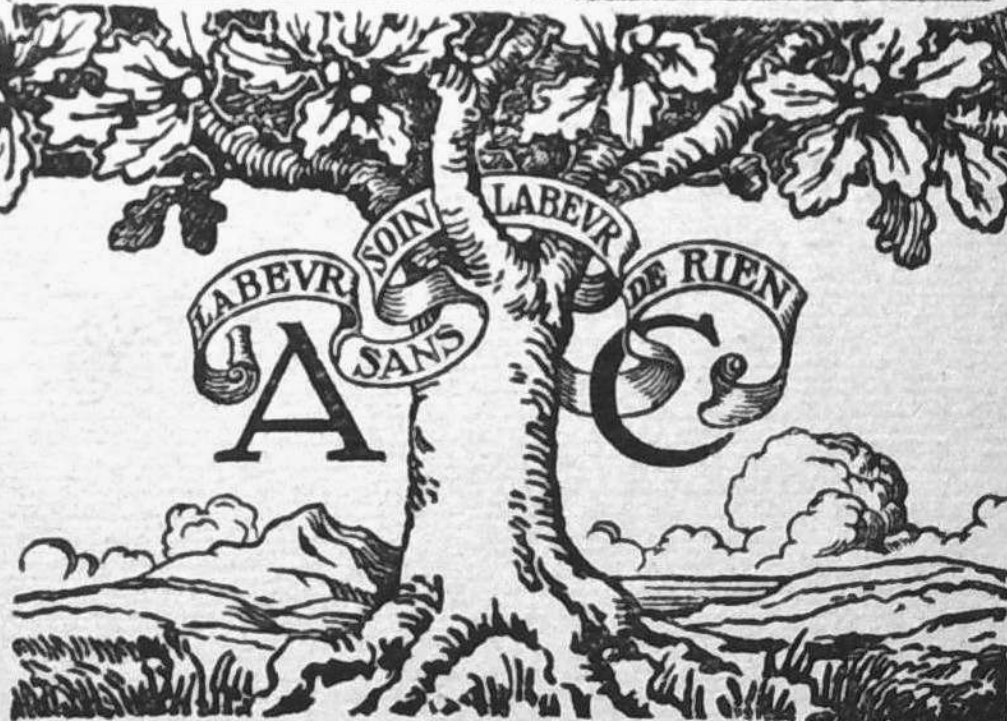


RENÉ MUSSET

LA
BRETAGNE



COLLECTION ARMAND COLIN

La
Bretagne

DU MÊME AUTEUR

- Le Bas-Maine, étude géographique.** Paris, Librairie Armand Colin, 1917, in-8°.
- L'élevage du cheval en France.** Paris, 1917, in-8° (chez l'auteur).
- Le blé dans le monde.** Nancy-Paris-Strasbourg, Librairie Berger-Levrault, 1923, in-8°.
- Le relief des environs de Bagnoles-de-l'Orne** (Travaux du Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes, n° 8). Rennes, 1927, in-8°.
- Comité national de Géographie. Atlas de France.** Planches 39 et 40, Animaux domestiques et élevage. Paris, 1934, in-folio.
- Les régimes pluviométriques dans la France de l'Ouest** (Ministère de l'Agriculture, Direction des Eaux et du Génie rural). Paris, 1935, in-8°.

N° 205.

COLLECTION ARMAND COLIN
(Section de Géographie)

La
Bretagne

par

René MUSSET

Doyen de la Faculté des Lettres de Caen
Professeur honoraire à l'Université de Rennes

12 Cartes

2^e ÉDITION
revue, corrigée et mise à jour



LIBRAIRIE ARMAND COLIN
103, Boulevard Saint-Michel, PARIS

1942
Tous droits réservés

AVANT-PROPOS

J'ai tenté dans ce livre, trop court pour son sujet, une description géographique de la Bretagne.

Toute sa géographie n'y est pas. J'ai, de propos délibéré, jeté de côté les parties spéciales, retenant tout juste quelques résultats d'ensemble, quelques traits généraux. Les lecteurs demanderont aux géologues quels sont les détails de la structure, aux morphologistes comment on peut interpréter le relief, le réseau hydrographique, restituer leur évolution ; ils quèteront chez les préhistoriens les secrets des premiers âges ; les philologues leur fourniront la clé des parlers bretons, les folkloristes celle des traditions populaires. Ma tâche, modeste, se borne à présenter et à analyser des paysages et des modes de vie, à mettre sur la voie des explications.

J'ai voulu rester fidèle, autant qu'il se pouvait, à la méthode, j'allais dire au parti pris du géographe. Je n'ai jamais eu le dessein, le talent moins encore, de tracer le portrait de la Bretagne, que tant de grands écrivains ont brossé chacun à sa mode, toujours incomplètement. Plusieurs de ses fils d'abord : à son poète, Brizeux, qui la connut mieux que personne, qui la sentit profondément, le génie manqua ; mais de grands poètes en prose l'ont chantée : Chateaubriand, qui la quitta tôt et n'y revint que pour son dernier sommeil, sur l'îlot farouche du Grand Bey ; Renan, qui enveloppa toute une Bretagne idéalisée dans sa vision du Trégorrois,

la seule partie qu'il connût bien ; Le Braz, Le Goffic, ces amoureux de la Bretagne, partis depuis trop peu d'années pour que j'ose juger leur manière ; j'allais écrire le nom de Loti, qui fut presque un Breton d'adoption. La mystérieuse attirance de la Bretagne s'est exercée sur bien d'autres, étrangers au terroir : est-il besoin de rappeler les pages ardentes et pénétrantes de Michelet, les descriptions saisissantes de Balzac ou de Flaubert ? Je m'interdis de nommer les vivants.

Ce livre est, pour une grosse part, le fruit d'une collaboration. Je dois beaucoup à mes anciens élèves : tels travaux mentionnés à la Bibliographie, sur Brest, Bulat-Pestivien, Camaret, Le Légué, Pontrieux, la presqu'île guérandaise, ont été élaborés au Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes, au temps que je le dirigeais, à deux pas des salles où retentissait la voix de Le Braz, où ont enseigné deux maîtres du celtisme, envers qui j'ai contracté plus d'une dette, Georges Dottin et Joseph Loth. M. l'Abbé Dobet m'a instruit sur Guingamp, M^{me} Forget sur la vie dans le Méné d'autrefois ; M. Chaumeil, mon élève aussi et mon ami, m'a abondamment renseigné, sur Lorient surtout. J'ai puisé inlassablement, indiscretement, dans la Revue Celtique (que viennent de remplacer les Études celtiques), plus encore dans les Annales de Bretagne¹, publiées par la Faculté des Lettres de Rennes.

1. En particulier dans la *Chronique d'histoire de la Bretagne* qu'y écrit depuis longtemps déjà M. Bourde de la Rogerie.

LA BRETAGNE

INTRODUCTION

La péninsule bretonne. — La Bretagne, seule en France, s'enfoncé profondément dans l'Océan : le Cotentin n'est qu'une petite presqu'île et ne se projette que dans une mer secondaire, la Manche. Mais la Bretagne tient fortement, par une base élargie, au corps de la France. Aussi se divise-t-elle en deux parties, la Haute-Bretagne à l'Est, à demi-continentale, la Basse-Bretagne à l'Ouest, tout à fait péninsulaire¹. D'un bout à l'autre la Bretagne reste massive et se termine sur l'Atlantique par une façade large encore : rien de comparable, par exemple, au Cornwall anglais, aminci progressivement, terminé par une pointe unique. La Bretagne terrienne l'emporte sur la Bretagne maritime.

L'Océan ne s'enfoncé pas dans le bloc de la Bretagne : rien ne rappelle ici la Grèce, son mélange intime de terre et de mer. Tout à l'Ouest seulement deux grands golfes, rade de Brest, baie de Douarnenez, entaillent les terres, séparent trois péninsules, le Léon, massif encore, la pénin-

1. Toutes les provinces de l'Ouest, hors l'Anjou trop petit pour être partagé, ont deux parties, l'une basse, qui, par un apparent abus des mots, est la plus élevée et la plus accidentée, l'autre haute, où se trouve la capitale : la partie basse est une partie plus pauvre, de moindre dignité. Il n'y a pas de limite nette entre les deux parties : c'est par pure convention qu'on sépare Haute et Basse Bretagne par la frontière entre les langues française et bretonne.

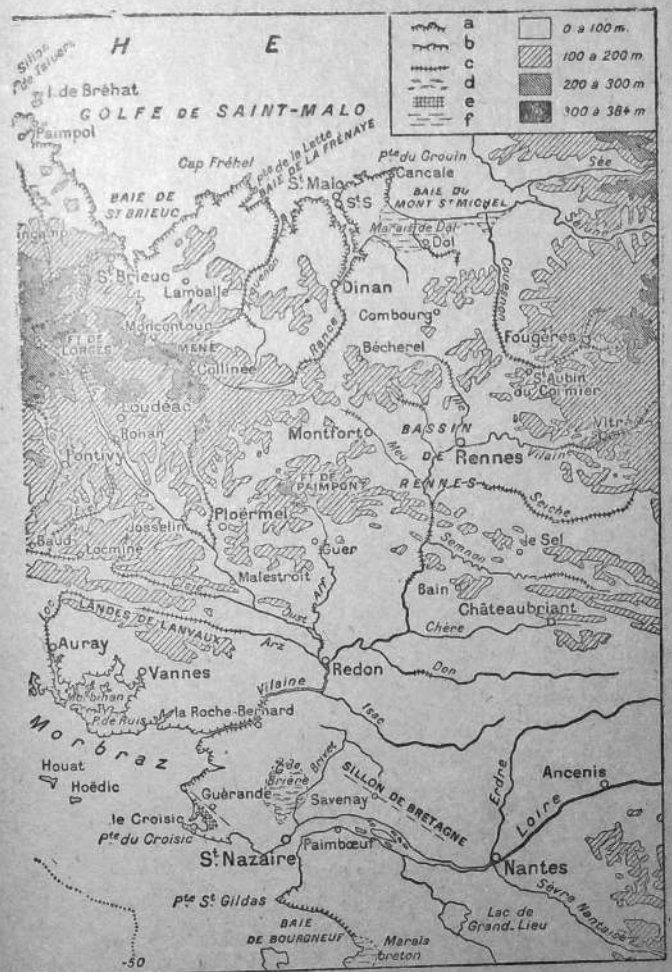
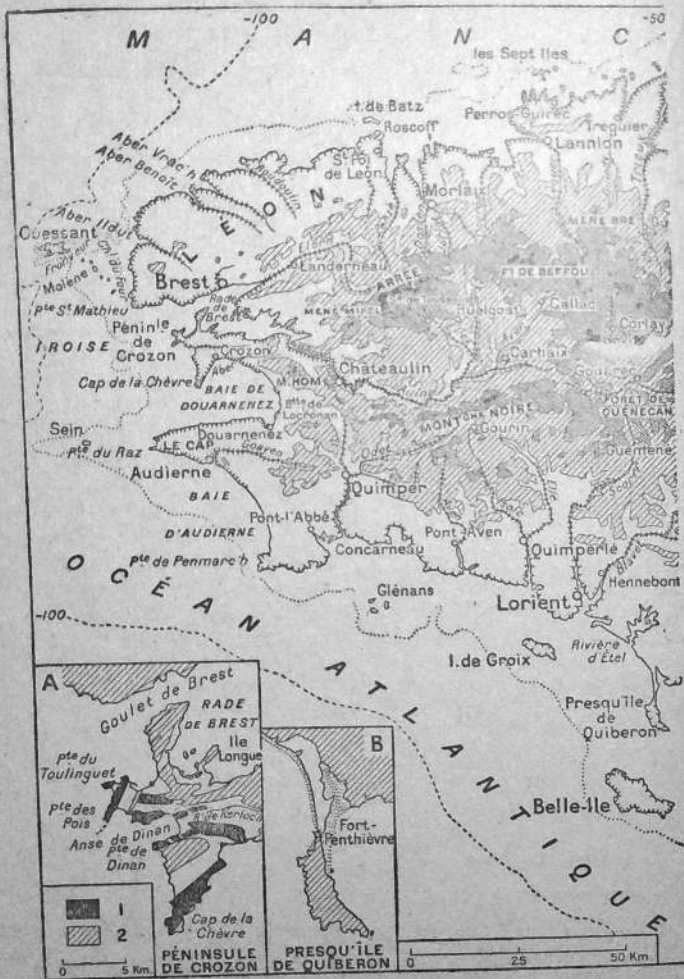


FIG. 1. — LE RELIEF

a, côte rocheuse avec hautes falaises. — b, côte rocheuse avec falaises. —

CARTONS. — A. PÉNINSULE DE CROZON.

1, Grès armoricain (très dur).

DE LA BRETAGNE.

c, vallée encaissée. — d, marais. — e, marais salants. — f, marais desséchés.

— B. PRESQU'ILE DE QUIBERON

— 2. Autres roches dures.

sule de Crozon, bizarrement découpée en trois petites presqu'îles (fig. 1, carton A), la péninsule extrême de la Cornouailles, la seule amincie jusqu'à deux pointes terminales, le Van et le Raz (fig. 4). La péninsule de Crozon et le Cap, c'est-à-dire la péninsule de Cornouailles à l'Ouest d'Audierne, ont ce caractère isolé et sauvage qui distingue les pointes terminales, ces « finistères », pour adopter le nom qu'employa pour la première fois Octave Feuillet à propos de l'un d'eux, la rude péninsule normande de la Hague.

Point de grandes îles non plus. C'est une poussière d'écueils et d'îlots qui fait cortège à la Bretagne ; les seules îles qui paraissent sur une carte à petite échelle sont peu de chose : Belle-Ile a 8 461 hectares, Groix 1 476, Ouessant 1 558, Bréhat 309, Batz 308, Sein 77. La Bretagne n'a pas d'Archipel, de réseau serré d'escaliers insulaires. Ses îles furent longtemps désertes, sans églises paroissiales, au moyen âge livrées aux abbayes comme des biens sans maître : Batz et Ouessant à Saint-Melaine de Rennes, Molène à Saint-Mathieu, Sein à Landévennec, Groix et Belle-Ile à Quimperlé ou à Redon.

La côte sans doute est très découpée dans le détail, mais la mer n'avance jamais fort loin dans l'intérieur ; elle envahit seulement l'extrémité des cours d'eau par de petits estuaires étroits où n'aboutissent que de courtes rivières (la plus longue, la Vilaine, a 225 km.), encaissées sur la majeure partie de leur cours, à régime irrégulier, inutilisables (celles qui sont navigables ne le sont que depuis peu, hors la Loire, à peine bretonne).

De la mer, il est malaisé de gagner l'intérieur : il n'y a pas de plaines côtières, sauf aux deux extrémités de la province, le Marais de Dol et le Marais breton, qui ne sont pas des portes d'entrée, et derrière ces terres détrempees, peu praticables, se dresse, élevé, l'ancien rivage. Partout des hauteurs dominent le littoral, directement par des

falaises ou derrière des plages de sable. On a l'impression d'une côte de pays de montagne.

Pourtant il n'y a pas de hautes montagnes : la Bretagne n'atteint que 384 m., au signal de Toussaines¹, en Arrée. Mais on retrouve partout les racines de très vieilles chaînes qui, à la fin du Primaire, l'époque du plissement *hercynien*, se dressaient à l'égal des Alpes actuelles, avec une double orientation, au Nord la direction du Léon SO-NE, au Sud la direction de Cornouailles NO-SE ; une érosion séculaire a rasé les anciens plis, réduisant à plusieurs reprises la région à une quasi horizontalité, laissant seulement quelques hauteurs en relief relatif.

L'organisation de ce relief résiduel (fig. 1) est tel que la Bretagne est difficilement pénétrable. Deux séries de hauteurs accompagnent à distance les côtes Nord et Sud.

Au Nord, se succèdent de l'Est à l'Ouest des hauteurs discontinues : collines du pays de Fougères et Vitré, au relief heurté et confus, crête rocheuse de Saint-Aubin-du-Cormier, crête mince de Bécherel, haute plate-forme du Méné, hauteurs confuses de la forêt de Lorges et de la forêt de Beffou, étroite crête dure de l'Arrée dominant avec un air de petite montagne le haut plateau granitique de Huelgoat, tombant enfin sur l'Océan par deux crêtes abaissées, celle de Plougastel au-dessus de l'Elorn inférieur, celle de Quimerc'h finissant à l'Aulne inférieure. Toutes ces hauteurs correspondent à peu près à la ligne de partage des eaux entre Manche et Atlantique et c'est ce qui les a maintenues en relief : l'érosion actuelle ne remonte pas jusqu'à elles ; si la plupart, comme l'Arrée, « l'échine de la Bretagne », sont constituées par des roches dures, une, non des moindres (340 m.), le Méné, fait exception : il est en roches tendres, profondément décomposées à la

1. Le Méné Mikel (Mont Saint-Michel-de-Brasparts) est plus bas. La cote 391 m. généralement indiquée est celle du *sommet* de la chapelle qui le surmonte.

surface, proie facile pour le travail des eaux s'il y pouvait mordre.

Au Sud, courent du SE au NO des plateaux allongés entre cours d'eau parallèles : coteau de Guérande et sillon de Bretagne, dans le Pays Nantais, plateaux entre Redon et Rennes, que traverse la Vilaine, plateaux du Vannetais, dont les « Landes de Lanvaux » ne sont qu'une partie, plateaux de Cornouailles méridionale, terminés par la plate-forme du Cap creusée par un sillon médian. Un même plan d'ensemble se lit dans ce relief : les étroites lanières des plateaux correspondent à des roches plus dures ; entre elles les vallées se sont creusées en roches tendres. En roches très dures, l'aspect montagneux paraît exceptionnellement : c'est le cas des crêtes des environs de Gouarec et de la forêt de Quénécan de part et d'autre du haut Blavet, de la double crête de la Montagne Noire (376 m.) au-dessus de l'Aulne moyenne, du Menez Hom, qui bien que peu élevé (330 m.) a une allure de haut sommet, grâce à son isolement au voisinage immédiat de la mer.

Là où les roches sont très tendres sur de vastes étendues, le travail obstiné des eaux a sculpté des dépressions qui ne sont nullement des plaines : tout à l'Ouest, le Bassin de Châteaulin, dégagé dans des schistes carbonifériens par l'Aulne et ses affluents, à l'Est, le Bassin de Rennes, creusé grâce à une série de confluences aux dépens des schistes de Rennes. Bassins de Châteaulin et de Rennes séparent nettement les deux séries de hauteurs, l'un à l'Ouest, l'autre à l'Est ; mais dans l'intervalle, de part et d'autre du Blavet supérieur, les socles qui supportent ces hauteurs se soudent. Aucune dépression intérieure ne se déploie de l'Ouest à l'Est de la Bretagne.

On discerne au contraire une dépression entre Saint-Malo et les estuaires de la Vilaine et de la Loire, par

Rennes, ou plutôt un abaissement d'ensemble, que soulignent les cours divergents de la Rance courant vers la Manche, de la Vilaine se rendant à l'Atlantique. L'aspect déprimé n'est net qu'autour du confluent de l'Ille et de la Vilaine, dans le Bassin de Rennes ; ailleurs les hauteurs ne s'interrompent guère, abaissées seulement : les crêtes de Saint-Aubin-du-Cormier et de Bécherel, qui ferment au Nord le Bassin de Rennes, ne dépassent pas 129 et 190 m. ; la Vilaine, au sortir du Bassin de Rennes, court au fond d'une rainure étroite, entre des plateaux à 100 m. environ qui un peu plus à l'Ouest montent brusquement à 255 m. dans la pittoresque forêt de Paimpont. Cette dépression imparfaite n'en crée pas moins une voie de passage transversale, suivie par des routes, des voies navigables, des voies ferrées, qui a contribué à la fortune de Nantes, de Rennes, de Saint-Malo¹.

L'isolement de la Bretagne. — Le dessin général de la Bretagne, les traits de son relief ont concouru à l'isoler, trait essentiel de sa physionomie.

Sa côte est cernée d'obstacles : aucune voie de pénétration n'en peut partir. La péninsule s'avance loin dans l'Océan : par là elle est à l'écart des grandes voies maritimes, qui la longent parfois, ne l'abordent pas, ne s'y

1. Il ne faut pas chercher une coïncidence trop exacte entre les traits de la structure et ceux du relief, résultat d'un travail prolongé et complexe, où l'érosion a joué le principal rôle, guidée seulement parfois par la répartition locale des roches dures ou tendres. Les hauteurs méridionales s'alignent dans l'ensemble selon le pli de Cornouailles, celles du Nord ne correspondent pas du tout au pli du Léon, qui affectait les plateaux du Léon et du Trégorrois, aujourd'hui médiocrement élevés, très variés dans le détail, où aucune ligne directrice ne se discerne dans le relief. Au grand synclinal central, continu avec une largeur très variable de Châteaulin à Laval, ne correspond pas une dépression continue ; le Bassin de Châteaulin en fait partie, non le Bassin de Rennes. Par contre la dépression de Saint-Malo à la basse Loire est bien une zone abaissée tectoniquement, qu'envahit au milieu du Tertiaire la mer des faluns, qui y a laissé de-ci de-là quelques tout petits lambeaux calcaires.

arrètent pas, même en passant : il n'y a pas en Bretagne un seul port d'escale — l'échec de Brest transatlantique en témoigne —, pas un grand port de passagers, pas un grand port de commerce, hors les ports de la basse Loire ; mais l'estuaire de la Loire, très différent des estuaires bretons, est à peine breton. Nous décrivons à part le pays de la Loire inférieure et, dans tout ce que nous dirons désormais de la Bretagne, il faudra se souvenir que cette région fait exception ; elle-même en a conscience et n'aime guère à se dire bretonne.

En cette Bretagne, plus terrienne que marine, la vie maritime, qui fut tardive, est peu une vie commerciale, c'est une vie de pêche et de cabotage, deux excellentes écoles : il en sort beaucoup de très bons marins ; la Bretagne n'en emploie qu'une partie, elle fournit les autres au reste de la France. On ne voit pas dans ses ports la population bigarrée du Havre ou de Marseille, mais dans ces deux villes on coudoie beaucoup de Bretons.

Isolée du côté de la mer, la Bretagne ne l'est pas moins du côté de la terre. Bien qu'attachée fortement au corps de la France, bien que sa frontière terrestre soit longue, le lien avec la France a toujours été précaire : sans voir dans ses luttes avec les rois francs, au temps glorieux des rois bretons, Nôménéoé et ses successeurs, autre chose qu'un duel d'ambitions et de convoitises personnelles, dans l'opposition têtue des États de Bretagne, au dernier siècle de l'ancien régime, autre chose que les manifestations égoïstes d'une aristocratie défendant ses privilèges, il est permis de dire que la Bretagne d'avant 1789, sans avoir jamais haï la France, l'a toujours presque ignorée ; à la Révolution seulement, les barrières sont tombées. C'est que la Bretagne communiquait mal avec la France. Entre elle et les provinces voisines s'interposait une zone difficile, presque impénétrable ; du côté de la Normandie, le Marais de Dol à demi noyé ; le long du

Maine et de l'Anjou, une vaste zone forestière longtemps déserte : le biographe de Bernard de Tiron nous la décrit au ^{xiii}^e siècle comme une vaste solitude où des ermites s'établissaient, faisant de ces terres vides comme une nouvelle Thébaïde ; le peuplement en fut tardif, ce que montrent la grande étendue des paroisses, la rareté des noms de lieux anciens ; elle resta jusqu'à la Révolution pauvre, à moitié abandonnée : c'était à la fin de l'ancien régime une frontière de faux-sauniers et de gabelous (en Bretagne la vente du sel était libre, soumise à la gabelle dans le Maine et l'Anjou), théâtre d'une petite guerre civile, livrée à la vie d'aventures et de surprises ; rien d'étonnant que la chouannerie y soit née. La vraie communication entre France et Bretagne se faisait non par là, mais plus au Sud, par la vallée de la Loire, route du commerce et des armées.

La Bretagne, le Pays nantais excepté, a toujours lié peu de rapports avec le dehors ; même aujourd'hui, si le Breton émigre — encore ne le fait-il que depuis peu —, la Bretagne ne reçoit guère d'immigrants.

La Bretagne région historique. — Bien qu'isolée, la Bretagne n'a pas de limites naturelles. Sa frontière tranche des pays homogènes : le Marais de Dol est mi-normand, mi-breton ; le pays de Fougères et Vitré, par tous ses traits, physiques et humains, est semblable au Bas-Maine voisin, le pays de Châteaubriant à l'Anjou nord-occidental. La limite, du Couesnon à la Loire, est tout à fait artificielle : souvent elle suit des rivières, Vilaine, Seiche, Don, ou des chemins anciens, comme, à l'Est de Vitré, le chemin Gravelais, fragment d'un vieux chemin saunier, le chemin de Cocaïgne, c'est-à-dire de Gascogne, qui reliait au moyen âge le Cotentin à la région de Saintes ; la délimitation ne fut sans doute précisée que tardivement, quand ce pays désert fut occupé ; à la Loire seule-

ment, on se trouve en présence de l'ancienne frontière gauloise entre Namnetes et Andes, Nantais et Angevins, à Ingrandes (nom fréquent de localité au contact de deux cités). Au Nord de la Loire, il y eut jusqu'au XI^e ou XII^e siècle, aux confins de la Bretagne et de l'Anjou, une petite région mitoyenne, la Mée (*media*, intermédiaire) ; sa dislocation entraîna des remaniements : des paroisses bretonnes devinrent angevines et inversement. Au Sud de la Loire persista jusqu'à la Révolution une zone indivise, les Marches séparantes de Bretagne, Anjou et Poitou, que gardait aux XI^e et XII^e siècles une série de châteaux, sorte de ceinture militaire (voir fig. 12).

La Bretagne n'est pas une région naturelle : elle ressemble à tout l'Ouest, comme elle isolé, comme elle d'abord difficile. C'est une région historique, née tardivement. Elle n'existait pas à l'époque gauloise : les cités armoricaines, c'est-à-dire les peuples « devant la mer », ne comprenaient pas la seule Bretagne : leur confédération, dissoute par la conquête romaine et englobée dans la Lyonnaise, unissait tous les peuples maritimes du Pays de Caux à la Vendée. La Bretagne est l'œuvre des émigrants celtiques, qui aux V^e-VI^e siècles, chassés de la Bretagne insulaire — notre Grande-Bretagne — par les envahisseurs saxons, fuirent dans la péninsule bretonne. Ils s'emparèrent de la Bretagne occidentale et du pays de Guérande, sans doute peu peuplés, et s'y établirent en si grand nombre qu'ils y imposèrent leur langue : le celtique de Bretagne est en effet non le celtique continental, celui des anciens Gaulois, disparu par la romanisation de l'Armorique et de toute la Gaule, mais le celtique insulaire. Sous des rois batailleurs, Noménoé, Erispoé, Salomon, ils s'emparèrent au IX^e siècle du reste de la Bretagne¹ ;

1. Sans parler des conquêtes éphémères : Anjou occidental, Bas-Maine, Avranchin, Cotentin, peut-être Basse-Normandie jusqu'à l'Orne ou même la Dive.

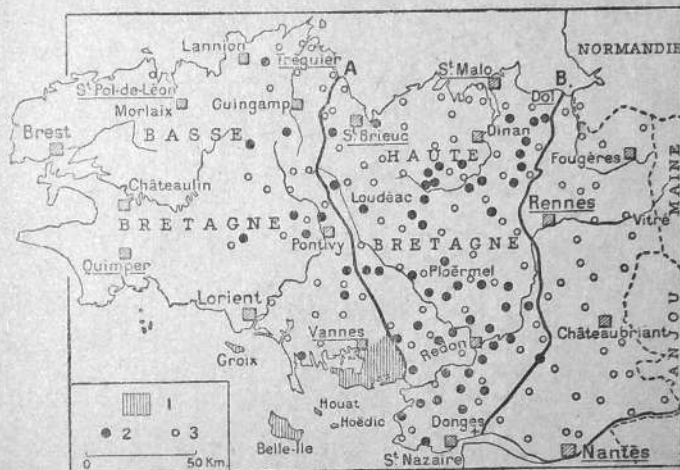


FIG. 2. — LANGUES.

A. Limite orientale des parlers bretons, d'après P. Sébillot (1886). — Entre A et B, partie perdue par le breton depuis le IX^e siècle. — B. Limite orientale atteinte par les parlers bretons, d'après J. Loth. — 1, Région où le breton est en voie d'extinction. — 2, Noms de communes en -ac. — 3, Chefs-lieux de canton. — Noms soulignés : anciens évêchés.

mais le domaine de la langue celtique ne dépassa jamais une ligne allant d'un peu à l'Ouest de l'embouchure du Couesnon à Donges sur l'estuaire de la Loire (fig. 2) ; en arrière était une zone mixte, où coexistent encore des noms d'origine celtique et d'autres d'origine romaine. Rennes et Nantes, les deux grandes villes, restèrent toujours en territoire de langue romane ; grâce à l'importance de ces deux cités et de leur territoire, aux unions entre chefs bretons et femmes françaises, au prestige de la civilisation française, l'élément roman prit le dessus ; il réussit à chasser le parler breton entre le X^e et le XIII^e siècle de la zone mixte où il n'était pas fortement implanté et il imposa sa prépondérance politique à tout

l'ensemble de la Bretagne : la Haute-Bretagne devint la partie essentielle de la province, Rennes la capitale du duché.

Aujourd'hui le celtique n'est plus parlé à l'Est d'une ligne allant d'un peu à l'Ouest de Saint-Brieuc à un peu à l'Est de Vannes, mais de son ancienne extension, plus loin vers l'Est, des témoins figurent sur la carte, de nombreux noms d'origine celtique et les noms gallo-romains en *-ac* : les vieux noms de lieux gallo-romains terminés par le suffixe fort répandu *-acus* sont dans la France septentrionale devenus par évolution phonétique des noms en *-é* (*é, ay, ey, ai, ei*) ou en *-y* ; dans le pays brittonnisé, ils demeurèrent en *-ac*, l'évolution ayant été interrompue par l'abandon du roman ; quand celui-ci reconquit le pays, il était trop tard pour qu'elle reprit. Le domaine des noms en *-ac* permet donc, comme l'a montré J. Loth, de « déterminer avec une parfaite exactitude jusqu'où s'est étendue la langue bretonne » (Exemples : Loudéac, Massérac, Savenac [commune de Guérande] ; comparez : Savenay).

Rennes, beaucoup plus que Nantes, trop extérieure, et le pays rennais, devinrent à cette époque décisive le grand centre d'attraction pour les Celtes bretons, le grand facteur d'union entre Celtes et Français. Cette union ne devait plus être troublée ; il n'y eut jamais ici trace d'un désaccord comme celui qui, en Belgique, oppose Flamands et Wallons. De cet accord est née la Bretagne, qui dut son nom aux envahisseurs, mais mit sa capitale, Rennes, en pays français ; même unie à la France, elle garda sa personnalité pendant tout l'ancien régime : elle resta pays d'États, et pour la partager en départements, il fut décidé de la « diviser entre ses propres limites » ; avec la Révolution elle renonça à toute distinction à l'intérieur de la commune patrie, ne gardant de son passé qu'une physionomie originale entre toutes.

L'isolement intérieur. — De même que la Bretagne est isolée des régions voisines, de même chacune de ses parties est isolée de ce qui la touche. A cet isolement intérieur trois faits physiques ont contribué puissamment : l'imperméabilité de tous les terrains, hors sur de très faibles étendues, le relief accidenté, le climat pluvieux ; l'homme s'est adapté à ces conditions naturelles par trois faits : le mode d'habitat dispersé, la séparation des champs cultivés par des haies, la mauvaise qualité des chemins. Les deux premiers caractères subsistent, le dernier a été sinon effacé, au moins fort atténué. On a peine à se représenter ce qu'étaient il y a un peu plus d'un siècle les chemins et routes de Bretagne. De multiples témoignages montrent les chemins creux, défoncés, privés de lumière sous l'ombre des arbres et des haies, presque toujours détrempés :

« Ils sont en beaucoup d'endroits si étroits, dit en 1756 Pinczon du Sel des Monts dans ses *Considérations sur le commerce de la Bretagne*, qu'à peine un cheval chargé y peut passer et ceux par où l'on passe sont impraticables au point qu'un bon cheval n'y peut porter qu'une demi-charge ». Les routes n'étaient guère meilleures : « Si l'on s'en rapporte à ceux qui ont parcouru la province avant 1756, dit le duc d'Aiguillon, les chemins y étaient absolument abandonnés ; la seule route de Rennes à Brest [la seule dont on s'occupât sérieusement] était praticable ; les autres dans les plus beaux temps offraient à peine un passage sans danger même aux cavaliers. A la moindre pluie tout rapport, toute communication étaient interceptés entre les différentes villes ».

L'amélioration des routes dans la seconde moitié du XVIII^e siècle fut toute relative : la grande route du Mans à Rennes, qui ne fut construite qu'en 1766-1772, était dans un état déplorable, inachevée par endroits, mal entretenue, fort pénible ; la poste n'osa s'y installer¹.

1. Cet état de choses persistait encore vers 1850 en Cornouailles intérieure : « Les routes, écrit A. Le Braz en 1894, ne sont pas encore très

De tout cela résultait un morcellement poussé à l'extrême, au delà du pays — il n'y a pas en Bretagne de « pays » véritable —, au delà de la paroisse, jusqu'à la maison isolée ou tout au moins jusqu'au hameau. La Bretagne est uniforme dans l'ensemble, morcelée à l'infini dans le détail. Aussi n'a-t-elle pas de centre : des deux villes qui furent capitales, aucune n'en a véritablement joué le rôle : Nantes n'est vraiment pas bretonne, Rennes ne fut jamais qu'un chef-lieu administratif, qui ne gouvernait que de loin la Bretagne bretonnante, séparée par sa langue ; personne ne songeait à rompre son isolement ; l'intendant de Bretagne à Rennes n'avait pas à ses côtés un interprète sachant le breton et s'en remettait à ses subordonnés locaux, les subdélégués. En cette Bretagne celtique, où nulle des villes ne peut se dire chef-lieu, le morcellement était, est encore, sans limites : elle ne parle pas une langue, mais plusieurs, et les dialectes, qui coïncident en gros avec les évêchés de l'ancien régime, Vannes, Léon, Cornouailles, Tréguier, sont pulvérisés en parlers différents : à quelques lieues de distance, les mots, leurs significations, l'accent changent et les paysans s'entendent malaisément. La vraie langue commune, à l'heure qu'il est, c'est le français. Depuis le temps lointain où Noménoé entra victorieux dans Rennes (850), l'influence française est en Bretagne le grand principe d'unité.

bonnes dans ce pays ; il y a quelque quarante ans, elles étaient détestables, impraticables le plus souvent dans la saison des pluies et semées de fondrières qu'on ne tournait qu'en grim pant sur les talus ou en passant à travers champs. Les gens des fermes lointaines mettaient une demi-journée à se rendre au bourg [centre de la paroisse]. Dans ces conditions le transport d'un cadavre n'était pas chose aisée ; on y procédait généralement la veille du jour fixé pour les obsèques et le cercueil passait la nuit dans l'ossuaire [situé près de l'église] ».

CHAPITRE PREMIER

LE CLIMAT

Aspects d'ensemble. — Péninsule hardiment jetée au cœur de l'Océan, ceinte par les flots sur trois de ses côtés, la Bretagne baigne tout entière dans une atmosphère fille de l'Océan : elle en reçoit les grands souffles du large, plus fréquents, plus vigoureux que les vents issus des terres ; ces masses d'air, qui, après avoir balayé les mers, la balayent à son tour, ont recueilli en voyage une surabondante provision d'humidité ; montant à l'assaut des falaises, s'accrochant aux flancs des vallées, aux versants des collines, sans trêve elles l'épanchent en pluies, l'effilochent en brouillards, toute une humidité enveloppante où semblent se mêler l'eau des embruns et l'eau des pluies, les brumes qui montent au-dessus des flots et les nuages bas qui ouatent les terres. Ces mêmes masses d'air, au cours de leur voyage encore, sur l'immense réservoir qu'est l'Atlantique, et la Manche occidentale son prolongement, où les chaleurs s'emmagasinent aux jours chauds pour se dégager lentement aux jours froids, se sont attiédies en hiver, se sont rafraîchies en été ; les saisons retardées, si elles ne vont pas jusqu'à se confondre, se rapprochent pourtant : hiver moins vif, été moins brûlant que ne le comporterait la latitude, voilà la formule de tout l'Ouest français, qui nulle part ne se réalise mieux qu'en Bretagne, et mieux encore dans cette

Bretagne à demi noyée dans l'Océan qu'une trouvaille heureuse a nommée le Finistère. De toutes ces influences deux notions presque contradictoires se dégagent : le vent fort, d'une part, qui, chargé de sel au voisinage du littoral, brûle l'épiderme et laisse aux lèvres comme une saveur amère, dont l'haleine, en Bretagne intérieure même, a quelque chose de vif et de réconfortant ; et, d'autre part, une humidité tiède, qui, jointe aux tonalités grises des terrains, contribue à teinter le paysage d'une nuance pénétrante et douce de mélancolie. Telle est l'atmosphère bretonne, tantôt traversée de tempêtes violentes, tantôt comme endormie aux longues journées de pluies inlassables et de brumes persistantes ; ce n'est qu'aux abords du corps continental de la France et à l'écart des côtes seulement, que l'humidité se relâche un peu, que la tiédeur s'atténue.

Le climat de la Bretagne est le plus personnel peut-être de tous les traits d'une physionomie originale entre toutes les régions françaises. Le plus méconnu aussi de la plupart des Français, qui ne connaissent guère que la Bretagne de l'été, de la brève saison où les bains de mer et le tourisme jettent, sur les côtes surtout, tout un peuple d'étrangers. Or l'été, dans l'année normale, est une exception : de tous les caractères que nous indiquions tout à l'heure, un seul subsiste vraiment, la douceur relative des températures ; mais les grands vents se sont endormis, laissant la place à des brises marines plus calmes, les brouillards se font rares, représentés seulement par ces brumes légères, dorées par les rayons du soleil levant, et bientôt dissipées, qui passent à juste titre pour les annonciatrices du beau temps. Courte accalmie dans la grise année bretonne, que cette accueillante saison des bains. Ceux-là seuls connaissent le temps en Bretagne, qui y ont vécu des années entières, qui, au cours monotone des automnes, des hivers, des printemps et jusqu'à la mi-

juin encore, ont erré sur la terre détremée, sous le ciel bas, dans la pluie lente, au sein d'un air épais chargé de gouttelettes d'eau presque tangibles, où les objets les plus proches n'ont plus que des formes imprécises et comme des apparences de fantômes. Cette division de l'année en deux parts, la longue et triste saison des pluies, étalée sur neuf mois ou neuf mois et demi, et le bref sourire de l'été, est bien l'un des traits climatiques originaux de la Bretagne.

De la vraie saison bretonne et des aspects qu'elle impose aux paysages, Brizeux a fixé la physionomie en un vers inoubliable : « *Et le triste Aber-Vrac'h enveloppé de brumes...* ». Je l'ai vu sous un brillant soleil de juillet. La mer, plane jusqu'à l'infini, ondulait à peine sur ses bords, ourlés d'une frange d'écume. Au loin, le profil aigu des îles et des pointes se dessinait en lignes précises, simplifiées pourtant, car une vapeur légère en estompait les détails : du sol mal séché — il avait plu la veille ou l'avant-veille — elle montait tout droit vers le ciel avec une lente ondulation visible ; d'un ciel sans nuages la lumière tombait pure, un peu tamisée cependant ; la chaleur était douce, sans rien d'excessif. Combien le noble estuaire, semé de chicots rocheux, à peine encaissé entre des versants aux pentes modérées, n'était-il pas différent de celui que j'avais visité en un jour de novembre ! Il gisait enseveli sous un linceul de brume, que traversait avec peine une lumière mystérieuse ; il ne pleuvait pas, mais, sur le parapet du quai, les pierres ruisselaient, le sol sous les pieds était gorgé d'eau ; sur le chemin, les passants n'étaient que des ombres, évanouies après trois pas ; le heurt des sabots, le son des voix, d'une force choquante tout à l'heure, sortaient bientôt de l'invisible et, réfléchis comme par un multiple écho, semblaient venir de tous les côtés à la fois ; au bord du quai se distinguaient, secoués par des vagues courtes, quelques mètres

d'eau seulement, d'un gris d'ardoise, qui au delà se perdait insensiblement dans la nuée sombre, ciel et mer confondus. Parfois, un coup de vent déchirait un coin du voile : alors surgissait soudain un lambeau de la rive opposée ou un écueil au milieu des flots, spectre noir taché d'un reflet jaunâtre par les rayons d'un soleil inaperçu. Vision d'une grandeur sauvage et fantastique, que tempérerait la tiédeur amollissante de l'air, la pénétrante mélancolie de toutes choses...

Ce sont là les deux extrêmes du climat breton. De multiples transitions les relie, les mélangent l'un à l'autre. L'été a ses jours de temps gris, ses heures de pluie fine ; certaines années, tout entier il est humide : l'automne alors s'unit au printemps sans discontinuité. Mais il y a souvent aussi, au cœur de la saison mouillée, de beaux jours clairs qu'adoucit un soleil frileux d'arrière-saison. Bien que la Saint-Michel (29 septembre) passe en Basse-Bretagne pour l'extrême avancée des beaux jours, en octobre, en novembre même, il est des accalmies au temps « pourri » ; le pays se revêt alors d'un charme particulier, car quelques plantes de la lande viennent de fleurir une seconde fois : le jaune éclatant de la fleur du genêt, le rose délicat des fleurs de la bruyère donnent l'illusion d'un second printemps. L'hiver breton ne connaît guère le plein soleil, hors les très rares journées de gelée sèche, quand le vent d'Est s'aventure jusqu'à la pointe du continent ; mais dans les mois au ciel noir, il arrive que la trame des brouillards se rompe momentanément, que le ciel ait ses sourires dans l'intervalle des pluies brèves ; la végétation d'ailleurs ne s'interrompt point et si arbres et arbustes ont perdu leur feuillage, le vert toujours frais des herbes rafraîchit les yeux ; dès décembre, aux jardins de Bretagne, brille la fleur du camélia, une plante importée il est vrai, « le roi des arbres à fleurs du premier printemps et même de l'hiver », a dit un botaniste breton ;

à peine l'hiver est-il fini, et le mimosa est en fleurs. Puis ce sont les premières feuilles, des fleurs chaque jour plus variées : le printemps, la plus douce saison de Bretagne, mène insensiblement de l'hiver sans frimas à l'été aux chaleurs modérées.

Les éléments du climat (fig. 3). — Les vents sont les grands convoyeurs des influences maritimes ou continentales. La Bretagne, comme toute la France septentrionale, est dans le grand domaine des vents d'Ouest ; mais ils ne sont que dominants parmi beaucoup d'autres ; la rose des vents est complète. Et nulle part peut-être les vents n'ont moins de constance, plus de sautes imprévues, de réveils subits succédant aux calmes trompeurs ; par là la mer traîtresse, à l'entour des côtes découpées et semées d'écueils, a tant de périls et, pour ses rudes marins, tant d'attrait ; et c'est ce qui fait de la navigation dans les mers bretonnes une si dure et si merveilleuse école.

Tous les vents se disputent capricieusement le ciel de la Bretagne, mais presque tous arrivent des mers ; seuls viennent des terres les vents de l'Est et, en une partie de la province, du Sud-Est ; or ce sont ceux qui proportionnellement soufflent le moins : la Bretagne est le pays des vents d'Ouest (et, parmi ceux du secteur Est, du Nord-Est). Sur les côtes et assez loin sur les plateaux de l'intérieur, les arbres s'inclinent vers l'Est sous la poussée des vents marins.

Il faut tenir compte de leur force. Parmi les vents très forts (force 7, 8, 9 de l'échelle de Beaufort), ceux d'Ouest l'emportent encore : ce sont les pères des tempêtes ; un gros vent d'Est ou du Sud-Est est chose rare. On a noté comment ces vents brutaux se répartissent dans l'année : ils manquent presque en été, la partie apaisée de l'année bretonne. C'est en fin d'automne, en hiver que les tempêtes font rage. Elles s'égrènent, accompagnant les gran-

des dépressions issues de l'Atlantique et, séparées par des relâches, en bourrasques de quatre à cinq jours, d'une semaine, rarement plus, elles retiennent les bateaux au port ; mais certains hivers, tel celui de 1912, ne sont qu'un ouragan presque continu. A l'ordinaire les marins sont avertis à temps par les sémaphores, qui « hissent le cône » ; il arrive que la tempête les surprenne : elle fait alors impunément son œuvre de destruction, arrachant les ardoises, brisant barques et casiers, déchirant les filets.

« Le 21 janvier 1913, raconte A. Dupouy, pendant une accalmie, vingt-quatre équipages de Pougoazec (faubourg d'Audierne) avaient mouillé leurs filets dans la baie. La tempête ayant repris subitement, il fallut attendre jusqu'au 26 pour aller les rejoindre : ceux qu'on trouva n'étaient plus qu'une loque. C'est là un accident banal ».

Dans les îles, à la pointe du Finistère, la nature et les hommes s'adaptent à la violence des vents : les arbres, dans la péninsule de Crozon, fuient les plateaux, se tapissent au creux des vallons ; au bourg de Camaret, dans une dépression pourtant, ils s'abritent derrière les murs des petits jardins clos ; à Sein, il n'y en a pas ; à Ouessant, on montre comme une curiosité, dans un repli du sol, les seuls arbres de l'île. Plus de haies tout au long des côtes : des murons en pierre sèche les remplacent ; aux toits des maisons, les ardoises sont cimentées.

Les deux grands vents atlantiques ont une personnalité tranchée, le *noroît* (du Nord-Ouest), le *suroît* (du Sud-Ouest). Le premier, d'une sombre violence, pousse devant lui les plus sinistres tempêtes, jette de dures averses presque froides ; le second reste chargé même en ses colères d'effluves méridionales et convoie sans se lasser son cortège de pluies fines et amollissantes. Eux surtout chassent les ports des expositions au Nord-Ouest et au Sud-Ouest : à Belle-Ile, pas un port sur la côte « sauvage »

qui, face au large, doit sa tragique beauté à l'attaque féroce des flots déchainés ; à Ouessant, à Sein, les ports tournent le dos à la grande mer ; Saint-Malo regarde au Nord-Ouest, mais caché derrière un alignement de roches ; Penmarc'h, tourné vers le Sud et le Sud-Ouest, souffre de n'être plus protégé que par quelques écueils : la mer à maintes reprises y poussa ses vagues jusque dans les rues. Beaucoup de ports se sont réfugiés dans les estuaires, sans échapper complètement aux bourrasques : dans la rade de Brest, ouverte par un étroit goulet, les services réguliers de bateaux s'interrompent bien des jours d'hiver. Le vent d'Est, enfin, rare et inattendu, a des traits tout différents ; il est sec ; son caractère change avec les saisons : il coupe les hivers d'un souffle froid et aigre ; l'été, au contraire, il amène des bouffées de chaleur vive.

Les souffles de l'Océan versent sur la Bretagne une ample provision de pluies, et plus encore d'humidité. Le léger relèvement des côtes, les faibles reliefs intérieurs suffisent à entraîner des précipitations abondantes. Les totaux annuels de pluie ne sont pas très hauts : tout à l'Ouest, Saint-Mathieu ne reçoit que 810 mm., Brest 803, Roscoff 760, Penmarc'h 789, Ouessant-Stiff même 984 ; la côte Sud, bien que face au Sud-Ouest, est relativement peu arrosée : Lorient 815 mm., Vannes 750, Le Palais (Belle-Ile), 641. En arrière, le relief s'élève, les totaux élevés apparaissent : les maxima bretons ont été observés à La Feuillée, par 281 m. d'altitude, 1 181 mm., dans l'Arrée, à Edern, par 207 m. d'altitude, 1 173 mm., dans la Montagne Noire. En arrière de l'écran des hauteurs et dans la zone déprimée qui court de Nantes à Saint-Malo, les chiffres tombent assez bas : Saint-Brieuc 686 mm., Saint-Servan 794, Rennes 728, Guipry, dans la vallée encaissée de la Vilaine 685, Nantes 770. Mais tous ces chiffres ne rendent pas compte de l'humidité réelle du cli-

mat : les pluies sont fines et fréquentes (à Brest, 183 jours de pluies supérieures à 1 mm. ; à Redon 150 encore).

« Le fait essentiel, c'est moins la pluie que l'humidité ; les fortes précipitations sont rares ; ce qui domine, ce sont les pluies courtes ou ces pluies lentes qui ne laissent qu'une mince tranche d'eau dans le pluviomètre, mais suffisent à saturer l'air. La pluie de l'Ouest est une pluie tombant au sein d'un brouillard ; le *crachin* brestois n'en est que la forme extrême : à première vue ce n'est qu'un brouillard, amas de fines gouttelettes d'eau ; à la longue, l'eau ruisselle sur le sol, glisse le long des murs, même à l'intérieur des maisons ».

Les vents océaniques n'ont pas un moindre effet sur les températures : la péninsule bretonne est moins chaude en été, moins froide en hiver que le reste de la France, sauf, pour l'hiver, la côte méditerranéenne. Du sillon de Talbert à la Loire, la bande côtière a des températures d'hiver aussi douces que le littoral méditerranéen, des températures d'été aussi basses que la côte de Flandre.

A l'extrême pointe de Bretagne, l'action de l'Océan est si vive qu'elle se traduit par un retard des moyennes mensuelles extrêmes : à Roscoff, où ont été enregistrées les moins basses températures d'hiver, le mois le plus froid est février, non janvier, le plus chaud août, non juillet :

Roscoff. Janvier, 7°,2 ; Février, 7°,1 (Marseille, Janv., 6°,3 ; Févr., 7°,4).
Juillet, 16°,3 ; Août, 16°,7 (Dunkerque, Juillet, 17°, ; Août, 17°,3).
Année, 11°,4 (Marseille, 13°,8 ; Dunkerque, 10°).

La douceur des hivers est le trait frappant. C'est à Quessant probablement, si l'on disposait de bonnes observations, que l'on constaterait la température moyenne la plus haute de toute la France en janvier et février. Le minimum absolu moyen est un peu plus haut à Roscoff

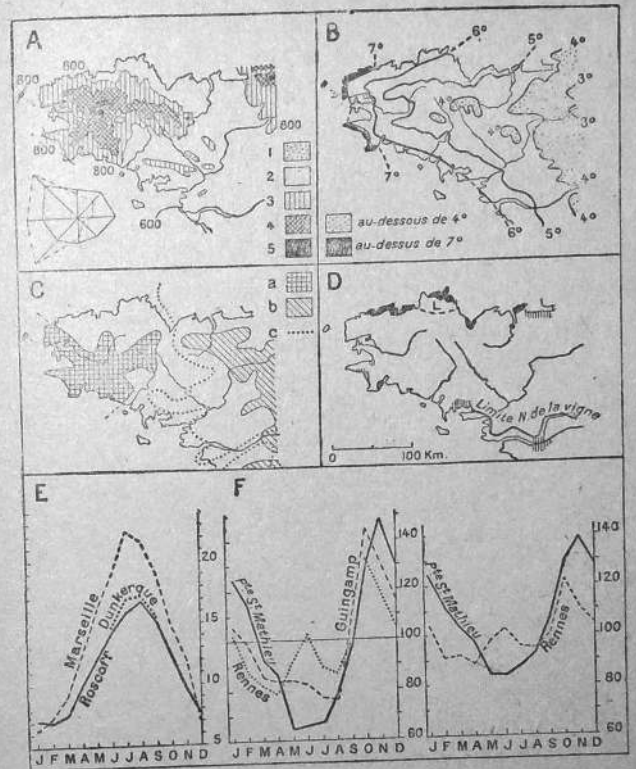


FIG. 3. — CLIMAT.

A. Pluies annuelles, d'après l'Atlas de France, 1, moins de 600 mm. ; 2, 600 à 800 ; 3, 800 à 1 000 ; 4, 1 000 à 1 200 ; 5, plus de 1 200 mm. — Carton : Rose des vents à Er Hastellie (Belle-Ile) : trait continu : fréquence de tous les vents ; trait interrompu : fréquence des vents très forts. — B. Températures moyennes vraies en janvier, d'après l'Atlas de France. — C. Régimes pluviométriques : a, zone où les 3 mois d'hiver sont humides ; b, zone où un mois d'été, juin, devient pluvieux ; c, limite Ouest de la zone où la saison la moins arrosée est non l'été, mais le printemps. — D. Cultures maraichères (les plus importantes en noir) ; L, principale région de culture d'ailin. — E. Températures à Roscoff (comparées avec Marseille et Dunkerque). — F. Répartition proportionnelle des pluies entre les mois, à la Pointe Saint-Mathieu, Guingamp et Rennes (les mois qui reçoivent plus de 100 sont relativement pluvieux, moins de 100 relativement secs ; total de l'année, 1 200). — G. Pluies à la Pointe Saint-Mathieu et à Rennes.

qu'à Nice, — 1^o,4 en février, chiffre fort élevé; il gèle en moyenne 12 jours par an à Roscoff (le plus souvent la nuit seulement), 12 à 13 à Nice; la neige rare, à demi fondue fréquemment avant de toucher le sol, ne tient pas. Maintes fois l'hiver fit rage dans l'Est, autour de Paris, et épargna la Bretagne: en 1879, le pire hiver de notre temps, il ne gela pas en Bretagne, tandis que le thermomètre à Paris tombait au-dessous de — 20°. Les très fortes températures d'été sont aussi l'exception; au cours des étés brûlants, la brise marine rend la chaleur supportable dans les îles, au Cap, à Crozon; sitôt, il est vrai, qu'on quitte la côte, la forte humidité de l'air la rend pénible.

Ces caractères s'atténuent lentement d'Ouest en Est. A Saint-Servan, l'hiver est moins tiède (moyenne de janvier, 5°), l'été un peu plus chaud (juillet, 16°), la moyenne annuelle s'élève à 10°.

Les nuances régionales. — Nous avons vu de l'Ouest à l'Est les pluies diminuer, les températures perdre de leur douceur, avec les multiples retouches locales dues à un relief très varié. Rien ne montre mieux cette dégradation que la répartition saisonnière des pluies. A la station la plus occidentale de Bretagne, Ouessant-Créac'h, l'hiver est la saison la plus arrosée, comme en Galice espagnole ou au Cornwall anglais, l'été la saison la plus sèche; partout ailleurs l'automne est en tête (il faut aller dans la région parisienne pour qu'automne et été s'équilibrent, en Lorraine pour que l'été gagne le premier rang), mais à mesure que l'on va vers l'Est la proportion des pluies d'automne décroît, celle des pluies d'été augmente; à l'Est de Bréhat et de Vannes, la saison la plus sèche n'est déjà plus l'été, mais le printemps.

L'étude des mois permet de préciser. Appelons pour un moment humide un mois qui reçoit plus que son dou-

zième des pluies annuelles, sec celui qui reçoit moins. Tout à l'Ouest, les trois mois d'hiver sont humides, le maximum est en novembre, voire décembre; les trois mois d'été sont secs, le minimum est en juin, souvent en mai. Un peu plus à l'Est, à Guingamp par exemple, il n'y a plus que deux mois d'hiver humides, février devenant sec; le maximum est en octobre, un mois d'automne; l'été est moins sec, le minimum en juillet ou août. En Bretagne orientale enfin, le maximum mensuel reste en octobre, mais un mois d'été, juin, devient humide, dès Lamballe, et le minimum mensuel est en un mois de printemps.

Tout au long de la côte on peut démêler des distinctions d'un autre ordre. On discerne trois secteurs: du Mont-Saint-Michel à Bréhat, des pluies affaiblies, des températures d'hiver un peu moins adoucies; de Bréhat à Lorient ou Quiberon des pluies fortes, des températures d'hiver très douces; au delà de Lorient, des pluies affaiblies, mais un hiver doux encore. Cette dernière section surtout a sa physionomie propre, que ne révèlent pas les chiffres de températures et de pluies, parce que son originalité tient à une combinaison particulière de ces deux éléments: la chaleur d'été paraît plus vibrante et plus sèche, l'hiver a moins de moiteur; on est sorti de la zone des grands brouillards (42 jours de brume par an à Ouessant, 23 à Er Hastellic, en Belle-Ile, 25 à la pointe Saint-Gildas). L'atmosphère, moins chargée de vapeur d'eau, s'affine, devient transparente; ce qui frappe, c'est en dernière analyse, la lumière plus vive et plus joyeuse; un trait déjà méridional, que soulignent quelques faits de végétation et de culture: le chêne tauzin en massifs ne dépasse pas la Vilaine (au Nord, on ne le voit plus que dans les haies ou au bord des chemins); au Sud du Morbihan, la moisson du blé d'hiver s'achève, plus précoce, aux derniers jours de juillet, le chêne se couvre de feuilles

dès la fin d'avril ; les marais salants, présents jadis sur la côte de la Manche, disparaissent au delà de Carnac, quand l'évaporation se fait par trop lente ; la vigne, qu'au temps des communications difficiles on s'acharnait à cultiver dans tout l'Ouest, ne s'est maintenue que jusqu'au Morbihan (voir sa limite, fig. 3 D) ; « la gaie châtaigneraie, compagne, dit Vidal de la Blache, de la vigne et des plantes méridionales », n'est pas une étrangère ici : c'est la plus septentrionale des régions productrices de châtaignes ; le marron de Redon est une célébrité locale.

Tout cela n'est que nuances ; il n'y a pas en Bretagne de variétés climatiques régionales. Il est une exception pourtant : le climat des « montagnes » bretonnes. Si peu élevées qu'elles soient, elles reçoivent des pluies plus fortes, et qui tombent plus fréquemment (plus de 200 jours de pluie par an dans l'Arrée et la Montagne Noire) ; elles se répartissent dans l'année non comme aux stations basses voisines, mais comme dans des stations plus occidentales ; La Feuillée a plus de pluies d'hiver que Lannion, moins de pluies d'été, presque le régime d'Ouessant : le relèvement des altitudes fait renaître, selon la règle, un régime pluviométrique plus maritime. Les températures, surtout, sont différentes : le climat est plus rude, l'hiver plus précoce, plus long, plus dur, les jours de gelée plus nombreux, la neige moins rare et plus tenace : un sous-climat original tendant vers le climat de montagne, serait-on tenté de dire avec une forte exagération. C'est une des causes, non la seule ni même la principale, qui font de la Montagne un foyer d'émigration.

Climat et végétation. — Le climat a marqué la végétation de son empreinte. Dans le grand ensemble de la zone forestière à chêne et hêtre dominants, la Bretagne s'apparente avec des régions plus méridionales qu'elle. Nous avons dit l'avancée au Nord de la Loire d'une végétation

très méridionale ; dans toute la Bretagne, les ajoncs frappent le regard : *Ulex europaeus*, *Ulex nanus*, *Ulex Gallii* la recouvrent, par leur floraison successive, d'un manteau d'or presque permanent ; or l'ajonc est aussi la parure du pays basque et l'on a pu dire que le Portugal est le pays par excellence des *Ulex*.

C'est surtout par son caractère accueillant que le climat breton révèle sa douceur. Sur ses côtes, combien de plantes venues des pays chauds se sentent à leur aise ! Beaucoup sont cultivées à l'air libre qui ne pourraient l'être en Grande-Bretagne ; tirons quelques noms seulement des listes des botanistes : le magnolia, le mimosa, le yucca, l'agave, un palmier (la *chamaerops excelsa*), l'eucalyptus, que le peintre Chéret a planté en allées à la pointe de l'Arcoest, près de Paimpol ; « le myrte et le laurier-rose, dit Chateaubriand, croissent en pleine terre comme en Grèce, la figue mûrit comme en Provence » : l'immense figuier de Roscoff, plus de trois fois centenaire, dit-on, est une des curiosités du lieu. Les jardins de Bretagne, avec un peu de travail, sont d'incomparables musées botaniques, comme le beau Jardin des Plantes de Rennes, comme autrefois le Jardin de la Marine à Brest ; les jardins particuliers sont une des parures de la province, si variés depuis les parterres luxueux de Dinard jusqu'aux parcs et vergers fleuris des îles et des bords du Morbihan.

La flore bretonne n'exprime pas seulement le climat actuel. Les botanistes y saisissent bien des reliques des climats antérieurs : certaines plantes, par exemple, datent de l'époque glaciaire, qui eut ici un climat froid et humide ; elles se sont réfugiées dans les tourbières et les marais ; d'autres remontent au climat sec et chaud qui régna après la fonte des glaciers : ce sont des plantes de lumière, que l'on considère en Bretagne comme calcicoles ; elles n'ont pu se maintenir que sur les terrains calcaires, tout en étant fort capables d'en sortir. Rien ne

montre mieux les effets des vicissitudes du climat que l'histoire de la forêt à l'extrémité occidentale de la Bretagne, depuis le Néolithique jusqu'à la période de la destruction ; on peut la résumer ainsi, grâce aux analyses polliniques de M. et M^{me} G. Dubois : d'abord l'aulne y était abondant avec un peu de chêne et de hêtre ; puis il y eut régression de l'aulne au profit du chêne surtout, du hêtre aussi à l'intérieur des terres ; le chêne enfin, aujourd'hui si abondant, devint l'arbre dominant.

Le monde des plantes a été bouleversé par l'homme : il jeta la forêt à bas, hors quelques restes profondément transformés, très différents de la sylve primitive ; il étendit partout le manteau des landes, des prairies, des champs cultivés : nous les décrirons, avec leur végétation, en traitant des aspects humains de la Bretagne et de ses genres de vie.

CHAPITRE II

LES PAYSAGES BRETONS : LES ASPECTS PHYSIQUES

Les aspects du relief (fig. 1). — Près de Louargat est un sommet isolé, le Méné Bré (« la montagne élevée », 302 m.) :

« Il est pour le pays trégorrois, dit A. Le Braz, ce que sont le Méné Mikel pour la Haute Cornouaille, le Menez Hom pour la côte Ouest du Finistère, une sorte de montagne sainte ; on ne saurait voyager dans la contrée de Lannion et de Guingamp sans voir au loin sa grande croupe bleue et la chapelle qui le surmonte, placée sous l'invocation de saint Hervé, patron des nomades chanteurs de complaintes. L'humble chapelle a l'air d'une maison de berger, campée dans la sauvage solitude. On a de ce lieu une admirable vue. Qui a contemplant la Bretagne du sommet du Bré par un jour lumineux, est assuré d'emporter d'elle une merveilleuse image ».

Au Nord, on domine un plateau, qui, s'abaissant lentement, file jusqu'à la Manche. Au-dessous de lui, des vallées, étroites, profondes, Léguer, Jaudy, Trieux, leurs affluents, burinent sa surface. Derrière soi, on a, dressées jusqu'à 300 m. et plus, les hauteurs confuses des forêts de Lorges, de Coat-an-Noz, de Beffou, puis, plus à l'Ouest, haute et inflexible, la longue ligne de l'Arrée.

Gagnons les deux autres « montagnes saintes ». Une courte et rude grimpe mène à la crête d'Arrée, régulière, mais hérissée de chicots rocheux : le plus haut est le roc Trévèzel (354 m.), d'où l'on voit vers le Nord le plateau

descendre, assez vite d'abord, entamé à peine par les maigres ruisseaux proches de leur source ; puis la pente se fait insensible et le Léon au loin semble une table monotone, trouée de-ci de-là par les entailles où s'abritent Elorn, Panzé, Dossen, bien d'autres rivières. Un peu au delà du roc Trévézel, la crête porte le plus haut sommet breton, Toussaines (384 m.), tout proche du célèbre Méné Mikel (Mont Saint-Michel-de-Brasparts), à peine plus bas : de la jolie chapelle qui couronne celui-ci, on surplombe à l'Est une plate-forme élevée (281 m. à La Feuillée), encerclée de hauteurs, la dépression intérieure de l'Arrée ; des ruisseaux s'y traînent, perdus parfois dans le lugubre marais tourbeux du Yeûn-Elez. Au Sud, c'est un plateau bas, très disséqué, où l'Aulne se tord en méandres tout au fond de sa vallée creuse, et, barrant l'horizon, la haute ligne rigide de la Montagne Noire, dont les deux crêtes parallèles, éventrées de cluses, ne se distinguent pas l'une de l'autre.

Le panorama du Menez Hom (330 m.) est une des merveilles du monde. A peine jette-t-on les yeux vers les terres, si beau que soit le spectacle — l'Arrée, la Montagne Noire, le plateau accidenté qui les sépare, l'Aulne qui se cache, à 328 m. en contre-bas, dans une coupure étroite que souligné le pont suspendu de Térénez — ; l'Océan et les dernières terres bretonnes attirent invinciblement le regard. Au Nord-Ouest, la grande table du Léon se perd dans le lointain au delà de Brest (la ville scintille au soleil). A l'Ouest, entre la rade découpée de Brest et la baie arrondie de Douarnenez, la péninsule de Crozon (fig. 1, carton) s'étale en croix gigantesque, bizarrement dentelée, presque plane (60-80 m.) mais dominant la mer, traversée de dépressions étroites, sa pointe Sud relevée en proue de navire au cap de la Chèvre, dont la falaise blanche miroite jusqu'à cent mètres au-dessus des vagues. Au Sud-Ouest, c'est, long plateau effilé que

divise sur toute sa longueur un sillon rectiligne, la péninsule du Cap, tranchée par la mer aux pointes du Van et du Raz, prolongée par une file d'écueils dont Sein, basse et plate, n'est que le plus grand. Au large, la mer infinie se confond avec le ciel. La même vue, plus limitée, se découvre de la vraie montagne sainte de ce coin de Cornouailles, la motte de Locronan, qui porte, à 289 m., la chapelle de Saint-Renan : l'horizon est borné au Nord par une longue crête horizontale, qui prolonge le plateau de la péninsule de Crozon ; sur elle sont juchées des hauteurs isolées, le Menez Querque (252 m.), les trois collines des « Trois-Canards », les trois croupes accolées du Menez Hom, se dressant par deux étages à 330 m. au-dessus de la baie de Douarnenez, toute proche, avec un air de haut sommet.

Ramassons en quelques traits ces attirantes images. Nous avons vu : un plateau — la majeure partie de la Bretagne — ; au-dessous de lui des accidents en creux, les vallées encaissées ; au-dessus de lui, des accidents en relief, la « Montagne », hautes plates-formes ou hautes crêtes ; la côte enfin, très découpée. Voilà les aspects dominants du relief de la Bretagne.

Le plateau n'est tel que vu de haut : l'éloignement est trompeur, écrasant les détails ; le voyageur ne le retrouve plus. Les surfaces vraiment planes manquent : la mer est trop proche, l'érosion, travaillant avec obstination, a partout ébauché son œuvre de dissection. La table primitive, qui fut dans un lointain passé la « pénéplaine bretonne » et que les géographes restituent, a fait place à une succession désordonnée de côtes et de descentes, que le piéton, le cycliste, l'automobiliste connaissent bien. Le chemin de fer a trouvé d'autres obstacles que les vallées, enjambées par des viaducs (55 m. près de Saint-Brieuc, 60 m. à Morlaix) ou des remblais (40 m., hauteur inusitée, au-dessus du Guer), il a dû se résigner à des rampes, à de

grandes tranchées : celle de Plouaret, longue de 1 400 m., creuse de 22 m., à travers un granit exceptionnellement dur, fut l'œuvre coûteuse et difficile de la ligne Paris-Brest (elle retarda d'une campagne la mise en exploitation).

Fragmenté le long de la Manche par les vallées seulement qui, à peu près toutes, courent droit à la mer, le plateau se morcèle le long de l'Atlantique en séries de lanières étroites : il y a là un double réseau de vallées, celles des grands cours d'eau perpendiculaires à la côte, celles de leurs affluents grossièrement parallèles aux rivages. C'est qu'au Nord, des roches cristallines homogènes constituent presque toute la surface : aucune direction tectonique ne se traduit dans le dessin d'ensemble du réseau hydrographique et du relief. Au Sud, des roches variées s'allongent en zones serrées selon l'orientation même de la côte : des cours d'eau se sont logés dans les bandes tendres, les fragments de plateau correspondent aux bandes dures. Des deux grandes directions de la chaîne hercynienne d'antan, au Nord celle du Léon, SO-NE, n'apparaît guère dans le relief, sauf dans le Trégorrois ; au Sud, celle de Cornouailles, NO-SE, se lit le long de l'Atlantique aussi bien sur la carte du relief que sur la carte géologique.

Les vallées s'encaissent progressivement d'amont en aval. Sinueuses et resserrées, elles n'accueillent pas les voies de communication, qui préfèrent le plateau ; les suivre est fort malaisé. Une heureuse exception nous permettra de descendre la vallée du Jarlot, un affluent de la rivière de Morlaix : la voie ferrée de Carhaix à Morlaix la longe de près. A la station du Cloître-Lannéanou, on aperçoit vers le Sud la muraille crénelée d'Arrée, dominée par les rochers du Cragou (268 m.) ; dans l'intervalle, le Squiriou, un affluent de l'Aulne, se traîne dans une cuvette indécisée où stagne un marais tourbeux. Le Jarlot naît à 218 m. : la vallée très évasée se dessine à peine, tant

les versants sont adoucis ; des prairies spongieuses, envahies par les carex, en occupent le fond : l'érosion, presque impuissante, est à ses débuts. Bientôt la pente cède, le ruisseau s'enfoncé, les versants se rapprochent, s'accusent ; à moins de 3 km. de sa source le Jarlot coule à 200 m. déjà et fait tourner un premier moulin ; puis la pente s'accélère, tandis que de nombreux affluents grossissent le cours d'eau ; la vallée pourtant ne s'élargit pas, elle se contente de s'enfoncer plus avant, en une gorge rocheuse qui se prolonge jusqu'à Morlaix. Telles sont les vallées bretonnes, obstacles au passage, qui ont imposé aux routes, aux chemins de fer de multiples travaux d'art, favorables par contre à l'établissement de villes fortes en haut de leurs versants ; les plus pittoresques, sans parler de celles qui dominent le fond d'un estuaire, sont en Haute-Bretagne : Vitré au-dessus de la Vilaine supérieure, Fougères dominant de ses remparts le Nançon, petit affluent du Couesnon, dont une ancienne boucle entoure l'admirable château féodal.

La Montagne est plus complexe. Elle enferme de vrais plateaux élevés, uniformes et pauvres : telles les plates-formes monotones et tristes, couvertes de cailloutis argileux, qui bordent au Sud la Montagne Noire près de Scaër et de Langonnet ; telle, sur un dôme surbaissé de granite au sol décomposé, la dépression intérieure d'Arrée ; les rivières y coulent à fleur de terre puis s'en échappent par des rapides, parfois des cascades : l'Éllez, près de Saint-Herbot, l'Argent, près de Huelgoat, bondissent au milieu d'un chaos de blocs granitiques. Ailleurs, les plates-formes se limitent à des bandes étroites entre pentes raides : nous connaissons la crête plate des sombres schistes tendres du Méné et leur sol de boue argileuse, la rigide crête d'Arrée, schistes durs et quartzites d'une blancheur éclatante, et les rochers pointus qui dentellent son profil, les barres gréseuses raides, blanches aussi, de la péninsule

de Crozon, les deux alignements de la Montagne Noire, grès et schistes durs, séparés par une dépression interrompue de schistes tendres : ce sont de vieilles lignes de partage des eaux comme au Méné, ou des roches résistantes comme à la Montagne Noire et en péninsule de Crozon, ou les deux ensemble comme en Arrée, autant d'obstacles que l'érosion, désarmée, n'a pu raser encore. On y discerne à peine les cicatrices des hautes montagnes abolies de l'ancienne chaîne hercynienne : des hauts plis d'antan, la seule direction reste inscrite par les lignes de roches dures en saillie dans le relief actuel.

Sur d'amples étendues, le travail des eaux, grignotant obstinément les vieilles surfaces, les a réduites à quelques points hauts, dressés au-dessus d'un fouillis de pitons, de dômes, de croupes et de vallées ; tel est l'aspect de la Montagne entre Méné et Arrée ou dans ce pays confusément accidenté qu'on a voulu appeler plateau de Rohan, autour de Loudéac, de Pontivy, de Gouarec, de Guéméné-sur-Scorff. Quelques-uns des plus étranges paysages de la Bretagne intérieure se cachent là, comme l'abrupte vallée du Blavet en aval de Gouarec entre une crête ardoisière aiguë, éventrée d'anciennes carrières, au Nord, et au Sud la sauvage forêt de Quénécan, dédale de gorges, de rayons et de rocs.

A ce tableau rapide du relief breton, manquent deux aspects. Montons, à l'Est de Rennes, sur la modeste butte de Coesmes : à nos pieds est la ville et, autour d'elle, une vaste cuvette verdoyante, à peine ondulée par des mouvements de terrain sans caractère ; les vallées n'ont point de profondeur ; les schistes verdâtres du sous-sol disparaissent le plus souvent sous des limons jaunes ; il y a vers le Sud quelques lambeaux, calcaires entre autres, abandonnés par des mers tertiaires et témoignant de l'antiquité de la dépression ; des dépôts tertiaires ont été rencontrés par un puits de mine, à Pontpéan, à 200 m. de profon-

deur : la dépression n'est pas l'œuvre de la seule érosion ; un effondrement y a collaboré. Cette dépression est le fertile **bassin de Rennes**, qui abrite la capitale bretonne et fait presque en Bretagne figure d'étranger : on songe à quelque coin riche de Basse-Normandie. C'est le seul vrai bassin en Bretagne : ce que les géologues appellent bassin de Châteaulin, n'est qu'une dépression encadrée de hauteurs, mais fort accidentée et profonde.

Du rocher isolé du Mont-Dol, à 2 km. 1/2 de Dol, on embrasse du regard, au pied d'un cercle de hauteurs raides, l'« enclave », pour parler comme les habitants, du **Marais de Dol**, à peine distinct par son altitude de la plaine de sable boueux, envahie par le flot marin à la seule marée haute, où le Mont-Saint-Michel se dresse comme une réplique du Mont-Dol : celui-ci est noyé dans les terres, celui-là ille 2 heures sur 12 en moyenne, encore que les marées aient ici une ampleur exceptionnelle (14 m. 40 aux plus hautes) ; le Marais tout entier est au-dessous des pleines mers de vives eaux moyennes. Un mince cordon littoral, portant une route à l'Ouest, une digue à l'Est, le protège contre le retour de la mer. Celle-ci a dû venir plusieurs fois sur l'emplacement du Marais : le sol montre des alternances de couches marines et d'alluvions fluviales ; l'argile grise (l'« argile des polders » du géologue) domine, entremêlée de sables coquilliers et de tourbes ou « bourbans », emprisonnant les durs et noirs « coërons », des troncs d'arbres fossiles, témoins d'une ancienne forêt. Le Marais, où la circulation des eaux est gérée par le *Syndicat des Dignes et Marais de Dol*, a été desséché, depuis le XIII^e siècle au moins, et si bien qu'on y circule non par eau, mais par les chemins de terre ; les cours d'eau endigués ou biez réunissent les eaux des essais (rigoles) et les mènent aux ponts éclusés, ouverts seulement à mer basse. De prairie tourbeuse le Marais est devenu prairie humide, puis champ ; son blé, son cidre, ses primeurs lui

ont valu une réputation de richesse et de fertilité. Quelques coins cependant restent en retard : il subsiste des prairies très humides et deux marais tourbeux, la Rosière et la Bruyère, inondés aux hivers pluvieux, la seconde parfois de novembre à avril. A l'Est de Cherrueix, l'aspect change : plus de haies, de pommiers, de bocage ; ce sont les Marais blancs — le sol est d'une blancheur éclatante — sans arbres, sans maisons, parcourus par un réseau de canaux à l'eau croupissante : c'est l'avant-dernier pays conquis ; le dernier, aussi vide, aussi nu, s'étend aux bords du Couesnon, endigué seulement au XIX^e siècle, et se prolonge par les polders gagnés sur la mer.

Ce sont là des paysages fréquents dans l'Ouest français : on les retrouve dans le Marais normand de Carentan, dans les Marais poitevins et charentais, dans le Pays Nantais.

Les aspects des côtes (fig. 1 et 3). — Peu de côtes sont aussi découpées que les côtes bretonnes. Les longues sections à dessin simple, comme le fond de la baie du Mont-Saint-Michel, la baie d'Audierne, le littoral de Port-Louis à Quiberon, sont très rares ; le fond de la baie de Douarnenez n'est courbe régulière que sur les cartes à petite échelle : en fait, de petites falaises, se projetant un peu en avant, séparent des plages distinctes, très longues parfois, il est vrai, comme la « lieue de grève ». Presque partout, le littoral breton est une succession capricieuse de caps et de baies, de falaises et de plages basses ; un cortège d'écueils et de petites îles escorte le littoral.

Parfois le déchiement est extrême. Autour de Saint-Malo plages et avancées rocheuses se mêlent au long d'une mer tachetée de petites îles et d'écueils. A Trégastel, à Perros-Guirec, une étrange fantaisie a multiplié les saillies, les indentations, jeté comme au hasard les rochers sur terre et sur mer ; Bréhat semble, en une mer coupée

d'îlots aux formes bizarres, un mélange inextricable d'eau et de terre (fig. 4).

De cette variété, souvent déconcertante, des côtes, une première explication se présente d'abord à l'esprit : elle est l'œuvre du travail prolongé de la mer, guidé par la nature des roches, que la structure compliquée fait alterner en bandes plus ou moins dures. Décrivons quelques types, de moins en moins simples.

A la haute péninsule que terminent la pointe de la Latte et la falaise rouge brique de l'abrupt cap Fréhel (72 m.) s'oppose le rentrant accusé, entre deux rivages parallèles, de la baie de la Frénaye, où le Frémur vient mourir sur une côte basse : la péninsule est un ensemble complexe de roches résistantes, que la mer attaque furieusement, sans avoir pu en venir à bout ; la baie est en schistes tendres d'un gris terne, qui ont vite cédé à l'effort des flots : elle découvre presque entière à la marée basse. Même contraste, ramassé sur un plus petit espace et plus saisissant encore, à l'extrémité de la Cornouailles (fig. 4) : hautes et sombres, les deux pointes jumelles du Raz (72 m.) et du Van (65 m.) se dressent, gigantesques piliers rocheux, face à l'Océan qu'elles semblent défier ; entre elles, presque au ras des flots, s'enfonce en retrait la baie des Trépassés, ourlée d'une plage basse : c'est que là une bande de schistes sans consistance arrive à la mer, encadrée entre deux échines granulitiques. Le dessin déconcertant de la péninsule de Crozon (fig. 1, carton A), projetée en caps, creusée de baies de toutes directions, prend un sens si on ajoute au tracé des côtes le figuré des bandes dures et tendres, capricieusement dérangées par une tectonique d'une étonnante complication.

Le détail des formes reflète la nature des roches. Sur un littoral si divers, les exemples s'offrent par milliers. N'en retenons que deux, en des lieux singulièrement pittoresques, la côte de granit rose du Trégorrois, la côte

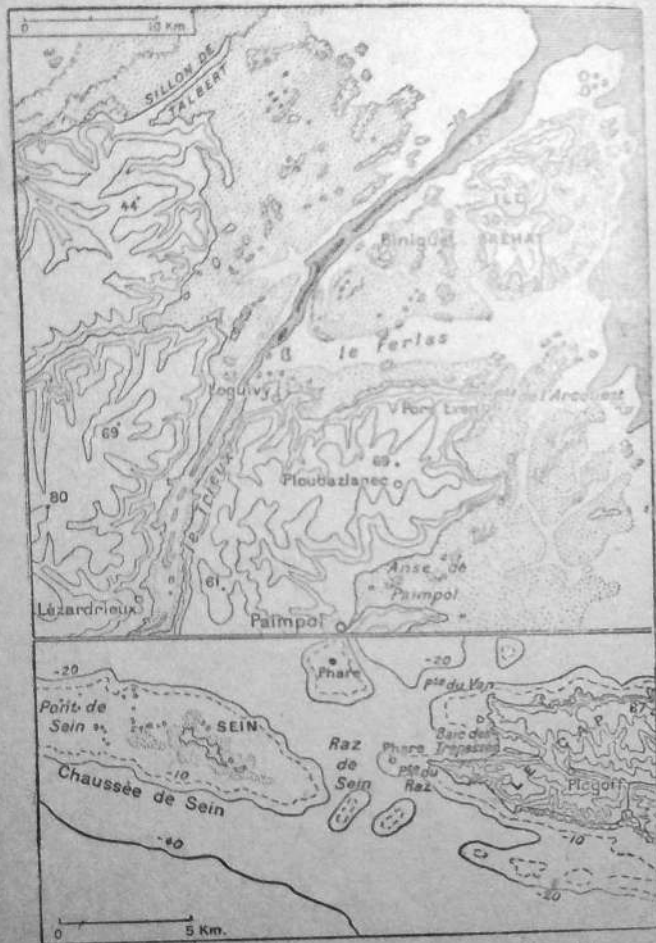


FIG. 4. — En haut : SILLON DE TALBERT, RIA DU TRIEUX (aval), ILE BRÉHAT. — En bas : SEIN, LA PÉNINSULE DU CAP. Équidistance des courbes terrestres : 20 mètres. — Le pointillé couvre les étendues découvertes à marée basse.

Sud de la sinistre baie du Toulinguet, en péninsule de Crozon. Près de Perros-Guirec, aux abords du rivage, les blocs arrondis de granit se dressent en tas étranges, hauts parfois d'une vingtaine de mètres : le ruissellement, les eaux de pluie les ont ainsi modelés, un peu aidés par les embruns. Quand ce même granit est attaqué par l'eau des vagues, salée, projetant grains de sable et galets, la désagrégation s'accélère : des rainures, des lapiaz presque, strient la roche le long de ses cassures, des cavités circulaires s'excavent, vraies marmites de géants ; les blocs, guillochés, excavés en tous sens, prennent des formes inattendues : voilà ce que nulle roche ne pouvait donner, hors le granit rose d'ici, à très gros éléments, proie rapide pour la décomposition. — Entre la plage du Toulinguet et les Pois (fig. 1, carton A), c'est le grès armoricain qui règne, d'une dureté extrême, mais découpé par le réseau des cassures en blocs grossièrement parallélépipédiques : la haute falaise, dressée à une cinquantaine de mètres, évoque quelque muraille cyclopéenne en lourdes pierres sèches ; elle ne s'éboule que par pans et se maintient obstinément verticale, entaillée de place en place par un étroit coup de hache : c'est une fissure de la roche que la vague a forée.

Quelle que soit la fantaisie des résultats, le travail des flots obéit à un plan d'ensemble : la mer s'attaque aux saillants, les réduit peu à peu, elle dépose dans les rentrants, les comble avec lenteur.

Au Raz on peut observer, aux jours de gros temps surtout, l'assaut de la mer contre la pointe, que coiffent les embruns, que les vagues rejetées verticalement ceignent de paquets d'eau en flammèches écumeuses ; sur les flancs du cap, les cassures de la roche se creusent en fissures béantes, parfois élargies en grottes : à l'« enfer de Plogoff », le flot martèle les parois avec un grondement sourd ; d'autres fissures, les « tunnels de Plogoff », percent la

pointe de part en part, en canaux souterrains. A Morgat, on retrouve des aspects analogues, une cheminée trouant verticalement le bord de la haute falaise, les merveilleuses grottes rutilantes de couleurs vives. A la pointe de Dinan (péninsule de Crozon), deux grottes latérales se rejoignant ont isolé l'énorme rocher du « château de Dinan », mais à demi seulement : une arche naturelle le lie à la côte ; le château demain sera île, quand le pont s'écroulera, ses piles se dérochant sous lui. Non loin, la longue crête gréseuse qui expire à la pointe des Pois, la plus belle de Bretagne, haute de 55 m., s'est émietée en chapelet : dans le prolongement du cap abrupt montant d'un seul jet à la plate-forme qui porte le phare se succèdent les « tas de pois » : trois flots, de plus en plus petits, de plus en plus bas, d'une forme de plus en plus dégradée selon les étapes du travail marin, le premier rectangle, le second cube, le troisième pyramide. A Penmarc'h, le travail est plus poussé encore, aux dépens d'une côte plus basse, que bordent des falaises d'une dizaine de mètres : du haut du phare d'Eckmühl, à 50 m. au-dessus de terre, à 60 m. au-dessus des flots, on entrevoit, par les très basses mers surtout, le plateau sous-marin, tout piqueté d'écueils, qui continue le cap et témoigne de son ancienne extension. Des plateaux submergés plus grands encore, au large du Finistère, portent l'un, entre le chenal du Four et le passage du Fronveur, des îles, dont Molène est la plus grande, des récifs, des « dangers » (roches sous-marines presque à fleur d'eau), l'autre, par delà le passage du Raz de Sein, l'île rase de Sein, balayée par la mer aux grandes tempêtes, seul point épargné d'une longue presque île cachée par quelques mètres d'eau marine, la « chaussée de Sein » (fig. 4).

Au fond des anses et des baies, la mer n'attaque plus, elle construit. Elle dépose des plages sableuses, bordées du côté des terres par une levée de galets, qui se dresse jus-

qu'au niveau des plus hautes mers ou des vagues de tempêtes ; il en est au fond de toutes les anfractuosités, des plus petites aux plus grandes : la modeste baie des Trépassés est bordée en son fond par un cordon littoral couvert de dunes basses, derrière lequel sommeille un étang ; la vaste baie d'Audierne, arrondie en courbe régulière de la péninsule du Cap à la péninsule de Penmarc'h, type parfait de « côte en anse », montre le même ensemble à une échelle agrandie : son cordon littoral est classique depuis la description d'Élie de Beaumont. De Port-Louis à la rivière d'Étel et au delà, c'est un cordon littoral faiblement incurvé qui constitue la côte. Ailleurs la flèche littorale a quitté le continent ; elle s'est hardiment avancée en mer à la rencontre d'une île proche : c'est ainsi que l'ancienne île de Quiberon s'est unie aux terres (fig. 1, carton B) ; au fort Penthièvre, la langue de sable modelée en petites dunes confuses n'a pas trois cents mètres de largeur. Le sillon de Talbert (fig. 4), sur la côte Nord, au bout de l'estuaire du Trieux, est une « digue en épi », soudant et noyant dans les sables et les galets un alignement de petits chicots rocheux.

Réduisant les caps, comblant les baies, l'érosion marine régularise peu à peu la ligne des côtes, qui tend vers la ligne droite. Le littoral breton est loin de ce stade terminal : il montre une succession perpétuelle de caps et de baies ; malgré la violence des vagues, on ne trouve nulle part de longue falaise continue, comme au Pays de Caux ; les flots n'ont même pas réussi à réduire tous les obstacles : on ne voit nulle part de plate-forme littorale étendue. Il y en eut autrefois, à d'autres niveaux, que les sondages révèlent sous les flots ou qu'on reconnaît à l'arrière du littoral à leur aplanissement presque parfait : les plus nettes sont au Croisic, à 15 m. au-dessus des flots, à Penmarc'h, vers 10 m., celle-ci frappante, vue de l'admirable observatoire qu'est le phare d'Eckmühl. D'autres se dis-

cernent par des traces d'anciennes plages, à diverses altitudes, ou par des lambeaux de plates-formes¹. La mer, en Bretagne, n'est qu'au début de son œuvre, parce qu'elle n'est que depuis peu à son niveau actuel ; elle a oscillé auparavant entre des niveaux ou plus ou moins élevés. Les côtes Nord et Ouest sont à l'heure qu'il est furieusement attaquées ; sur la côte Sud, l'alluvionnement l'emporte de beaucoup ; certains traits y révèlent peut-être un léger ennoisement tout à fait récent : des monuments mégalithiques s'y montrent sous les eaux, comme, dans le golfe du Morbihan, le cercle de pierres d'Erlanic.

L'érosion marine n'explique pas tout. Il est une forme littorale, en particulier, l'une des plus frappantes, dont elle ne saurait rendre compte : les estuaires allongés, le plus souvent ramifiés, à largeur faible, mais variable, à profondeur variable, mais souvent forte, envahis par la mer à marée haute, occupés seulement à marée basse, dans leur partie d'amont tout au moins, par un cours d'eau serpentant dans un lit de vase. Les gens du pays les appellent *rivières*², les géographes *rias* (un nom venu de la Galice espagnole, une côte à rias typiques). Les grosses vagues de tempête, les grands agents de l'érosion marine, n'y pénètrent pas ; seule la marée les remonte et les descend deux fois par jour et ce balayage périodique empêche, ou retarde, l'envasement total ; mais ce n'est

1. Nous ne pouvons insister ici sur les terrasses anciennes ; il faudrait parler aussi des Ilons, d'origine continentale, qui se montrent jusque dans les Iles, à Bréhat par exemple, témoignant d'une ancienne extension du continent ; une partie sont des dépôts de solifluxion datant de l'époque glaciaire ; on a trouvé en Bretagne, sur le littoral et dans les vallées, des coulées pierrees et des coulées boueuses de solifluxion ; rien d'étonnant : la Bretagne était toute proche de la calotte glaciaire qui couvrait presque toutes les Iles Britanniques.

2. On la désigne par le nom de la ville qui est au fond : à partir du port Intérieur de Landerneau, par exemple, l'Elorn perd son nom et devient la rivière de Landerneau. Quatre estuaires seulement, sans port Intérieur, portent le nom d'*aber* : Aber Vrac'h, Aber Benoit, Aber Ildut dans le Léon, Aber en péninsule de Crozon.

là qu'une action conservatrice. Quiconque a vu le calme gonflement de la mer montante dans une ria écarte aussitôt l'idée d'un creusement par le flot marin.

Les rias les plus célèbres sont celles que parcourent en belle saison au moins, des services de navigation, la Rance en aval de Dinan, pittoresquement encaissée, traversant des bassins élargis et des étroits, l'Odet en aval de Quimpér, aux rives plus basses, la merveilleuse rivière de Châteaulin, où l'Aulne serpente au creux d'une rainure profonde. Moins connue et des plus belles est la ria du Trieux, longue de 25 km., encaissée comme la vallée fluviale qu'elle continue (fig. 4). Au petit port de Pontrieux (que nous décrirons p. 106) commence la section maritime :

« Soudain tout change, l'estuaire prend des proportions inattendues, des aspects de fleuve ; à marée haute, une immense nappe d'eau calme, encadrée de coteaux en pente raide, fait penser à quelque lac étiré en longueur, dont la largeur varie de 1 500 m. à 2 km. et parfois plus ; quand la mer s'est retirée, le cours d'eau révèle alors sa médiocrité : il serpente misérablement dans un immense lit de vase » (J. Lejeune).

La ria se ramifie le long de ses affluents ; elle décrit des méandres, où se constate le contraste classique entre la rive concave en pente raide et la rive convexe au profil plus adouci ; au pont suspendu de Lézardrieux, long de 250 m., un étroit correspond à la traversée d'une bande élevée de roches dures ; un bassin élargi, immédiatement en amont, à celle d'une bande de schistes tendres. Par delà l'embouchure le lit profond de la ria inférieure se prolonge par une vallée sous-marine. Ria et sillon sous-marin, de toute évidence, ont été creusés à l'air libre, en un temps où le rivage était beaucoup plus au Nord ; un relèvement relatif du niveau marin a permis à la mer d'envahir l'extrémité d'une vallée fluviale.

Transportons-nous au Sud de Rennes, en pleine Cre-

tagne intérieure. La Vilaine, au sortir du bassin de Rennes, dépression basse où elle coule à fleur de terre, tranche, par une percée étroite, un plateau élevé (110-80 m.), constitué par des zones alternativement dures et tendres : la vallée, resserrée en roche dure, s'élargit un peu à chaque bande tendre. Imaginons un envahissement par la mer — un relèvement de 20 m. y suffirait —, il naîtrait une réplique de la ria du Trieux (ce fut une réalité sans doute à l'Oligocène : un bras de mer remontait en ria étroite la Vilaine inférieure pour s'épanouir dans le Sud du bassin de Rennes).

Cette parenté des paysages continentaux et des paysages maritimes, née de la submersion récente, se retrouve en bien d'autres points. La petite île de Bréhat (fig. 4) est faite d'un dédale confus de dépressions arrondies, où se logent les champs sur le sable amélioré par les engrais marins, et de bosses granitiques incultes, qui portent les maisons ; tout à côté la mer a noyé de semblables dépressions, laissé émerger des bosses qu'elle a sculptées en écueils. L'étrange golfe du Morbihan (« la petite mer ») est semé d'îles au relief varié — beaucoup moins qu'il n'y a de jours dans l'année, quoi qu'en dise la légende —, de presque îles allongées, de vasières, de chenaux que suivent les bateaux : il est l'œuvre d'une invasion marine en une région d'abord émergée, qu'avait modelée un réseau de petites vallées ; qui connaît son origine voit sans surprise le dessin des îles et des chenaux, et tous les détails du relief (la vallée suspendue, par exemple, qui traverse le Sud de l'île d'Arz) : une grande ria, en somme, d'un modèle original, au fond de laquelle débouchent des rias du type ordinaire, celles que les navires remontent jusqu'à Vannes et jusqu'à Auray. Les formes et le relief sous-marin de la rade de Brest aussi s'expliquent par l'enneigement d'un ancien réseau fluvial parcourant une dépression jadis émergée.

Les rias, avec les formes annexes nées de l'invasion marine, voilà la forme littorale la plus caractéristique de la Bretagne. Nous dirons leur vive importance pour la vie maritime. Les rias se prêtent plus ou moins bien à l'établissement des ports, car elles sont variées comme la Bretagne elle-même. Au fond du Marais de Dol, elles ont disparu, obturées et colmatées. Sur le reste de la côte Nord, jusqu'à la rivière de Morlaix, elles remontent très haut les petits fleuves côtiers et, par le jeu des marées, maintiennent leurs profondeurs : les ports se logent en leur fond. Dès la côte du Léon et sur la côte Ouest, elles sont déjà plus envasées et les ports sont à l'entrée (l'Aber-Vrac'h, Le Conquet, le port militaire de Brest (fig. 10 et 11) maintenu profond par des dragages, Douarnenez) ; seules les rias des grands cours d'eau ont un port intérieur (Landerneau, Châteaulin). Il en va de même sur la côte Sud (Hennebont, Vannes, Auray), mais l'envasement est poussé à l'extrême : aussi les rias des petits fleuves tendent-elles à s'obstruer à l'entrée (Étel) ; le phénomène est favorisé par la forme originale des rias : une bande de roches dures court le long de la côte, en arrière est une zone tendre ; la ria se rétrécit à l'entrée, s'évase en arrière, devient une « ria en bouteille »¹ : telles les rias de Quimper, de Lorient, le Morbihan même ouvert seulement par l'étroit goulet de Port-Navalo. Quand enfin le cours d'eau qui aboutit à la ria s'est appauvri, à la suite d'une capture par exemple, l'évolution atteint son dernier terme : la ria se comble et devient une « ria fossile » ; le marais de Kerloc'h (fig. 1, carton A) au fond de la baie de Dinan (péninsule de Crozon), l'étang de la baie des Trépassés (fig. 4) occupent ainsi l'emplacement de rias effacées.

1. Comparer, sur la côte des Asturies, les trois rias de ce type qui portent le nom de « tinas » (cruches).

Le dessin des côtes bretonnes résulte avant tout de l'envahissement par les eaux marines d'une marge continentale à relief déjà diversifié ; l'érosion marine depuis cet événement n'a eu le temps que d'opérer des retouches, plus ou moins selon les lieux. La côte bretonne est tout entière, sauf au long du Marais de Dol, une côte à rias, à des degrés différents que la seule vue de la carte met en évidence : au Nord, des rias nombreuses et typiques, une poussière d'îlots et d'écueils, une menue dentelle de caps et de baies, le modèle achevé d'une côte à rias ; au Sud, des rias en bouteilles, une côte parallèle aux plis, moins découpée, plus empâtée par un alluvionnement intense : une côte à rias atténuée ; à l'Ouest, les rias ne manquent pas, mais ce qui frappe d'abord, c'est la sculpture à grands traits du littoral, où alternent des golfes déjà vastes et des péninsules projetées en mer, ce sont aussi les hardis promontoires où viennent expirer des plis courant droit à l'Océan : un type très modifié de côte à rias, que M. de Martonne a désigné sous le nom de côte à anses.

CHAPITRE III

LES PAYSAGES BRETONS : LES ASPECTS HUMAINS

CHAMPS, LANDES, MARAIS TOURBEUX

Sur la variété pittoresque que la Bretagne doit à sa géographie physique, un trait, humain par son origine, jette une note de monotonie : la contrée presque tout entière disparaît sous les arbres, plantés dans les champs et dans les haies. Le voyageur ne voit guère le pays : il chemine entre deux murailles de verdure ; mais d'un point haut la Bretagne, si pauvre en forêts, s'étend à ses pieds comme une sylve ininterrompue, trouée de-ci de-là par quelque clairière, lande, tourbière ou crête rocheuse.

Les champs. — Le point de départ, c'est le champ et la notion qu'en a le Breton. Pour lui champ et terre enclos, c'est tout un. Défriche-t-il une terre inculte, aussitôt il l'entoure d'une haie. Tant que Belle-Ile n'eut qu'un seul maître, les paysans, dit l'enquête de 1768 sur la vaine pâture, ne firent aucune clôture ; sitôt les terres distribuées à des colons, « chacun ne négligea point de clore toutes les parties qui en paraissaient susceptibles, persuadé que c'était le meilleur moyen d'en tirer parti ».

Tous les champs s'isolent farouchement. Un fossé a été creusé, sa terre dressée en talus : l'ensemble, le talus

surtout, s'appelle *fossé* ; la haie, entrelacement de ronces, d'arbustes, d'arbres, couronne le tout. L'entrée, unique, est fermée par une barrière rustique, l'*échalier* ; à côté est comme une petite échelle, que l'homme isolé n'a qu'à enjambrer (on en trouve de même près de la grille qui interdit aux bestiaux l'entrée du cimetière). Le champ ainsi protégé est inviolable :

« Ces haies et ces échaliers donnent au sol la physionomie d'un immense échiquier, dont chaque champ forme une case parfaitement isolée des autres, close comme une forteresse, protégée comme elle par des remparts »,

dit Balzac (*Les chouans*). Et le même Balzac montre le lien entre cette guerre d'embuscade que fut la chouannerie et son « théâtre » :

« Chaque champ était alors une forteresse, chaque arbre méditait un piège, chaque vieux tronc creux gardait un stratagème. Le lieu du combat était partout ».

A vrai dire, en bien des points, le fossé a perdu de sa hauteur, de son épaisseur, limite désormais plutôt que rempart ; mais il reste assez des talus d'autrefois pour qu'on imagine quels travaux ils ont coûtés. Brizeux peint les fossoyeurs à l'œuvre :

*Vraiment, pour relever les talus de Ker-Bras,
Qui, minés par les eaux, croulaient de toutes parts.
Avant que par le froid la brèche ne s'accroisse,
Ils étaient bien venus de la seule paroisse
Vingt braves ouvriers...
Oh, c'était un plaisir de les voir à la file,
Pêle-mêle, entasser les cailloux et l'argile,
Rescélant les parois de mottes de gazon
Épaisses à braver la plus rude saison.
Viennent par dessus tout les ronces, les broussailles
Et ces talus seront plus forts que des murailles.*

On saisit des différences locales. Nous avons dit qu'aux rivages secoués par les vents de mer, les haies cèdent la place aux murons en pierre sèche. A l'Est de la Bretagne, le fossé semble plus soigné et souvent de grands arbres le dominant, comme autour de Lamballe. C'étaient des « maîtres fossoyeurs » (Brizeux) que ces Lamballais ; leur pays a beau parler français, un dicton celtique chante leur talent : « Un Lamballais est maître Pour faire de bons talus » ; au Bas-Maine on nommait Lamballais les ouvriers appelés pour édifier les fossés. Dans la Bretagne de l'Ouest domine la haie aux petits arbres étêtés : c'est que le bail à domaine congéable, jadis répandu, réservait les grands arbres au propriétaire, le locataire n'avait que les émondes. Le bois en devenait rare. La haie en effet fournit le bois de charpente, d'ébénisterie, de chauffage, les fagots, les sabots même, tandis que le talus, planté d'ajoncs, contribue à nourrir le bétail ; parfois même on y sème des grains, voire au pays maraîcher du Léon des choux.

Mais le vrai service du talus et de la haie, c'est de clore et par là d'affirmer l'appropriation. C. Vallaux a remarqué que des fossés plus hauts, plus solides, ferment les terres nouvellement défrichées ; non, comme il croit, pour les bien défendre à la vaine pâture : par là le laboureur crie bien haut son droit nouveau-né. Un des avantages de la clôture fut certes de soustraire les terres cultivées à la vaine pâture ou *guerb*, interdite à la fin de l'ancien régime en toutes pièces closes. Mais ce n'est là qu'un droit acquis : la *Très ancienne Coutume*, rédigée au début du xiv^e siècle, montre un état de choses fort différent : seules alors les tenures des nobles étaient, dès qu'elles étaient closes, interdites toute l'année à la vaine pâture ; les terres roturières closes n'étaient en défens que de la mi-février à la moisson ; le reste du temps on devait y laisser pâturer les bestiaux d'autrui. Il y a plus : tout censitaire

qui fermait ses terres perdait le droit de pâture sur les tenures des autres censitaires et il ne lui était permis que de « clore une pièce ou deux pour ses menus avairs [bétail] pâturer et pour ses bêtes de charrue » ; il lui fallait laisser ouvertes des « terres suffisantes à guerb où les avairs des autres voisins puissent pâturer ». La défense de vaine pâture, anciennement, n'était donc pas liée, en Bretagne, à la clôture des terres.

Les champs cultivés, par suite les haies, ont envahi la Bretagne entière, qui a l'aspect d'un *bocage* continu. Ce mot désigne les pays où les champs sont enclos, par opposition aux pays de *plaine*, où ils ne le sont pas. Mais la Bretagne d'antan n'était pas bocage continu : Arthur Young, aux yeux de qui la clôture était le signe d'une bonne culture, notait avec surprise que la Bretagne était « dans son ensemble plus ou moins en clôtures, bien qu'elle ait ordinaire un aspect primitif et sauvage » et y voyait « un mélange de désert et de culture ». Tel était l'aspect du temps : de grandes étendues de landes sans clôtures que parsemaient de-ci de-là, autour des villages, des champs irréguliers, sans forme fixe, d'étendue variable ; le bocage était disséminé dans les grandes « plaines » de landes. Certains coins de Bretagne intérieure, les environs de La Feuillée, par exemple, peuvent donner l'impression de ce qu'était au xviii^e siècle la province entière, la Basse-Bretagne surtout. Deux modes de tenure répandus entravaient les clôtures : le tenancier en domaine congéable « ne peut, dit l'enquête de 1768, sans la permission du seigneur foncier faire aucuns nouveaux fossés ou clôtures » ; de même pour la *quevaise*, spéciale aux terres ecclésiastiques, qui régnait précisément sur les terres de la Commanderie de l'ordre de Malte à La Feuillée. Étaient plaines aussi (ou champagnes, ou gaigneries) les champs « clos seulement dans leur circuit » divisés en parcelles par trop petites qu'il fallait exploiter en com-

mun et ouvrir à la vaine pâture ; des prairies le long de la Loire, vers Pontchâteau notamment, étaient dans le même cas.

Le vieux système agricole de la Bretagne offrait un mélange de champs clos irréguliers et d'étendues découvertes, de bocages et de plaines, de terres soustraites et soumises à la vaine pâture : quelque chose de fort original, qui ne ressemble ni à l'*openfield* de l'Est français d'autrefois, aux champs réguliers non clos soumis à la vaine pâture avec assolement triennal obligatoire pour tous les cultivateurs ; ni au système méridional à champs irréguliers avec assolement biennal : la Bretagne, nous le verrons, pratique comme tout l'Ouest un assolement triennal non obligatoire. Elle se distinguait du reste de l'Ouest et de la France par un trait particulier, l'absence de biens communaux, hors au pays si peu breton de Machecoul : les landes n'étaient que des *communs*, propriété des seigneurs, où les paysans n'avaient que des droits d'usage (on les enleva aux seigneurs à la Révolution, mais il fallut appliquer aux communs de Bretagne une législation particulière).

Les landes. — La lande a donc été essentielle dans la Bretagne d'antan. Bien que réduite à de minces étendues, elle tient encore sa place dans le paysage.

Elle ne doit pas son existence à des actions naturelles, n'est pas liée à un climat particulier : on la trouve aussi bien sur la côte qu'à l'intérieur ; ni à des sols particuliers : si elle est maintenant confinée sur des sols stériles, c'est que là seulement on a renoncé à l'en déloger ; elle couvrait jadis toutes espèces de sols, étant une part indispensable de toute exploitation agricole. Mais les différences de sols et de climats nuancent ses caractères ; un exemple extrême le montre bien. En péninsule de Crozon, sur les longues échines de grès armoricain, se

disséminent des coussinets arrondis, d'un vert vif : ce sont, tassés sur eux-mêmes, de petits ajoncs ras (*Ulex Gallii*) ; entre eux brille, d'un blanc éclatant, le sol mal décomposé, amas de petits cailloux coupants. Végétation « ouverte » entre des intervalles de sol nu, formes en coussins, ce sont, en ce pays humide et bas, des traits de végétation alpine ou désertique : c'est que le sol fissuré absorbe la pluie en un clin d'œil, que souffle sans trêve un vent desséchant.

Par son origine, la lande est œuvre humaine ; l'homme l'a conquise sur la forêt, plus tard souvent qu'on ne croirait : beaucoup de landes étaient encore en bois autour de Callac au début du XVIII^e siècle, les landes du Méné s'appelaient encore forêt de Moncontour. C'est à l'homme que la lande doit indirectement son sol et sa végétation, les deux traits qui la caractérisent. Le sol, abandonné, s'est lentement pénétré d'humus acide : sa teinte noirâtre en avertit ; il est presque dénué de chaux et d'acide phosphorique ; seules des plantes que trop de chaux tuerait, ou *calcifuges*, la digitale par exemple, y peuvent prospérer, aptes pourtant à extraire avec une remarquable énergie les traces de chaux et d'acide phosphorique qui subsistent dans ce sol ingrat, des plantes adaptées à la sécheresse, ou *xérophiles* ; un paradoxe sous ce climat pluvieux ; mais, si les végétaux de la lande n'étaient pas outillés pour absorber très peu d'humidité, leurs racines puiseraient dans le sol acide à l'excès une sève trop riche en principes toxiques. Le climat d'ailleurs n'est pas sans influence : quelques espèces de sous-bois, qui ont persisté, sont adaptées à un climat humide, comme le *Blechnum spicant*, le *Conopodium denudatum*, le myrtille ou *Vaccinium myrtillus*. Ce ne sont pas là les plantes caractéristiques de la lande : celles qui frappent la vue sont celle d'abord qui porte le même nom, tant elle est essentielle, la « lande » ou « jan », qui est l'ajonc

épineux, la « bruyère jaune » qui est l'ajonc nain, les divers genêts et bruyères, la fougère.

Tel ou tel de ces éléments domine, selon que l'homme a agi : a-t-il négligé la lande, la bruyère se fait envahissante et on a le type de lande qu'en Haute-Bretagne on appelle « brière » ; c'est probablement la forme première de la lande, à laquelle elle fait retour pour peu qu'on l'abandonne ; mais sur la lande que l'homme soigne, il entraîne le cortège des plantes qui lui sont utiles : les ajoncs, un fourrage excellent, les fougères, coupées pour la litière, d'une manière générale les légumineuses, qui ont le privilège d'enrichir le sol en azote. Le dernier terme est la lande déjà cultivée, couverte d'ajoncs semés, en hauts fourrés hauts parfois de deux mètres et plus, impénétrables.

Une variété de la lande est le **marais tourbeux** : un fond mal drainé, en général sur le granit, se comble de sphaignes qui lentement se font tourbe. La surface porte quelques plantes phanérogames : c'est souvent une bruyère, l'*Erica tetralix*, qui couronne le sommet des petits monticules de sphaignes ; les Cornouaillais appellent *yeûn* ces bruyères marécageuses. On n'en tire guère de tourbe : le lugubre Yeûn-Elez, au cœur de l'Arrée (les marais de Saint-Michel de la carte) n'en donne qu'assez peu ; seule la Grande Brière, au Pays Nantais, est grande productrice. La croissance même de la tourbière et les efforts de l'homme ont détruit bien des marais tourbeux, mués petit à petit en marais herbeux, encombrés de carex et de joncs, puis en prairies humides ; on peut suivre cette évolution, par exemple, dans les Marais de l'Erdre au Nord de Nantes, dans les tourbières de l'Arrée et même dans les petites tourbières qui viennent moucher la Cornouailles occidentale au pied du Ménez Hom et du Ménez Querque.

MAISONS ET VILLAGES, CHAPELLES, MANOIRS

Landes, tourbières, champs mêmes comptent parmi les œuvres humaines fortement liées au milieu naturel. Les habitations sont, aux matériaux près, de l'homme seul.

La maison. — La maison reflète le sol : « le mur des bâtisses anciennes, dit fort bien L. Fournier, fait connaître le sous-sol » ; à Bulat-Pestivien, note-t-il, où le granit abonde, on voit des maisons en schiste friable : « le bail à convenant jadis imposait la prise des matériaux sur le domaine même » ; mais hors de l'ancienne zone du convenant, il en allait de même : dans le Bassin de Rennes, le sol est de limon ; pétri, étayé de poutres et de planches, il donne l'ancienne maison en torchis, fréquente encore dans la ville même ; les bâtiments en schistes rouges de Pont-Réan (à la limite Sud du Bassin) sont tous modernes ; à Pont-Réan même ils n'ont pas de date. Même règle pour la toiture : autour des ardoisières, on couvrait toujours en ardoises ; quand les schistes fournissent des dalles grossières, on les retrouve souvent sur les toits ; partout ailleurs le chaume les couvrait. On le voit fréquemment encore dans la Bretagne intérieure pauvre, presque toujours sur les étables ou dépendances, mais il tend à disparaître : primes d'assurance plus élevées, rareté croissante des chaumiers, progrès de l'aisance, meilleures communications avec les ardoisières en sont les causes. L'ardoise règne en Bretagne ; la tuile ne se montre que de-ci de-là, fréquente seulement au pays de Lannion et Tréguier, qui d'abord la demandait au Somerset anglais.

La maison reflète un trait du milieu agricole, la petitesse des exploitations. Elle mérite par quelques caractères frappants le nom de *maison élémentaire* : dans la vieille ferme, un seul toit couvre toute la demeure, les

ouvertures sont rares, petites, étroites, il n'y a pas d'étage, il n'y a qu'un feu (souvent en Basse-Bretagne une cheminée se dresse à chaque bout du toit, mais l'une d'elles est factice : une modeste nuance artistique). Il n'est plus que très peu de maisons rudimentaires, le type simplifié à l'extrême : une seule pièce sert d'habitat, gens et bêtes séparés par une cloison basse ou un petit mur. Le progrès, rapide depuis la guerre de 1914 surtout, a consisté à agrandir, pas toujours assez, les fenêtres, à étendre la maison ; on la hausse d'un étage, on ajoute de nouveaux bâtiments, à la suite des premiers, salle pour les hommes, étable, écurie, grange — c'est encore le type élémentaire — ou bien le nouveau bâtiment s'accôle à l'ancien en équerre ou même s'installe en face — c'est un type élémentaire modifié ; peu à peu les humbles dépendances d'antan, hangars, abris divers, en terre ou en fascines, sous un mince toit de chaume ou de genêt, se solidifient, se couvrent de tôle ondulée, le cèdent enfin à des bâtisses maçonnées.

Pénétrons à l'intérieur. Les gens vivent en une seule pièce, à la fois cuisine, salle à manger, chambre à coucher ou plutôt dortoir ; quand il y a deux pièces, l'une est salle de réception, presque d'apparat, à peine utilisée. Dans la salle commune, sous un plafond à poutres apparentes, au sol de terre battue, parfois carrelé, rarement avec un plancher, la vie s'ordonne autour de l'unique fenêtre tant qu'il fait jour, de l'âtre, garni de bancs et de fauteuils de bois, quand la nuit est tombée ; pour manger, une grande table rectangulaire avec deux bancs. Les meubles, solides et un peu lourds, donnaient à la maison bretonne, il y a peu de temps encore, une forte personnalité : œuvres d'artisans villageois, habiles à sculpter en plein bois les motifs traditionnels ; chaque région avait ses types, la Haute-Bretagne comme la Basse. On a peint maintes fois l'intérieur bas-breton avec ses meubles originaux, le banc

à dossier orné, seul (banc *tossel* ou d'honneur) ou associé au lit-clos, le coffre, le buffet-vaisselier ou *doustrill*, la file continue de meubles alignés au fond de la salle : l'horloge, les armoires, le fameux lit-clos. Les paysans n'en savaient pas la beauté et la valeur ; les antiquaires l'ont su trop bien et les vieux meubles s'en sont allés. Les intérieurs bretons perdent chaque jour un peu de leur originalité.

A ce tableau d'ensemble, bien des retouches seraient nécessaires. Il y a, autour de Pontivy par exemple, quelques maisons à étage, l'homme habitant le premier, auquel il accède par un escalier extérieur en pierre ; sur la côte méridionale la maison du marin, souvent en vue de la mer, se distingue à première vue, non par son plan : c'est toujours la petite maison élémentaire, mais par sa couleur d'un blanc vif : le pêcheur chaque année la passe à la chaux.

Les groupes de maisons. — Perdues dans le bocage, le plus souvent à l'écart des routes, les maisons semblent se dérober. La dispersion est la règle, mais non pas toujours la dispersion totale : ce qui frappe, c'est le fourmillement des petits hameaux, qu'on appelle *villages*, groupant de 2 à 20 feux ; les maisons isolées sont en moindre nombre (voir fig. 11). Le groupe le plus important est autour de l'église : c'est le *bourg*. A Bulat-Pestivien, par exemple, en 1930, le bourg rassemble 44 feux sur 350, 141 habitants sur 1 512 ; 57 villages avec 1 257 habitants ont de 2 à 22 feux ; 20 maisons isolées abritent 114 habitants.

Une pareille dispersion a été rendue possible par l'imperméabilité du sol sous un climat humide, mettant l'eau partout à la disposition des gens, favorisée par le relief accidenté. Ce ne sont là que des conditions. Les causes sont ailleurs, dans l'histoire du peuplement, différente en Bretagne française et en Bretagne celtique.

Dans la première, on trouve le peuplement ordinaire de l'Ouest français. La paroisse, la commune d'aujourd'hui, et le bourg ont un seul et même nom ; les noms des lieux habités révèlent plusieurs étapes de peuplement : là où les circonstances sont favorables, on note que le nom du bourg, les noms de quelques gros hameaux parfois sont les plus anciens ; les petits hameaux ont souvent des noms terminés en *-ière* ou *-erie*, datés des XI^e et XII^e siècles, ou des noms en *-aie*, *-ais*, du XIII^e siècle, ou des noms plus récents encore. Liffré, par exemple, porte un nom gallo-romain, du type bien connu en *-acus* ; des hameaux sont dits La Bossière, La Griponière, La Rigauderie, Langevinais, L'Afféagement, Villeneuve. On assiste à l'élargissement par étapes d'une clairière aux dépens de la forêt ; le premier groupe, qui pourvu d'une église sera le bourg, s'établit dans une première clairière ; à distance, des hameaux s'en taillèrent d'autres, plus petites, dans le bois ; dans leur intervalle il ne resta plus de place que pour des hameaux minuscules de deux ou trois feux ou des fermes isolées ; à la fin toutes les cloisons forestières tombèrent. Liffré se dessine encore sur la carte comme une clairière circulaire, l'église au centre, entre les forêts de Rennes, de Sevailles, de Chevré. Bien entendu, avec le temps, des paroisses ont pu se dédoubler, des hameaux devenir bourgs ; aussi l'étendue des communes est fort variable, mais les paroisses primitives étaient grandes : Liffré a 7 372 ha. (Superficie moyenne de la commune dans l'Ille-et-Vilaine en 1901, 1 871 ha. ; en France, 1 463). Le bourg, un tiers ou un quart des habitants, moins souvent, est ici le point de départ.

Rien de pareil en Bretagne celtique. Le nom officiel de la commune actuelle était le nom du territoire paroissial, non du bourg ; on dira qu'on va « au bourg de Plestin », non « à Plestin » ; s'il s'agit d'un hameau, on le dira « en Plestin » ; dans le Léon et au voisinage, le bourg

avait un nom particulier composé avec *guic-* (latin *vicus*; Guitalmeszeau, bourg de Ploudalmeszeau). Le bourg en somme était une agglomération parmi les autres, entourant l'église. C'est que primitivement il était fort peu de chose : « jusqu'à la Révolution, dit Largillière, il n'y avait au bourg que l'église et quelques boutiques, le presbytère était parfois au dehors ; Bothoa, actuellement Saint-Nicolas-de-Pélem, avait son presbytère au Pélem » ; le bourg s'est accru quand, les communications améliorées, le commerce s'est développé. Ce progrès du bourg est souvent fort récent : Telgruc avait 10 maisons en 1860, une cinquantaine aujourd'hui, Plovezet une cinquantaine en 1840, 175 en 1924 ; deux exemples entre beaucoup. Le peuplement de la Bretagne celtique s'est fait d'emblée par la création de multiples hameaux, plus tard groupés en paroisses.

L'histoire de ces paroisses se lit sur la carte, couverte de noms de lieux débutant par *plou* (territoire d'une paroisse ; latin *plebs*), *lan* (chapelle, monastère), *tré* (hameau), *lok* (lieu de culte), terminés presque toujours par un nom de saint celtique¹, dont on n'a souvent que le nom ou une vie légendaire. On ne peut rapporter ce type de nom de paroisse, inconnu en pays non celtique, qu'à l'invasion des Celtes de Grande-Bretagne aux 5^e et 6^e siècles.

On a démêlé des étapes : les noms en *plou*, *tré*, *lan* datent de la venue des Bretons ; les deux derniers ont cessé de bonne heure d'être compris et de se séparer du second terme du nom, tandis que *plou* continuait à vivre, engendrant des noms dont la fin n'est pas un nom de saint, comme Plougastel, Pléchâtel (la paroisse du châ-

1. Ploumilliau, de saint Milliau ; Plouigneau, de saint Igno ; Lanpabu (en Plouhinec), Trébabu, Locpabu (en Grand-Champ), de saint Pabu. — Le nom officiel n'est parfois qu'une transcription française du nom breton : Saint-Renan est un Lokronan, Saint-Michel-en-Grève un Lomikel, etc.

teau), Ploulan (la paroisse du monastère), Plounevez (la paroisse neuve). Les noms en *tré* et *lok* sont plus tardifs : ils datent du XI^e au XIII^e siècle. Le fait essentiel est que toutes les paroisses étaient des *plou* : ce fut d'abord un groupement d'émigrants, autour d'un saint dont le nom précédé de *plou* est le nom de la communauté ; la construction d'une église, plus tard, a fait du territoire habité par elle une paroisse¹ et lui a donné un petit centre, le bourg. Les paroisses primitives, peu nombreuses, étaient très grandes : avant leur démembrement, Plestin (= Plou-Istin) avait 4 645 ha., Ploumilliau 4 534, Bothoa (Saint-Nicolas-du-Pélem) près de 14 000 ; Plouigneau a encore 6 173 ha., Crozon (Plou-Crauthon), 8 723 malgré la perte de Lanvéoc, 1 911 ha., de Camaret, 447 (avant 1912). Aussi dans quelques hameaux y eut-il des chapelles pour les besoins du culte ; certaines sont devenues des églises succursales, centre d'une petite subdivision de la paroisse, dite *trève* ; une partie des trèves sont devenues assez tôt des paroisses, dont le nom commence par *tré*, *lan*, *lok*. Il se créa enfin des hameaux à nom laïque en *ros-* (tertre couvert de bruyères), *bot-* ou *bod-* (bosquet ?), *ker-* (lieu habité, primitivement *caer*, forteresse), *les-* (résidence seigneuriale, cour de justice), *castel-* (comme Castel-Pôl, vrai nom de Saint-Pol-de-Léon), etc. ; quelques-uns devinrent trèves, paroisses même.

Lors de la création des communes à la Révolution, les paroisses trop étendues furent fréquemment démembrées : beaucoup de trèves devinrent communes. Le développement tardif de la vie maritime a été aussi une cause fréquente de création de paroisses et de communes ; ne citons que quelques exemples : Le Vivier se détacha de Hirel vers le XII^e siècle, Le Croisic, trève en 1501, paroisse

1. Aussi le saint, patron de l'église, est-il souvent différent du saint, fondateur du *plou*.

en 1763, du Bourg-de-Batz ; Paimpol fut d'abord trêve de Plounez, Camaret de Crozon, Concarneau de Beuzec-Cong, etc. ; au xix^e siècle, Binic devint commune en 1821, Étel en 1841, Saint-Pierre-Quiberon en 1853, La Trinité-sur-Mer en 1864, Santec en 1925, Brignogan en 1934, etc.

Églises, chapelles, calvaires, croix. — *L'église* est le signe du bourg : c'est là sa valeur géographique. Sa valeur artistique n'est pas de notre sujet ; d'ailleurs la Bretagne n'est pas à cet égard fort originale : à l'époque romane elle rentrait dans l'immense domaine de l'école poitevine (la façade de Saint-Sauveur de Dinan est un bon exemple) ; à l'époque gothique, elle dépendit de l'école normande, comme le montrent, outre de modestes églises, à Dol la cathédrale, à Saint-Pol-de-Léon la cathédrale et le Kreisker, dont la merveilleuse flèche aiguë, haute de 77 m., inspirée de Saint-Pierre de Caen, fut tant de fois imitée en Bretagne. Le seul trait personnel, peut-être, qui témoigne de l'isolement du pays, c'est la fidélité des constructeurs des églises de villages aux vieilles traditions : des caractères du roman poitevin persistent longtemps dans l'âge gothique, le style gothique, plus ou moins pur, n'est abandonné ni au xvi^e ni même au xvii^e siècle, se mêle au style Renaissance. Spécifiquement bas-bretonne est la décoration intérieure des églises et chapelles, où le bois sculpté et peint joue un si grand rôle, jubés, retables, chaires, surtout les naïves statues de saints, saints de toute la chrétienté ou saints celtiques aux noms étranges.

Trait bas-breton aussi, expression du sentiment religieux et de son élément essentiel, l'obsession de la mort, *le groupe religieux autour de l'église*, tant de fois répété : le cimetière, où l'on peut toujours entrer en enjambant une pierre basse, l'ancien ossuaire, devenu presque toujours quand il a survécu, chapelle votive à Sainte Anne,

la grande sainte bretonne, resté lieu de prières, le calvaire, œuvre en général d'écoles d'imagiers sculpteurs qui, aux xv^e et xvi^e siècles, allaient de lieu en lieu : Saint-Thégonnec montre à l'entrée du cimetière qui entoure l'église le plus bel ossuaire de Bretagne et un des plus célèbres calvaires, moins beau pourtant que ceux de Guimiliau et de Plougastel, moins vieux que Tronoan, en Saint-Jean-Trolimon, le plus ancien de tous (fin du xv^e siècle). La fontaine sacrée enfin, que garde la statue du saint guérisseur, accompagne souvent l'église, comme au Folgoët ou à Saint-Hernin, plus souvent la chapelle ; on la découvre souvent aussi, isolée, au détour d'un chemin perdu.

Nous pénétrons plus avant dans l'âme bretonne en parlant des *chapelles*, moins fréquentes en Haute-Bretagne, qu'on rencontre en Basse-Bretagne presque à chaque pas, en ruines bien des fois : le clergé les voit d'un mauvais œil, car elles perpétuent en général le culte d'un de ces vieux saints bretons — le fondateur présumé — que Rome n'a jamais reconnus. Mais la dévotion populaire leur reste fidèle et le recteur (curé) de la paroisse se résigne à y dire la messe au moins une fois l'an, le jour du pardon¹ ; parfois il a réussi à substituer au vieux saint quelque saint du calendrier, à la faveur d'une ressemblance de nom, ou bien, quand l'antique statue de bois peint tombe vermoulue, à glisser en sa place la Vierge ou Jésus ou un saint romain quelconque. Il ne réussit pas toujours à expulser le saint local : en saint Hernin, par exemple, à la chapelle de Saint-Sauveur, le peuple s'obstine à vénérer saint Gaudent, qui guérit les rhumatismes ; l'honneur de porter les reliques, à la procession du pardon, s'achète à la criée. Ce qui attire, c'est autant que la piété, le pou-

1. Chaque chapelle a son pardon, une fête où l'on accourt : « Là (en Cornouailles) qu'on danse aux pardons des petites chapelles ! » (Brizeux.)

voir guérisseur du saint ; si, en Spézet, la chapelle de Sainte-Brigide n'est jamais close, c'est qu'on a recours à la sainte lors des couches, donc à toute heure (les chapelles se ferment, à l'ordinaire, sitôt l'Angelus sonné).

Il s'en est élevé jusqu'à nos jours : la dévotion, ou la gloriole, d'un propriétaire en a dressé plus d'une dans une lande, au coin d'un champ ; ainsi, au XVIII^e siècle, fut bâtie en Guimaec, sur la falaise déserte, l'aimable chapelle de Sainte-Rose-de-Lima ; il y a quelque trente ans, on fit chapelle un corps de garde abandonné à la pointe de l'Armorique en Plestin. Ces chapelles d'hier ne sont pas sous le vocable d'un saint breton : Sainte-Rose-de-Lima n'est pas d'ici, non plus que N. D. de Rocamadour, qui a deux chapelles, à Camaret, sur le sillon, et à Argol ; le pays est parsemé de chapelles dédiées à N. D. de Lorette.

Autour de la chapelle un hameau a parfois grandi, voire une paroisse, dont le nom en *loc* dénonce l'origine. La plupart sont solitaires ; combien, et non des moindres, où l'on n'accède que par des sentiers, au prix de multiples détours : du bourg de Poullan (à l'Ouest de Douarnenez) on n'aboutit à la grande chapelle de N.-D.-de-Kérinec, une des plus belles, à son calvaire, à sa fontaine, sous l'ombre des grands arbres, que par de difficiles chemins creux ; d'autres sont perdues dans la lande : en un repli des vastes landes nues de Grand-Champ, la jolie chapelle de Burgo, chaque jour plus délabrée, se cache elle aussi au cœur d'un bosquet. Souvent, trop à l'écart, elles restent inaperçues. Mais les familiers du pays aiment à les retrouver, les plus humbles de préférence, comme l'un des traits les plus touchants du visage de la Bretagne.

Pour les évoquer, suivons, en Landeleau, au cœur de la Cornouailles, le « tour des reliques », émule modeste de la célèbre Troménie de Locronan (*Tro-menehi*, le tour de l'asile [de saint Renan]). Chaque année les pèlerins sortent de l'église paroissiale, escortant les reliques de saint Théleau, gagnent la chapelle de

Lannac'h, y chantent les cantiques de la Vierge, puis, errant par de petits sentiers, les voilà à l'arbre de Saint-Théleau, où l'on entend sermon, à la chapelle du pénit (lieu de pénitence) de Saint-Laurent, où messe est dite, à la chapelle Saint-Roch, où l'on entonne la *gverz* (complainte) du saint ; après cinq lieux parcourus, les reliques reprennent place à l'église. Il est une quatrième chapelle sur cette commune de 3 033 ha. Spézet, non loin de là, sur 6 064 ha., a sept chapelles : celles de Sainte-Brigide, patronne des femmes en couches, de Saint-Drien, mué par le clergé en Saint-Adrien, qui soulage les coliques des enfants, de Saint-Tudek, de Saint-Conogan, de Saint-Gueznou, qui guérit les maux de reins (une ablution y suffit, dans la fontaine qui survit à l'oratoire détruit), de N. D. de Crann enfin, le grand sanctuaire de Spézet : au creux d'une prairie où sourdent des eaux vives — elles ne tarissent jamais, dit la légende —, sous l'abri des grands frênes, c'est un élégant édifice du XVI^e siècle, riche en belles sculptures de bois et merveilleux vitraux ; de la fontaine voisine, l'eau guérit toutes sortes de maladies.

Nous cheminons en une seule paroisse, de chapelle en chapelle, de saint en saint. Suivons maintenant un seul saint, de chapelle en chapelle encore. La tentation serait forte de prendre comme guide saint Herbot, l'un des plus connus, grâce à sa chapelle si visitée, parce qu'elle compte parmi les plus délicieuses, parce qu'elle s'encadre en un site émouvant de solitude, de grandeur et d'âpreté, parce qu'elle avoisine le grand centre touristique de Bretagne intérieure, la petite ville de Huelgoat, assise au bord d'un étang, en un pays de bois accidenté (de là son nom : « la colline aux bois ») de crêtes rocheuses, de rivières encaissées et d'eaux vives. De la sortie du bourg, que domine la chapelle de N. D. des Cieux, sur un tertre ombragé de frênes, la route descend jusqu'à la profonde et étroite vallée de l'Ellez, puis remonte vers un pli de terrain : là, frappe les yeux, dominée par une tour carrée, la chapelle de Saint-Herbot, grande presque comme une église ; bâtie aux XV^e et XVI^e siècles, elle unit en une harmonie sobre le gothique finissant et le style Renaissance ; à l'intérieur, de vieux vitraux, des statues de pierre et de bois, un chœur riche en sculptures, fermé par une admirable clôture de bois. Il faut y venir au jour du pardon, quand le saint exerce ses fonctions de protecteur des bestiaux (c'était jadis jour de repos pour les bœufs de toute la Cornouailles) et que les paysans lui portent en offrande le crin pris à la queue de leurs bêtes. Or, saint-Herbot veille à la santé des bestiaux en bien d'autres chapelles, trois dans le Finistère, Saint-Derbot en Saint-Thonan et en Le Trévoux, Saint-Herbot en Taulé, quatre dans les Côtes-du-Nord,

Saint-Herbot en Cavan, en Ploulec'h, en Plounévez-Quintin, Saint-Talbot en Le Vieux-Marché, une dans le Morhiban, Saint-Talbot en Berné.

Mais il s'agit d'un culte récent, qu'a favorisé, en un pays d'élevage et de labour par les bœufs, la spécialité du saint. Choisissons un saint d'une antiquité plus respectable, saint Garan, ou Haran, ou Cavan. Sa chapelle principale est à Trégaran en Plestin, au-dessus de la vallée encaissée du Douron : humble édifice carré, sous un petit clocheton, sur une esplanade, ancien cimetière, près d'une fontaine. Notre saint fut aussi patron de l'église de la paroisse de Cavan, à 30 km. de là ; il a encore un tronc à son nom, mais il a été supplanté par saint Chéron, un saint romain, apôtre de Chartres, qui s'est taillé en Bretagne avec la complicité du clergé local une belle fortune aux dépens de saints nationaux, ses presque homonymes, saint Kirio à Querrien, un saint oublié à La Roche-Derrien, ici saint Garan ; et, pour comble de malheur, on a instauré à Cavan le culte d'une imaginaire N. D. de Cavan ! Saint Cavan avait aussi sa chapelle à Saint-Cava en Plouguerneau, réduite à un pan de mur ; la statue du saint, transportée dans la chapelle de Lilia, continue ses bienfaits : elle protège les porcs, non plus, comme à Plestin, les petits enfants trop lents à marcher. Le nom de Cavan paraît en bien d'autres points, même en Bretagne française, à Langavan en Saint-Méloir (Côtes-du-Nord), à Botcatman en Lusanger, au pays de Châteaubriant ; on le retrouve même au Pays de Galles. Ce saint Garan est un des héros de la littérature bretonne : un des plus célèbres mystères, écrit entre 1679 et 1743, le mystère de saint Denis et saint Garan, lui a été consacré, tissu d'in vraisemblables légendes, où du moins se discerne l'itinéraire du saint : venu de Bretagne insulaire, il débarque à Plestin, s'y fait un ermitage, là où est sa chapelle, puis, s'enfonçant dans le haut pays, il s'établit à Cavan. C'est ainsi qu'un érudit moderne, M. Largillière, a interprété les sites des chapelles : celles du littoral seraient au lieu d'atterrissage du saint, venu de Grande-Bretagne par mer — parfois dans une cuve de pierre flottante —, celles de l'intérieur représenteraient les étapes de son apostolat, souvent aussi, bien entendu, celles du progrès de son culte. Renan a raconté comment saint Renan s'était fixé à Locronan-Léon (officiellement Saint-Renan), puis avait après sa mort choisi pour lieu de sa sépulture la montagne de Locronan-Kerné (c'est-à-dire de Cornouailles). Les chapelles, si mêlées à la vie du Breton d'aujourd'hui, témoignent aussi du passé lointain de la race, de l'exode qui la conduisit de la Bretagne insulaire à la Bretagne du continent.

Les *croix* sont les humbles sœurs des calvaires et des chapelles. Le Breton les a multipliées : combien de menhirs n'ont-ils pas été christianisés, comme Men-marz (la pierre du miracle) à Brignogan ; des milliers de voies romaines l'ont été aussi¹. Elles incitent à la piété devant les chapelles, aux carrefours, presque en tout lieu, sans raison apparente ou pour un motif qui n'a rien de religieux : à Saint-Uniac, deux très hautes croix de pierre marquent la limite des diocèses de Dol et de Saint-Malo. Bretagne et Galice sont, dit-on, les pays les plus riches en croix, mais les décorations nulle part n'ont plus de variété qu'ici, les accessoires aussi : la croix tend au petit monument.

Châteaux, manoirs. — Les édifices civils sont moins mêlés à la vie. Les *châteaux* sont fort nombreux dans les campagnes : la Bretagne de l'ancien régime abondait en nobles. Beaucoup de ces nobles étaient pauvres, parfois misérables, comme le broyeur de lin dont Renan raconte l'histoire ; l'intendant Nointel en 1698 en donne la cause : « les cadets aussi bien que les aînés sont demeurés dans la province et s'y sont mariés » : un trait d'isolement encore. Aussi des grands châteaux, comme ceux de la célèbre tournée des châteaux au Sud de Lannion, dont Tonquédec est le plus connu, passe-t-on par transitions aux *manoirs*. Le manoir n'est qu'une ferme un peu plus vaste et qui affiche des prétentions seigneuriales : elle a une enceinte, mur crénelé, voire flanqué de tourelles, mur ordinaire ou simple talus, un portail d'entrée, un étage, une porte en plein cintre ou en arc brisé que surmontent des armoiries. La plupart des manoirs sont devenus, très aisément, des fermes paysannes.

1. Voir *Corpus inscriptionum latinarum*, tome XIII, nos 9007 et 9019.

VOIES DE COMMUNICATION

Les voies de communication, après tant de restes du passé, nous ramènent à la vie moderne. La Bretagne, que nous avons vue si mal pourvue jadis, a été « ouverte » au XIX^e siècle : une révolution l'a arrachée à son isolement, jetée dans des voies nouvelles ; nous en trouverons le retentissement dans toute sa vie matérielle et morale.

Routes et chemins. — La Bretagne est aujourd'hui abondamment pourvue de routes entretenues, comme toute la France ; mais en ce pays accidenté, coupé de vallées profondes, le profil des routes, en dépit de nombreuses rectifications de détail, reste fort irrégulier ; l'état des routes secondaires, détremées par les pluies, est souvent médiocre. La circulation, en somme, continue à souffrir des conditions naturelles : les automobilistes s'accordent à dire les routes de Bretagne dures, à la mauvaise saison surtout (la Bretagne est une des régions françaises qui comptent le moins d'automobiles).

Ces défauts s'accroissent encore sur les chemins vicinaux ; sans doute, au lieu des sentiers impraticables où les transports se faisaient à dos de cheval, il y a des chemins mieux tenus, où les voitures circulent ; mais ils sont encore difficiles, surtout lors des pluies — la majeure partie de l'année —, mais tels quels ils suffisent au service que le paysan réclame d'eux.

Les pires sont les courts chemins, empierrés en principe, qui relient les fermes aux routes ou errent entre les champs. Aux causes générales qui diminuent la valeur de toutes les voies s'ajoute la présence des fossés avec haies ; leurs inconvénients, faibles pour une route, croissent à mesure que la voie se rétrécit. Les petits chemins, dominés et assombrés par les arbres et arbustes de la haie, se cou-

vrent d'une boue épaisse, qui ne sèche pas, se coupent de fondrières, se creusent d'ornières, lits de ruisseaux temporaires ; ces chemins, si l'on n'y prend garde, deviennent « chemins creux », profonds parfois de deux mètres et plus. Les paysans, qui devraient les entretenir et gémissent de leur état, ne font que des réparations hâtives. Quand le sol est mauvais, sur les schistes par exemple, on peut voir des charrettes embourbées jusqu'au moyeu ; le piéton tourne en grim pant sur les talus ou en passant par les champs : sur le bord intérieur du champ est un espace non cultivé formant sentier, le *chintre* de la Bretagne française.

Chemins de fer. — Le réseau ferré est défectueux. Deux grandes lignes constituent l'essentiel, Paris-Rennes-Brest au Nord, au Sud Nantes-Redon-Quimper, qui rejoint la première un peu avant Brest, mais non, comme il était prévu, par le beau pont de Plougastel (1930), long de 880 m., en béton faiblement armé, qui enjambe la rivière de Landerneau (c'est-à-dire l'Élorn maritime) par trois arches de 186 m. de portée.

En Bretagne orientale une série d'embranchements se détachent ; deux sont importants, Rennes-Redon, Rennes-Saint-Malo et Dinard ; les mailles du réseau sont suffisamment serrées. Rennes est un grand centre de voies ferrées, par suite une grande gare. Il n'en va pas de même en Bretagne occidentale : les zones littorales Nord et Sud ne sont guère reliées en pratique et les chemins de fer n'assurent que des relations locales (il y a une légère amélioration depuis que le réseau, divisé entre l'État et le Paris-Orléans, n'est plus exploité que par le premier). Les grandes lignes elles-mêmes ne sont pas sans défaut : pour éviter les larges rias littorales, elles courent à quelque distance de la côte sur le plateau, obligées encore de franchir les vallées encaissées par des ponts longs et élevés,

dont le viaduc de Morlaix est le plus beau type ; elles touchent parfois un port intérieur au fond d'une ria ou le dominant comme à Morlaix, où la gare est à 60 m. d'altitude (à Brest, à 18 m. 50, mais des voies gagnent le port par de fortes rampes) ; mais vers beaucoup d'autres ports il a fallu pousser de petits embranchements. Ce réseau de la Bretagne fait le tour de la péninsule, sans être tout à fait périphérique : il n'y a point ici de centre comparable à Rennes. Il en est de même, du reste, du réseau routier (il y a bien une route nationale centrale de Rennes à Châteaulin, mais faite de tronçons raccordés et peu fréquentée).

La carte des services automobiles réguliers montre de même, Nantes mise à part, un seul centre, Rennes ; autour de Brest, grande ville pourtant, le rayonnement reste faible. En été cependant, quand les touristes affluent, trois centres se créent pour la saison, Brest, Quimper, Morlaix ; ce sont aussi les centres d'approvisionnement pour les hôtels, Quimper et Morlaix plus que Brest, trop excentrique.

On sent que dans ces conditions la concurrence que l'automobile fait au chemin de fer est en Bretagne particulièrement dure. La « coordination de la route et du rail » se traduira, sans nul doute, par la mort de beaucoup de petites lignes ; les chemins de fer d'intérêt local ont déjà presque tous succombé. Le trafic est très faible sur toutes les lignes, sauf Rennes-Paris : le réseau breton souffre d'irréremédiables défauts naturels et économiques. Ce n'est pas la concurrence des transports par mer qui l'étouffe : cabotage et bornage, nous le verrons, sont très réduits. Mais, outre que sa situation même lui interdit le trafic en transit qui fait la force d'un réseau comme le Nord, la région (l'estuaire de la Loire excepté) ne voit pas arriver à elle de grandes lignes maritimes ; elle n'a pas d'industrie lourde ; le trafic est alimenté par l'agricul-

ture, une agriculture qui boude aux transports par voie ferrée : les produits, presque tous, sont consommés sur place, rien qui rappelle les transports massifs de vins et de fruits entre le Midi et Paris ; hors le poisson, le peu que la Bretagne exporte, les primeurs par exemple, ne fait naître qu'un trafic saisonnier, en un seul sens, avec retour des wagons à vide (pour les voyageurs, les services de bains de mer ont les mêmes défauts). Un seul gros échange intérieur, les pommes à cidre, des coins favorisés vers ceux où la récolte a manqué ; les gares encombrées ont peine à rassembler assez de wagons pour la « campagne des pommes » ; mais elle est très brève, incertaine (rien de plus capricieux que les récoltes de pommes) et différemment localisée selon les années. La Bretagne est peu pour le réseau de l'État : ce qui compte, ce sont les transports entre la Seine maritime et Paris et l'énorme mouvement de voyageurs de la banlieue parisienne.

Voies navigables. — A quoi bon insister sur les voies navigables intérieures ? Un grand réseau, mais isolé, de 540 km. : Vilaine canalisée, 95 km., Canal d'Ille-et-Rance, 85 ; Canal de Nantes à Brest et Blavet canalisé, 360 ; tout cela vieilli, n'admettant que de petits bateaux (les écluses ont au plus 26 m. sur 4 m. 70), languissant (moins de 2 % du trafic français), à peine animé près de Rennes, des carrières de la Vilaine, de Nantes, par des transports de sables, graviers, matériaux de construction ; les minces transports de bois de pins à Lorient (pour les mines anglaises) ont disparu. Le canal de Nantes à Brest, qui aboutit non à Brest, mais au fond de la rade, a été coupé en 1930 par le barrage de l'usine hydro-électrique de Guerlédan ; la promesse d'un escalier d'écluses pour le tourner n'a point été tenue : on ne croit guère qu'il vaille la peine de la tenir.

Ce réseau souffre de son ancienneté et de n'avoir pas

été fait pour des vues économiques. La Vilaine a la gloire d'avoir été la première rivière canalisée en France au moyen d'écluses (1539-1585) : un chef-d'œuvre alors que ces biefs réunis par des portes marinières, remplacées aux deux siècles suivants par des écluses ; mais la dernière « amélioration » est de 1837-1848. Les deux canaux, réclamés au XVIII^e siècle par les États de Bretagne, décidés par le 1^{er} Empire, s'achevèrent en 1838. On avait voulu, dit E. Grangez, assurer une communication entre les ports, que « séparait une mer orageuse, parcourue en temps de guerre par des croisières ennemies », assurer aussi en temps de guerre l'approvisionnement des arsenaux maritimes.

Ces voies intérieures n'ont jamais servi en temps de guerre, bien peu en temps de paix. Elles furent utiles au milieu du XIX^e siècle, quand on amenda les terres, et portèrent la chaux et le noir animal, des combustibles aussi, tourbe de la Grande Brière, houille de Nantes ou Saint-Malo. Les chemins de fer luttent avec avantage contre des voies d'eau si mal agencées ; un trait le montrera : Rennes, excepté quelques bateaux pour son usine à gaz, fait venir par fer sa houille de Saint-Malo.

CHAPITRE IV

LES GENRES DE VIE

LA VIE AGRICOLE

L'évolution de l'agriculture. — La Bretagne, comme tout le Massif armoricain, était autrefois un pays d'agriculture pauvre.

Laissons l'époque très ancienne où la forêt couvrait l'intérieur, l'*Arcoat* ou pays des bois, nom toujours employé, très faux aujourd'hui. La forêt d'antan est mal connue ; elle a été la proie des légendes. Dans l'imagination du trouvère des *Enfants de Lancelot du Lac*, elle était la plus vaste des Gaules ; il fallait pour en sortir chevaucher un jour et une nuit, si un sortilège ne cachait la route. La forêt de Brocéliande, dont les Bretons sont fiers, n'est bretonne que par adoption : nos médiévistes ont reconnu là une localisation arbitraire de légendes nées dans la Grande-Bretagne, transportées dans la Petite au XI^e siècle ; la forêt de Paimpont, la plus grande, avec ses 7 067 ha., et la plus belle des forêts bretonnes, n'a aucun titre à s'en dire l'héritière, encore que située dans le Porhoët, « le pays à travers les bois », et jadis appelée Brécilien ; en vain l'on y veut retrouver la fontaine de Barenton et les traces de l'enchanteur Merlin : c'est « au bout du compte, dit Ch. Le Goffic, une forêt comme une autre ». A l'issue du travail prolongé de défrichement, sans cesse repris, par les Venètes constructeurs

de vaisseaux, les Romains « frayeurs de routes », les moines essarteurs du moyen âge, les maîtres de forges modernes, les agriculteurs de tous les temps, la Bretagne n'est plus forestière ; les bois n'occupent que le vingtième de sa surface : quelques beaux massifs, où dominent hêtres et chênes, forêts de Rennes, de La Guerche, de Gavre, de Paimpont en Haute-Bretagne, en Basse-Bretagne forêts de la Nouée, de Camors, de Quénécan, de Lorges, de Loudéac, sans parler des innombrables boqueteaux de pins plantés sur des sols stériles ou des landes, dans le Morbihan surtout, sur quelque 20 000 hectares.

Il y a un siècle régnait en Bretagne un système agricole qui peut sembler arriéré, mais fort bien adapté au milieu : les terres incomplètes, faute de chaux et de phosphate, ne pouvaient, telles que la nature les avait faites, produire des grains ; les cultivateurs recouraient au système que Gasparin a appelé *hétérositique* : les terres labourées sont réduites à une faible étendue ; on y accumule les matières fertilisantes arrachées à une grande surface de landes et jachères. Le paysan *étrépait*, c'est-à-dire enlevait avec un instrument nommé étrépe une mince couche de terre et sa végétation, en faisait une litière, puis du fumier ; il *écobuait*, c'est-à-dire brûlait sur place les plantes des jachères et enterrait les cendres. Dans les terres cultivées il y avait deux parts : une petiteensemencée, en grains presque exclusivement, en lin ou chanvre dans des *clos* exigus abondamment fumés ; le reste restait en friche. Chaque terre était successivement champ pendant deux ans, jachère pendant un, deux, trois, six, dix, vingt ans, selon la fertilité du sol ; était-il très bon, la jachère ne durait qu'un an : c'était l'assolement triennal pur, rarement réalisé. A leur tour les terres cultivées n'étaient qu'une partie du sol : beaucoup de terrain restait en landes. Dans la pratique, jachères et landes se confondaient en un seul tout, les terres abandonnées à elles-

mêmes : la lande était la mauvaise terre qui n'était jamais cultivée (on la distinguait au premier coup d'œil à ce qu'elle n'était pas close), la jachère la terre un peu meilleure qui « se reposait » après avoir travaillé. Landes et jachères couvraient au XVIII^e siècle les deux tiers de la Bretagne, la seule lande entre le tiers et la moitié.

Les cultures étaient pauvres : de faibles récoltes de seigle, bien plus que de blé, de l'avoine, un peu d'orge, beaucoup de sarrasin, dont l'introduction vers la fin du XV^e siècle avait été un bienfait pour le Breton, dont c'était l'aliment principal. Les bestiaux, dont la vente procurait un peu d'argent, moins que les toiles fabriquées par l'industrie rurale, mal nourris sur les landes et jachères, étaient nombreux, mais médiocres : des bovins des petites races bretonnes, des chevaux, des porcs, quelques moutons sur les landes les plus arides.

Une agriculture misérable. Un trait souligne cette misère : au XVIII^e siècle, la grosse activité des ports était l'exportation du seigle et de ce blé si peu récolté ; pendant que les meilleurs grains sortaient du pays, les manants vivaient de laitage, de blé noir, de pain de seigle, voire de bouillie d'orge ou de noces (bouillie d'avoine).

Sans doute, la culture n'était pas également arriérée partout : dans la zone littorale, il y avait moins de terres incultes, plus de lin et de chanvre, le blé tenait presque partout la première place, les rendements étaient meilleurs. Mais la supériorité de l'*Armor*, le pays de la mer, était relative : là même l'agriculture était loin d'être florissante.

Le progrès vint, comme dans tout l'Ouest, quand les chemins eurent été améliorés, par une rénovation des terres : on les chaula, plus tard on leur porta des engrais chimiques ; on put défricher les landes, ramener partout les jachères à une année, puis les remplacer par des cultures fourragères, racines et prairies artificielles, qui occupent désormais le tiers de l'assolement triennal. Les cul-

tures furent enrichies : le blé peu à peu fit reculer le seigle, les rendements montèrent. Grâce à l'augmentation des fourrages, il y eut plus de bestiaux, et meilleurs ; après la ruine de l'industrie rurale, la réduction du commerce des grains, la vente des bestiaux et des produits de l'élevage est devenue la grande ressource. Le paysan enfin se nourrit mieux.

Le trait distinctif de la Bretagne, province reculée tout au bout de l'Ouest, c'est que cette révolution agricole y fut tardive ; elle n'est pas partout achevée ; on chault encore, besogne ailleurs terminée : la Bretagne est le meilleur client, presque le seul, des chaudronniers du Bas-Maine ; on continue à défricher et il subsiste des landes, surtout en Basse-Bretagne.

En Haute-Bretagne, il n'y a presque plus de landes : 20 750 ha. en 1933, 5 % de la superficie, en Ille-et-Vilaine ; 23 610 ha., 3 %, en Loire-Inférieure. On chercherait en vain, par exemple, les grandes landes de Bagaron, près de Bain, toujours inscrites sur la carte d'État-major ; les dernières landes, souvent remplacées par des bois de pins, couvrent des crêtes de grès dur. En Basse-Bretagne, le progrès s'est fait du littoral vers l'intérieur. Au Nord, vers 1850 encore, on ne connaissait que deux zones, la côte, l'intérieur ; au début du xx^e siècle, on ajoute une zone intermédiaire ; aujourd'hui la zone pauvre est très réduite et en pleine évolution. Le Sud est plus en retard, avec beaucoup de landes encore, bien que fort diminuées : les légendaires landes de Lanvaux, labourées, boisées, ne sont plus qu'un souvenir (tout près, le camp militaire de Grand-Champ a gardé presque intact l'aspect ancien du pays). A l'extrême Ouest, la péninsule de Crozon, aux sols durs, le bout de la Cornouailles à l'Ouest de Douarnenez montrent toujours de vastes étendues incultes, parsemées de monuments mégalithiques. Il en va de même au cœur de la Bretagne, sur les parties les plus hautes de la *Mon-*

tagne : l'Arrée, sur de vastes étendues, n'est que landes, friches, pâtures maigres. La *Statistique agricole* (1933), malgré l'inconvénient de la division en départements, exprime assez bien ces oppositions : elle attribue aux landes dans les Côtes-du-Nord 93 600 ha., 13 % de la superficie, le Finistère 95 800, 14 %, le Morbihan 130 300 (291 000 en 1840), 18 % ; c'est beaucoup moins que dans les départements déshérités du Massif Central : Ardèche, 139 700, 25 % ; Aveyron, 299 840, 34 %.

Le contraste classique entre *Armor* et *Arcoat*, en somme, a été en s'atténuant : on peut le dire effacé, dans une Bretagne uniformisée, où ne se détachent que les derniers vestiges de l'ancienne économie, dans la « Montagne » surtout, et la bande très étroite et discontinue des cantons maraichers sur la côte.

La vie agricole de la Montagne. — Relativement élevée, accidentée, froide en hiver, à chemins fort mauvais, la Montagne garde un cachet d'archaïsme. Nous donnerons deux exemples, celui d'une des Montagnes bretonnes, le Méné, celui d'une commune perdue entre 140 et 309 m. d'altitude dans le lointain pays de Callac, Bulat-Pestivien, dont M. Louis Fournier a donné une excellente monographie.

Le Méné était il y a quarante ans encore un des coins misérables de la Bretagne : sur le sol schisteux, des chemins impraticables, couverts à chaque pluie d'une épaisse boue gluante, sur le quart du sol des landes d'ajoncs et de bruyères, des jachères prolongées, abandonnées aux genêts, maigres pâtures où paissaient quelques vaches étiques, qui approvisionnaient à grand peine la ferme en beurre ; peu de chevaux : on labourait avec des bœufs ; on semait des céréales pauvres, seigle et sarrasin surtout. Les gens ne mangeaient point de viande, à peine un peu de porc ; les galettes de sarrasin trempées de lait caillé était le menu invariable de midi ; froides, elles ser-

vaient pour la soupe du lendemain matin ; le soir, la bouillie de blé noir ou d'avoine cuisait dans la grande cheminée noire à la lueur d'un lumignon de résine. Le paysan vivait de sa terre, et ne tirait d'argent que de la vente de quelques bestiaux aux grosses foires de Montcontour, Collinée, Rohan ou Loudéac, et, du commerce des toiles filées et tissées dans le pays.

Que de changement aujourd'hui ! Les routes ont ouvert la région : on continue d'ailleurs, nous en avons fait l'expérience, à s'embourber dans les petits chemins, sur la route du faite même ; puis sur les confins le chemin de fer est venu. Les landes sont devenues champs et prairies, sauf sur les pentes trop rapides ou les fonds marécageux ; le chaulage a rénové les terres, après lui les engrais chimiques ; si le sarrasin s'est maintenu, les galettes de blé noir restant le mets préféré, le blé a chassé le seigle : à Plessala, par exemple, il y avait en 1901 encore 300 ha. de seigle, 500 de blé, dès 1921, 1 500 de blé, 35 de seigle ; les rendements se sont haussés ; des cultures se sont introduites, racines, prairies artificielles, apportées, dit-on, par les *Beaucerons*, les gens qui émigrent en Beauce de mai à octobre, depuis que le chemin de fer permet de sortir du pays. L'élevage est devenu la grande richesse, chevaux de labour, vaches surtout ; on vend beaucoup de beurre, à Paris et l'été aux plages de la côte ; l'élevage des porcs est devenu fort important sous deux formes, vente des porcelets et engraissement ; l'industrie textile est morte. L'enrichissement a transformé toute la vie : la maison à toit de chaume où voisinaient bêtes et gens est remplacée par un bâtiment en granit, à un étage, sous un toit d'ardoises. Le temps est passé où les repas de noces n'avaient pour tout menu que la soupe à l'oignon et une tartine de pain et beurre ; la viande n'est plus le luxe des dimanches, mais le mets de chaque jour.

Bulat-Pestivien est une petite commune de 1 357 hab.,

dont 146 seulement vivent au bourg, le reste dans des « villages » dispersés, qui ne communiquent avec les routes ou entre eux que par d'atroces chemins mal empierrés : « les habitants hésitent à se déplacer, restent plus ou moins bloqués aux mauvais jours d'hiver » ; en dépit des 45 km. de routes, d'ailleurs mauvaises, pèse encore sur ce pays, atténué seulement, l'isolement d'antan. Bulat est dominé par un grand propriétaire terrien, maître du quart des terres ; 439 propriétaires se partagent le reste, mais il n'y a que 251 exploitations, cultivées par de petits propriétaires et surtout des fermiers. Il y a encore des landes, 15,6 % du territoire, et des jachères, 5,5 %, sans parler des « jachères cultivées » en ajoncs fourragers, maintenus 9 à 10 ans, pour la nourriture des chevaux. Si l'on a cessé d'écobuer, on chault encore, tous les neuf ans en principe ; il reste d'antiques araires, une partie de la moisson est encore coupée à la faux. Non que le progrès n'ait eu sa part : le blé est la céréale essentielle, 41,4 % de la superficie en céréales, un peu plus que l'avoine, 40,4 ; il ne reste que 8 % pour le seigle et le méteil, 9,2 pour le sarrasin, donné au bétail. L'élevage a conquis une grande place ; les chevaux, qui servent au labour — et non plus comme il y a moins d'un siècle les bêtes bovines, — et les vaches sont nombreux ; on vend beaucoup de poulains, de veaux, surtout du beurre, très consommé sur place, objet pourtant d'un gros trafic. Depuis longtemps on ne file plus ou à peine : « là où il y a un mouton c'est qu'il y a une vieille filant au rouet », mais dans toute la commune il n'y a que 18 moutons et chèvres ! Un village arriéré, certes, mais où s'insinue la vie moderne.

La vie agricole (Montagne et cantons maraichers exclus). — La Bretagne garde quelque chose de l'économie ancienne : elle cherche à se nourrir avec ses propres produits. Elle accorde une grande place aux céréales, le tiers

de la surface totale. Au blé, les sols de fertilité moyenne, même après leur amélioration, le climat trop humide conviennent assez peu, les rendements ne sont jamais très hauts ; mais c'est maintenant la base de l'alimentation : aussi les Bretons le cultivent-ils plus que tout autre grain ; il l'emporte sur le seigle, même dans les pays les plus arriérés. En ceux-ci seulement le seigle garde quelque importance ; ailleurs il est à peine semé. Si le sarrasin, un grain de pays pauvre, persiste, c'est que les paysans aiment les galettes et qu'on le donne aux bêtes ; c'est une plante commode, qui croît vite, occupe le sol peu de temps, se contente de terres médiocres. L'avoine est le grain le plus cultivé après le blé ; la Bretagne élève beaucoup de chevaux. L'orge par contre a peu d'importance ; le Bas-Maine voisin, avec les mêmes sols, est gros exportateur d'orge de brasserie : rien de tel ici.

Superficies cultivées en 1933.

1933 DÉPARTEMENTS	Céréales ¹	Blé ²	Seigle ²	Sarrasin ²	Avoine ²	Orge ²
Ille-et-Vilaine ..	38	47	0,6	19	24	9,2
Loire-Inférieure	25	67	2	12	14	3,7
Côtes-du-Nord .	37	42	2	16	31	7,4
Finistère	26	47	6	11	25	9,8
Morbihan	26	32	24	21	21	1,7
BRETAGNE.....	30	47	6	16	24	6,7

1. Pour cent de la superficie totale. — 2. Pour cent de la superficie en céréales.

Le pommier à cidre est cultivé un peu partout, dans les champs, surtout en Haute-Bretagne et dans le Sud-Ouest de la Cornouailles, beaucoup moins d'ailleurs qu'en Normandie ; en beaucoup de lieux la récolte locale ne suffit pas, on achète des pommes ou du cidre aux pays voisins. Le cidre est en général moins bon qu'en Normandie et moins bien conservé, hors quelques crus renommés, comme ceux de Quimperlé et de Fouesnant.

La Bretagne, contrainte jadis par la misère à exporter ses grains, les garde maintenant, hors quelques envois à la région parisienne, du Nord de la Haute-Bretagne surtout ; elle compte pour gagner sur les produits de l'élevage : « Le fermier, dit un adage cornouaillais, doit payer son maître avec ses bœufs et vivre avec ses grains ». Non qu'elle soit spécialisée dans l'élevage : à côté d'elle la Basse-Normandie occidentale, mêmes terres, même climat, a renoncé aux grains, s'est mise presque entière en herbe, élève en masse des animaux jeunes ; c'est que le reste de la Basse-Normandie la complète et termine l'élevage, que Paris est proche, que le progrès a débuté fort tôt, dès le XVIII^e siècle. La Bretagne ne touche qu'à des pays qui lui ressemblent ; isolée au bout de la France, elle n'évolue que depuis peu. Aussi reste-t-elle attachée à une formule agricole ailleurs archaïque : un équilibre entre la culture propre et l'élevage ; à celui-ci, sa vocation naturelle, elle ne donne pas part entière. Jetons les yeux, dans l'*Atlas de France*, sur les cartes des prés naturels et herbages, des pâturages, des cultures fourragères, des prairies artificielles : à côté d'une Normandie plantureuse, d'un Bas-Maine, d'un Anjou, d'une Vendée bien pourvus, la Bretagne fait pauvre figure, la Bretagne de l'Ouest surtout ; bien des bêtes paissent encore la lande, la jachère ou de maigres pâtures ; ses chevaux, plus encore que d'avoine, vivent d'ajonc broyé : « cheval de jon, cheval

breton », dit le proverbe. Cette grande région d'élevage, souvent, élève pauvrement ses bêtes.

Celles-ci en portent la marque, par leurs défauts, par leurs qualités. Qui ne connaît la vache bretonne, petite, mais, quelle que soit sa race, pie noire, pie rouge, froment du Léon, si sobre, si « rustique », si abondante en lait ? La plupart des chevaux, sauf en quelques coins favorisés, sont « communs », mais extraordinairement résistants : si les cavaliers préfèrent l'élégant, mais délicat anglo-normand, les chasseurs apprécient leur endurance, les artilleurs les disent sans pareils, ils sont pour tout l'Ouest des bidets de ferme excellents et de prix raisonnable.

Le Breton cultive des grains pour se nourrir : pour se nourrir aussi il a élevé des vaches. Il consomme beaucoup de lait, lait pur, lait caillé, babeurre ; ses mets favoris, galettes et crêpes de blé noir, bouillies, pommes de terre, toute la cuisine réclament beaucoup de beurre : le tiers au moins de la production reste à la ferme. C'est le beurre que la Bretagne demande aux bovins ; le lait n'est guère vendu en nature, on fait très peu de fromage ; la vente des animaux jeunes, grosse affaire pour les Bas-Normands, intéresse peu. Les génisses sont gardées pour devenir laitières, la plupart des veaux tués presque aussitôt nés : nulle part on ne mange plus de veau, la viande préférée, mais à Rennes, par exemple, on ne voit à l'étal du boucher que du veau de seconde qualité, parce que trop jeune. Aussi la proportion des élèves est faible dans le total des bovins. Il y a plus de bœufs qu'on ne croit : jadis ils servaient aux travaux ; leur emploi n'a pas disparu de la côte Sud, il règne même exclusivement dans tout le pays au Sud du Bassin de Rennes et à l'Est de Vannes, où la race bovine est la nantaise, une bonne travailleuse. On a gardé partout l'habitude d'avoir des bœufs et de les engraisser, surtout dans les parties riches, pays de Vitré et Fougères, de Rennes, du Bassin de Châ-

teaulin (notamment autour de Châteauneuf-du-Faou et de Carhaix). De là le succès de la race armoricaine, croisement de la pie-rouge et du durham (ou race Maine-Anjou, très propre à l'engraissement, qui peuple ces deux provinces et le pays de Fougères et Vitré) ; de là la diffusion du durham-normand. Si bien que les vaches ne comptent que pour 59 à 60 % des bovins, hors au voisinage de la Normandie, 60 à 70 %, pays de transition, qu'envahit la race normande.

Le beurre n'en est pas moins le produit essentiel. Partout des marchands en gros vont de bourg en bourg, ramassent les beurres, les trient, les mélangent, expédient aux villes bretonnes, plus encore à Paris ; des grands centres il en part par petites quantités, souvent par colis postal, vers des destinations lointaines, jusque dans le Midi et l'Afrique du Nord. Ces beurres bretons, en dépit de quelques progrès, adoption des barattes perfectionnées, des écrémeuses centrifuges, des malaxeurs, sont préparés sans grand soin, pas toujours proprement ; on ne les vend qu'après mélanges ; aussi, hors quelques qualités supérieures, comme le beurre de La Prévalaye, près de Rennes, est-il moins coté à Paris que les beurres de la Normandie ou des beurrieres coopératives des Charentes. La production reste individuelle : coopération, fabrication industrielle ne sont pas entrées dans les mœurs.

Avec les sous-produits de la laiterie et le blé noir, non plus comme autrefois, avant les défrichements, avec les glands de la forêt, sont nourris beaucoup de porcs, près de 800 000, le neuvième du troupeau français. La viande de porc est la plus consommée à la ferme ; aussi pour améliorer la race bretonne, rustique, mais peu précocé, a-t-on recours non aux races anglaises, qui sont des races à graisse, mais à la grande race à viande française, la craonnaise.

La Bretagne est de longue date notre grande province

hippique : 399 000 chevaux en 1933, presque le huitième des chevaux de France ; plus d'animaux jeunes que partout ailleurs : 125 000 chevaux de moins de trois ans, presque le quart des jeunes chevaux français ! Le Finistère, à la tête des départements français, a 138 000 chevaux, le tiers de la Bretagne, dont 52 000 jeunes, 42 % de la Bretagne. Et l'élevage ne cesse de croître, 11 000 têtes de plus qu'en 1907 (en France 160 000 en moins), grâce au Finistère (+ 10 279) et au Morbihan (+ 8 600). Il est deux causes à ce succès : le Breton ne peut se passer de son cheval, sobre, infatigable, en un pays de chemins impraticables jadis, quand seules les bêtes de somme y pouvaient porter gens et marchandises, difficiles aujourd'hui encore, sitôt que l'on sort des routes ; et, trait de psychologie collective, le Breton ne peut se passer de son cheval parce qu'il l'aime, qu'il en a fait, dès l'enfance, un compagnon, un ami. Quand en 1859 Napoléon III fit sa grande tournée dans l'Ouest, à Saint-Brieuc on improvisa pour lui une course en terrain varié :

« Le terrain (dit un témoin) mou, détrempé par une pluie torrentielle qui tombait depuis deux jours, était traversé par une route encaissée entre deux talus d'environ deux mètres, coupé par deux chemins bordés de fossés et offrait à franchir plusieurs haies encadrant des enclos. Sur douze chevaux, dont plusieurs n'avaient pas plus de trois ans et étaient soumis pour la première fois à ce rude exercice, dix arrivèrent sans accident, montés sans selle, sans étriers, conduits avec de simples filets ou avec leurs longes par de jeunes paysans, qui semblaient rivés à leurs montures, dont pas un seul ne broncha dans les sauts de fossés ou de haies, dans les descentes ou montées des talus les plus élevés, dans les terrains les plus défoncés où les animaux entraient à mi-jambe ». En 1934, M. P. Decharme constate au concours de Châteauneuf-du-Faou « l'amour que le maître voue à son cheval ; je vois des chevaux primés entourés d'hommes, de femmes, d'enfants : ce ne sont que cajoleries et embrassades ».

Nulle province n'a une population chevaline plus variée, plus déconcertante parfois et échappant aux classi-

fications : le *postier*, d'un nom qui se maintient, bien qu'il n'y ait plus de postes, n'est-il pas à la fois un cheval de trait et un demi-sang, issu du cheval local et du Norfolk ? Partout, le cheval de trait courant — héritier de l'ancien bidet — passant au trait léger, cheval de charrue et de carriole, souvent amélioré par des croisements avec le percheron ou l'ardennais, parfois détérioré par des croisements avec le demi-sang normand. En certains lieux des élevages spéciaux : dans la Cornouailles méridionale, le demi-sang, plus ou moins imprégné de sang, cheval d'armes et carrossier léger ; dans la Montagne, au Sud de Guingamp et autour de Loudéac, le demi-sang, souvent très près du sang, pour la cavalerie légère ; à Corlay, l'élevage du cheval de sang, un non-sens économique, se maintient grâce à la passion des courses et concours et aux achats de la remonte. En tête vient la grande contrée d'élevage, le Léon, où prospère la variété qu'on appela norfolk-bretonne, puis demi-sang postière bretonne, enfin trait breton ou cheval breton (à l'ordinaire, on dit *postier*) : un trait lourd à forte encolure, large, musclé, aux pattes courtes, très bon cheval de travail, de trait, d'artillerie. Du pied de l'Arrée à la mer, lors de la monte, on rencontre sur les routes les beaux étalons, reluisant de santé, à la queue tressée, qu'on mène aux poulinières. Les poulains commencent leur vie chez les *naisseurs*, la continuent chez les *éleveurs*, à moins qu'ils ne partent en Haute-Bretagne, dans la région parisienne, dans le Midi surtout pour le travail des vignes, souvent après un stage dans la Plaine de Valence. Le commerce se fait dans les grandes foires, le long de la voie ferrée, aux gares encombrées le soir et le lendemain de wagons chargés de chevaux, à Morlaix dont la Foire Haute est la première en Bretagne, à Landivisiau, à Saint-Thégonnec. Avant la guerre de 1914, on vendit beaucoup à l'Allemagne, à la Suisse, à l'Espagne, à la Belgique et à l'Italie, voire à la

Russie, au Maroc, à la Grèce, au Japon. Avant la guerre de 1939, en pleine crise agricole, l'élevage restait prospère, par les achats de la remonte, de l'étranger aussi ; au début de 1936, on signalait de gros achats de la Suisse ; on comptait que l'Espagne reprendrait les siens après ses troubles ; l'Italie les avait repris à la fin des sanctions ; le Brésil venait d'acquiescer dix étalons ; la *Fédération des Sociétés hippiques bretonnes* faisait par brochures, tracts et films une propagande au Brésil et au Portugal.

Les moutons diminuent avec les terres incultes ; on les rencontre, blancs ou noirs, de taille chétive, dans les parties encore riches en landes, la Montagne, le Cap, la péninsule de Crozon où, sur les crêtes gréseuses (la montagne pour les gens de Camaret), ils broutent attachés à un piquet une herbe maigre entre les touffes d'ajonc nain. A Ouessant, ils sont très petits, un trait de faune insulaire, et ont une chair fort savoureuse. Il y a fort peu de chèvres : la vache est si petite, si sobre que le moindre paysan peut avoir sa vache¹.

Les cantons maraîchers du littoral. — La Bretagne aurait une vie agricole unique, si l'océan n'avait indirectement transformé la zone littorale, adoucissant son climat, fournissant pour fertiliser des sols pauvres, quoique enrichis localement par la présence de limons, de précieux amendements, dépôts marins, tangles et sables coquilliers (maerl, traéz), herbes marines surtout, incorporés à la terre depuis des siècles. La supériorité de la côte ne se traduit plus par l'importance plus grande du

1. Nulle part on n'élève davantage d'abeilles, qui, butinant les bruyères de la lande et les champs de blé noir, donnent un miel brun, moins coté que le miel blanc. Mais cet élevage reste médiocre : il n'y a presque que des ruches antiques en paille tressée. Dans les villes, à Rennes notamment, le commerce du miel et de la cire est actif.

blé et des textiles¹, mais par les rendements meilleurs et par l'existence de cantons maraîchers, sur une lisière très étroite : on peut l'appeler la « ceinture dorée de la Bretagne », à condition de se rappeler qu'elle est fort discontinuë. La liste est vite faite (fig. 3 D) : le Marais de Dol, qui ne consacre aux primeurs que le dixième de son étendue, le pays entre Cancale et la Rance (on dit quelquefois le Clos-Poulet, pour Pou-Alet, pays d'Alet ou Saint-Servan), les alentours de Dinan, de Saint-Brieuc, de Paimpol, la côte du Trégorrois, la côte de part et d'autre de Morlaix, de Plestin à Tréfléz, au fond de la rade de Brest la presqu'île de Plougastel, Audierne, Pont-l'Abbé, le golfe du Morbihan (Ploaré, près de Douarnenez, Plozévet et Plouhinec sur la baie d'Audierne ne fournissent que le marché local). Sur la côte Sud, les produits ne sont guère exportés, mais livrés aux usines de conserves, nombreuses ici (22 dans le Morbihan, 51 dans le Finistère), rares au Nord (3 dans les Côtes-du-Nord).

La zone maraîchère reste, pour ainsi dire, en vue de l'océan, qui la baigne de ses effluves ; elle fuit les gelées de l'intérieur : vers Perros-Guirec, à 4 km. de la côte, il y a danger de gelées tardives et la récolte a un retard d'une à deux semaines ; à 10 km., les gelées de mars interdisent la pomme de terre prime. C'est que la zone maraîchère produit des primeurs : les choux-fleurs bretons sont vendus à Paris de la mi-octobre à la mi-mars, les artichauts de la mi-mai à la mi-septembre, après ceux du Midi, avant ceux de la région parisienne.

La *pomme de terre prime* est la culture maraîchère par excellence ; autour d'elles se groupent, selon les lieux,

1. Les textiles, bien déchus, n'ont quelque importance que sur la côte Nord : en 1933, 2 797 ha. de lin, presque le cinquième de la France, dont 1 693 dans les Côtes-du-Nord (fig. 3 D), 678 dans le Finistère ; seulement 198 ha. de chanvre, à peu près le douzième de la France, dont 72 dans les Côtes-du-Nord.

choux-fleurs, petits pois et haricots verts, artichauts, oignons, échalottes. Parfois il y a spécialisation : sur le versant qui domine la rivière de Landerneau, Plougastel fait seulement des fraises, que des vaisseaux venaient chercher pour l'Angleterre, emballées dans de petites boîtes ou *cercueils* ; au fond de la baie de Saint-Brieuc, Yffiniac et Langueux ne cultivent que l'oignon. Rien que des légumes, sauf la fraise : les vents trop vifs ne sont pas favorables aux arbres fruitiers.

Ces cultures minutieuses exigent une main-d'œuvre abondante, coïncident avec une population très dense, une propriété petite, un morcellement très accusé : dans le canton de Paimpol, la petite propriété de moins de 10 ha. couvre 68 % de la superficie.

La culture maraîchère vit de l'exportation et n'a pu se développer que lorsque les chemins de fer ont porté ses produits à Paris et à la province française, les bateaux à vapeur à l'Angleterre. Ce sont ses trois grands débouchés (ajoutons quelques pays étrangers et l'Afrique du Nord pour les pommes de terre de semence). La Grande-Bretagne vient de se fermer, par des mesures restrictives, une interdiction absolue même pour la pomme de terre que menaçait le doryphore (il a envahi maintenant presque toute la Bretagne). Aussi la crise est-elle particulièrement intense : à Saint-Pol, la terre, très chère comme dans toute la zone maraîchère et très disputée, valait 30 000 fr. l'hectare et plus il y a une douzaine d'années, 30 000 et 40 000 dès 1933.

Une région maraîchère : Saint-Pol-de-Léon et Roscoff. — C'est dans le Léon maraîcher la zone de cultures légumières pures, qu'enveloppe une zone de cultures mixtes. Nous savons que les températures les plus douces mesurées en Bretagne l'ont été à Roscoff, nous verrons que c'est un pays de goémoniers. Toute la terre est cultivée : les grands talus entre champs, plantés d'ajonc, ont maintes fois

été abaissés et sur ces petits talus ou *turons* on sème des choux ou du froment. La terre ne se repose pas, travaillée par un peuple de petits propriétaires, de domestiques, de journaliers, de *placenners* (ouvriers venus du voisinage qui se louent chaque matin pour une journée seulement) ; chaque parcelle donne souvent plusieurs récoltes ; à la pomme de terre, ensemencée de février à avril, récoltée de mai à juillet, succède le chou-fleur, qui se récolte à partir d'octobre ; le chou-fleur est remplacé par les céréales dans les grandes fermes, dans les petites par l'oignon et l'échalotte, d'ailleurs cultivés à l'ordinaire en culture intercalaire dans les artichauts et les choux-fleurs. Voilà les légumes du pays : la pomme de terre est le plus ancien (on l'aurait introduite dès 1752), le plus important de beaucoup est le chou-fleur, cultivé avec amour : on le sème en un coin saturé de terreau ; il est mis en pépinière un mois ou six semaines après, par temps frais ; de là il passe au champ ameubli à la bêche ou à la charrue ; il sera avant la récolte sarclé à plusieurs reprises.

Une culture minutieuse, liée à la petite propriété et à la culture directe : à Roscoff les deux tiers, à Saint-Pol la moitié des cultivateurs sont propriétaires. Les marchands aussi se sont multipliés, 213 en 1932, dont 40 importants, qui faisaient de 7 à 12 millions d'affaires par an. Ils achètent aux marchés, surtout au marché quotidien de Saint-Pol, où convergent les voitures des paysans, jusqu'à 2 000 aux jours d'affluence ; ils revendent à des commissionnaires. Le commerce des oignons est différent : des groupes de cultivateurs envoient vendre au détail, en Bretagne et à l'étranger, des équipes de 5 à 10 hommes ; en 1930 1 070 passeports furent délivrés à des gens de la région, qui n'étaient pas exclusivement des Roscovites, partant par bateaux à voiles : en Écosse et au Pays de Galles ils sonnaient aux portes (leurs clients britanniques

les appelaient des « briseurs de sonnettes » proposant leurs bottes d'oignons.

La France, presque le seul débouché actuellement, n'absorbait avant la crise que la moitié de la production. En 1930-1931, on expédia 540 080 t. de choux-fleurs : 12 558 à Paris, 13 572 à la province française, 20 284 à la Grande-Bretagne (18 862 par le port de Roscoff, 1 422 par Saint-Malo), 7 666 à d'autres pays, Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Suisse.

Propriété, exploitation, modes de tenure. — C'est ici que l'on constate le plus de diversité ; une tendance à l'unité est cependant sensible.

Pour la *propriété*, la Bretagne apparaît très variée. La grande propriété règne dans les pays de Fougères, Vitré et Châteaubriant — proches parents par là de leurs voisins le Bas-Maine et l'Anjou occidental — dans le Méné et les hauteurs centrales entre Méné et Arrée, à l'arrière de la côte méridionale, pays à forte étendue de landes. La petite propriété domine sur toute la côte, dans le pays de Guingamp, dans le Nord de l'Arrée. Partout ailleurs c'est la moyenne propriété qui l'emporte ou un mélange de la petite et de la moyenne. Mais dans toute la Bretagne on assiste depuis un demi-siècle à un progrès, rapide depuis la guerre de 1914, de la petite propriété, encore que la toute petite décroisse : effet de l'enrichissement, non moins sensible par la hausse, jusqu'à la crise, de la valeur des terres, âprement disputées, en Bretagne occidentale surtout, contrée peuplée où trop d'acquéreurs se présentent.

Pour l'*étendue des exploitations*, la simplification date de plus haut : dans un pays de gagne-petit durs au travail, il ne saurait y avoir de grandes exploitations : les grandes propriétés même se partagent en fermes nombreuses. Le Breton parvient à gagner sa vie sur une petite ferme, moins de 10 ha. souvent (1/3 des exploi-

tations) ou un peu plus : la moyenne exploitation (2/3) est en général proche de la petite. Le progrès ici se traduit par un accroissement de la moyenne exploitation aux dépens de la petite : le paysan s'établit sur une petite terre et, dès qu'il a fait quelques économies, se met en quête d'une un peu plus grande. Nombre de petits exploitants sont aussi journaliers, mais espèrent n'avoir plus besoin un jour de travailler chez autrui ; les journaliers, nombreux, les domestiques, deux fois plus nombreux, guettent dès qu'ils le peuvent un coin de terre. En Cornouailles, avant la guerre, les grosses fermes louaient souvent à des journaliers un champ de 30 à 80 ares, avec une humble mesure, le *pentý* ; ces *pentýs* s'élevaient presque toujours sur des landes en défrichement ; leur disparition a, dit-on, diminué la main-d'œuvre.

Les *modes de tenure* étaient jadis très variés, certains fort originaux : tels, en Basse-Bretagne jusqu'à la Révolution, des « usements » archaïques, la quevaise, spéciale aux terres ecclésiastiques, et l'usement de Rohan, restes atténués de la mainmorte, le bail à détroit, une variété de métayage, tel le domaine congéable, presque disparu aujourd'hui¹, qui paraît s'être établi surtout sur les terres incultes qu'on mettait en valeur. Le métayage, fréquent encore il y a un siècle, est réduit à fort peu de chose. Seuls subsistent, en somme, le fermage et le faire-valoir direct, et c'est ce dernier qui progresse ; 60 % environ des propriétés sont affermées, hors en deux départements, Côtes-du-Nord et Finistère, 40 % environ ; ici, par exception, la Bretagne de l'Ouest devance celle de l'Est, d'esprit plus foncièrement conservateur.

1. Le propriétaire garde la propriété de la terre, cède à l'exploitant la propriété des bâtiments, des fossés et talus, des arbres fruitiers, des bois taillis, mais non des grands arbres. Il en rembourse la valeur en cas de rupture de bail.

LA VIE MARITIME

Généralités. — La plupart des Bretons vivent de la terre¹, non de la mer. Et les deux genres de vie sont très séparés. Certes, parfois, des marins, des sardiniens notamment, sont des paysans de la veille ; quelques terriens viennent à la mer, quelques marins retournent aux champs ; les pêcheurs aiment à cultiver un lopin de terre, ou à le faire cultiver par leurs femmes ; certains goémoniers sont des demi-marins, qui demain le peuvent devenir tout à fait. Mais sur 40 209 pêcheurs en bateau, selon la *Statistique des pêches* de 1932, 5 088 seulement exercent accidentellement un autre métier, qui souvent d'ailleurs tient à la mer : charpentiers, calfateurs, gréeurs, tenanciers des buvettes si accueillantes au marin ; sur les quais, quand les bateaux ne sont pas sortis, les hommes, désœuvrés, errent en petits groupes, causant, fumant, regardant l'océan. A deux pas les uns des autres, les paysans ignorent les gens de mer, les gens de mer méprisent les paysans.

La vie terrienne en Bretagne plonge dans le plus lointain passé ; la vie maritime relativement est récente. On la devine sans doute aux temps de la Gaule, quand les Venètes armaient contre César un grand nombre de navires, mais combien différente de ce qu'elle est sous nos yeux : les ports, aujourd'hui multipliés, étaient rares, à ce que dit César ; les établissements maritimes, d'accès malaisé, étaient au bout des promontoires. En tout cas, après les invasions des Germains, puis des pirates scandinaves, la marine tient peu de place dans la vie bretonne, beaucoup moins que les salines, alors présentes sur tout le littoral breton. Aux XI^e et XII^e siècles, tandis que les Normands fondent de grands ports, fréquentent les

1. 1926, part des agriculteurs dans la population totale : Bretagne, 57 % (60 % en excluant la Loire-Inférieure).

mers, que notre vocabulaire nautique se garnit de termes nouveaux, les documents historiques se taisent sur la marine bretonne, hors des revendications sur le droit de *lagan*, le pillage des épaves¹ ; les îles, de nombreuses presque, sont désertes, sans églises paroissiales ; à peine nomme-t-on quelques petits ports de-ci de-là ; il n'est que deux grands ports, hors ceux de la Loire : Sain'-Malo, alors presque étranger à la Bretagne, Saint-Mathieu, près de la falaise abrupte qui porte l'abbaye, simple relâche, où en 1279 le duc de Bretagne afféagea une sécherie de poissons, non à des Bretons, mais à des Basques ; les Bretons alors ne peuplaient pas les équipages des bateaux du Midi, c'étaient les marins du Sud-Ouest qui venaient pêcher aux côtes bretonnes.

A partir de la fin du XIII^e siècle seulement, à la faveur de la paix, de la prospérité, d'un gonflement de la population, pêche et cabotage s'éveillent : textes et portulans mentionnent des ports nombreux ; ce sont surtout des escales pour les vaisseaux qui portent, de la baie de Bourgneuf le sel aux pays du Nord, de l'Espagne ou de la Guyenne les produits du Midi aux Flandres ou à l'Angleterre ; pourtant le commerce maritime naît de deux industries dont il exporte les produits, toiles, poissons séchés.

Trois événements, tous trois modernes, donnent l'élan décisif. Colbert en 1668 crée les *classes*, qui seront en 1795 l'*Inscription maritime*, « la tutrice légale des marins bretons » : ceux de l'État touchent précocement une pension de retraite, ceux de la pêche et du commerce ont la demi-solde ; il fait bon être marin, pour les avantages et

1. Le droit d'épave a disparu. Le vieil instinct de pillage se réveille parfois, moins pourtant qu'on ne l'a dit, guère plus que sur toute autre côte, où le bien sans maître trouve toujours preneur. Où cite-t-on des exemples ? sur la côte dangereuse du Finistère ou de ses îles ; si là le Breton pille plus, la grande coupable est la mer, qui fournit plus souvent l'occasion. Mais d'un bout à l'autre du littoral breton, l'héroïsme des sauveteurs ne fléchit jamais : la Bretagne, en cela, est sans rivale.

le prestige du pensionné d'État : combien de barques pourrissent au fond d'un estuaire, afin que les possesseurs figurent sur les registres de l'Inscription. Dès lors, force Bretons vont à la mer, ravis que l'État soit prévoyant en leur place — une qualité qu'ils n'ont guère. Le second fait, moins essentiel, a agi dans le même sens : à la Bretagne, qui surveille à la fois Manche et Océan, est confiée la défense maritime du pays : Brest devient port de guerre au xviii^e siècle, Lorient en 1690 ; chacun aura sa flotte, ses chantiers, son arsenal, son camp retranché. La création des transports modernes enfin précipite l'évolution : la pêche se développe quand les chemins de fer permettent d'emporter au loin, très vite, ses produits périssables.

Les marins. — La Bretagne, qui est en France le pays des marins, n'est une grande province maritime que pour la pêche.

3 000 à 4 000 marins seulement y font le *bornage* et le cabotage. Le *bornage*¹ comprend quelques petits navires portant à faible distance des produits encombrants, matériaux de construction et d'empierrement, goémon, parfois des marchandises variées (à Brest, par exemple, le vin) ; le plus important, ce sont les services entre côte et îles ou dans les rades (Brest, Lorient) ou dans l'estuaire de la Loire, plus actifs en été, surtout à Brest et à Saint-Malo, par l'afflux des touristes : la moitié des équipages ne travaille que l'été. Tout cela est peu de chose. Le *cabotage* est moins encore : presque mort partout ailleurs en France, ici il agonise ; la concurrence étrangère est trop forte, le fret diminue, la construction des bateaux coûte trop. Il ne fait plus vivre que 300 familles, soit un millier de personnes (3 000 en 1914), n'emploie que 80 navires, montés chacun par 4 à 5 hommes. A de rares exceptions

1. Le bornage est la navigation d'un port français à un port français dans un rayon d'environ 150 km. au plus.

près, transport de ciment et de chaux, de Boulogne surtout, vers les ports bretons, d'ardoises angevines de Saint-Malo vers l'Angleterre, ils n'ont qu'une tâche : chercher, sur lest, le charbon anglais, à Cardiff presque toujours, le distribuer aux petits ports bretons ; les ports importants le reçoivent par gros caboteurs étrangers. Les marins bretons délaissent ce genre de navigation : ils s'embarquent, pour gagner plus, dans la *marine de commerce*, ce qui presque toujours les jette hors du pays.

Le commerce maritime français ne vit que grâce à la Bretagne : elle lui fournit ses équipages : 23 000 hommes sur 65 000. Encore est-ce trop peu dire : beaucoup de marins du commerce sont des Bretons (ou des fils de Bretons) transplantés ; on les coudoie sur les quais de tous les grands ports, Marseille, Bordeaux, Le Havre surtout, qui a son quartier breton, Saint-François et l'Eure ; on parle de 30 à 40 000 Havrais d'origine bretonne plus ou moins proche. La *marine de guerre* aussi est tributaire de la Bretagne : de ses 59 000 marins 27 000 environ sont bretons.

Tous ces matelots qu'elle n'emploie pas, comment la Bretagne peut-elle les fournir à autrui ? C'est qu'elle est notre grande école ; la pêche y forme d'incomparables gens de mer. La *pêche* est en effet sa grande activité maritime : nulle part il n'y a autant de marins pêcheurs, 40 200 en 1932, 53,5 % des 76 000 pêcheurs français, 61 % en excluant les côtes méditerranéennes (fig. 5). La Bretagne est si riche qu'elle peuple les autres régions, bien empêchées sans elle de lui faire concurrence : 4 000 Bretons vont compléter les équipages de Boulogne, Dieppe, Fécamp ; sur les chalutiers de La Rochelle il n'y a guère que des Bretons ; Arcachon n'a pu se hausser au rang de grand port de pêche qu'en puisant dans le réservoir breton : 80 % de ses équipages en sont venus. Veut-on faire naître la pêche au Pays Basque, en Afrique du Nord, on appelle des Bretons. Parfois ils ne s'acclima-

tent pas (ce fut le cas en Tunisie) ; plus souvent, ils restent. La mer est leur vraie patrie.

Les ports. — Nulle part en France il n'y a autant de ports qu'en Bretagne (fig. 6). Les *Instructions nautiques* énumèrent de la frontière belge à la frontière espagnole 329 ports ; 188 sont en Bretagne, 176 du Couesnon à la Vilaine. Mais pas un seul grand port de commerce ; la Normandie, où sont Dieppe, Rouen, Le Havre, Caen, Cherbourg, ne compte que 42 ports : l'intensité de la vie maritime n'est pas en rapport avec le nombre des ports. Encore la liste pour la Bretagne est-elle incomplète : tout point favorable sur la côte voit à l'occasion quelques barques s'échouer ; elles accostent parfois aux lieux les plus hostiles : dans le formidable amoncellement de blocs qui hérissent le pied Sud de la pointe des Pois, j'ai vu se glisser jusqu'à une cale minuscule des barques détachées de la flottille sardinière endormie à l'abri de la pointe, attendant l'heure de la pêche.

Combien de fois n'a-t-on pas dit que le contact multiplié de la terre découpée à l'infini et de la mer devait en Bretagne multiplier les ports ! La réalité est tout autre. Feuilletons les *Instructions nautiques* : à chaque page, les avertissements sont prodigués. Nous reviendrons sur la côte, hostile entre toutes, de l'île de Batz au goulet de Brest, de celui-ci à Penmarc'h ; mais ailleurs :

LÉGENDE DE LA FIG. 5 :

FIG. 5. — NOMBRE DE PÊCHEURS ET DE BATEAUX DE PÊCHE. 1932.

A. Grande carte : Chiffres inscrits en mer : nombre de pêcheurs ; chiffres inscrits en terre : nombre de bateaux (par quartiers maritimes ; le quartier de Brest a été divisé en deux, Manche, Atlantique). 1, plus de 10 % des pêcheurs bretons ; 2, de 7,5 à 10 ; 3, de 5 à 7,5 ; 4, de 2,5 à 5 ; 5, moins de 2,5 % ; 6, plus de 10 % des bateaux de pêche bretons ; 7, de 7,5 à 10 ; 8, de 5 à 7,5 ; 9, de 2,5 à 5 ; 10, moins de 2,5 %. — B. Carte moyenne : Nombre de bateaux à propulsion mécanique (y compris les bateaux à vapeur), par quartiers maritimes. 11, 51 à 77 bateaux à propulsion mécanique sur 100 bateaux de pêche ; 12, 26 à 50 ; 13, 21 à 25 ; 14, 3 à 20. — C. Petite carte : Nombre de bateaux de pêche à vapeur, par ports.

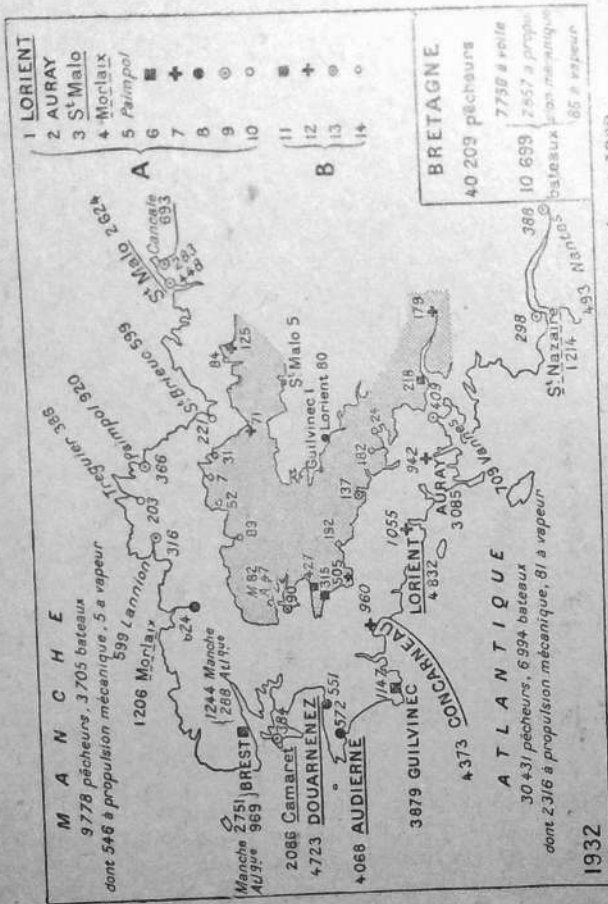


FIG. 5. — NOMBRE DE PÊCHEURS ET DE BATEAUX DE PÊCHE. 1932.
(Voir au bas de la pag. 101 la légende détaillée de cette figure.)

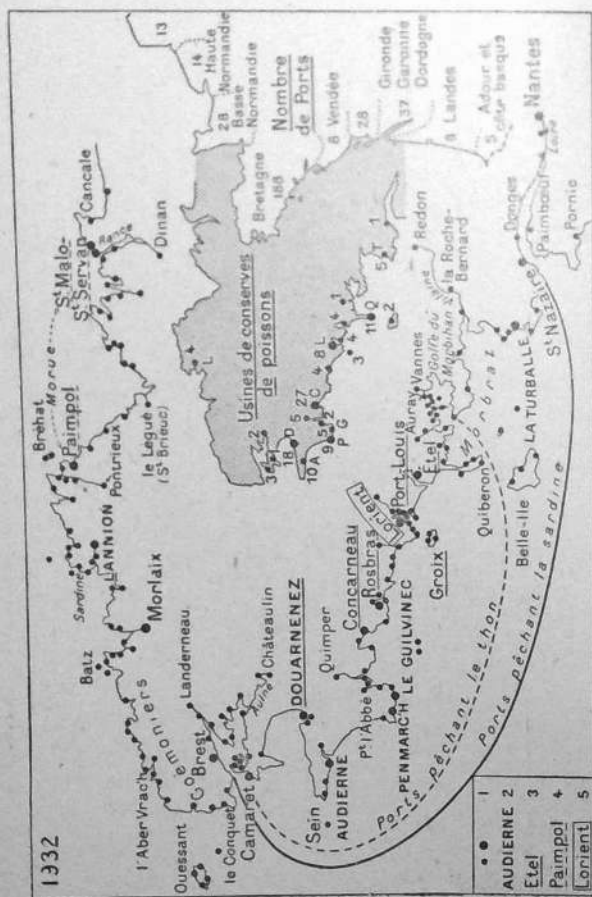


FIG. 6. — PORTS ET PÊCHES, 1932.
(Voir au bas de la page 103 la légende détaillée de cette figure).

« devant la baie de Saint-Malo s'étend un archipel d'îlots, de rochers et de roches, entre lesquels se trouvent des passes balisées, mais sur lesquels il serait dangereux de vouloir atterrir par brume ; la rade de Saint-Malo n'est pas abritée des vents du NO au NE par le N ; les courants y sont violents, l'évitage y est restreint et la tenue médiocre ». — Si l'anse de Paimpol est « à l'abri de tous les vents, toute la côte est bordée d'îles, de rochers et de dangers » (fig. 4). — A Ploumanac'h « l'échouage n'est fréquenté que par les pêcheurs du pays ; il serait dangereux de s'y engager sans un pilote très exercé... La baie de Morlaix, encombrée d'îlots, de rochers et de roches, est d'un accès délicat ». — Au Sud, « la rade d'Audierne est mal protégée de la mer, les fonds y sont de mauvaise venue, le port d'Audierne est inaccessible par gros temps de large, à cause de la barre qui se forme à l'entrée du chenal... Les mouillages et ports qui environnent la pointe de Penmarc'h ne peuvent servir qu'aux bateaux de pêche... La côte, dans l'O et dans l'E de l'entrée de Lorient, est sans abri contre les mauvais temps du large... Dans le Morbihan, les courants de marée sont très violents et rendent la navigation difficile : il serait imprudent de s'y aventurer sans pilote ».

On pourrait multiplier les exemples. Et nous n'avons rien dit de l'Iroise, de ses rochers sans nombre, un cimetière de navires. Il faut, la nuit tombée, voir de la falaise du Conquet les phares briller presque innombrables sur tout l'horizon de mer. La Bretagne, sa pointe occidentale avant tout, est plus riche en phares que tout le reste de la France ; certains s'aventurent en mer, sur une roche, ravitaillés de loin en loin, comme Ar-Men sur la chaussée de Sein ; Nividic, le plus occidental des feux de France, à l'Ouest d'Ouessant, n'a pas de gardien et fonctionne par

LÉGENDE DE LA FIG. 6 :

FIG. 6. — PORTS ET PÊCHES, 1932.

1, Ports inscrits sur les *Instructions nautiques* (petite carte à droite : nombre de ports inscrits sur les *Instructions nautiques*, par sections de côte, sur la Manche et l'Atlantique). — 2, Principaux ports sardiniers. — 3, Principaux ports thoniers. — 4, Ports pêchant la morue. — 5, Port industriel. — *Petite carte de Bretagne* : Nombre des usines de conserves de poisson en 1932. — Nota : Douarnenez est à la fois port sardinier et thonier. On dit indifféremment Gulvinec ou Le Gulvinec.

câble électrique relié à la côte. Cette côte bretonne est mauvaise entre toutes : 53 sémaphores, 48 stations de sauvetage, sur 102 et 101 entre Dunkerque et Saint-Jean-de-Luz, et chaque année une liste héroïque de sauveteurs, une liste funèbre de victimes.

Ce qui a multiplié les ports, c'est la petite pêche et le cabotage côtier, actif autrefois, quand la mer, malgré ses dangers, était la plus commode des routes. De là deux séries principales de ports.

Au pêcheur suffit une jetée, une « cale », au fond d'une baie, moins encore, un mouillage sans aucun ouvrage. Il en est de perdus sur une plage déserte ; en général ils groupent quelques maisons, un hameau, un village : le gros de la commune est dans les terres, avec les demeures des paysans. Les ports de quelque importance, nous le verrons, sont récents, hors Saint-Malo-Saint-Servan. Le commerce, de longue date au contraire, a fait vivre les ports du fond des estuaires, accessibles grâce au flot de marée : trop éloignés de la mer pour les barques des pêcheurs, ils permettaient au trafic de s'enfoncer à l'intérieur. Il n'y en a pas à chaque estuaire : ces ports intérieurs sont du moins nombreux, une trentaine.

Cette dispersion, et le défaut d'arrière-pays, excluent un grand commerce (l'estuaire de la Loire mis à part) : Saint-Malo même, Brest, Lorient restent ports secondaires. Les autres sommeillent ; à peine quelque activité anime-t-elle ceux qui correspondent, par hasard à une petite capitale, Le Légué, port de Saint-Brieuc, Lannion, Morlaix ; encore Dinan, Quimper, Vannes seraient-ils presque déserts si ne circulait sur la « rivière » un service de passagers. Partout le même trafic : ce sont des cargos charbonniers qu'on voit de loin en loin s'amarrer au quai ; il vient aussi un peu de bois du Nord, des pierres, du sable, des graviers ; l'exportation est presque nulle, depuis que les grains ne sortent plus, que l'Angleterre n'achète

plus de produits agricoles. Un trait révèle la faiblesse de la vie commerciale : seuls ont des bassins à flot Saint-Malo-Saint-Servan, Le Légué, Paimpol, Lorient, Le Palais et, parmi les ports intérieurs, Pontrieux, Morlaix, Port-Launay, Redon. Le grand commerce, la grande navigation longent la Bretagne, mais ne s'y arrêtent pas. De la pointe d'Ouessant, par temps clair, on voit sur mer de nombreuses fumées : « Cette côte Ouest de la Bretagne, disent les *Instructions nautiques*, est une des régions d'atterrissage les plus fréquentées d'Europe ; les navires faisant route de la Manche vers le cap Finistère [en Espagne] ou inversement viennent reconnaître Ouessant et passent en vue d'Ar-Men ».

Tous ces ports, en somme, souffrent de leur situation sur la côte d'une péninsule, sans arrière-pays, sans communication pratique avec le reste de la France. Deux exemples le montreront, d'un port important sur la mer ouverte, Saint-Malo, d'un petit port tapi au fond d'une ria, Pontrieux.

Saint-Malo. — A l'époque romaine, Saint-Servan, dit alors Alet, était la capitale maritime de ce coin de terre ; les envahisseurs bretons s'établirent sur l'îlot voisin d'Aaron : ce fut Saint-Malo, que peuplèrent des étrangers attirés par le commerce naissant ou par le *minihi* (asile) : les Malouins longtemps font figure d'étrangers en Bretagne, refusent à mainte reprise l'hommage au duc. La ville se développe et en 1152 l'évêque quitte Alet pour s'y établir. Dès le xiii^e siècle, le port est prospère et le reste pendant la guerre de Cent ans : la Bretagne indépendante échappe aux ravages. A l'époque moderne Saint-Malo est l'un des grands ports de commerce français ; au xvi^e siècle ses marins, célèbres par leur habileté et leur audace, pêchent à Terre-Neuve ; un malouin, Jacques Cartier, explore le Canada ; au xvii^e siècle, Saint-Malo trafique avec l'Espagne, le Maroc, les colonies, les *mers*

du Sud même (c'est le commerce interlope avec les colonies espagnoles du Pacifique) ; au XVIII^e, il vend à l'Espagne, des toiles surtout pour ses colonies, aux pays méditerranéens des grains et des morues, achète des blés aux ports de la Baltique, à Amsterdam, à l'Angleterre, fait la traite des nègres pour les Antilles. Déjà Saint-Malo se plaint de ne pouvoir écouler sur place les marchandises coloniales, qu'il faut aller vendre à Nantes, à Marseille, voire à Amsterdam et à Hambourg. Avec la perte du Canada et de Terre-Neuve, puis les guerres de la Révolution, c'est la décadence ; sa dernière ressource est la course, qui illustre Duguay-Trouin et Surcouf ; la fin de la course clôt l'ancienne histoire de Saint-Malo.

Ce n'est plus qu'un port secondaire, de pêche et de commerce à la fois. Il fait la grande pêche de la morue, la pêche côtière du maquereau et du poisson frais, un peu d'ostréiculture. Il exportait en Angleterre des produits agricoles et les produits de la zone maraîchère voisine ; c'est devenu surtout un port charbonnier, le seul en Bretagne avec les ports de la Loire, qui distribue sur une large zone, jusqu'à Dinan, Rennes, Laval, Avranches ; il importa 173 000 t. en 1890, 500 000 vers 1920, d'Angleterre presque uniquement, un peu de la Ruhr et de la Sarre ; les autres importations, bois du Nord, vins, brai de houille, sel pour les salaisons, sont de faible importance. Le trafic de marchandises atteignait 657 000 t. en 1924. La crise le réduit de plus en plus : la pêche est en décadence, l'Angleterre n'achète plus et vend moins de charbon ; les services entre elle et Saint-Malo ont été réduits ; seuls restent actifs ceux avec Jersey, encore que menacés, et les petits transports locaux, fréquentés en été, sur la Rance vers Dinan et surtout Dinard.

Pontrieux est à 25 km. de la mer, au fond de la ria du Trieux ; la petite ville (1 646 hab.) que n'ont pas réveillée les industries récentes, l'usine de cartons notamment,

dort sur la rivière, autour du dernier pont ; le port, avec 250 hab., est un peu en aval. De grands magasins, autrefois entrepôts de grains, vides ou utilisés à d'autres fins, rappellent le rôle ancien du port : c'était une porte de sortie des grains locaux ; pouvoir pénétrer très avant dans les terres c'était un avantage qui faisait passer sur les inconvénients de la remontée, à la voile jusqu'au confluent du Leff, par halage au delà ; maintenant, les bateaux ont leur moteur ou se font remorquer. On a eu beau améliorer le port, allonger les quais, creuser un bassin de marée (1902), peu employé d'ailleurs, le chemin de fer (ligne Guingamp-Paimpol, à voie étroite, 1894, puis à voie normale, 1924) a presque tué le trafic par mer ; les grains partent par la voie ferrée ; presque toute la pâte de bois pour les cartonnières de Pontrieux et Belle-Ile-en-Terre vient par fer de Rouen ; la houille même n'arrive plus par eau. Il n'entre au port par an que 4 ou 5 bateaux de bois du Nord, des matériaux de construction (chaux, ciment), des engrais. A la sortie, rien ou à peu près. Deux statistiques mesurent cette décadence, antérieure à la crise : en 1899 furent manipulées 16 350 t. de marchandises ; 195 navires entrèrent, 160 sortirent avec des marchandises ; en 1930, 2 220 t., 10 navires chargés à l'entrée, 0 à la sortie. Ces chiffres ne comprennent pas les gabarres, un millier par an, qui apportent les produits « arrachés à la mer », sables du Trieux, galets, maerl, goémon de la côte voisine : ce commerce tout local représente presque tout le mouvement du port et les 5/6 du tonnage ! Voilà le sort de Pontrieux et de bien des petits ports analogues.

La pêche et les industries maritimes. — La pêche en Bretagne est très variée. Suivons le littoral (fig. 5 et 6).

La baie du Mont-Saint-Michel : les bouchots. —

La côte basse, au fond de la baie découverte à perte de vue à mer basse, n'a point de ports ; au Vivier seulement 14 barques de pêcheurs s'échouent : une côte exceptionnelle en Bretagne. La pêche ne l'est pas moins : une pêche à pied abondante des célèbres coques et d'autres coquillages, la capture du poisson dans une quarantaine de *bouchots*, à la file sur 12 km., dès le moyen âge, de Cancale au Mont, à 4 km. environ du littoral ; ce sont des pièges fixes, faits de deux pannes en entonnoir, où le poisson, s'engage avec la marée, s'amasse dans le goulot maillé, la *bourache*, y demeure prisonnier quand la mer se retire.

Golfe de Saint-Malo : la côte des morutiers. — Au Sud de Cancale commence la côte rocheuse, les récifs, les bancs en mer. Les bancs naturels où l'on draguait les fameuses huîtres de Cancale (des huîtres plates comme partout en Bretagne sauf au Croisic, seul gîte de portugaises), d'où l'on tira jusqu'à cent millions d'huîtres par an au XIX^e siècle, ont été en 1921 dépeuplés par la maladie : on ne voit plus, chaque année, le pittoresque défilé des chercheurs d'huîtres, la *caravane*. Pourtant des bouées rouges indiquent encore les *étalages*, où sont parquées des huîtres nées dans le Morbihan, 350 000 en 1932 ; Cancale a vendu 10 000 huîtres cette année-là, moins que Saint-Malo (76 000).

De Granville à Paimpol, c'était la côte des morutiers, de la grande pêche à Terre-Neuve, puis en Islande, au Groenland enfin. Elle naquit au début du XVI^e siècle : Normands, Bretons, Basques découvrirent les bancs de Terre-Neuve ; dès le milieu du siècle, les Malouins dominaient, imités bientôt à l'Est (Granville), à l'Ouest (baie de Saint-Brieuc), plus loin encore. Après ce prodigieux succès, la pêche alla se contractant : l'île d'Yeu cessa d'armer en 1733, la baie de Bourgneuf en 1755, Le Croisic un peu plus tard ; les seuls ports morutiers bretons étaient

au XIX^e siècle, ceux du golfe de Saint-Malo, Granville en Normandie, Cancale, Saint-Malo-Saint-Servan et, dans la baie de Saint-Brieuc, Dahouet, Le Légué, Binic, Pontrieux, Paimpol. Au célèbre pardon annuel des Terre-Neuvas, à Saint-Malo, l'archevêque de Rennes bénit encore, en 1913, 146 voiliers ; aujourd'hui les bateaux désarmés encombrant le port. La décadence est arrivée avec l'apparition des chalutiers à vapeur (1906), la venue sur les bancs en nombre croissant des Norvégiens, Anglais, Islandais, Terre-Neuviens. Seuls armèrent en 1932 Saint-Malo-Saint-Servan, 42 voiliers et 4 chalutiers pour Terre-Neuve, et Paimpol, 8 voiliers pour l'Islande. L'éloignement des lieux de pêche, qui ne gênait guère les voiliers, est un gros défaut maintenant ; la morue étrangère, moins chère, fait à la morue française une dure concurrence en France même, la chasse des pays du Midi gros consommateurs (Espagne, Italie, Grèce ; ajoutons les Antilles et le Brésil). Il est à craindre que la ruine de la grande pêche, qui ne paye plus, ne soit définitive.

La côte septentrionale : la petite pêche. — De Cancale à Morlaix règne la petite pêche, avec une part importante de pêche à pied, un peu d'ostréiculture à Paimpol, Plouguerneau, L'Aber-Wrac'h, une vingtaine de bateaux langoustiers à Loguivy et Pors-Even, les deux ports de Ploubazlanec. Tout le long du littoral de petits bateaux, à voile surtout, attachés à nombre de petits ports, pêchent le maquereau de la mi-mai à la mi-octobre, le « poisson frais » toute l'année ; il ne sort de là qu'un maigre commerce, qui n'alimente guère que le marché local ; Le Légué pourtant attache aux trains de Paris quelques wagons de marée. Cette côte a cependant une forte vie maritime, par le nombre de ses marins : de Cancale à Morlaix, 9 à 10 000 pour la pêche, presque autant pour la petite navigation de commerce ;

c'est une pépinière de marins du commerce, matelots et officiers.

Deux spécialités : sardiniens, goémoniers. — La baie de Lannion a une spécialité originale : seule sur la côte Nord elle pêche la sardine, avec une quarantaine de voiliers, plus tard qu'au Sud, à la fin d'août ; aussitôt se montre l'industrie des conserves de poissons (4 fabriques en 1932).

De l'île de Batz au Conquet, c'est le pays des goémoniers, le long d'une côte dangereuse, que seuls connaissent les marins du lieu ; de Batz à l'île Vierge, il n'y a « ni mouillage ni port », disent les *Instructions nautiques* (qui pourtant y signalent cinq petits ports d'échouage), et au delà il n'y en a guère, et fort médiocres.

Sur toute la côte bretonne, certes, les riverains quêtent le goémon ; toute l'année, le *goémon d'épave*, rejeté par l'océan ; à certains jours fixés par les conseils municipaux, femmes, vieillards, enfants, quelques hommes aussi qui ne naviguent plus, envahissent les grèves, entrent en mer tant qu'ils ne perdent pas pied, coupent à la faucille le *goémon de rive* ; de mai à octobre les seuls inscrits maritimes vont en barque trancher en mer le *goémon de coupe*. La plus grosse part s'en va engraisser les champs, aussi loin que le permet le coût du transport par charrettes, 20 à 25 km. au plus ; mais tous les estuaires au temps de la récolte sont sillonnés de bateaux, simples radeaux bâclés à la diable parfois, que surmontent les étranges masses noirâtres des goémons.

Mais ici le goémon, plus que la petite pêche, plus que les crustacés, est la grosse ressource des gens de mer. Autour de Saint-Pol et Roscoff, on le destine aux champs (c'est un gros centre maraîcher), à Batz au chauffage aussi. A l'Ouest de Batz, il devient matière d'une industrie. Les algues sont brûlées dans de petites tranchées à même le sol ; on voit, les beaux jours d'été, les fumées

s'élever en colonnes légères¹. Les cendres, ce qu'on appelle la *soude*, sont vendues aux usines qui en extraient l'iode, un peu de brome et de potasse. 18 usines, les principales à l'Aber Wrac'h et au Conquet, traitant 10 à 12 000 t. de soude (ce qui correspond à 350 000 à 400 000 t. de goémon vert ou 50 000 à 80 000 t. de goémon sec), produisant environ 88 t. d'iode, sont sur la côte Nord, où 2 500 goémoniers recueillent le goémon de coupe sur le littoral et dans les îles de Batz, de Glénans, de l'archipel de Molène (5 autres usines sont sur la côte de Cornouailles, où l'on ne récolte guère que le goémon d'épave). Le prix de la tonne de soude, 1 400 à 2 250 fr. selon la teneur en iode en 1930, est descendu depuis à 700-2 000 fr., par la concurrence étrangère : les goémoniers sont tombés de l'aisance dans la misère.

Les langoustiers de la côte Ouest. — Du chenal du Four à Penmarc'h est une côte hostile, dressée en hautes falaises et hérissée d'écueils ou bien ourlée de plages impraticables, comme au fond de la baie de Douarnenez et de la baie d'Audierne. Les ports se font rares — nous laissons de côté Brest et les ports qui languissent au fond des dentelures de sa rade — ; ils se réfugient en quelques abris, Camaret derrière son cap, le Gouin, et une levée naturelle, le *sillon*, Morgat derrière la péninsule rigide de la Chèvre ; d'autres, Le Conquet, Douarnenez, Audierne, dans un estuaire. Pays perdu de la pointe de Bretagne, presque inaccessible avant que le chemin de fer ne débloquent Douarnenez en 1884, Audierne en 1894, Camaret en 1923 ; plus isolées encore les îles, Ouessant, Sein, sans cesse coupées du continent par le gros temps. La grande affaire en ces coins écartés fut longtemps la pêche des

1. « Il arrive, disent les *Instructions nautiques*, que l'on trouve de la brume dans le chenal du Four, même quand le temps est clair au large ; elle provient de la fumée des goémons que l'on brûle sur la côte et dans les îles ; elle se reconnaît à son odeur particulière ».

crustacés, homards et langoustes, qui peuvent attendre l'heure de la vente emprisonnés dans des casiers, qui frappent les yeux au petit port de Camaret. Elle reste encore la seule pêche presque aux îles, la plus importante à Camaret, le principal port langoustier français (1932 : 170 bateaux), avant Plouguerneau (150), Ouessant (140), Audierne (133), Sein (123) ; dans le reste de la Bretagne, les seuls ports langoustiers de quelque importance sont Lorient (102), Groix (90), Quiberon (112). On capte la langouste sur les lieux et aux alentours de Sein, mais les grands voiliers, de 40 à 50, parfois 100 tonneaux, sortis surtout des chantiers de Camaret, vont au loin, sur les côtes anglaises et portugaises, à Rochebonne, un banc en face du littoral de Saintonge ; une vingtaine cinglent de Douarnenez-Tréboul vers la Mauritanie (on y est allé aussi de Camaret) ; certains ont risqué le voyage des Antilles.

Les pêches multiples de la côte Sud. — La côte bretonne méridionale est la grande côte de pêche française : nulle part il n'y a plus de pêcheurs, plus de bateaux (de Camaret à Saint-Nazaire 38 % des pêcheurs français, 25 % des barques en nombre, 30 % en tonnage), une pêche plus variée. C'est que cette côte commande une région très poissonneuse qui s'étend du cap Finistère (en Espagne) à l'Irlande ; Lorient, qui en occupe le centre, est plus proche du cap Finistère que La Rochelle (380 milles), exactement aussi proche qu'Arcachon (360 milles), plus à portée que tout autre point du littoral des bancs riches en poissons au large de l'entrée de la Manche, bancs Pearsons, de la Grande et de la Petite Sole, de la Châpelle, etc.

Au large on va quêter le thon ; les ports thoniers vont de Camaret à Auray ; la pêche du thon est la spécialité de Groix (225 bateaux) ; les autres ports essentiels sont Étel (194), Concarneau (159), Rosbras, Port-Louis. Nulle part la vente n'est plus active qu'à Concarneau, que fré-

quentent tous les thoniers bretons, ceux même de l'île vendéenne d'Yeu.

Les ports sardiniens se succèdent de Brest et Camaret à Saint-Nazaire, mais surtout de Douarnenez-Tréboul (200 bateaux) au Guilvinec (120), par Audierne (148) et Penmarc'h (88) ; au Sud, La Turballe (60) forme avec Le Croisic (34) une petite zone secondaire. La pêche se fait au voisinage des côtes.

Thons et sardines vont aux fabriques de conserves ; la vente à l'état frais ou demi-sel n'est presque rien. La sardine (le thon est moins important, moins encore le maquereau de petite taille) ne se garde pas : à toute heure du jour ou de la nuit, dès que les barques touchent, le quai, la cloche appelle à la « friterie » les ouvriers parfois des paysannes parquées en dortoirs, qui bavardent et tricotent en dehors des heures de travail. Jadis la sardine s'exportait, assez peu, salée ou pressée ; deux inventions ont créé l'industrie moderne : le procédé Appert, ébullition prolongée en un bain d'huile d'olive, permettant en boîtes métalliques closes une conservation indéfinie (la conserve même s'améliore avec les années), inventé en 1810, appliqué la première fois à une fabrique de conserves de sardines à Lorient, — la chaudière autoclave, qui date de 1851.

La fabrique travaille irrégulièrement, à la merci de la pêche : or il n'en est pas de plus capricieuse ; la vie des sardiniens est faite de périodes de misère, quand le poisson « ne donne pas » ou, surabondant, tombe à vil prix, de prospérité quand la pêche est moyenne ou bonne seulement en certains lieux et que la conserve se vend bien. Selon les moments on veut ou on ne veut pas qu'aux filets droits usuels s'ajoutent les filets tournants ; les grandes sennes, qui permettent des pêches monstrueuses aux pêcheurs ibériques, sont interdites en France. Depuis la concurrence espagnole et portugaise, qui date de

1883, la sardine française fut menacée et ne se défendit que par sa qualité, qui lui réserve la clientèle de luxe ; la crise a fermé les marchés extérieurs, réduit le marché français envahi par les sardines étrangères à bas prix ; les usiniers ne peuvent plus acheter assez cher les sardines aux marins. En 1932, il y avait encore 125 fabriques de conserves de poisson en Bretagne atlantique (18 à Douarnenez, 27 à Concarneau, où règne aux heures de travail l'odeur forte des friteries) ; en 1935 plus de la moitié avaient disparu ou étaient fermées.

Un contraste frappant oppose ces pêches de la sardine et du thon qui travaillent de concert à l'alimentation des mêmes usines : la seconde, lointaine, aventureuse, est une école d'excellents marins ; la première plus aisée, au voisinage des côtes, en forme de moins bons ; à l'origine ce sont des paysans qui se sont faits pêcheurs de sardine et la croissance rapide des ports sardiniers s'est faite par appel de campagnards ; les femmes souvent continuent à travailler la terre pendant que l'homme est en mer et il arrive, plus rarement d'ailleurs, que celui-ci reste à demi paysan.

La côte méridionale fait aussi la petite pêche côtière des crustacés, du maquereau, des poissons frais ; disséminée en une poussière de petits ports, elle rapporte peu : le poisson, acheté à bas prix au pêcheur, est revendu trop cher au consommateur, après que le mareyeur et plus encore le revendeur ont retenu leur profit. Elle souffre aussi de la concurrence de la pêche industrielle à Lorient. Ajoutons les minces ressources que sont la pêche à pied, l'élevage des moules et des huîtres, celles-ci surtout dans le golfe du Morbihan, centre principal de l'ostréiculture bretonne.

Un port de pêche : Douarnenez. — Nous décrirons comme type de port de pêche Douarnenez ou plutôt les trois ports qui s'abritent côte à côte dans un retraits de la

côte, au fond de la baie de Douarnenez, entre deux sections impraticables, falaise à l'Ouest, plage de sable à l'Est ; là se cache, à l'abri de la pointe du Leïdé et de la petite île Tristan, le modeste estuaire du Pouldavid. Au fond est l'ancien port, Pouldavid, où n'échouent plus que quelques barques ; il a été abandonné pour les ports actuels, Port-Rhu, l'entrée de l'estuaire, surtout port de commerce, Rosmeur, le grand port de pêche derrière une jetée de 288 m. et, dans une commune voisine, Tréboul, sur un petit affluent du Pouldavid ; un môle de 80 m., à la Roche-Noire, permet d'atterrir quand la marée est trop basse à Port-Rhu ou à Tréboul.

Rosmeur est « extraordinairement vivant. Il faut le voir un samedi, quand les bateaux sont rentrés : thoniers et langoustiers, blancs comme des yachts de plaisance, sardiniers d'un noir de goudron avec les grands filets bleus qui séchent à la mûture. Sur le quai, bordé de trop nombreuses buvettes et de « friteries », c'est un fourmillement de marins au visage rasé, au petit béret plat, portant les sardines luisantes dans les paniers ou les grands thons desséchés aux reflets bleus ». (A. Dazin).

C'est un grand marché de poisson, pour les 18 usines de conserves surtout, car on pêche assez peu le « poisson frais » (une centaine de bateaux sur 551 ; c'est une des ressources des sardiniers, la saison finie). Douarnenez attire les pêcheurs des ports voisins : on lit souvent sur les bateaux du port non un D (inscrit à Douarnenez), mais un A (Audierne), un C (Camaret), un G (Le Guilvinec). L'armement de Douarnenez comprend (1932) 250 sardiniers, qui pêchent au large de la baie ou même en baie d'Audierne, 52 thoniers, qui vont en haute mer, 10 homardiers, 39 langoustiers, dont 19 vont en Mauritanie.

La ville vit de la pêche et rien que de la pêche : 4 723 marins, dont 86 seulement ont en même temps un autre métier ; 1 850 ouvriers et ouvrières travaillant aux fri-

teries, 150 aux ateliers de salaison, 180 à la fabrication et à la vente des agrès, 80, à Douarnenez ou à Tréboul, aux 7 chantiers de construction qui ont lancé 14 bateaux en 1932. Douarnenez s'est agrandie grâce à la pêche : 4 193 hab. en 1851, 10 556 en 1936 ; les nouveaux quartiers, dominés par le clocher élancé de la nouvelle église, haute et spacieuse, contrastent par leurs larges rues avec la vieille ville, aux ruelles étroites et tortueuses, au milieu desquelles se cache, petite et basse, l'ancienne église Saint-Michel. Autour de son port, Tréboul n'est qu'un dédale de venelles, parfois invraisemblablement étroites, moins de 2 m. parfois ; le contraste ici s'établit avec les hameaux des paysans, avec le quartier des hôtels et villas autour de la plage, jolie et fréquentée ; les plages minuscules de Douarnenez, empestées de l'odeur des friteries, salies de leurs débris, n'attirent pas les baigneurs ; les citadins se baignent à Tréboul ou, au delà du village de Ploaré, surmonté par un des plus hardis clochers de la Bretagne, à l'immense plage du Ris. Avec Tréboul, Ploaré, Pouldavid, vivent dans ce coin de terre près de 20 000 habitants.

Le port de pêche industrielle : Lorient. — Lorient est de tous les ports français de l'Atlantique le plus proche des fonds de pêche : un bateau parti de là dépense moins de charbon, perd moins de temps en route. Aussi l'État a-t-il fait de Lorient un port industriel, le seul en France organisé spécialement pour la pêche ; il a été mis à l'écart de l'ancien port dans l'anse de Kéroman, indépendant, mais relié directement à la voie ferrée ; les navires accostent directement à quai à toute heure de la marée, sans attendre la haute mer, sans s'attarder pour l'ouverture d'écluses ; une économie de 5 à 6 heures par voyage ; ils peuvent arriver très tôt le matin, l'heure la plus favorable pour la vente, repartir dès que l'équipage a pris le repos réglementaire ; de là, au total, une augmentation de 10

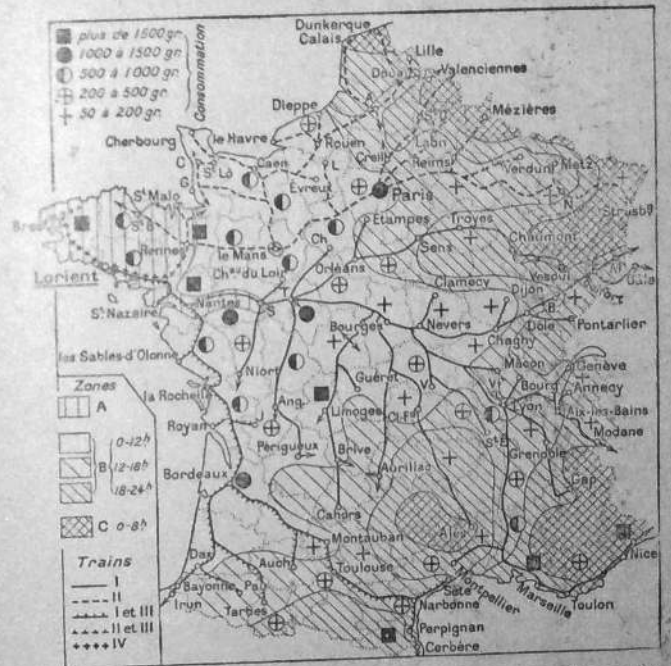


FIG. 7. — LORIENT. HEURES D'EXPÉDITION ET D'ARRIVÉE DE LA MARÉE (octobre 1935). CONSOMMATION (1934).

Heures de départ des trains (la première heure indiquée : départ du port de pêche de Kéroman ; la seconde : de la gare de Lorient) : I, 15 h. 22-16 h. 48 ; II, 13 h. 20-14 h. 40 ; III, 17 h.-18 h. 56 ; IV, 13 h. 20-15 h. 51.
Zones d'arrivée : A, le jour du départ ; B, le lendemain de 0 à 12 h., de 12 à 18 h., de 18 à 24 h. ; C, le surlendemain avant 8 h.
Consommation moyenne en grammes, par département, du poisson venant de Lorient (par tête et par an).

ABRÉVIATIONS. — A, Amiens. B, Besançon. C, Contances. Ch, Château-dun. Cl-Ed, Clermont-Ferrand. G, Granville. J, Jarnac. L, Louviers. M, Mulhouse. N, Nancy. S, Saumur. S^t B, Saint-Brienc. S^t E, Saint-Étienne. S^t Q, Saint-Quentin. T, Tours. V, Vichy. Vf, Villefranche.

à 20 % des journées de pêche, sans accroissement sensible des frais généraux. Kéroman est fort bien outillé : deux bassins, des chantiers de carénage et de réparation, avec un slipway pour tirer les bateaux hors de l'eau, un môle à charbon avec appareils de chargement, des halles et hangars, un frigorifique qui fournit la glace aux bateaux, mais ne sert pas au stockage du poisson, une manutention rapide, assurée par la *Société du port de pêche de Lorient* : le plus vaste port de pêche d'Europe après Grimsby, moins actif pourtant en France que Boulogne et que La Rochelle. En 1938, la flottille de pêche compte 45 chalutiers à vapeur et 129 chalutiers ou dundees à moteur, montés par 1 900 hommes. Le poisson débarqué, 15 600 t. en 1927, 22 590 t. en 1934, a été de 33 066 t. en 1938 ; il est aussitôt expédié à Paris (6 000 t.), dans presque toute la France, à l'étranger, notamment en Italie, grosse cliente pour les poissons de médiocre qualité, et à Bâle, le grand marché distributeur de poisson de l'Europe centrale (Voir pour le détail la carte, fig. 7). Le chalutier, vidé, nettoyé, les soutes garnies de glace et de charbon, repart douze heures après son arrivée.

Le commerce de gros de Kéroman fait vivre 60 maisons de mareyage et une centaine de mareyeurs ambulants.

L'état présent de la pêche en Bretagne. — Tels sont les principaux aspects de la pêche en Bretagne. Elle est actuellement en pleine crise, malgré tous ses efforts pour se moderniser : aux bateaux à voile, s'est joint un nombre croissant de bateaux à moteur (fig. 5). Tout n'est pas progrès d'ailleurs dans ce changement : les frais sont accrus, la valeur des équipages baissée : que de fois ne voit-on pas le sardinier, par bon vent, faire ronfler le moteur ! Comme la pêche languissent les industries qui en vivent, usines de conserves, fabriques de cordages, voiles, filets, une série de petits ateliers à 3, 4, 5 ouvriers, présents dans presque tous les ports,

chantiers de construction, très nombreux aussi (en 1932, 110 en Bretagne dans 43 ports). Écoutons l'exposé tragique présenté au Congrès social maritime breton de 1932 :

« L'extrême gravité de la situation maritime en Bretagne n'échappe à personne. Depuis plusieurs années, la grande pêche, la pêche du goémon, la pêche sardinière étaient atteintes. Maintenant, la crise est *absolument généralisée* : la petite pêche côtière, la pêche au thon, le cabotage côtier, la pêche aux crustacés n'ont donné que des résultats insuffisants. Dans les crises précédentes, les pêcheurs pouvaient gagner leur vie en changeant de pêche ou de navigation ou même en cherchant provisoirement une situation à terre. Cette fois, toutes les possibilités de changement de situation leur sont ôtées. La crise atteint, en même temps que les marins, *toutes les professions maritimes* : armement, construction, fournitures, commerce à la marée, conserverie, industrie de l'iode ».

LES INDUSTRIES NON MARITIMES

Faut-il adopter la conclusion pessimiste que Ch. Le Goffic mettait dès 1896 sur les lèvres d'un fabricant d'iode du Finistère :

« Il y a comme une fatalité sur toutes les industries bretonnes ; elles agonisent l'une après l'autre et nous éprouvons le sort qu'ont connu avant nous l'industrie textile et l'industrie minière et qui menace en ce moment même l'industrie des grandes pêches : le temps de la Bretagne industrielle est passé ».

C'est bien pis depuis la crise. La Bretagne (nous laissons de côté la vallée de la Loire) n'est pas un pays industriel.

Elle ne l'a jamais été. Le grand âge industriel de la Bretagne est l'époque préhistorique. La Bretagne avait des gisements d'étain, filoniens (La Villeder, près de Ploërmel, Abbaretz, près de Nozay) et alluvionnaires (embouchure de la Vilaine), aux abords de la mer, assez riches pour qu'on ait voulu placer là les fameuses Cassitérides, parlé d'une active exportation par terre et par mer, la plus lointaine origine peut-être de la marine bre-

tonne. Il y avait aussi un peu de cuivre, sans intérêt aux yeux exigeants des prospecteurs contemporains. La Bretagne occidentale devint donc une grande usine de bronze, et se peupla : les restes de l'âge du bronze y sont fort abondants, plus que partout en Europe, mégalithes taillés et gravés, tombeaux, dépôts surtout d'objets en bronze. Ce fut une période d'activité industrielle et de civilisation. Avec l'âge du fer vint la décadence.

La Bretagne ne retrouva une vie industrielle, très différente, qu'à l'époque moderne. Ce furent peut-être les Normands qui l'éveillèrent : au xv^e siècle, quand l'occupation anglaise parut définitive en Normandie, des Cauchois portèrent en Bretagne l'industrie drapière ; la céramique sera portée à Quimper par des gens de Ger, au Bocage normand. Mais c'est au xvii^e siècle et plus encore au xviii^e que l'industrie textile devint grande, fournissant le pays en vêtements et voiles de bateaux, alimentant une grosse exportation en France, en Espagne, dans l'Amérique du Sud : un peu de drap, beaucoup de toiles de chanvre et de lin. Les femmes filaient, des artisans des bourgs tissaient : Locronan, par exemple, était une petite cité de tisserands. Il s'agissait de se procurer un peu d'argent liquide, la culture n'y suffisant pas : cette industrie rurale était fille de la misère. Les guerres révolutionnaires et impériales, qui fermèrent les mers, la concurrence du coton, la création en d'autres régions d'usines centralisées, l'enrichissement du pays la tuèrent. Il n'en subsiste que quelques débris : à Vitré, par exemple, les femmes, jusque dans les rues, tricotent pour les grands magasins de Paris ; il y a quelques bonneteries, comme à Rennes, à Dinan, à Saint-Brieuc, à Guingamp, un petit tissage à Saint-Brieuc, des teilleries de lin aux alentours. Sur le plan même de Rennes cette décadence s'est inscrite : sur l'emplacement de la filature fermée, on vient de tracer une nouvelle voie d'accès à la gare.

Aujourd'hui pas d'industries de transformation ou presque : un peu de métallurgie (fonderie de cuivre à Rennes, un peu partout de petites usines de machines agricoles, sûres de leur clientèle en ce pays de cultivateurs) avec une seule grande usine, à Hennebont, dressant au-dessus du Blavet sa silhouette imposante (fours Martin, fer blanc, imprimerie sur métal) ; les derniers restes, très disséminés, de la tannerie (Rennes) et de la papeterie, naguère florissantes ; des industries agricoles, minoterie, cidrerie, distilleries de cidre, fort diminuées depuis l'effondrement des cours de l'alcool, usines de conserves de la zone maraîchère ; la céramique à Quimper, 2 usines, qui vendent aux touristes moins de bretonneries que celles de Boulogne ; des industries du bois, exploitation forestière, saboterie, originale industrie du meuble breton copié de l'ancien, dans les villes fréquentées des touristes (les deux centres principaux sont Quimper et le groupe Dinan-Dinard-Saint-Malo). Les seules ruches industrielles sont nées par la grâce de l'État, dans les ports de guerre : nous dirons, en traitant de Brest et de Lorient, ces usines artificielles, arsenaux et chantiers de constructions ; les poudreries du camp retranché de Brest, la manufacture de tabac de Morlaix sont aussi des usines d'État.

Une exception pourtant : Fougères, seule ville bretonne qui vive de l'industrie, qui passa du tissage des toiles à voile à la fabrication des chaussons de toile, encore vivante dans les villages voisins, puis vers 1860, par une de ces contagions fréquentes dans l'histoire des industries, à la chaussure, presque exclusivement la chaussure de femme à bon marché, dans quelques grandes usines et un nombre étonnamment variable de petits ou tout petits ateliers ; car, trop à l'écart, en butte à de terribles concurrences, Fougères est souvent secouée par des crises ; la crise actuelle l'a durement frappée : bien

des ouvriers ont quitté la ville. Non loin de là, Vitré fait aussi un peu de chaussure, du tricot, des lits de fer.

La Bretagne n'est pas une région industrielle. N'invoquons pas, pour expliquer, le défaut de combustibles : la houille anglaise arrive à bon compte ; c'est avec elle que la Bretagne fabriquait toute son électricité, dans les grandes centrales thermiques de Rennes, Brest, Lorient, Saint-Nazaire, avant d'en demander une part aux usines hydro-électriques, surtout Guerlédan¹ et Vézins (en Normandie, sur la Sélune). C'est, paradoxe apparent, le manque de main-d'œuvre qui a paralysé l'industrie dans la Bretagne presque surpeuplée ; on peut dire de toute la province ce que M^{lle} S. Castel a dit de Brest :

« On pourrait croire que grâce à la surabondance de la population, l'industrie pouvait envisager sans crainte la question de la main-d'œuvre. Il n'en est rien : le Bas-Breton est avant tout marin et cultivateur ; marin, il vit de l'Inscription maritime, qui lui assure avant la vieillesse une retraite à laquelle il joint un petit emploi, petit commerce ou culture d'un champ ; cultivateur, il suffit aux besoins de sa famille par les ressources de sa ferme. Le trop-plein de population rurale qui déborde le cadre de la culture par suite de l'excédent des naissances se déverse dans les ateliers de l'État qui ne rappellent que de loin les groupements industriels. En aucun cas le Bas-Breton ne peut être un élément actif pour le travail coordonné d'une industrie locale ».

Restent les industries extractives. Au lendemain de la guerre de 1914, au temps des longs espoirs et des vastes pensées, on rêva d'une Bretagne minière, d'une richesse insoupçonnée : n'a-t-elle point du charbon, des minerais variés, des pierres de toute sorte ? Le souvenir est partout des extractions multipliées, à l'époque des petites entreprises, préservées de la ruine par leur humilité. Mais de tout temps et tout récemment encore, tout essai d'explo-

¹ Le barrage de Guerlédan (1930), à l'aval de la gorge sauvage du haut Blavet, l'a transformée sur une douzaine de kilomètres en un lac allongé. Voir p. 75.

tation en grand a fini tôt et mal. Abandonnées, dès 1879, les houillères, insignifiantes, de Quimper et de la baie des Trépassés, inactifs les charbonnages du bassin d'Ancenis, plus riches, mais aux couches redressées, plissées, comprimées : houilles et anthracites de la Basse-Loire, trop proches de l'estuaire du fleuve, ont toujours lutté péniblement contre les houilles anglaises. Ruinées les mines d'étain de La Villeder (l'acte de renonciation est de 1916), fermée après plusieurs vaines tentatives, dont les premières datent du xviii^e siècle, Pontpéan, la mine de plomb et zinc argentifères au Sud de Rennes ; inactif, Montbelleux (étain, wolfram, concédé en 1905, près de Fougères) ; inactif, Trémuson (plomb et zinc argentifères, près de Saint-Brieuc) ; inactifs, les gisements de plomb de la haute vallée de l'Aulne, Huelgoat (concédé en 1897), Poullaouen (en 1902), presque célèbres au xviii^e siècle : cette section de l'Aulne en garde le nom de *Ster Blomm*, la rivière des mines ; abandonné en 1932 après 17 ans de vie, Kerdevot (antimoine, près de Quimper). A quoi bon continuer la liste ?

Une seule grande richesse minérale, le minerai de fer, mais sagement tenue en réserve pour des temps meilleurs. Au Sud-Ouest, la Bretagne n'a que la terminaison occidentale des grands gisements angevins, dont les trois bandes viennent converger vers Châteaubriant ; en 1932, seule Teillay a occupé 235 ouvriers, produit 45 000 t. : c'est qu'elle appartient aux forges de Basse-Indre et travaille pour elles ; les autres concessions sont en sommeil, Limèle, propriété des *Aciéries lorraines de Longwy*, et Sion en Loire-Inférieure, La Dominelais et Ercé-en-Lamée en Ile-et-Vilaine. Au cœur de la Montagne bretonne, la Forêt-de-Lorges est riche, mais délaissée par la *Société des Mines tunisiennes* qui la possède ; en péninsule de Crozon, c'est la *Société normande des Mines* qui a obtenu pour le gisement de Roscanvel-et-Crozon non une

concession, mais un permis d'exploitation (1932). La Bretagne attend pour extraire son fer le réveil du reste du monde.

L'industrie des carrières reste active, avec cette alternative de haut et de bas qui fut toujours son lot. Il y a presque partout en ce pays des pierres dures : dans un village, veut-on construire, on ouvre un trou. Mais il est de grandes exploitations, et de roches fort diverses.

Les schistes sont les plus répandus, mais rarement utilisables, sauf pour des dalles grossières, d'usage local. Seuls les schistes à grain fin donnent lieu à commerce : la pierre schisteuse de Nozay fournit des pierres de taille et des dalles. Les ardoises — des schistes à grain très fin — ne sont plus exploitées que dans le Bassin de Châteaulin (Coësmes, au Nord de Châteaubriant, chôme depuis 1933), à Stéréon (en Pleyben), Lennon, Saint-Goazec, Saint-Hernin, Motreff, Plévin, Maël-Carhaix, et, dans la Montagne Noire, à Gourin ; en tout 12 700 t. en 1935. Cela suffit à en faire le second centre ardoisier de France, 9 % de la production, après Trélazé, 71 % ; mais ce n'est que le reste d'une activité qui fut intense. La Basse-Bretagne ne vend que sur place ; en Bretagne même l'ardoise de Trélazé couvre la plupart des toits (la Bretagne moins la Loire-Inférieure absorbe le tiers de la production de Trélazé, dont elle est la meilleure cliente).

Le granit (moellons, pavés, bordures de trottoirs, matériaux d'empierrement) est une exception en Bretagne, en dépit du vers célèbre : « *O terre de granit recouverte de chênes !* » De là pour ses carrières une localisation stricte : le groupe dominant est au voisinage de la Normandie, autour de Louvigné-du-Désert, Saint-Brice-en-Coglès, Antrain, mal placé en un pays écarté, mais servi par la beauté de ses pierres ; moins importants sont les groupes de Combourg, proche du canal d'Ille-et-Rance, de Dol, des bords du Blavet canalisé (Pontivy ; la grande carrière

d'Hennebont chôme depuis 1935), et ceux qui se succèdent le long de la Manche, Perros-Guirec, dont les rochers aux formes fantastiques sont la proie des carriers, et les originales carrières d'Erquy et de l'Île-Grande, que leurs produits quittent par mer. — Le gneiss est surtout exploité dans le Pays Nantais, le long de la Loire et du Sillon de Bretagne ; le kersanton, recherché pour son extrême dureté, est la spécialité des bords de la rade de Brest. — Les grès durs, qui fournissent avant tout des matériaux d'empierrement, affleurent en longues bandes étroites ; on les exploite surtout le long de la Vilaine canalisée : les versants éventrés semblent une longue rue de carrières. On saisit l'influence des voies navigables, dont ces produits lourds et encombrants sont le fret essentiel. — Les calcaires enfin sont rarissimes et d'autant plus recherchés : le bâtiment veut des chaux pour le mortier, la culture en réclame pour amender les terres ; on exploite les lambeaux de l'ancienne mer des faluns (Sud du Bassin de Rennes, autour de Chartres ; Le Quiou, près d'Évran).

La Bretagne est devenue notre grande productrice de kaolin : les gisements limousins sont à peu près épuisés, les gisements bretons à peine entamés. Avant la guerre, l'Angleterre fournissait 60 000 t., la France 30 000 ; dès 1925, grâce à la Bretagne, la France produisit plus, 90 000 t., que l'Angleterre n'importa, 65 000 t. Les trois centres bretons sont, le plus ancien, trop à l'écart, au pied du Méné (Plémet, kaolin pour la céramique, produits réfractaires), un autre près de Lorient (Ploémur, 65 % pour la papeterie, 25 % pour la céramique), le plus récent près de Quimperlé (Riec, pour la céramique).

Nota. — Dans le bassin houiller de la Basse-Loire, une exploitation a été ouverte en 1941 à La Guibrétière, en Teillé (Loire-Inférieure).

CHAPITRE V

LES VILLES, LA POPULATION,
LA VIE SPIRITUELLE¹

I. — LES VILLES

Faiblesse de la vie urbaine. — La population urbaine est très faible : 243 pour 1 000 pour la Bretagne moins la Loire-Inférieure (France en 1931, 512) ; elle tombe à 205 dans le Morbihan, 121 dans les Côtes-du-Nord. Telles agglomérations passent pour villes qui ne sont que de gros bourgs² : Tréguier a 2 649 hab. agglomérés, Ploërmel 2 705, Châteaulin, 2 751. Pas une ville de plus de 100 000 habitants agglomérés, Nantes exceptée (178 736) et l'agglomération brestoise qui approche de 120 000 ; Rennes vient ensuite avec 87 112. Restent cinq villes de 20 000 à 50 000 hab. agglomérés : Saint-Nazaire, 37 710, Lorient, 40 753, le groupe Saint-Malo - Saint-Servan - Paramé, 27 423, Saint-Brieuc, 23 313, Fougères, 19 980 ; quatre de 10 000 à 20 000 : Vannes, 18 705, Quimper, 14 935, Morlaix, 10 633 ; Douarnenez, 10 365 ; quatorze de 5 000 à 10 000³.

1. Sauf indication contraire, les derniers chiffres de population donnés dans tout l'ouvrage sont ceux de 1936.

2. Nulle part le chiffre de la population totale ne risque plus de tromper : il y a 49 communes de 5 000 à 10 000 hab., dont 30 en Bretagne celtique, le pays des communes très étendues (voir p. 65). Exemples frappants : Crozon, 7 924 ha., n'a que 1 539 habitants agglomérés sur 7 015 ; Moëlan, 4 735 ha., 645 hab. agglomérés sur 6 543 ; Bulat-Pestivien, 3 123 ha., 146 hab. agglomérés sur 1 357 (voir p. 82-83).

3. En 1936 (population totale : Nantes, 195 185 ; agglomération

La ville fait figure d'exception ; à peine en est-on sorti qu'on entre dans un monde nouveau : Nantes seule a une vaste banlieue ; Rennes même n'en a pas. En pays celtique les villes, postes avancés de l'influence française, lentement se sont mises à parler français : dès 1447, une bulle du pape montre dans une paroisse de Vannes, Saint-Paterne-hors-les-murs, une majorité de langue française. Les gens des villes pourtant sont venus des champs, mais ils se sont refondus au creuset de la vie urbaine : Brest, par exemple, a puisé son peuple dans toute la zone voisine, peu de gens du Léon — un clergé tout-puissant les détournait de la ville —, surtout des montagnards pauvres de l'Arrée, campés maintenant en plein pays léonard ; l'on entend à Brest non le français apprêté que l'instituteur enseigne aux campagnards, mais un français évolué sur place, pétri d'expressions du cru, fortement marqué par l'accent tonique, héritage du breton. Les villes n'ont qu'une influence limitée ; le rayonnement politique de Brest, de Lorient ne doit pas faire illusion : le socialisme ou le communisme qu'elles ont prêchés ont entraîné aisément un peuple enthousiaste par nature, les pêcheurs surtout secoués de crises multiples ; mais que cette propagande a peu transformé les âmes ! à Douarnenez le maire communiste n'interdit pas les processions, restées chères à ses électeurs.

Les générations de villes. — Les villes apparaissent tard, où plutôt les villes anciennes ont pour la plupart disparu.

Des chefs-lieux de cités gallo-romaines, trois seulement sont devenues villes, celles qui sont restées évêchés,

brestoise, 115 000 à 120 000 (Brest, 79 342 ; Lambézellec, 19 227 ; Saint-Pierre-Quilbignon, 14 233) ; Rennes, 98 538 ; Lorient, 45 817 ; Saint-Nazaire, 43 281 ; Saint-Brieuc, 31 040 ; Vannes, 24 068 ; Fougères, 20 432 ; Quimper, 18 814 ; Morlaix, 13 944 ; Saint-Malo, 13 836 ; Saint-Servan, 12 323 ; Dinan, 11 822 ; Douarnenez, 10 556.

Nantes, Rennes, Vannes. Toutes sont en Bretagne française, hors Vannes, qui résista longtemps aux Bretons : en 590, l'évêque gallo-romain, son clergé, ses ouailles assurent le roi des Francs de leur dévouement, ajoutant qu'« opprimés par les Bretons ils sont soumis à un joug pesant ». Ce sont en effet les envahisseurs bretons qui ont effacé les autres cités : Carhaix, gros bourg plutôt que ville, est sans doute sur l'emplacement d'une bourgade gallo-romaine ; en fait elle revint plus tard à la vie autour d'un château féodal ; *Aquilonia* ou *Coriosopitum* a été supplantée par l'établissement breton, tout proche, du confluent (en breton, *Kemper*) du Steir et de l'Odet, Quimper. On ne sait même pas où était la capitale du peuple gaulois du Léon et du Trégorrois actuels.

Une seconde génération de villes, peu nombreuses aussi, remonte aux centres religieux créés par les émigrants bretons. Des monastères du vi^e siècle et des premiers groupes urbains constitués autour d'eux, les invasions normandes des ix^e-x^e siècles firent table rase, quand les moines épouvantés s'enfuirent emportant les reliques de leurs saints. Seules subsistèrent les grandes abbayes sièges d'évêchés¹, Alet, Dol, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Pol-de-Léon ; seules ont pris quelque importance Alet ou Saint-Servan et Saint-Brieuc : toutes deux sont des ports, la première a profité de son association avec Saint-Malo, où l'évêché se transporta en 1152, la seconde de son rôle de ville administrative. Dol, Tréguier, Saint-Pol sont de petites villes déchues, dont les hautes basiliques rappellent le passé glorieux.

1. Les abbayes-évêchés, institution celtique qu'on retrouve en Grande-Bretagne et en Irlande, sont un trait frappant de l'organisation religieuse d'alors. Le monastère est le berceau et le centre de l'évêché ; il n'y a pas de diocèse nettement délimité, les enclaves sont fréquentes. Ce trait est porté à son comble pour l'évêché de Dol, presque tout en entier en enclaves disséminées sur la côte Nord, le Centre, jusqu'en Neustrie : « on dirait une puissante maison mère, enrichie de colonies » (F. Duine).

La majeure partie des villes datent de l'établissement du régime féodal qui, aux xi^e-xii^e siècles, transforma la Bretagne reconquise sur les Normands, unifiée en un duché. Elles naquirent alors d'un château seigneurial qui attira les hommes au pied de son enceinte protectrice ; la création d'une église, souvent d'un bourg entouré de murailles, suscita fréquemment la vie urbaine ; puis hors des murs, des faubourgs s'allongèrent. Sauf à Brest, dont nous dirons la fortune, à Saint-Malo et Morlaix, ports importants, à Fougères, devenue cité industrielle, il n'en est sorti que des villes modestes ou infimes ; citons celles qui ont plus de 5 000 habitants agglomérés, Vitré, Châteaubriant, Dinan, Guingamp, Lannion, Landerneau, Pont-l'Abbé, Auray, Hennebont, Pontivy : on a reconnu au passage les noms de quelques beaux châteaux encore debout. Ailleurs le château par sa masse écrase la toute petite ville, à Combourg, par exemple, à Josselin, ou bien château et remparts ont disparu : à Moncontour, qui fut une des plus fortes places de Bretagne, Louis XIII les fit raser, mais l'aspect urbain demeure. Des villes anciennes s'enfermèrent aussi entre des murs, Rennes qui les a perdus, Vannes, qui leur doit une grande part de sa beauté. Saint-Malo étouffe encore entre les siens : pour abriter ses 13 836 habitants, les maisons se sont haussées, les rues rétrécies. Mais bien des châteaux n'ont pas engendré une ville ni même un village : près de Lannion la masse ruinée de Tonquédec se dresse imposante et solitaire ; quelques maisons à peine font cortège à Succinio, dans la péninsule de Rhuic, qui fut résidence des ducs de Bretagne (le plus beau des châteaux bretons, Kerjean, près de Landivisau, est postérieur : il date du xvi^e siècle).

Quelques centres, à la même époque, naquirent dans les mêmes conditions à l'ombre d'une de ces abbayes que reconstituèrent des moines tourangeaux, angevins, nor-

mands quand l'orage des invasions scandinaves se fut dissipé ; deux seulement prirent quelque importance, Redon et Quimperlé.

De certaines villes, de différentes origines, que nous venons d'étudier, la situation frappe : logées au fond d'un estuaire, elles sont ports intérieurs ; nous avons dit leur vie maritime et commerciale. Ce qu'il faut retenir, c'est que le site, favorable au trafic, a favorisé leurs progrès : assez médiocrement d'ailleurs, car les estuaires sont si nombreux que chacun de ces ports ne dessert qu'une zone restreinte. Ceux-là seuls sont de notables villes que d'autres circonstances ont favorisés : Lannion, Morlaix, Brest, Quimper, Hennebont, Auray, Vannes, Redon ; la plupart végètent (voir fig. 4 et p. 106 l'étude de Pontrioux). Ce qui les fit naître, ce n'est pas la rencontre de l'estuaire, où la marée soulève les bateaux de mer, et d'une rivière, portant des bateaux : la batellerie n'emprunte la Rance, la Vilaine, le Blavet que depuis les travaux de canalisation ; nulle barque jadis n'animait les cours d'eau, insignifiants parfois ; quand on remonte jusqu'à Gouesnou la Penfeld brestoise à partir du fond envasé du port maritime, on longe un mince ruisseau (fig. 11). Le contact créateur ne fut pas de l'estuaire et du cours d'eau, mais de l'estuaire et de la route : là était le dernier lieu, gué ou pont, où la voie de terre, grossièrement parallèle à la côte, pouvait enjamber la rivière et recueillir les marchandises, venues de la mer avec le flot. L'ingénieuse appellation, proposée par C. Vallaux, de *villes fluvio-maritimes*, ne répond pas à la réalité.

Ce furent, à de rares exceptions près comme Saint-Malo-Saint-Servan, les premières villes maritimes bretonnes, tardives déjà. Les Bretons immigrés avaient dédaigné ces sites propices pour s'établir à la campagne : ils n'étaient pas des marins. Deux faits dénoncent une origine récente : le territoire est singulièrement exigü, quand

des annexions ne l'ont pas accru : La Roche-Bernard a 43 ha., Dinan 393, Morlaix 373, pour s'en tenir à trois exemples ; parfois la ville nouvelle relevait de plusieurs paroisses : Lannion ne serait devenue paroisse qu'au XIV^e siècle, Morlaix et Landerneau étaient divisées entre deux diocèses.

C'est plus tard que les ports se portèrent près de la côte ; la pêche, plus que le commerce, en enrichit quelques-uns, les haussa au rang de villes. Concarneau, fle que posséda l'abbaye de Landévennec, se détacha tardivement de Beuzec-Conq et n'eut les remparts de granit qui font le pittoresque de la « ville close » qu'au XIV^e siècle, parce qu'on en fit une forteresse, un point d'appui de la flotte ducale ; Camaret a été démembré de Crozon, Douarnenez de Ploaré, Le Conquet de Plougouvelin, etc. Ce sont aussi de petites communes : Camaret (1 246 ha.) avait 447 ha. avant 1912, Douarnenez en a 70, Le Conquet 709 par annexion de la trêve de Lochrist. Le mouvement continua aux XIX^e et XX^e siècle encore, quand la pêche et l'industrie des conserves se développèrent ; citons seulement Binic, devenue commune en 1821, Étel en 1841, Saint-Pierre près de Quiberon en 1853, La Trinité en 1864, Gavres en 1868, Tréboul en 1880, Santec en 1925. Maintes fois l'agglomération nouvelle prend, en dépit de sa faible population, une physionomie presque urbaine, par le tassement des maisons, le resserrement des ruelles : nous avons décrit le bourg de Tréboul (p. 116).

Restent enfin, tout à fait à part, deux villes artificielles filles de l'État français, Brest et Lorient, qui valent une étude propre, trois villes nées des bains de mer : parmi les modestes stations bretonnes, ces trois-là ont attiré la clientèle riche ; c'est qu'elles sont tout à l'Est de la Bretagne, liées à Paris par des trains rapides : Paramé, 6 589 hab., Dinard 7 721, la seule station de

grand luxe, le groupe Le Pouliguen-La Baule-Pornichet, 8 500 hab. environ ; leur population se gonfle en été par l'afflux des baigneurs et du personnel hôtelier.

Rennes (fig. 8). — Au centre de la dépression qui court de l'estuaire de la Loire à Saint-Malo, l'Ille rejoint la Vilaine en un bassin élargi que fertilisent ses sols limoneux : le Bassin de Rennes était favorable à l'établissement d'une ville ; elle se fixa près du confluent (son nom gaulois est *Condate*, confluent), sur les premières pentes sèches qui grimpent vers le Nord-Est. Là était, sur une dizaine d'hectares, la *Cité*, entourée par la muraille romaine du *iv^e* siècle, qui survit, remaniée, jusqu'au *ix^e* siècle au moins ; hors des murs se bâtirent à l'Ouest le faubourg du Bourg-l'Évêque, au delà du canal d'Ille-et-Rance actuel, à l'Est l'abbaye Saint-Georges, peu à peu unie à la Cité par la *Ville nouvelle* ; des habitants, redoutant plus les attaques fréquentes en ces temps troublés que les inondations, s'établirent au Sud dans les marais de la Vilaine, dans la *Ville basse*. Au *xv^e* siècle on enferma le tout, le Bourg-l'Évêque excepté, dans une nouvelle enceinte ; elle ne disparut définitivement qu'en 1783. Tout ce passé n'a guère laissé de traces : on ne voit pas sur le plan ces cercles de rues qui, dans tant d'autres villes, décelent les anciennes enceintes ; la première ici n'a laissé que la Porte-Mordelaise, une porte fortifiée du moyen âge noyée dans les maisons ; la seconde, que le nom de la rue des Fossés et l'alignement régulier du boulevard de la Liberté. Pas de monuments romains, pas de belles églises : hors Saint-Germain, toutes dans leur état actuel sont modernes, même celles de la Cité, la cathédrale et Saint-Sauveur. Les monuments de Rennes sont le Palais de Justice et l'Hôtel de Ville, belles œuvres du *xviii^e* siècle, le Palais du Commerce (occupé par les Postes), élevé au *xx^e*.

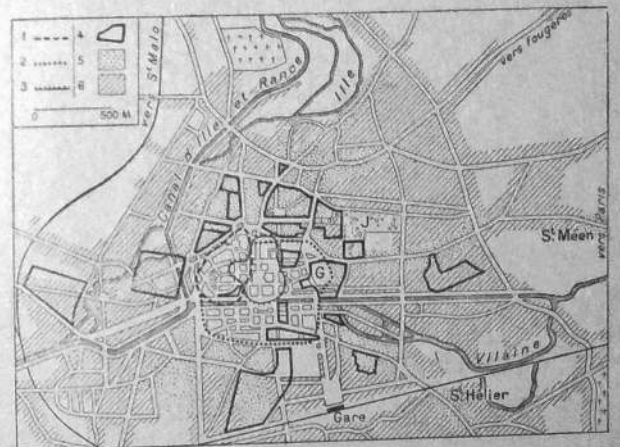


FIG. 8. — RENNES.

1, Enceinte gallo-romaine. — 2, Enceinte du *xv^e* siècle. — 3, Limite approximative de la partie incendiée en 1720. — 4, Possessions du clergé régulier en 1790. — 5, Extension vers 1850. — 6, Extension actuelle. — J, Jardin des Plantes ; G, Ancienne abbaye Saint-Georges.

C'est que nulle ville n'a été plus remaniée. Quatre événements surtout l'ont bouleversée.

Elle était bâtie de bois et torchis. L'incendie de 1720 brûla tout le centre ; on traça sur l'emplacement dévasté un quadrillage de rues, larges pour l'époque, bordées d'édifices à arcades (visibles encore sur la place du Palais) : le centre de Rennes en a gardé une régularité un peu froide de ville bien bâtie, en contraste frappant avec la partie épargnée par le feu, aux rues étroites et contournées, où les maisons de bois et torchis ne sont pas rares.

Rennes au *xviii^e* siècle avait peu d'industrie et de commerce ; capitale de la Bretagne, siège du Parlement, évêché (l'archevêché date de 1859), c'était une ville de fonctionnaires, de gens de robe et de finances, de gens

d'église. Le clergé était grand propriétaire : le chapitre, les paroisses, les 10 couvents d'hommes, les 13 communautés de femmes, les 3 prieurés possèdent près de la moitié de la vieille ville, l'enserrent d'une ceinture presque continue. La vente des biens nationaux, à la Révolution, mit ces biens en circulation ; bien des rues ont été percées, bien des maisons construites sur leur emplacement.

L'amélioration des voies navigables, dans la première moitié du XIX^e siècle, a supprimé les multiples bras de la Vilaine, naturels ou détournés dans les fossés des remparts : le fleuve traverse maintenant Rennes en un canal rectiligne, encaissé dans la vieille ville ; une partie même a été couverte.

La gare, qui attira la ville, date de 1857 ; la ligne de chemin de fer Paris-Brest longea (1857-1863) le bord méridional de Rennes, la ligne Rennes-Saint-Malo (1864) le bord occidental. La ville alors n'atteignait pas la voie ferrée, sauf la rue qui la liait à la vieille paroisse de Saint-Hélier ; elle ne dépassait pas l'Ille, excepté le faubourg de Brest, héritier du Bourg-l'Évêque ; hormis ces digitations et celles qui se dessinaient le long des routes de Paris et de Fougères, Rennes avait crû en cercle à peu près régulier autour de son noyau, plus par décongestion des quartiers centraux que par accroissement de sa population : 34 500 hab. vers 1788, 39 505 en 1851.

Le chemin de fer, qui fit de Rennes la porte de la Bretagne, précipita sa croissance, plus que le progrès de la culture aux alentours, qui en a fait pourtant un marché agricole (sa foire annuelle, la plus forte de Bretagne, vend surtout des machines et produits agricoles) ; c'est aussi un centre de meunerie, de commerce de peaux, de tannerie ; chemins de fer et, depuis peu, lignes automobiles rayonnent autour d'elle. Marché uniquement local autrefois, elle est entrée en relations avec le reste de la

France et l'étranger, fait figure de ville d'industrie, plus active que ne le ferait croire son calme, sa circulation réduite ; mais, trait caractéristique, ce sont des industries variées, imprimerie, fabrication de chaussures, fonderie, bonneterie, brosserie, meubles, vente de chiffons, ateliers du chemin de fer, arsenal militaire. A Rennes coexistent une ville aristocratique, dans de vieux hôtels et au quartier Sévigné, une ville ecclésiastique, toutes deux réduites, une ville administrative, où le Palais a gardé un prestige inégalé par les autres administrations ou par l'Université, une ville commerçante et ouvrière. L'aspect s'est modifié : le centre s'est dépeuplé au profit des quartiers de la périphérie peu à peu construits, surtout depuis la guerre de 1914, reliant les anciens faubourgs, poussant ceux-ci plus avant le long des routes, la route de Paris notamment. Le demi-cercle des voies ferrées a été dépassé au Sud et à l'Ouest, mais continue à gêner l'expansion : elle se fait surtout vers les espaces ouverts du Nord-Est. La population s'est élevée régulièrement : 52 044 hab. en 1872, 79 372 en 1911, 88 659 en 1931, 98 538 en 1936. Le peuplement ne dépasse guère les limites de la commune : rien de comparable aux flots de population que jettent autour d'elles les deux autres grandes villes bretonnes, Brest et Nantes.

Un type de ville féodale, Guingamp (fig. 9). — Le plan de Guingamp dit son histoire. On discerne la vallée encaissée, que soulignent les cinq arches du viaduc portant la voie ferrée au-dessus du Trieux ; la ville elle-même est assise sur un éperon rocheux à 22 m. au-dessus de la rivière, entre deux affluents ; d'autres se jettent sur l'autre rive : la vallée, élargie à la faveur de ces confluences, s'est trouvée d'un abord plus aisé que l'amont et l'aval étroits et encaissés. Appuyée au château, gardien du passage, sur la place du Vally actuelle (un second

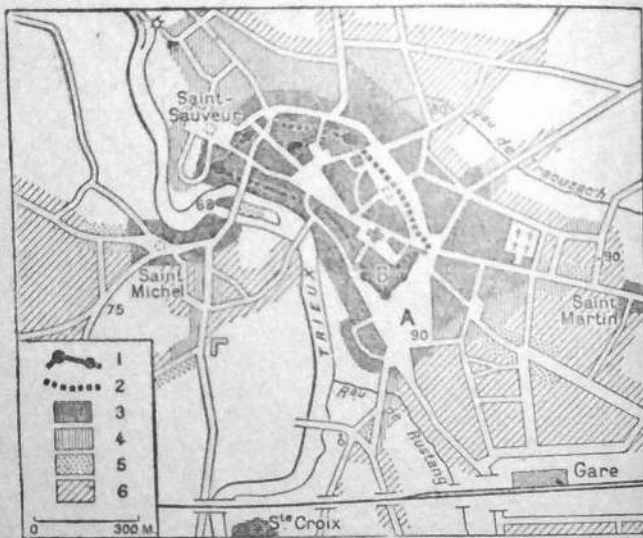


FIG. 9. — GUINGAMP.

1, Enceinte. — 2, Enceinte, partie détruite. — 3, Partie construite en 1447 ; 4, en 1778 ; 5, en 1856. — 6, Extension actuelle (avec intervalles). — A, Place du Vally (emplacement du premier château) ; B, château de 1454. — Les chiffres indiquent des cotes d'altitude en mètres.

le doubla en 1454), l'enceinte du premier Guingamp subsiste en partie ; un demi-cercle de rues, les « cantons », indique le reste.

Dans cette enceinte, 600 m. environ sur moins de 250, où se tassaient la vieille ville, ses ruelles étroites, ses halles, ses couvents, sa basilique monumentale, Guingamp très tôt s'est sentie à l'étroit : dès le xv^e siècle une bonne moitié de la ville est hors les murs, plus encore à la fin du xviii^e siècle : on compte alors 4 500 habitants. Une montée lente les porte à 7 156 en 1851, 9 385 en 1911 ; elle n'en a plus que 8 663 en 1936. L'enceinte abattue, à peine s'étend-elle le long des routes jusque vers la fin du

xix^e siècle ; les grands progrès se sont faits au xx^e et surtout depuis la guerre : les gens fuient la vieille ville pour les rues aérées de la périphérie. Guingamp, jadis gros marché de toiles, n'est plus que marché agricole local, animé seulement quand foires et marchés appellent les campagnards ; à peine a-t-elle quelques petites industries, tannerie, chemiserie, machines agricoles, petite métallurgie. Rien ne fait prévoir un plus ample développement : Guingamp, comme les villes bretonnes de ce type, est à la mesure de son rôle de modeste capitale rurale.

Brest. — A la pointe de la Bretagne, deux golfes se creusent, l'un largement ouvert, la baie de Douarnenez, l'autre presque isolé de l'Océan, la rade de Brest, vaste et profonde (150 km², dont 40 avec plus de 12 m. de profondeur, 15 avec plus de 20 m.) ; on y pénètre entre des falaises abruptes par le Goulet, long, étroit et profond (5 km. 500 de long, 1 800 m. de large en moyenne ; la passe Nord tombe à 40 m. de profondeur et plus). La rade, encadrée de hauteurs, est un excellent abri, d'un accès délicat en ce pays de brumes avant les phares et les stations radiotélégraphiques, sans communications aisées avec l'intérieur, médiocre pour le commerce, admirablement fait pour une flotte de guerre.

Celle-ci trouva un port abrité dans l'estuaire étroit, encaissé et profond de la Penfeld, suffisant longtemps, de plus en plus incommode à mesure que croissaient les dimensions des navires ; à la fin du xix^e siècle on lui adjoignit la rade-abri, derrière des digues, gagnée sur la rade.

A l'origine de Brest (fig. 10) est son château féodal, bâti au xi^e siècle sur un emplacement que les Romains avaient fortifié, mais où toute trace d'agglomération avait disparu ; un petit village s'y forma. Trois événe-

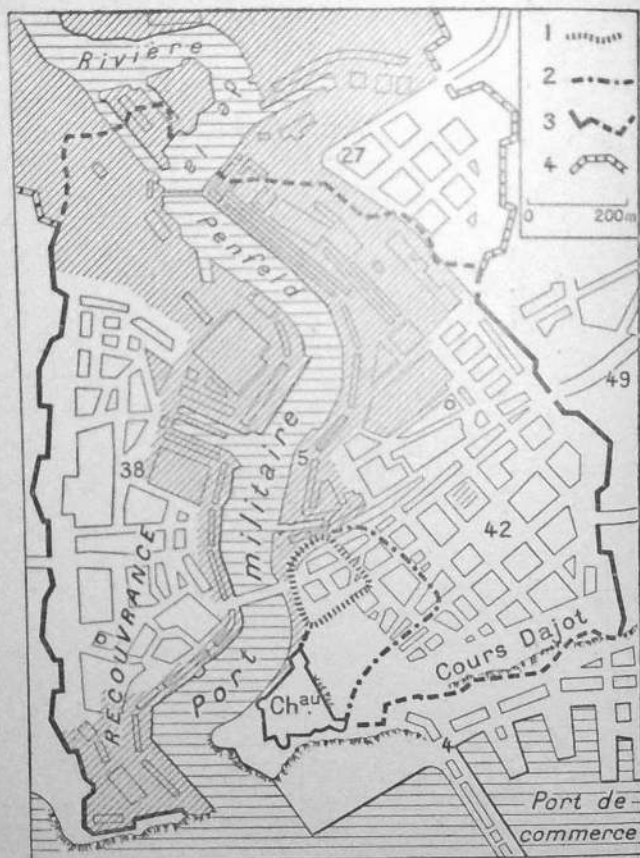


FIG. 10. — BREST : ENCEINTES SUCCESSIVES.

1, Muraille de 1341. — 2, Enceinte de 1595. — 3, Enceinte de Vauban (1683); la partie supprimée est en traits interrompus. — 4, Enceinte de 1840. — Les hachures couvrent les établissements maritimes. — Les chiffres indiquent des cotes d'altitude en mètres.

CARTON DE LA FIG. 11. — *Langues, Carte politique de la 1^{re} circonscription* — Croix : limites de communes. — Trait fort : limite Nord du français femmes breton). — Hachures : communes, sections de communes ou quartier depuis la Guerre seulement). — Communes : Bo, Bohars ; Go, Goues-Quilbignon. Sections de commune : K, Kérinou (commune de Lambézellec) ; Q, Quatre-Moulins (commune de Saint-Pierre-Quilbignon). — On notera la coïncidence entre

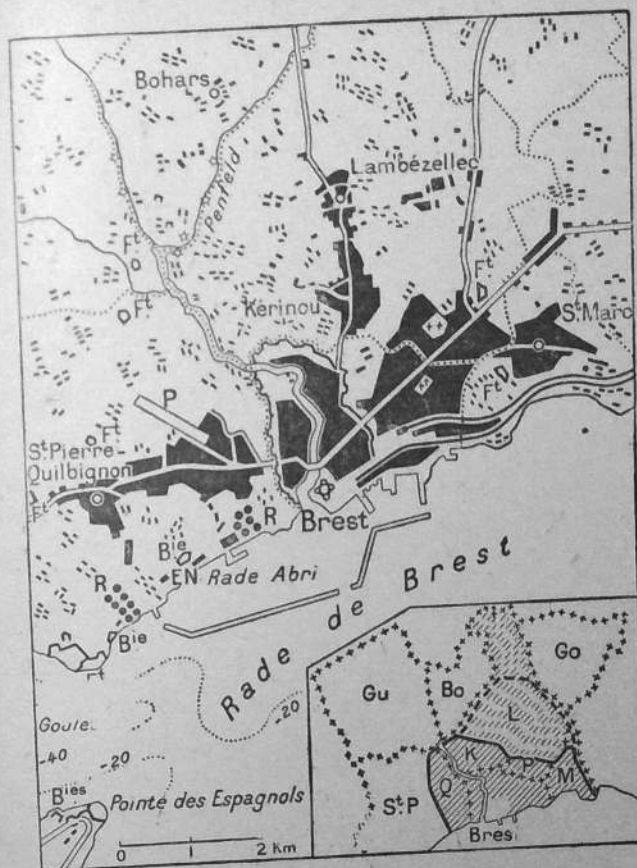


FIG. 11. — L'AGGLOMÉRATION BRESTOISE.

Traits en pointillé : limites des communes. — B^{ie}, Batterie ; EN, École Navale ; F, Fort ; P, Polygone de la Marine ; R, Réservoirs.

tion de Brest. (entre ce trait et le trait fort interrompu, les hommes parlent français, les femmes de Brest à majorité socialiste (hachures interrompues : majorité socialiste ; Gu, Guilers ; L, Lambézellec ; M, Saint-Marc ; S^t P, Saint-Pierre-Quilbignon) ; P, Piller-Rouge (commune de Lambézellec) ; Q, Quatre-Moulins le parler français et le socialisme (sauf le quartier riche Voltaire à Brest).

ments décidèrent sa fortune : 1° l'achat du château au comte de Léon par le duc de Bretagne, au XIII^e siècle ; Brest est alors une forteresse dominant le misérable village de pêcheurs et caboteurs que l'enceinte de 1341 suffit à protéger ; 2° la Bretagne est réunie à la France en 1532 ; Brest devient port de guerre français, débordé hors des murs ; une enceinte agrandie s'élève à la fin du XVI^e siècle ; Brest devient officiellement ville en 1593, une pauvre ville de 1 500 habitants ; 3° Richelieu, puis Colbert créent la grande marine de guerre française : le long de la Penfeld, devenue grand port militaire, s'élèvent un arsenal, des ateliers, des chantiers, des magasins, tous ces nobles bâtiments de style classique qui sont encore, avec, hors de la ville, la récente École navale, les seuls monuments brestois ; des deux côtés des établissements militaires de la Penfeld, qui, depuis lors, coupent la ville en deux parties unies depuis 1861, à 22 m. au-dessus de l'eau, par le Pont National tournant, 6 000 habitants en 1681 vivent à l'Est dans Brest, à l'Ouest dans Recouvrance ; l'enceinte de Vauban, tracée à partir de 1683, les enferma toutes deux, avec beaucoup de terrains vagues.

Brest désormais suit fidèlement les destinées de notre marine de guerre, prospère avec elle, au XVIII^e siècle par exemple, qui en fait une première fois un camp retranché, en recul quand la marine fléchit, sous la Révolution et le Premier Empire par exemple ou quand récemment, après notre entente avec l'Angleterre, on reporta la majeure partie de la flotte en Méditerranée, en attendant qu'une nouvelle oscillation y fixât notre plus grande escadre. La courbe de la population, croissante dans l'ensemble, reflète ces avatars : 20 000 hab. en 1750, 27 000 en 1789, 26 000 en 1823, 61 160 en 1851, 90 540 en 1911, 67 861 en 1926, 69 841 en 1931, 79 342 en 1936. En 1840, on dut agrandir l'enceinte vers le Nord, en 1861 ajouter à Brest,

à l'Est des remparts, l'« Annexion », peu à peu couverte de maisons, plus grande mais un peu moins peuplée que l'ancienne ville. Après 1870 (fig. 11), la population débordé sur les communes voisines, Saint-Pierre-Quilbignon d'abord, puis Lambézellec et Saint-Marc, formées désormais de deux sections contrastées, le long faubourg en rue, digitation de la grande ville, le bourg à caractère rural pelotonné autour de l'église ; mais le flot ouvrier a rejoint les bourgs, submergé même celui de Saint-Marc (grâce à la proximité de la poudrerie du Moulin-Blanc), est en passe de submerger celui de Lambézellec. La carte des langues et des votes politiques, autant que celle du peuplement, peint la marée montante de l'agglomération brestoise et ses limites. A la veille de la guerre de 1914, elle groupe 125 000 habitants ; en 1931, après la réduction de la flotte et la perte de plusieurs régiments, près de 100 000 ; en 1936, près de 120 000.

En 1929, 13 000 marins, écoles comprises, 4 500 ouvriers de l'Arsenal, 6 000 retraités de la Marine, en tout, avec les familles, 37 000 personnes, vivent de la Marine de guerre. Si l'on ajoute soldats, fonctionnaires, retraités civils ou de l'armée de terre, commerçants que tous ces gens font vivre, on voit combien est faible la population indépendante de l'État. L'aspect de la ville le dit assez :

« On est frappé de l'atmosphère à la fois ouvrière et maritime de la ville. La vue des bassins et de la rade avec l'escadre et ses cent satellites, le nombre des uniformes dans les rues, la haute tenue vraiment classique des immenses bâtiments élevés sur les bords de la Penfeld, jusqu'à ces hautes et sévères maisons du cours Dajot, qui, dominant la mer, semblent faites pour des commandores en nostalgie de l'Océan, tout concourt à rappeler que la guerre, non le commerce, est ici le but ». (André Siegfried.)

La vie politique est dominée par la partie du personnel de la Marine qui a le droit de vote, les ouvriers de l'Arsenal (fig. 11, carton) : les socialistes, avec l'appoint des

bourgeois radicaux, triomphent au second tour des élections législatives de la petite minorité modérée ; celle-ci n'est la plus forte que dans le quartier riche de Brest, le quartier Voltaire. Mais dans les parties rurales des communes suburbaines la droite règne sans conteste et l'on n'entend plus que le breton. Un fossé profond isole du pays léonard la colonie que l'État a implantée autour de la Penfeld.

De l'agglomération est née le port de commerce, jadis confiné en un coin de l'estuaire, chassé en 1865 à Port-strein, à l'Est du Château, pourvu de quais et de bassins ; il s'est haussé au douzième rang des ports français¹.

Le port de commerce à son tour alimente les industries privées : fabrication de briquettes et boulets, électricité thermique, quelques industries chimiques, un peu de constructions maritimes (non compris les constructions importantes des chantiers d'État).

Lorient. — Lorient est comme une réduction de Brest, qui non seulement vit de l'État, mais lui doit jusqu'à sa naissance ; la Marine de guerre, sa raison d'être aujourd'hui, l'a recueillie d'une Compagnie officielle de commerce ruinée, la Compagnie des Indes orientales (de là le

1. 1934 : 4 538 navires à l'entrée, jaugeant 1 236 004 tonneaux de jauge nette ; marchandises, 744 406 t., dont 630 796 à l'entrée : le fret de sortie manque. Le port reçoit et redistribue surtout des charbons et des vins (la moitié du trafic), importe aussi des matériaux de construction, un peu d'hydrocarbures et d'engrais. Les transports de passagers sur les petits services de la rade sont importants, surtout à l'époque des vacances (1^{er} juillet au 1^{er} septembre 1929 : 56 500 personnes). La part de la pêche est insignifiante. — Une tentative pour faire de Brest une escale des transatlantiques de la ligne Le Havre-New York, poursuivie de 1865, l'année même de la construction du chemin de fer, à 1873, a échoué. Brest paraît peu propre à devenir port transatlantique : le port est trop à l'écart pour une escale, trop loin de Paris, trop pauvre en marchandises pour une tête de ligne ; Cherbourg, Le Havre, moins profonds sans doute, mais assez pour les paquebots actuels, sont autrement avantageés. — La situation avancée de Brest a fait du moins que nos câbles sous-marins transatlantiques partent de ses environs.

nom de « l'Orient », qui, voulant un port, le jeta en 1666 le long du Scorff, au fond de l'estuaire commun du Scorff et du Blavet. L'estuaire, bien abrité, mais découvrant à mer basse de larges plages vaseuses, n'a rien de comparable à la rade de Brest ; il n'héberge qu'un port militaire de second ordre ; l'arsenal se charge de ce que ne peut faire Brest, absorbé par les constructions et réparation des grosses unités : la construction et la réparation des petites et moyennes unités de surface, jusqu'à 7 500 t. environ ; un parc à mazout de 100 000 t. était venu s'ajouter au port de guerre.

Parmi les 40 039 habitants en 1911, 41 853 en 1931, 45 817 en 1936, auxquels la ville est montée par une croissance lente (1708, 6 000 ; 1738, 14 000 ; 1803, 20 000 ; 1851, 25 694), il y a 3 400 marins, 3 300 ouvriers et ouvrières de l'Arsenal, non compris les ouvriers privés qu'il emploie, plus les retraités et les fonctionnaires : l'emprise de l'État est aussi forte qu'à Brest. D'autant que le port de commerce végète¹ ; la pêche s'est taillée une bien autre part : un port spécial a été créé pour elle, à l'écart du port de guerre, à Kéroman (voir son étude, p. 116).

La ville, sans avoir l'allure géométrique de Saint-Nazaire, plus récente encore, révèle sa jeunesse par l'absence de monuments, la régularité des rues en ligne droite. Comme Brest, elle est française de langue et de mentalité en plein milieu celtique.

II. — LA POPULATION

Répartition de la population. — La Bretagne est abondante en hommes : 2 396 647 hab. en 1936 (84,6 au km²),

1. 1933 : 764 341 tonneaux de jauge nette. Le port importe surtout du charbon (214 018 t.), des sables et graviers (13 194 t.), des chaux et ciments (22 254 t.), des vins (19 056 t.), des fontes et fers (13 184 t.). La plus forte exportation d'hier, les poteaux de mine, apportés par le Blavet canalisé (28 756 t. en 1928), est tombée à rien ; le kaolin l'a compensée (31 402 t.).

non compris les 659 428 hab. de la Loire-Inférieure (93 au km²). La population urbaine est faible, nous l'avons dit ; la Bretagne en apparaît plus exceptionnelle en France : elle est fortement peuplée de marins, surtout d'agriculteurs.

Ces données d'ensemble voilent un fait essentiel, que tout ce que nous avons vu jusqu'ici fait pressentir : le contraste entre l'intérieur, uniquement agricole, et le littoral, où il y a à la fois des agriculteurs et des marins, où la culture est riche. Une carte de la densité par communes, comme celle de l'*Atlas de France* (pl. 72), le met en lumière ; la forte densité littorale ne s'interrompt que là où la côte est inhospitalière, fond de la baie de Douarnenez, abords de l'embouchure de la Vilaine ; la péninsule de Crozon même, en dépit de ses sols stériles, n'est qu'un peu moins peuplée que le reste de la côte. La carte ingénieuse par laquelle en 1904 É. Robert a figuré la densité par zones d'égal éloignement de la mer permet une précision de plus : sur une zone de 2 km. à partir de la côte la densité était de .77 hab. au km², plus que dans les communes rurales du département du Nord ; sur la zone de 2 à 5 km. de la côte, elle était de 105 ; ces deux zones ensemble réunissaient presque le tiers de la population bretonne, villes exclues, la première le cinquième. La population se concentre dans l'extrême voisinage de la mer. Les plus fortes densités sont aux pays maraîchers (Roscoff-Saint-Pol) ou à la fois maraîchers et maritimes (Saint-Malo-Cancale, Paimpol), dans les extrémités, lieux de vie maritime intense (Pont-l'Abbé-Penmarc'h, Quiberon, presque île du Croisic), dans les îles ; celles-ci, les plus petites surtout, sont surpeuplées, d'autant plus qu'elles sont plus maritimes : Sein, toute petite, 1 725 hab. au kilomètre carré, Bréhat 269, Batz 381, Ouessant 152, Groix, 305 ; Belle-Ile, la plus grande, sans vie maritime, tombe à 67.

De la côte à l'intérieur, il n'y a dégradation progressive qu'au voisinage de la mer ; ailleurs la densité varie selon la pauvreté des lieux, leur retard plus ou moins prononcé dans l'évolution économique : aussi, tandis que le Léon, le Trégorrois intérieurs sont fort peuplés, la Montagne, l'arrière-pays dans le département du Morbihan ont-ils de faibles densités, inférieures à la moyenne française (76 au km²). Les densités des arrondissements suffisent à le montrer : Châteaulin, 59 ; Guingamp, 61 ; Pontivy, 61 ; Redon, 55 ; Vannes et Dinan, bien que comprenant une courte section de côte, 60 et 66. Si Rennes monte à 81, c'est par la présence d'une grande ville, Fougères à 84 grâce à la présence d'un centre industriel en un arrondissement tout petit (810 km²).

En Loire-Inférieure, le contraste est poussé à l'extrême : forte densité sur la côte, au moins au Nord de la Loire, énormes densités urbaines autour de Nantes, tandis que l'arrondissement de Châteaubriant a la plus faible densité bretonne, 47 ; c'est l'entrée dans un monde nouveau, la région dépeuplée de l'Ouest intérieur (arrondissement de Segré dans le Maine-et-Loire, 45 ; départements de la Mayenne, 48, de l'Orne, 44).

Ce contraste de population, on le retrouve aussi loin qu'on remonte dans l'histoire de la Bretagne, au delà même de l'histoire : les monuments mégalithiques se présentent au voisinage de la mer. Mais densité des mégalithes, densité de la population sont-elles liées ? C'est ce qu'on ne peut affirmer : peut-être faut-il croire avec C. Jullian que, « si menhirs et dolmens sont si nombreux sur les rivages, c'est parce que les morts étaient rapprochés ainsi de la mer qu'ils devaient traverser avant d'arriver à leur séjour de bienheureux ».

Mouvement de la population. — La population de la Bretagne, moins la Loire-Inférieure, augmenta jusqu'à

la guerre de 1914 : 1801, 1 833 000 hab. ; 1856, 2 397 000 ; 1911, 2 602 000 ; depuis, après la saignée de la guerre, qui fit près de 140 000 victimes, 5 hommes pour 100 habitants (1921, 2 425 000, une perte de 177 000 hab.), le chiffre des habitants baisse lentement : 1926, 2 411 000 ; 1931, 2 384 000 (puis remonte légèrement : 2 397 000 en 1936). Pourtant l'excédent des naissances sur les décès s'est toujours maintenu ; la natalité, très forte au début du XIX^e siècle, en diminution progressive depuis, comme partout en France, reste fort supérieure à la moyenne française, surtout en Basse-Bretagne, tandis que s'atténue la mortalité, très élevée au début du XIX^e siècle ; elle reste un peu au-dessus de la moyenne française, sauf depuis peu dans le Finistère, département le plus touché autrefois ; l'Ille-et-Vilaine, ravagée plus que tout le reste de la Bretagne par l'alcoolisme et la tuberculose, a un taux particulièrement élevé.

L'émigration a fini par l'emporter sur le gain naturel de la population. Elle atteignit la Bretagne tardivement, quand le progrès des moyens de communication l'arracha à son isolement séculaire, et s'est propagée d'Est en Ouest. La voie ferrée Rennes-Brest date de 1863-1865 et c'est au recensement de 1866 que les Côtes-du-Nord enregistrèrent leur plus forte population ; l'Ille-et-Vilaine, où une grande ville, Rennes, attirait les hommes, à celui de 1891 seulement, mais ses campagnes se vidaient depuis 1860 : le chemin de fer arriva à Vitré en 1857, l'arrondissement perdit 2 919 hab. entre 1861 et 1871. Le centre de la Bretagne est à peine touché, l'Ouest et la côte Sud ne le sont que depuis peu : Finistère et Morbihan ont enregistré leur maximum en 1911. Depuis un quart de siècle une cause nouvelle a précipité les départs, le progrès agricole rapide ; les landes à défricher se font rares : au lendemain de la guerre de 1914, les fermes à louer étaient âprement disputées, leur prix montait ; les jeunes gens, ne trouvant

plus de terres, s'en vont. Du Finistère, on émigre beaucoup, du Morbihan, le département le plus arriéré, un peu moins, en dépit d'une plus forte natalité, la plus élevée en Bretagne. Le moment est venu où la Bretagne, entrée dans le grand courant de la civilisation moderne, se dépeuplera lentement ; le bénéfice de sa fécondité sera désormais pour la France, autant, plus, que pour elle-même.

Dans la période décennale 1921-1931, 54 538 enfants y sont nés, l'excédent des naissances sur les décès a été de 11 433 ; mais 15 537 Bretons ont quitté le pays.

Le tableau suivant, donnant pour cette période de 1921-1931 la moyenne par an pour 10 000 hab. en 1926, épargnera de longs développements.

A, naissances ; B, décès ; A - B, excédent des naissances sur les décès ; C, excédent d'émigration ; D, Augmentation (+) ou diminution (-) de la population.

	A	B	A-B	C	D
Ille-et-Vilaine.....	218	499	49	12	+ 7
Côtes-du-Nord.....	227	186	41	74	- 33
Morbihan.....	235	177	58	74	- 16
Finistère.....	223	158	66	90	- 24
Bretagne moins Loire-Inf. ...	226	178	48	64	- 16
Loire-Inférieure.....	191	183	8	4	+ 4
Bretagne.....	219	180	39	52	- 13
FRANCE.....	186	170	16		

La Loire-Inférieure, où Pays Nantais, Val de Loire, pays au Sud de la Loire sont à peine bretons, fait bande à part, avec une prolificité moindre, un excédent de naissances insignifiant ; en dépit de l'attraction de grandes agglomérations industrielles, il y a une très faible émigration.

L'émigration bretonne. — Dans le réservoir breton, la France puise inlassablement, sans presque envoyer personne : en Bretagne on ne rencontre guère que des Bretons, peu d'originaires des autres régions, presque pas d'étrangers (6 373, 27 pour 10 000 hab., non compris la Loire-Inférieure, où l'industrie en a attiré un petit nombre, 5 432, 82 pour 10 000 ; France, 585). Avant tout terrienne, la Bretagne exporte surtout des travailleurs de la terre : les plus aisés prennent une petite ferme, les pauvres, plus nombreux, sont domestiques de ferme ou journaliers. Ils vont aux terres qui se dépeuplent, aux plus proches de préférence, à l'Anjou, au Maine, à cette Normandie surtout qui va se vidant chaque jour. Proche aussi, grâce au chemin de fer, est la région parisienne : Paris, où les Bretons se groupent sur la rive gauche, celle de la gare d'arrivée, sa banlieue, les campagnes voisines aussi ; ils n'ont pas de spécialité, comme les maçons limousins par exemple, ils exercent des métiers de pauvres, manœuvres, chauffeurs, débitants de boissons à la ville, ouvriers agricoles aux champs ; dans tout l'Ouest et avant tout à Paris, les Basses-Brettes sont nourrices, plus encore domestiques — beaucoup moins depuis la guerre —, un métier qui expose trop d'entre elles à des chutes dont elles ne se relèvent pas : les familles, en un pays de forte moralité, ne pardonnent pas même une première faute.

Les Bretons ne vont guère plus loin : en milieu trop étranger, la nostalgie les saisit. Un essai de colonisation agricole en Périgord, le pays des fermes vacantes, a eu vers 1920 de brillants débuts, pas de lendemain ; l'émigration artificielle vers le Canada, amorcée vers 1902, avec l'appui d'abord d'une partie du clergé, s'est tarie d'elle-même. Les seuls Bretons qui partent au loin sont les marins, à qui la mer est une seconde patrie ; nous avons dit à propos de la vie maritime la part essentielle de la Bretagne dans le recrutement des gens de mer.

Peu industrielle, la Bretagne fournit moins d'ouvriers, un peu aux industries du Bas-Maine et de l'Anjou, aux usines métallurgiques normandes, très peu aux régions industrielles du Nord et de l'Est. Une exception : les florissantes ardoisières angevines ont attiré des Bas-Bretons, carriers des ardoisières bretonnes et paysans, dès 1850, mais surtout après 1885 : en 1914, la moitié de la population de Trélazé était bretonne ; les Bretons y vont moins depuis la guerre de 1914, cela a suffi pour y entraîner une crise de main-d'œuvre. Partout aussi où il y a des usines, quelques ouvriers agricoles d'origine bretonne finissent par s'y embaucher.

En somme, l'émigration bretonne est d'origine rurale ou maritime, se dirige surtout vers Paris et sa région, puis vers les régions voisines de la Bretagne : elle est à peu près nulle au Sud d'une ligne allant de la Gironde aux Vosges, les grands ports méridionaux exceptés. C'est une émigration pauvre et les retours au pays sont rares.

Les migrations temporaires, jadis importantes, sont réduites à peu de chose. Le peuple des errants, au travers de la Bretagne, de la Basse-Bretagne surtout, qu'étudiait C. Vallaux en 1907 en des pages précises et pittoresques, ne se rencontre plus guère. Il n'y a plus beaucoup de *pillawers* (chiffonniers), ramassant le long des routes nippes, os, chiffons, plus beaucoup de charbonniers et de sabotiers, sans cesse déplacés de coupe en coupe, puis vagabondant à la quête de clients ; moins nombreux sont les mendiants ou ces pèlerines par procuration dont Ch. Le Goffic a dit les singulières fonctions ; les maçons du Cap-Sizun partent en moindres bandes, de février à novembre, élever des bâtisses dans tout l'Ouest de la Basse-Bretagne.

Autrement ample est le mouvement qui jette sur les plages la foule des baigneurs, de juillet à septembre, en août surtout (l'intérieur attire peu : le seul centre notable

de villégiature est Huelgoat, en Arrée ; Gouarec et l'admirable région du haut Blavet et de la forêt de Quénécan n'attirent que quelques Bretons). Hors Dinard, Le Pouliguen-la Baule-Pornichet et, dans une moindre mesure, Morgat, ce sont des plages modestes qui se succèdent tout au long de la côte : leur clientèle a été plus fidèle pendant la crise que celle des grandes plages normandes, par exemple.

Il est difficile d'évaluer le nombre des baigneurs, qui varie avec les caprices des saisons et des affaires. On sait qu'en bonne saison la presqu'île du Croisic héberge 40 000 hab. au lieu de 10 000 ; M. Choleau parle pour la Bretagne de 350 000 baigneurs et touristes, en partie bretons d'ailleurs : à Camaret, par exemple, on distingue les gens du pays, les Brestois et les Parisiens (nom très large : on m'a montré un « Parisien de Lille »). Le tourisme, malgré les circuits automobiles, est moins important que la vie balnéaire et lui est lié : la plupart des touristes ont séjourné sur une plage ; aussi la Bretagne intérieure, si belle, les voit-elle peu. Un chiffre mesurera l'ampleur du tourisme : l'Arsenal de Brest, grosse attraction de la ville, a reçu 6 750 visiteurs en juillet, août et septembre 1929, sur 10 500 d'octobre 1928 à septembre 1929.

III. — LA VIE SPIRITUELLE

Le Haut-Breton. — Le Haut-Breton, d'esprit un peu lent, difficile à émouvoir, modéré par nature, ressemble à ses voisins de l'Ouest intérieur français : ses parlers sont apparentés à ceux du Maine et de l'Anjou ; dans le pays dolois seul, au patois frère de celui de l'Avranchain, la transition s'établit avec la Normandie. Pourtant, au sortir du pays de Fougères et Vitré, où, comme au Bas-Maine, le trait fondamental du paysan est la soumission, au prêtre,

au noble surtout possesseur de grands domaines, on change d'atmosphère ; la petite et la moyenne propriété règnent : le Haut-Breton ne plie pas la tête ; ce ne sont plus les puissances terrestres qui le dominent — la noblesse d'ailleurs est moins riche —, mais le clergé, non par son pouvoir temporel, mais par ce qu'il détient de forces mystérieuses ; un trait vraiment breton apparaît, la peur de l'au-delà. Sitôt que l'influence du prêtre se relâche, un second trait se dégage : on voit entrer en action dans ce peuple de pauvres ou de demi-pauvres une démocratie jusque-là latente ; en même temps disparaît lentement « l'obéissance un peu serve » qui frappait M. Siegfried. Mais qu'il a eu tort de trouver ici « un pays de soumission » ! Le Goffic, pénétrant plus avant les âmes, réplique, exagérant à peine : « C'est là un des pays les plus égalitaires qui soient, et qui l'a toujours été », longtemps sans le savoir, faut-il ajouter. Peu à peu, avec une prudence mesurée, il est venu à la République, modérée à l'Ouest, plus avancée sur la côte et aux abords de la Bretagne bretonnante. Peu de vie intellectuelle, point de littérature populaire : les contes et légendes de ce pays ne se distinguent pas dans l'ensemble du folklore français.

Le Bas-Breton. — Pénétrons en Basse-Bretagne. Les deux sentiments que nous disions, peur de l'au-delà, égalitarisme démocratique, s'exaspèrent, perdent toute mesure.

L'obsession de la mort et de ce qui vient après elle est poussée jusqu'au mysticisme, à l'abandonnement de l'être tout entier aux terreurs religieuses : c'est le fond de la religion. De bouche en bouche passent des récits, qu'A. Le Braz a recueillis dans un livre émouvant, où les *anaon* (le peuple des âmes en peine) jouent le principal rôle, tout un cycle de légendes que traverse le souffle froid de l'*ankou* (la mort personnifiée). Nulle part les cimetières

ne sont plus visités ; dans l'ossuaire, proche de l'église, se faisaient naguère les veillées nocturnes, se célébraient les messes des *anaon*. Si le prêtre a dominé longtemps — il domine moins à mesure que les superstitions s'en vont —, ce n'est pas comme ministre du culte ou comme représentant de Dieu sur la terre, c'est parce qu'il prie pour les morts et qu'il représente les saints, que la prière et l'intercession des saints sont les clefs du purgatoire. Le saint est le seul grand homme en ce pays ; le Bas-Breton ne s'est jamais lassé de créer des saints : nous avons dit le pullulement des saints celtiques fondateurs de paroisses ; rappelons le succès inouï de saint Yves, un saint du XIII^e siècle, du pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray, né en 1623 d'une apparition miraculeuse, les canonisations populaires en plein XIX^e siècle¹.

Le Bas-Breton est égalitaire, avec une ardeur inconnue en Haute-Bretagne². Il s'est donné à la République par brusques élans, qui n'excluent pas des retours en arrière, à une République démocratique toujours, même dans le Morbihan intérieur, le pays le moins évolué économiquement, même dans le Léon resté foncièrement religieux, mais qui est « une démocratie cléricale », souvent à la République radicale, parfois à la République socialiste, sans renoncer à sa foi le plus souvent ou, comme au Trégorrois, en troquant une foi pour une autre. Le mysticisme

1. Pour le seul département du Morbihan on en a compté 19 ; neuf soldats blancs ou bleus tués pendant la Révolution ont été l'objet d'un culte (des canonisations analogues au profit d'émigrés et de bleus ont été citées en Haute-Bretagne au pays de Châteaubriant) ; saint Poutra, saint guérisseur au diocèse de Vannes, était un chasseur à pied de l'armée républicaine tué par les chouans. — Pour les paysans il ne saurait y avoir de statue que de saint : à Plaintel, ils nommèrent saint Auron une statue gallo-romaine exhumée au XVIII^e siècle.

2. M. A. Siegfried a donné la note juste : en Bretagne française, dit-il, « quand un républicain s'adresse à un auditoire, ses amis lui disent : Soyez prudent. En Bretagne bretonnante, le conseil est au contraire : Allez-y ! ».

et la flamme démocratique du Bas-Breton sont deux sentiments très voisins : les circonstances aidant, ils en ont fait un défenseur enthousiaste de la Révolution commençante, un chouan, un partisan du trône et de l'autel, un républicain d'avant-garde. La République y a gagné la côte, ouverte au monde extérieur, puis l'intérieur, qui a aussi ses contacts avec le dehors : les émigrants temporaires, jadis nombreux, liaient des relations entre lui et la côte, entre lui et la France ; les Bretons même qui émigrent pour toujours gardent leur part d'action : « par leurs lettres, les journaux qu'ils envoient, leurs visites, un lien étroit subsiste entre eux et ceux qui restent » (A. Siegfried).

Le Bas-Breton, ce mystique, est aussi un intellectuel. Il a de longue date sa littérature populaire, singulièrement originale et vivante. Ce sont des chansons, qu'en 1839, Hersart de la Villemarqué révéla, remaniées par malheur et presque falsifiées, dans le *Barzaz Breiz*, que Luzel surtout recueillit sous leur vraie forme : les *soniou*, chansons d'amour, chants d'artisans, de matelots, de soldats, les complaintes ou *gwerziou*, genre inconnu au reste du monde celtique¹. C'est le théâtre : nous possédons trois farces et de multiples tragédies, des mystères plutôt, vies de saints, exploits de chevalerie, sujets bibliques, sur des modèles français d'ailleurs ; les plus anciens sont du XV^e siècle ; tout cela écrit par des clercs à peine lettrés ou de simples artisans, joué par des acteurs paysans, conservé en copies maladroites dans les chaumières. Ainsi se satisfaisait, avant le temps des journaux et des livres, l'appétit de culture de ces pauvres gens, toujours prêts du reste à applaudir à des pièces vraiment bretonnes, comme

1. Dans l'hiver de 1888-1889, raconte Luzel, à Morlaix un cercle de chanteurs et conteurs populaires de langue bretonne, composé d'ouvriers, se réunissait tous les soirs dans le fournil d'un boulanger ; l'entrée était d'un sou seulement.

celles de l'abbé Le Bayon, fondateur au début du *xx^e* siècle du théâtre celtique de Sainte-Anne-d'Auray. Le Bas-Breton, esprit vif et intelligent, a le respect et la soif de l'instruction : nulle part les établissements d'instruction n'ont plus d'élèves ; de beaucoup de candidats au baccalauréat les parents n'avaient su signer lors de leur naissance¹.

Faut-il aller plus loin ? Renan imaginait une âme celte idéaliste, délicate, dédaigneuse du lucre, « étrangère à toute idée d'agression et de conquête », ne connaissant pas « ce singulier oubli de la condition humaine et de ses destinées qui s'appelle la gaieté » : ce sont là les Celtes d'Ossian, des *Mabinogion*, des plus anciens poèmes gallois, du *Barzaz Breiz* ; depuis, la littérature celtique, mieux connue, l'épopée irlandaise notamment, a révélé des Celtes batailleurs, « plus occupés, dit J. Loth, à envoyer leurs ennemis dans l'autre monde qu'à y rêver » ; les Bas-Bretons sont les descendants pacifiés des guerriers brutaux et pillards qui s'emparèrent de la Bretagne, dépossédèrent et tyrannisèrent les anciens habitants, s'unirent parfois aux Normands pour de fructueuses expéditions en pays franc. Leur esprit mobile, grave à l'ordinaire, a de brusques sursauts de joie bruyante : qu'on lise les *Soniou Breiz-Izel* de Luzel et Le Braz ou la jolie *Chanson du cidre* de F. Le Guyader. Les pardons ne sont pas

1. Dans ces traits réside l'originalité des Bas-Bretons, non dans des traits extérieurs comme les costumes, variés et pittoresques, qu'on ne rencontre plus guère, sinon aux noces et aux pardons ; dans la vie de tous les jours, les coiffes des femmes, les chapeaux à ruban pendant des hommes sont tout ce qui en reste, moins chaque jour. Tout cela n'a rien de spécifiquement breton : ce sont les derniers restes, en un pays resté plus archaïque, des vieux costumes français. Des divers types l'extension est déconcertante, sans lien avec des régions naturelles ; on relève une centaine de types de coiffes, une soixantaine de vêtements : les uns ont une large zone d'expansion, tout le territoire d'un évêché, comme la *touken* trégorroise, les autres ne sont portés que dans un coin, une paroisse même, comme la coiffe de Gouézec.

seulement édifiants et le Breton n'est que trop enclin aux crises d'ivrognerie, qui ne sont pas toujours les défaillances d'un idéaliste fuyant la réalité dans l'ivresse. Si la femme exerce l'autorité aux ménages bretons, ce n'est pas par une vieille tradition celtique, c'est qu'elle est la plus sage : son indulgence permet à l'homme, ce grand enfant, de laisser de temps à autre aux foires ou aux pardons un peu de son argent et de sa raison. Toute formule trop précise exprime incomplètement et fausse ce complexe infiniment varié qu'est l'âme d'une race.

La « race » celtique. — Et puis, y a-t-il une race celtique ? Broca, dans un mémoire fameux, a montré en Basse-Bretagne la présence, sur un fond de brachycéphales bruns de petite taille, plus fréquents qu'en général en France, sauf en Auvergne, de grands dolichocéphales blonds, qui seraient les descendants des Bretons insulaires venus au *vi^e* siècle¹ ; un schéma que les anthropologues depuis n'ont pas manqué de nuancer et de compliquer. Mais on sait que les immigrants étaient plutôt bruns, et plus nombreux que les occupants antérieurs. Bretons insulaires immigrés, anciens habitants étaient d'ailleurs des métis et dès le Préhistorique les habitants de nos pays étaient diversifiés ; il vaut mieux, avec M. Boule, « abandonner l'expression de Celtes aux historiens »².

1. Il n'y a pas lieu, comme on l'a fait sur des données insuffisantes, de mettre à part, pour le prétendu grand nombre des blonds, le Morbihan, semblable en fait aux autres départements.

2. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la Bretagne a été peuplée tardivement. Les paléolithiques, hors à l'Est, ne sont guère venus dans la péninsule, alors trop froide, sauf sans doute des nomades à la belle saison ; au Mésolithique, l'homme est installé dans les îles du Sud-Est ; le grand peuplement se fit au Néolithique et surtout à l'âge du bronze, au temps des chercheurs d'étain et des constructeurs de mégalithes. Depuis, la Bretagne, comme toute extrémité continentale, a reçu bien des apports : la population est mélangée à l'extrême. Il ne faut pas d'ailleurs prêter l'oreille à des légendes complaisantes, celle par exemple qui attribue à une origine

La langue bretonne (fig. 2). — La langue, qui isola si longtemps la Basse-Bretagne, a cessé d'être un obstacle.

La limite du breton, très nette et depuis longtemps presque immuable quand, en 1886, P. S. Billot la traça, n'est plus telle aujourd'hui. A. Dauzat a essayé de la rectifier, en cherchant les lieux où sermons et catéchismes se font en français, mais cela ne prouve qu'un bilinguisme. La seule contrée où le breton se meurt vraiment est le pays à l'Est de Vannes et du golfe du Morbihan, les îles de celui-ci, Groix et Belle-Ile (Houat est bilingue, Hoëdic parle breton), les alentours de Quiberon.

Le bilinguisme, qui fut de tout temps le fait des classes riches, est général : seuls des vieillards ignorent le français. Les gens cultivés ou qui désirent le paraître, ceux qui veulent des places, parlent couramment le français, les autres peuvent l'employer : la langue locale tend à ne plus servir qu'à la vie courante la plus humble. Les chansons bretonnes demeurent, mais la littérature bretonne contemporaine est, en dépit de la beauté de quelques œuvres, tout à fait artificielle ; les hommes de bonne volonté qui ont voulu faire du breton une langue littéraire ont choisi chacun son dialecte ; l'ouvrage de génie qui aurait porté un dialecte au premier plan, n'est pas venu.

Les villes, les gros bourgs parlent français, hors les paysans et les domestiques ; les deux plus grandes villes, Brest et Lorient, sont entièrement de langue française. Un tiers de bas-bretons, dit A. Dauzat, parlent habituellement le français. Fait frappant, les éléments français pénètrent le breton, et pas le vocabulaire seulement : bien des jeunes gens qui parlent breton couramment le font incorrectement ; en même temps passent en français

touranienne l'aspect particulier du visage — qui semble serré aux tempes — des femmes bigouden (autour de Pont-l'Abbé) ; on ne le retrouve pas chez les hommes et on l'explique aisément par l'effet de la coiffe particulière

beaucoup d'idiotismes bretons et cet intense accent tonique qui choque les gens du dehors.

Les parlers bas-bretons ne sont pas à la veille de disparaître, mais ils perdent de leur dignité en face du français, langue de prestige et langue commune entre Bretons de dialectes différents. L'accroissement des relations avec la France, administratives, politiques, économiques, l'action de l'école et, pour les hommes, du service militaire concourent aux progrès du français : ils se font, non par grignotage sur les bords, mais par l'intérieur, à partir des multiples îlots français des villes et des bourgs, en chaque lieu à partir de l'école, parfois de l'église. La présence des parlers bretons ne sépare pas la Basse-Bretagne du reste de la France.

LES ASPECTS LOCAUX DE LA BRETAGNE

Les divisions de la Bretagne. — Uniforme dans l'ensemble, telle nous est apparue la Bretagne. Aussi n'y peut-on distinguer de petites régions naturelles, comme dans le Bassin parisien, par exemple. Point de « pays » : les noms que la complaisance des faiseurs de cartes a recueillis sont des noms vagues, tirés d'un nom de ville, qui ne répondent à rien qui soit net (pays de Fougères, Vannetais) ou de vieux noms historiques, restes d'anciennes divisions territoriales, que les habitants ignorent (Penthievre, Gouello) ou, quand ils en ont gardé le souvenir, dont ils ne sauraient indiquer la signification exacte (Léon, Cornouailles) : autant de divisions que la nature n'indique pas, mais qui satisfont aux commodités du géographe ou aux traditions de l'historien. Et que d'étendues sans un nom de pays, j'entends qui soit vivant : ce sont les géologues qui ont créé, pour leur usage, les appellations de Bassin de Châteaulin et de Bassin de Rennes, qui ont parlé de plateau de Bain et, par un choix particulièrement malheureux, de plateau de Rohan¹.

1. Pour les besoins d'études détaillées, il a bien fallu fragmenter la Bretagne. Prenons, par exemple, la division proposée par M. Ch. Barrois, le savant à qui l'on doit la carte géologique détaillée de la Bretagne, ou plutôt celle que lui a substituée M. E. Robert, la retouchant légèrement pour la rendre plus géographique (nous indiquons entre parenthèses, pour permettre de situer, la ou les principales villes) :

Sur le *plateau septentrional* : Pays de Fougères (Fougères), Poudouvre

Deux noms seulement sont communément employés, que le peuple répète avec fierté, avec amour : ceux de Léon et de Cornouailles ; ils ont survécu par le souvenir des deux évêchés de l'ancien régime¹. Mais ce ne sont pas des noms de pays : le Léon comprend des contrées fort différentes, la petite péninsule qui termine la Bretagne au Nord-Ouest, la vallée de l'Aulne et les plateaux qui la dominent au Sud, une partie de l'Arrée ; l'évêché de Cornouailles s'étendait le long des côtes occidentales et méridionales (jusqu'à l'Ellé à peu près), mais débordait aussi fort loin à l'intérieur jusqu'au delà de Callac, de Corlay, de Mûr, si bien qu'on a pu opposer une Cornouailles maritime et une Cornouailles intérieure.

ou pays de Dinan (Dinan, Saint-Malo), Penthievre (Saint-Erieuc), Gouello (Guingamp), Trégorrois (Tréguier), Léon (Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Brest)⁴.

Dans l'*extrême Ouest* et à l'*intérieur* : Péninsule de Crozon (Crozon), Bassin de Châteaulin (Châteaulin), Plateau de Rohan (Pontivy), Pays de Rennes (Rennes), Plateau de Bain (pas de ville) ;

Sur le *plateau méridional* : Cornouailles (Quimper), Vannetais (Vannes), Pays de Guérande (Guérande), Nantais (Nantes).

Le Poudouvre (ancien vicomté), le Penthievre et le Gouello (anciens comtés) sont d'anciennes circonscriptions féodales, mais dont on n'a pas respecté, en traçant leurs limites sur la carte des divisions actuelles, les frontières d'antan, d'ailleurs mouvantes ; il en va de même pour les évêchés de l'ancien régime, Léon et Cornouailles. Restent des noms d'environ de villes (pour le Trégorrois et le Vannetais, les divisions adoptées ne correspondent nullement aux anciens évêchés de Tréguier et Vannes), d'une unité géologique (Bassin de Châteaulin), d'une presque île (péninsule de Crozon), deux noms tirés du relief, l'un désignant médiocrement une unité assez distincte (plateau de Bain : ce sont les plateaux que la Vilaine traverse au Sud de Rennes), l'autre très faux (plateau de Rohan, le pays accidenté de Loudéac, Pontivy, Ploërmel, qui n'a rien d'un plateau). Toutes les limites sont arbitraires, et il n'en pouvait aller autrement : cela souligne la difficulté d'imposer des parties à une Bretagne qui n'en a pas.

1. Les marins ont l'habitude de désigner par les noms de Léon et de Cornouailles les deux rives du goulet de Brest. On notera les noms opposés de Saint-Renan, en breton Loeronan-Léon, et de Loeronan ou Loeronan-Kerné, du Conquet, en breton Konk-Léon, et de Concarneau, Konk-Kerné (le coin de Léon, le coin de Cornouailles). — Le nom de de Bro Weroc'h, qui désigne la partie de langue celtique de l'ancien évêché de Vannes, sans être populaire, n'est pas tout à fait oublié ; c'est « le pays de Weroc'h », du nom d'un chef breton qui le posséda.

Il est cependant de petites unités naturelles, qui tranchent par quelque originalité. Tel le Marais de Dol, normand d'ailleurs pour une petite part : tout l'oppose à ce qui l'entoure et les habitants distinguent du Marais le « terrain », qui est sa ceinture élevée. Telles aussi les péninsules extrêmes, les *finistères*, la péninsule de Crozon (fig. 1, carton A), l'ancienne île de Quiberon, médiocrement reliée à la terre par sa mince flèche de sable (fig. 1, carton B) ; mais ni l'une ni l'autre n'ont de nom populaire ; seule en possède et a pleinement conscience de son originalité la péninsule du Cap (fig. 4), qui est l'extrême pointe de la Cornouailles, depuis Audierne, non comprise, jusqu'au Raz, pays farouche, hostile à ce qui n'est point lui : à l'école d'Audierne, les enfants des « Capistes » se tiennent résolument à l'écart.

Les îles sont plus singulières encore, plus ou moins selon que la côte est plus ou moins proche : moins à Bréhat, à Batz, à Groix, fort originales, mais en rapports constants avec la terre, plus à Belle-Ile, Houat, Hoëdic, qui vivent déjà fort à part, plus encore à Sein, à Molène, à Ouessant, qu'isole le terrible courant du Fronveur ; ce seraient de petits mondes fermés, si la vie de pêche n'en faisait sortir les hommes ; les femmes, confinées dans leur île, ignorent le reste de l'univers : ce sont elles qui cultivent les champs, font paître à Ouessant les petits moutons noirs, bêchent à Sein les minuscules lopins de terre, enclos de murs bas en pierres sèches.

Dure existence que celle de ces « îliens », mais étrangement aimée : les gens de Sein n'ont pas voulu quitter leur île, malgré les offres les plus séduisantes ; l'île pourtant coûte cher à l'État : il paye non seulement les quelques fonctionnaires, mais le médecin ; Sein, dit la Statistique financière des communes de France, n'est pas cadastrée et ne paye pas d'impôts. Les îles sont isolées, plus peut-être que par la nature, par la volonté intransigeante de

leurs habitants : dans la plupart, ils ne se marient qu'entre eux ; une étude a été consacrée à la consanguinité dans l'île de Batz, qui, bien qu'extrême, n'a nullement altéré la vigueur d'une race saine.

Tout cela n'entame guère la forte unité bretonne. Dans cette Bretagne si une, et si fière de l'être, il n'est que deux divisions, la séparation des langues, le contraste de la côte et de l'intérieur. Mais toutes deux vont s'atténuant.

Le français pénètre de plus en plus la Bretagne bretonnante, maître des villes, ailleurs langue commune, langue de civilisation, partout langue de l'administration, de l'école, des relations commerciales pour peu qu'elles soient étendues. De longue date il a été principe d'union : par lui, comme par tous les organes du gouvernement, la Bretagne française a toujours été l'intermédiaire obligé entre la Basse-Bretagne, reléguée dans sa péninsule, et la France. Ainsi s'explique que jamais, depuis la conquête du pays de Rennes et de Nantes par les Bretons, aucune hostilité n'ait séparé Bretons de langue française et Bretons parlant le celtique : ils se complètent mutuellement, et le sentent.

La côte de même a été pour l'intérieur un ferment de progrès. C'est à son exemple, nous l'avons vu, que l'intérieur s'est ouvert, a multiplié ses relations, amélioré ses cultures, transformé peu à peu sa vie matérielle et morale, longue évolution encore inachevée, mais de plus en plus rapide, et dont le terme s'entrevoit. La côte gardera sans doute son originalité, par la présence de la vie maritime ; pour tout le reste la Bretagne intérieure rattrape à grands pas la Bretagne littorale.

La vieille province tout entière se fait chaque jour plus une : ses parties, si distinctes autrefois, Bretagne française et Bretagne celtique, côte et intérieur, s'opposent moins désormais qu'elles ne se complètent harmonieusement.

Les deux parties de la Bretagne intérieure. — En face de la Haute-Bretagne, la Basse-Bretagne, âpre et sauvage, faisait jadis triste figure ; on n'en parlait qu'avec pitié, presque avec mépris ; le roi y exilait volontiers jansénistes ou parlementaires, qui s'y croyaient au bout du monde. La côte bas-bretonne, grâce à la vie maritime, aux villégiatures, au tourisme, perdit la première cette fâcheuse réputation ; la Basse-Bretagne intérieure la garde encore quelque peu.

Mais où, à l'intérieur, commence la Basse-Bretagne ? On adopte comme limite, à l'ordinaire, la frontière des parlers français et des parlers bretons, trait frappant à coup sûr de géographie humaine ; mais elle court, par l'effet des caprices de l'histoire, au travers d'un pays singulièrement uniforme : rien ne change quand on la franchit, hors le langage. Ce n'est pas là que le paysage se transforme, mais plus à l'Est au Nord, plus à l'Ouest au Sud (voir la fig. 1).

De Lamballe, l'horizon est coupé du côté du couchant par une haute ligne grise, qui est la crête du Méné ; de Montfort-sur-Meu la barre sombre de la forêt de Paimpont se dresse vers le Midi ; au Nord-Ouest de Redon, c'est aux abords de Guer et de Malestroit que se dégage, moins nettement d'ailleurs, une contrée plus tourmentée ; au Nord de Vannes, c'est à partir de Locminé à peu près et de Baud. Contraste d'altitude et de relief : d'une part, de faibles altitudes, point de buttes élevées, un relief calme et adouci, des aspects dominants de plateaux ; d'autre part, des altitudes plus fortes, des sommets multipliés, un relief divers et heurté, une allure presque de petite montagne ; en même temps, les communications se font plus difficiles, la sensation d'isolement plus intense.

Aspects de Bretagne intérieure : la partie orientale basse. — Le cœur de la Bretagne intérieure de l'Est est le

bassin de Rennes, ample dépression basse (25 m. à Rennes) qui semble de toutes parts appeler les rivières. Les « schistes de Rennes », un empilement de petits feuillets affleurant par leur tranche, ont cédé sans résistance aux agents d'érosion, se sont laissés modeler en cuvette, façonner en ondulations aux pentes presque insensibles, détrempier au voisinage de la surface en boue argileuse. Tout, la forme déprimée, la douceur des pentes, l'imperméabilité du sous-sol, a favorisé le ruissellement et la désagrégation superficielle : une nappe de limons meubles et fertiles noie à demi les schistes. La campagne, coupée par le damier des haies, a un air de prospérité : tout témoigne d'une vie abondante et facile. Petite unité d'ailleurs que ce bassin de Rennes : il y avait là place pour une ville moyenne tout au plus ; mais l'histoire, faisant de Rennes une capitale, l'a haussée au rang de grande ville : elle déborde son cadre.

A l'Est et au Nord, une large cloison sépare le bassin de Rennes du Bas-Maine, de la Basse-Normandie, de la mer. La contrée est de médiocre altitude, mais mouvementée ; elle est faite de roches variées, qui se succèdent sans ordre apparent, des schistes tendres sans couverture de limons, des granits et des micaschistes plus durs ; l'œil s'y perd, sans découvrir de lignes directrices, hors quelques barres gréseuses rompues à chaque instant par des cassures : autour de Saint-Aubin-du-Cormier, par exemple, elles dominent d'une muraille discontinue, au Nord la basse vallée du Couesnon, au Sud les pentes boisées de la forêt de Rennes ou la petite cuvette argileuse où dort l'étang d'Oué. Les rivières s'encaissent. Dans le dédale des bombements et des creux, champs labourés et prés, mêlés comme autour de Rennes, mais moins riches, s'entrecoupent de bois et d'étangs : tel le paysage sévère qui entoure le château de Combourg, moins triste que ne l'a vu Chateaubriand à travers les souvenirs d'une enfance

sans lumière, humanisé d'ailleurs par le défrichement de ces landes qui indignaient Arthur Young. Point de centre : les petites villes de ce pays sont les anciennes forteresses qui en défendaient les abords, Dinan, Vitré, Fougères. Le pays de Fougères et de Vitré, sans façade maritime, ressemble à s'y méprendre au Bas-Maine son voisin, par sa vie agricole, l'abondance des grands domaines, la mentalité presque féodale ; le pays de Dinan a plus de rapports avec la côte et rappelle plutôt par ses cultures, son parler, toute la vie de ses habitants, l'Avranchain et le Bocage normand.

Au Sud du bassin de Rennes, l'abrupt des schistes lie-de-vin de Pontréan se dresse comme une marche d'escalier ; le gravit-on, on est sur un plateau, que la Vilaine en s'y enfonçant a troué d'une gorge sauvage. A suivre la vallée, à regarder ses flancs, on découvre des terrains étonnamment variés et une structure en plis montagneux : schistes et grès, divers par la texture et la dureté, se succèdent en bandes étroites ramenées à plusieurs reprises par un faisceau d'ondulations. Tout cela a été raboté par l'érosion, qui en a fait une table ; puis les affluents de la Vilaine ont affouillé les bandes tendres, au voisinage du fleuve surtout : un type de topographie que les géographes américains ont révélé dans les Appalaches, dite pour cette raison topographie appalachienne. Les dépressions, humides, portent des prairies ; le plateau, couvert de landes autrefois, l'est aujourd'hui de champs assez maigres, sauf les rebords gréseux surmontant les vallées, où n'ont pu, faute de sol végétal, se loger que quelques bosquets de pins. Les villages, fuyant la vallée trop étroite, se juchent pittoresquement au bord du plateau, observatoires naturels d'où se découvrent plateaux, vallées profondes, versants rocheux : par exemple, Bourges-Comptes, Pléchâtel, Saint-Malo-de-Phily le long de la Vilaine, Poligné dominant le cours sinueux du Semnon.

Ce pays original est pauvre et n'a pas de centres (Bain, Le Sel ne sont que de gros bourgs).

Vers le Sud, la Vilaine inférieure forme limite : de Brain à Redon elle traverse les grands marais de Massérac, où, au XVIII^e siècle, les bateaux trouvaient mal leur route, échouaient à la moindre crue ; le marécage n'est qu'imparfaitement asséché et il y reste un lac, la « mer de Murin » ; en aval de Redon, c'est la Vilaine maritime, que remonte le flot de mer. Au delà du fleuve réapparaissent les plateaux bas et une topographie appalachienne ; mais les terrains ne sont plus les mêmes : des roches cristallines, granulite et micaschistes, forment les lanières aplanies restées en légère saillie, tandis que des schistes ont été affouillés en vallées. Le dessin général est plus régulier : entre des rivières coulant droit à la côte et d'autres parallèles à sa direction, on dirait que le pays se morcèle en longs rectangles : le long des routes qui courent de l'intérieur à Vannes ou du rebord de plateau où s'est installé Grand-Champ, on les voit se dérouler les uns derrière les autres en file monotone. Ici encore, le pays est pauvre, l'un des plus arriérés de la Bretagne : longtemps les landes s'y étendirent à perte de vue, comme les célèbres landes de Lanvaux : elles sont fort réduites aujourd'hui. Les seules agglomérations sont des villages, petits, malpropres, aux maisons basses et tristes, avec un air de sauvagerie ; on est surpris de trouver, au bord des anciennes landes de Lanvaux, le petit bourg coquet de Colpo, ses maisons claires qui semblent neuves : c'est un centre de colonisation récente, que créa, pour tromper son ennui, une exilée du Second Empire, la princesse Bacchiochi.

Aspects de Bretagne intérieure : la petite montagne de l'Ouest. — Gagnons maintenant les lieux élevés. Jadis, nous n'aurions pas pénétré sans effroi dans le noir et mystérieux « pays des bois » ; aujourd'hui encore, les petits

massifs élevés, si humble que soit leur altitude, laissent la même impression de solitude farouche que tel coin écarté du Massif central. C'est la partie la plus riche en forêts de la Bretagne, d'où les loups n'ont disparu que d'hier et que hantent les sangliers. Le bois pourtant n'est que l'exception, la lande même se fait rare ou se mue en « lande cultivée », c'est-à-dire couverte d'ajoncs, nourriture du bétail ; la tache des jachères ne trouve plus que de place en place le manteau continu des labours et des pâtures.

Les matériaux les plus divers forment le socle de ce pays : des roches cristallines, granit ou roches granitoïdes, toutes les variétés de roches sédimentaires, même quelques rares calcaires durs. Même complexité dans le relief : il faut un effort d'abstraction pour discerner plusieurs étages de hauteurs. La haute montagne d'abord — à l'échelle de la Bretagne — : nous avons décrit l'étroite tache schisteuse qu'est le Méné, la double crête de grès durs de la Montagne Noire, la coupole granitique presque aplanie qu'encerclent fièrement la dure échine des grès d'Arrée, une côte raide dont le sommet semblerait uniforme si, de lieu en lieu, n'y pointait quelque amas de roches aiguës. Chaque montagne a son peuple à elle, jaloux de son individualité, l'Arrée surtout, où vit un monde fruste, mais fort éveillé, de petits propriétaires ardemment démocrates, avec une pointe d'anticléricalisme. Ce sont bien là de petites unités physiques et humaines.

On n'en saurait dire autant du reste du pays. On s'y perd comme dans un labyrinthe. Il est des parties qui semblent les débris d'une ancienne « montagne », réduite à quelques points culminants, comme le Méné-Bré, à quelques barres rocheuses, comme en forêt de Quénécan, coiffant un océan houleux de petites croupes semées au hasard : tel est le paysage entre le Méné et l'Arrée ou

autour du haut Blavet. Ailleurs, la confusion n'est pas moins inextricable, mais les sommets dominants manquent : il en va ainsi autour de Ploërmel, de Loudéac et de Rohan, à l'Ouest de Pontivy, aux abords de Carhaix. A l'Ouest enfin s'étend de l'Arrée à la Montagne Noire une contrée moins haute, faite de schistes relativement tendres, le bassin de Châteaulin : l'Aulne et ses affluents en ont abaissé le niveau, sans avoir pu venir à bout de toutes les inégalités ; l'Aulne elle-même, sans cesse contournée en méandres capricieux, se cache au fond d'une rainure étroite. Ce n'en est pas moins une contrée favorisée, grâce à son sol facile à travailler et gardant bien l'humidité. Le reste de la Bretagne élevée n'a pu, en dépit d'immenses progrès, s'élever tout à fait jusqu'à l'aisance : ici les cultures sont riches, l'élevage surtout, prospère.

Sur tout cet ensemble demi-montagneux pèse une même disgrâce : la pénétration en est difficile, la circulation y est encore malaisée. A mesurer les distances sur la carte, la côte n'est pas bien loin : on s'en croirait à cent lieues ; l'isolement gêne comme un malaise. Rien que de petites villes, que fait vivre le besoin de marchés locaux ; les plus petites gardent des allures presque vieillottes : la plus caractéristique peut-être à cet égard est Gouarec, avec ses vieilles halles, ses rues étroites et tortueuses, que bordent encore quelques maisons à arcades ; citons aussi Collinée, Moncontour, Châteauneuf-du-Faou ; Carhaix, dit A. Le Braz, « est proprement une cité de légende, silencieuse et grise, avec ses murs foisonnant d'herbe comme des talus, et qui ne s'anime guère qu'une fois par semaine, le jour du marché. Les boutiquiers flânent doucement, assis au seuil des portes ».

Aspects de Bretagne maritime. Le long de la côte Nord.
— Les abords du littoral sont singulièrement plus vivants.

Notre voyage ici peut être plus rapide, négliger la côte même, dont la vie physique et humaine nous est connue; son arrière-pays seul retiendra notre attention.

Au long de la côte Nord se déroulerait un plateau continu, si les multiples petits fleuves côtiers ne l'avaient entaillé, tandis que leurs affluents l'entamaient dans l'intervalle; en fait, il n'y a pas de surfaces planes. Le parcours mouvementé des routes et des voies ferrées en témoigne; on ne circule pas là, même entre grandes vallées, si aisément qu'on le croirait. Le trait dominant, c'est un compartimentage extrême; les vallées encaissées, presque désertes, hors les villes-ponts, peu cultivées, constituent autant d'obstacles: entre elles vivaient autant de menus pays qui s'ignoraient. Seule la côte échappait à cette marqueterie, par le cabotage; encore était-il restreint, chacun des havres côtiers s'attachant surtout à desservir son arrière-pays, qui s'étendait jusqu'au pied de la Montagne. L'influence de la côte en effet s'exerçait sur une zone large. Rien de plus frappant que la situation des villes, dominant le plus souvent le fond d'un estuaire, rarement une vallée intérieure, comme Guingamp: alors que le pays est fragmenté en petites unités entre deux fleuves, elles gardent un passage; elles sont nées du gué, du pont, de la forteresse qui les surveilla; par là elles constituent un trait d'union entre deux compartiments voisins, partout ailleurs séparés; aussi jalonnent-elles les routes transversales, ont-elles été des facteurs d'unité, de rayonnement et d'influence.

Dans cette variété ordonnée, quelques parties se détachent. D'abord, sans parler à nouveau du Marais de Dol, le petit pays de Saint-Malo ou plutôt, d'un nom que l'usage a gardé, le Clos-Poulet, emprisonné entre la mer, le Marais, la large ria de la Rance, un bras du Marais, héritier d'un ancien cours fluvial, qui joint le Marais à la Rance. C'est ensuite le Trégorrois, non l'ancien évêché, mais « la

plate-forme avancée en mer [au Nord d'une ligne de La Roche-Derrien à Lannion], aplanie, dépourvue de sommets, distincte des parties voisines par la fertilité de son sol: il constitue un plateau limoneux couvert de cultures, froment, lin, primeurs » (Ch. Barrois). C'est enfin le Léon, le plus ample des compartiments de la côte Nord, à l'Ouest de la rivière de Morlaix, qu'individualise fortement deux traits de géographie humaine, l'importance de l'élevage, surtout de l'élevage chevalin, la mentalité de ses habitants. Brizeux, dans sa Rencontre des cinq Bretons (*Les Bretons*, chant XII), l'a peinte en un vers: « *Un grave Léonard fuit les plaisirs du diable* ». La piété est en effet le trait dominant de ce peuple; le prêtre est roi, toute famille souhaite compter parmi ses nombreux enfants un fils prêtre, une fille religieuse; M. A. Siegfried, nous l'avons dit (p. 152), a démêlé un autre trait, qui ne contredit pas le précédent, un démocratisme profond.

Le long de la côte Sud. — Nous retrouvons ici le compartimentage de la côte Nord, moins accentué: les fleuves côtiers sont moins nombreux, moins encaissés à leur aval; il n'y a que deux coupures profondes, celles de l'Odé et du Scorff-Blavet, auxquelles il faut ajouter l'indentation profonde du Morbihan. Aussi les villes importantes se sont-elles fixées là, Quimper, Lorient qui a supplanté Hennebont, Vannes. L'influence de la mer ne pénètre pas loin: on se sent très vite dans l'intérieur; il n'y a rien là de comparable à la large bande qui au Nord s'étend du littoral à la Montagne. C'est ce que met en lumière le tracé des voies ferrées: alors que la grande ligne du Nord court loin de la côte, ne s'en approchant qu'à Saint-Brieuc et à Morlaix, celle du Sud accompagne la côte à faible distance. On a affaire, ici, en somme, à une zone étroite, trop peu étendue pour qu'une section ait réussi à se détacher

nettement, excepté les tout petits coins que sont le Cap et l'ancienne île de Quiberon.

Venant expirer sur une côte au dessin simple, en petites falaises interrompues par des estuaires qui s'ensavent, cette zone méridionale au relief calme brille, sous un ciel plus lumineux, d'une beauté particulière : rien ne lui ressemble en Bretagne. Attirante et séduisante, à l'égal et très différemment de la côte violemment romantique de Camaret, elle a plus encore que celle-ci fourni matière à de nombreux tableaux. De Pont-Aven, qui fut comme le Barbizon de la Bretagne, sortit le mouvement artistique de l'« école de Pont-Aven » ou des « synthétistes », celle de Gauguin, d'Émile Bernard, de Cottet, de tant d'autres peintres. Écoutez l'un d'eux :

« Le grand village, avec ses vieilles maisons caractéristiques recouvertes d'ardoises, est situé dans une échancrure de la vallée, le long de l'Aven dont les eaux rapides actionnent plusieurs moulins. Des collines l'entourent. Sur leurs flancs, de petits sentiers conduisent à un plateau fertile avec des chapelles, des fermes et de petits bois. D'une certaine hauteur, on aperçoit vers le Sud un golfe, hélas ensablé, s'enfonçant profondément dans le pays et dans lequel se jette l'Aven ».

Voilà bien les traits essentiels de ce beau paysage et les raisons de l'action profonde qu'il exerce sur les âmes.

CHAPITRE VII

LA VALLÉE ET L'ESTUAIRE DE LA LOIRE¹

Le val de Loire. — Quand on aborde la Loire en venant des plateaux, on débouche au sommet d'un versant rapide, auquel, à 1, 2, 3 km., un peu plus parfois, fait face un autre semblable ; et l'on découvre un paysage inattendu, un fond de vallée alluviale qui évoque la Touraine ou l'Anjou ; la Loire y serpente dans un corset de digues naturelles, que l'homme a dû souvent renforcer de *levées* et *turcies* bâties : si bien que les abords du fleuve, le milieu de la vallée à l'ordinaire, paraissent renflés entre deux bas-côtés mal drainés où se traînent de faux bras ou les cours inférieurs de petits affluents, quelque temps parallèles au fleuve avant de le rejoindre. Qu'une crue gonfle la Loire, qu'elle déborde par-dessus ses digues submersibles, les parties basses en prairies, inhabitées, disparaissent sous les eaux ; émerge seul le bombement central, qui porte quelques champs cultivés, où les maisons se sont réfugiées ; les très grandes inondations seules submergent tout. C'est le paysage du *val*, inconnu du reste de la Bretagne. La Loire finit en Bretagne et y finit en étrangère.

Deux traits pourtant rappellent qu'on a quitté la Touraine et l'Anjou oriental, leurs vallées régulières, à largeur presque constante, entre coteaux parallèles en calcaires

1. Fig. 12, p. 182.

modérément durs, d'une joyeuse clarté blanche. Depuis Les Ponts-de-Cé, la Loire s'est glissée dans le Massif armoricain (elle ne forme limite entre Bretagne et Anjou qu'après Ingrandes, n'est bretonne sur ses deux rives qu'à Mauves). Les versants se durcissent et s'assombrissent, laissant une impression toute bretonne d'austérité mélancolique. Plus de variété aussi : en roche tendre le val s'amplifie entre pentes plus douces, comme dans les schistes du Bassin d'Ancenis ; perce-t-il une roche dure, un étroit apparaît ; tel le promontoire de Champtoceaux, dominant le fleuve de sa silhouette raide, ombragée de châtaigniers, mouchetée de fougères. En aval de ce défilé, c'est l'élargissement définitif : le val est là l'héritier d'un ancien golfe marin, remontant au Tertiaire, mais où la mer est revenue très récemment encore ; le grand fleuve aux eaux troubles, chargé de matériaux, a réussi à le remblayer.

Par étapes, le val s'achemine vers la mer : avant les travaux modernes le flot des plus fortes marées expirait 3 km. en amont d'Oudon ; aujourd'hui il ne dépasse guère Mauves, limite de la salure des eaux et de l'inscription maritime ; l'air se charge d'effluves marins ; à Saint-Sébastien, la levée de la rive gauche s'achève, la plaine alluviale devient parfaitement plane, plus de champs, plus d'habitations dans le val ; on perçoit la rumeur de Nantes ; le val de Loire vient d'expirer.

En contraste vif avec son cadre par ses aspects et son relief, le val ne tranche pas moins par sa vie agricole. De part et d'autre les châteaux nombreux révèlent la présence des nobles ou gros bourgeois, maîtres de grands domaines ; ici, plus de châteaux, guère de nobles : la petite propriété l'emporte et la petite exploitation, avec elles l'esprit démocratique, sensible à chaque élection. Une singulière variété : un mélange de champs, où croissent des céréales, de prairies, vouées à l'élevage,

de cultures de terroir humide : les derniers débris du chanvre (Loire-Inférieure, 1933 : 46 ha.), qui prospérait jadis au voisinage de Nantes, grosse consommatrice de toiles à voile, quand les pays du Nord n'importaient pas leurs filasses à bas prix ; il aimait des terres riches en eau, grasses, fécondes ; l'osier, dans les fonds mouilleux et les îles, fort en progrès au contraire depuis quarante ans, pour une part aux dépens du chanvre ; surtout les cultures maraîchères et l'horticulture ; sur les versants enfin, principalement celui du Nord, le mieux exposé, les longues rangées de ceps.

Cultures maraîchères et vignes débordent hors du val : la grande ville en exigeait les produits. Nantes est le centre d'une petite zone maraîchère : dans un rayon de 2 à 3 km., quelque 400 jardiniers professionnels exploitent chacun 2 à 3 ha. ; autant de cultivateurs font d'une part de leur exploitation un jardin. Ils vendent des légumes et des fruits variés : nulle trace d'une prédominance de tel légume ou de tel fruit, comme aux cantons maraîchers de la ceinture bretonne ; c'est que le centre s'est créé pour satisfaire aux besoins multiples de l'agglomération nantaise, qui, avec les stations balnéaires de la côte, absorbait vers 1900 presque toute la récolte ; depuis, on s'est mis à vendre en Bretagne, en Normandie, à Paris ; de Nantes et Saint-Nazaire, les vaisseaux emportent leur part, pour leur approvisionnement, parfois pour la vente aux lieux d'arrivée (Grande-Bretagne, le gros débouché des poires, Espagne, Afrique du Nord, Guyane française). Par une sorte de contagion, pour retenir aussi ses ouvriers en les payant au taux des usines, cette culture s'est industrialisée, recourant aux machines, transportant sur decauville engrais et produits. C'est enfin pour l'industrie nantaise des conserves que, sur une zone plus large, 12 à 18 km., nombre de cultivateurs consacrent quelques pièces de terre aux petits pois et aux

haricots : une faible partie est vendue fraîche, on voit le reste à la fabrique.

La culture de la vigne est originale. On la voit surtout, hors du val, au Sud de la Loire, mais aussi, clairsemée, au Nord jusqu'à l'Erdre en amont de Nort, au sillon de Bretagne, dont elle tapisse le flanc ensoleillé, à l'estuaire de la Vilaine (Loire-Inférieure, 1933 : 27 720 ha., 53 736 viticulteurs, 1 053 360 hl. de vin). Ce n'est plus le vignoble angevin : le cépage des bons vins blancs de l'Anjou, le *gros pineau blanc*, ne paraît plus au delà d'Ingrandes et de Saint-Florent ; ici règnent deux cépages blancs, le *gros plant*, dont le vin sert au coupage, le *muscadet*, qui donne un petit vin à goût musqué fort prisé sur les lieux, et qui n'en sort guère. Autre différence avec l'Anjou : la petite propriété domine encore, mais moins¹. Les causes sont toutes locales : la présence à Nantes de négociants et industriels enrichis qui volontiers achètent des vignes, et l'existence, hors du val au moins, d'une aristocratie terrienne. Aussi, à côté de la plèbe des petits propriétaires, est-il parmi les vigneronniers des métayers ou plutôt des « complanteurs »².

La plus forte originalité du val n'est pas sa vie agricole, mais son rôle de barrière et de route. Cette large entaille coupe l'Ouest d'un fossé de défense, dont des forteresses, Nantes et, plus en amont, Angers, surveillaient les avenues : dans les deux cités les châteaux subsistent, témoins de ce passé militaire. La Loire, on le sent, borde un monde

1. Loire-Inférieure : petite exploitation (moins de 2 ha.), 49 % ; grande exploitation (plus de 10 ha.), 20 % ; — Maine-et-Loire, petite, 62 ; grande, 6 1/2.

2. Le bail à complant n'existe plus qu'au Sud-Est de Nantes ; 3 212 colons, 330 propriétaires, 1 514 ha., soit 13,6 % de la superficie de la zone des baux à complant (voir fig. 12). Ce bail ne s'applique qu'à la viticulture ; le complanteur a la terre à perpétuité, la lègue, la vend ; mais il lui perd sitôt la vigne arrachée (clause qu'a adoucie, au lendemain des arrachages auxquels força le phylloxéra, une loi de 1898) ; il doit au maître du sol le tiers ou le quart de la récolte et une petite redevance.

nouveau : les Vendéens s'en aperçurent ; ils ne purent établir la liaison de leur guerre avec la chouannerie bretonne ou mancelle ; ils périrent de n'avoir su prendre Nantes, de s'être un jour imprudemment égarés au Nord du fleuve. — Surtout, la Loire troue l'Ouest, jadis impénétrable, d'une longue rue jusqu'à la mer, voie des armées, voie du commerce. Par là Noménoé envahit le pays des Francs, par là remontèrent les pirates normands, par là les armées du roi de France gagnaient la Bretagne. Les voyageurs, pour de Paris atteindre Rennes, avant la route directe si tardive (1772), faisaient le détour par Nantes : lisez dans les lettres de M^{me} de Sévigné son voyage en 1660, par eau jusqu'à Nantes, par terre « dans les bourbiers et les abîmes d'eau » de Nantes à Rennes et Vitré. La vallée a toujours été suivie par des routes de terre, mais le fleuve longtemps accapara le commerce, jusqu'au jour où l'eau manqua sous la quille des bateaux agrandis, où surtout le chemin de fer parut et tua la navigation. Au temps des Romains, des inscriptions mentionnent les *nautes de la Loire*, associés à ceux de la Saône pour des transports lointains ; au moyen âge, une corporation unique unissait tous les *marchands fréquentant la rivière de Loire et fleuves descendant en icelle* ; au XVIII^e siècle, la Loire portait les grains que le grand marché de Nantes fournissait à Paris, à Rouen, aux provinces du Centre ; jusqu'au milieu du XIX^e siècle des raffineries subsistèrent à Orléans qui recevaient la matière première par le fleuve. C'est que la Loire, en dépit de ses faibles profondeurs, portait bateau sept à huit mois l'an ; les bateaux légers la descendaient vite, entraînés par le courant rapide, parvenaient à la remonter, leurs voiles gonflées par les vents d'Ouest dominants. Depuis 1851, le chemin de fer a conquis les transports ; si, à partir de 1906-1911, on a aussi à régulariser le lit, à grand renfort d'épis noyés, entre la Maine et Nantes, à maintenir 292 jours par an un chenal

de 1 m. 50 sous étiage moyen, il a fallu renoncer à corriger le fleuve plus amont. La grande route fluviale d'antan n'a pas été ressuscitée ; le trafic, de Nantes à Angers, n'a pas pris l'ampleur espérée : la voie d'eau est à la voie ferrée un médiocre adversaire ; l'automobile est autrement redoutable. La Loire ne s'anime qu'à Nantes.

La Loire maritime et l'estuaire. — Les navires de mer montent à Nantes en une marée ; s'ils calent moins de 5 m., ils descendent en une marée ; sinon, ils s'amarrent avant l'estuaire, à Couëron.

De Nantes au Pellerin, c'est la Loire maritime, que le flot de marée balaye dans les deux sens ; plus de digues naturelles, mais le bras navigué a été endigué ; plus de champs, mais un immense rideau de prairies ; aux longues basses de sable s'opposent déjà quelques flots rocheux élevés, comme ceux qui portent La Haute-Indre (24 m. d'altitude) et Indret. Les versants rocheux, éventrés de carrières, accompagnent le fleuve.

Après Le Pellerin, soudain le cadre s'élargit et l'estuaire paraît. Seul le versant Sud est marqué ; au Nord, la plaine d'alluvions fuit très loin, jusqu'au pied du Sillon de Bretagne, basse, humide, semée d'flots rocheux (le plus haut, à La Grée, s'élève à 32 m.) ; il n'y en a qu'un sur la rive gauche, Penbo, dont on a fait Paimbœuf, ancienne île soudée à la terre ferme. Vers Donges et Saint-Nazaire, la plaine est sans limites, fondue avec les marais ; puis, à son débouché dans l'Océan, l'estuaire se rétrécit, ses rives s'élèvent, en même temps que son fond s'embarasse de bancs : en plein milieu, la barre de Mindin, attachée à la pointe de Mindin, ne laisse aux navires qu'un étroit passage, le long de la rive droite.

L'estuaire est tout encombré. Des bancs émergent à marée basse. En amont de Paimbœuf, s'étend la file des grandes îles, jadis changeantes aux caprices des marées,

maintenant fixées par des digues. L'estuaire n'est que le comblement imparfait d'une vieille vallée — le rivage alors était plus à l'Ouest et plus bas — dont le fond rocheux est à — 24 m. à Nantes, — 27 à Saint-Nazaire. A l'abri de la barre d'entrée, des sables se sont déposés, puis, par le choc des eaux marines du fond et des eaux douces de la surface arrêtées par la marée montante, des vases se sont décantées ; les longues îles vaseuses ont émergé peu à peu, espèce de *delta intérieur* ; derrière lui, vers Couëron, sont tombés des sables vaseux, puis des sables fluviaux de plus en plus grossiers. Franchissons l'entrée : le fleuve n'a pas dit son dernier mot ; il étale ses dépôts sableux sous l'Océan en un vaste *delta submergé*, empâtant des roches sous-marines ; celles de la Lambarde et de la Banche séparent les chenaux du Nord et du Sud ; à travers le premier, les vaisseaux doivent se glisser, deux kilomètres durant, par la passe artificielle des Charpentiers, large de 200 m. ; elle laisse passer à pleine mer tout bâtiment calant 9 à 10 m.

Les marais. — L'épisode ancien qui creusa la vallée principale à une vingtaine de mètres a laissé des traces : ce sont de nombreuses dépressions qu'un apport énorme de matériaux a depuis comblées. Ce sont les *marais* ; leur abondance est un trait caractéristique du Pays Nantais (7 1/2 % de quelque 500 000 ha. de sa superficie). L'homme a conquis ces parties perdues du domaine marin, en exploitant des marais salants ou des tourbières, en établissant des prairies, en élevant des chevaux, des bœufs, des volailles ; et, comme partout où l'eau est en excès, une vie collective s'impose : 36 associations syndicales entretiennent les canaux ou rigoles, dits *étiers* ou *acheneaux*, dessèchent, irriguent.

Il est des marais jusqu'en amont de Nantes (5 syndicats, 2 074 ha.), autour d'Ancenis, de Saint-Julien-de-

Concelles, le long de la Goulaine et de la Sèvre nantaise ; d'autres escortent la basse Loire, au Nord, d'Indre à Saint-Nazaire, jusqu'au Sillon de Bretagne et jusqu'au haut Brivet (15 syndicats, 19 765 ha.), au Sud autour du Pellerin, de Vue, de Paimbœuf (7 syndicats, 6 670 ha.) ; d'autres s'allongent le long de petits fleuves côtiers (3 syndicats, 1 310 ha.) ou en bordure de l'Océan entre la Vilaine et la Loire (2 syndicats, 1 740 ha.) ; et nous laissons, comme surtout poitevin, le vaste Marais breton (4 syndicats, 5 490 ha. en Bretagne), si curieux par la variété de ses utilisations (champs, prairies, marais salants), en contraste avec la monotonie de son aspect sans haies, ni arbres. Ajoutons la vallée de l'Erdre inférieure, fort originale avec ses étroits et ses épanouissements ou plaines bordées de marécages, le lac de Grand-Lieu, le plus grand de France, 3 600 ha., aux rives indécises noyées sous les roseaux, profond au plus de 1 m. 70, héritier abâtardi d'une fosse profonde (le fond rocheux est à — 25 m.).

Deux marais valent une description, celui du Croisic et la Grande Brière.

Le marais du Croisic se cache derrière l'île rocheuse de Batz et du Croisic ; les courants côtiers poussèrent à sa rencontre deux flèches de sable ; au Sud, celle du Pouliguen l'atteignit ; au Nord celle de Penbron n'y réussit pas : un étroit goulot laisse pénétrer la marée montante. De multiples paysages voisinent étrangement : l'île bosselée, au sol maigre troué de chicots rocheux, coupée sur le front de mer d'une falaise, rectiligne dans l'ensemble, déchiquetée dans le détail, tranchée à son sommet par une plate-forme à 15 m., l'altitude d'un ancien rivage ; la flèche de Penbron, rongée en avant par le flot, se reformant en arrière ; la flèche du Pouliguen, aux dunes jadis mobiles (elles ensevelirent au xvii^e siècle le vieux bourg d'Escoublac), fixées par des bois de pins que découpent les lotissements contemporains ; le dernier débris du golfe, le Grand et le Petit Trait, mer à marée haute, vasière à mer basse, bordé de parcs à huîtres et surtout à moules ; en arrière, sur 1 500 ha., le quadrillage uniforme des marais

salants : 24 000 œillets encadrés de diguettes, où scintillent en été les petites pyramides de sel ; noyé dans le marais, l'îlot qui porte Saillé : une usine monumentale où le sel est raffiné, un chaos de petites maisons aux toits bas, de jardins minuscules, à l'abri de mureaux en pierres sèches, que dépassent à peine les feuilles larges de quelque figuier, de petites mares pour les animaux et pour les hommes des tonneaux ou baquets quêtant l'eau de chaque gouttière ; fermant enfin l'horizon d'une ligne sombre toute droite, le coteau de Guérande, que couronne la silhouette massive de Guérande, son enceinte de granit, vieille de cinq siècles, et la flèche effilée de son église. Sur le golfe, chaque jour plus envasé, s'obstine un port, Le Croisic, au pied du Mont Esprit, butte bizarre dressée en 1816 en pierres de délestage ; des calcaires de Normandie ou des Charentes y voisinent avec des basaltes d'Islande ; témoignage du commerce actif de sel, de la pêche à la morue d'antan. Ce n'est plus guère qu'un petit port de pêche, poisson frais et sardine (1 usine de conserves) ; mais l'été, aux 79 barques inscrites ici, dont 61 à propulsion mécanique, s'ajoutent jusqu'à 100 barques et plus venues des autres ports bretons : c'est que cette petite région, proche de Nantes, au terminus d'une grande voie ferrée venant de Paris, est alors envahie par les baigneurs. La Baule, Le Pouliguen sont des plages à la mode.

L'industrie du sel se maintient avec peine : ce sont les grands Marais salants les plus septentrionaux ; les étés ont trop de pluie et trop peu de chaleur. La production, 50 000 t. par an en moyenne, varie dans d'énormes proportions avec les caprices des saisons. Le marais du Croisic est vaincu d'avance par les grandes salines méridionales, sûres de leur ciel plus sec et plus chaud, par les sels gemmes de l'Est, indifférents au climat. Il y a encore 8 000 paludiers, les uns à Saillé, les autres, ordinairement cultivateurs et paludiers à la fois, dans les villages en bordure du marais.

Le marais impraticable (les routes sont de 1867), l'île qu'il séparait du monde ont longtemps vécu à l'écart : le parler breton ne disparut de Batz que vers 1886 et, plus tard encore, le pittoresque costume des paludiers, culotte courte, petite veste, grand chapeau de feutre aux bords relevés.

Les hommes de ce pays tranchent sur ceux d'alentour : nombreux sont les individus très grands, à grosse tête, au nez fort, étroit, allongé. Effet, au dire des ethnologues, de l'isolement, qui amena la fusion, d'ailleurs imparfaite, de plusieurs types, dont l'un au moins est étranger : on a parlé, à tort, de Saxons ; on a rappelé l'invasion des Bretons de Grande-Bretagne, de petite taille, il est vrai ; on a supposé la venue d'un rameau de la grande

race dolichocéphale blonde. A vrai dire, il y a presque autant de types que de villages : les gens se mariaient jadis à l'intérieur de leur village, voire de leur hameau.

Plus originale encore, plus fermée est la Grande Brière, propriété indivise de 17 communes riveraines, reconnue dès 1462, plusieurs fois confirmée depuis, en fait royaume exclusif des Briérons : ils méprisent les « brezonnecs » du pourtour, ne se marient qu'entre eux ; gendarmes, gardes des Eaux et Forêts n'y pénètrent pas sans crainte ; les Ponts et Chaussées voulurent canaliser le Brivet ; le peuple soulevé détruisit les ouvrages ; la rivière a été déclassée en 1926 ; les routes, toutes récentes, n'ont guère ouvert ce pays farouche. C'est, à n'en pas douter, une vieille dépression marine (le fond rocheux est à — 18 m), comblée d'alluvions vaseuses, recouverte d'une tourbe épaisse, où se mêlent quelques *mortas*, les anciens arbres d'une forêt engloutie. Au sortir du désert herbeux, piqueté d'ajoncs, du marais de Donges, les barques pénètrent par l'étier de Méan, qui est le Brivet inférieur, jusqu'au cœur de la Brière, à Rezé ; au delà, les *œillels d'eau* envasés, bordés d'ormes et de saules, n'acceptent que des chalands à fond plat.

L'hiver et aux grandes marées, la Brière est noyée ; elle assèche l'été : hommes, femmes, enfants accourent aux tourbières, coupent le *rocau*, seul combustible du pays ; pendant des siècles on l'a porté en bateau à Nantes, à Paimbœuf, jusqu'à Angers ; à sa place reste une plaie béante, que l'eau envahit, puis les roseaux et les laïches ; de-ci de-là le sol est un peu plus ferme : c'est une maigre pâture à chevaux, à bœufs, à moutons, criblée de trous de marécages. Presque toute l'année, un voile de brume monte de la Brière ; à peine distingue-t-on, à l'Est, le groupe étrange des îles, chacune encerclée de sa *chalandière*, une rigole aux eaux sombres, entourée d'une levée, puis d'une rue circulaire, bordée de chaumines basses ; chaque maison a sa cour, qu'encombrent mottes de tourbe, meules de foin, gerbes de roseaux ; chacune a son petit jardin, parfois un champ exigu. Toute île possède son moulin à vent.

Le Briéron tire, péniblement, de la Brière toute sa subsistance. La tourbe se vend moins (3 000 à 13 000 t. par an, suivant que le marais est plus ou moins desséché, plus ou moins accessible) ; on élève un peu de bétail, beaucoup de volailles, des canards surtout ; le marais fournit le poisson, le gibier d'eau, le roseau pour la toiture ou *ran*, pour le fumier et la litière — c'est alors le *berdin* —, pour les matelas — c'est la *landèche* —, voire pour le cannage des chaises — c'est la *moutine*. De petites industries, curieusement localisées, occupent les loisirs d'hiver ; en

plusieurs lieux la construction des chalands, à Camer la fabrication des perches, à Camerun celle des ruches, à Mayun le tressage des paniers, à Occa les poteries. Tant d'activité ne suffisait plus : des Briérons, secouant les préjugés, se sont embauchés aux usines de Trignac, dont la fermeture a été une catastrophe pour la Brière. Le pays, privé chaque jour un peu plus de ses ressources traditionnelles, s'obstine dans son genre de vie ; un jour il parut consentir au dessèchement, qui pouvait l'enrichir ; aussitôt il se ressaisit, refusa, rentra en lui-même (des projets de dessèchement sont en cours).

Les villes de la Basse Loire. — Nantes, son passé. — A Nantes, la ville naquit d'un confluent, celui de l'Erdre (son nom antique est *Condivicnum*), gardant le dernier passage de la Loire, aisé grâce aux îles multiples ; aussi devint-elle nœud de routes et capitale d'une cité, celle des *Namnetes*, puis d'un évêché. C'est la Loire qui créa le port, la Loire d'amont, le plus long des fleuves français, voie de pénétration alors magnifique et lointaine, proche par son cours supérieur de la Saône, du Rhône, par là de la Méditerranée, la mer romaine, le grand chemin du commerce antique. La ville gallo-romaine avait le port à son pied, le long du quai Maillard actuel ; l'enceinte du IV^e siècle enserrait 18 ha., autant que celle de Rouen (fig. 12, carton). La navigation maritime, subordonnée à la batellerie fluviale des *nautes de la Loire*, remontait jusqu'au confluent de l'Erdre.

A mesure que le commerce maritime se développera, le port et la ville glissent vers l'aval. Au XIII^e siècle, l'évêque acquiert le fief de la Fosse ; un port maritime se fonde au bord de *la fosse*, subit approfondissement du lit de la Loire ; il réduira le Port-Maillard au rôle de port fluvial. La ville hésite à le suivre : l'enceinte du XIII^e siècle, qui à l'Est passait par les Cours actuels, s'est contentée à l'Ouest d'annexer le faubourg de Bourgmoin, jusqu'aux places du Commerce et de Bretagne, par les rues de la Contrescarpe et Paré. Aux XIV^e et XV^e siècles, la *Com-*

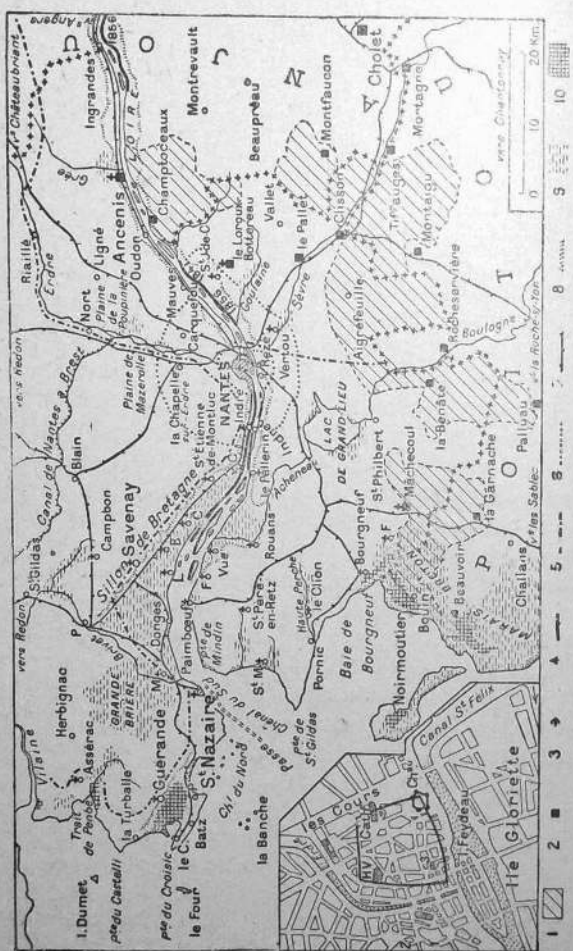


FIG. 12. — LE PAYS NANTAIS.
(Voir au bas de la page 183 la légende détaillée de cette figure.)

munauté des marchands fréquentant la rivière de Loire domine encore la vie économique ; le grand port d'alors est la Baie (la baie de Bourgneuf), le pays du sel, recherché par les marins du Nord, par les riverains de la Loire : Nantes happait seulement sa petite part de ce commerce, à titre de voisine et d'escalé sur le fleuve. Quelques hanseates, une colonie espagnole s'y établissent : Nantes s'essaya au rôle de port international, vendant avant tout le sel, le vin, les eaux-de-vie.

Du *xvi^e* siècle à 1685, le commerce s'amplifie ; il manie de plus en plus les produits européens : au *xvi^e* siècle, les marchands espagnols dominent, au *xvii^e* les Hollandais ; à côté d'eux paraissent des colonies portugaise, allemande, italienne, irlandaise, quelques Scandinaves. La ville débordé l'ancienne ville close, attirée par le port maritime, désormais tout entier à la fosse : une ville nouvelle, plus peuplée bientôt que l'ancienne, s'établit là ; des faubourgs s'éparpillent dans toutes les directions.

De 1685 à la Révolution, Nantes secoue la tutelle des étrangers, exploite sa situation privilégiée en face de l'Amérique centrale. Elle est le port des Antilles : c'est le grand produit des Antilles, le sucre, qui fait naître l'industrie (les raffineries se créent à la fin du *xvii^e* siècle), c'est un grand besoin des Antilles, les noirs, qui conduit

LÉGENDE DE LA FIG. 12 :

1. Marchés séparantes de Bretagne, Poitou et Anjou. — 2. Anciens châteaux forts gardant les marchés. — 3. Siège d'un syndicat de marais (uniquement en Bretagne). — 4. Digue (avec leurs dates, d'après R. Dion). — 5. Au Nord de la Loire, limite septentrionale de la vigne ; au Sud de la Loire, limite Ouest de la région où subsistent des baux à complant (la limite Nord est formée par la Loire, les limites Est et Sud par la frontière de la Bretagne, indiquée par une ligne de croix). — 6. Les deux zones de cultures maraîchères autour de Nantes. — 7. Chemin de fer. — 8. Dunes. — 9. Marais. — 10. Marais salants.
- CARTON. — L'enceinte gallo-romaine de Nantes. L'enceinte du moyen âge passait par les Cours et par les rues de la Contrescarpe (1) et Parc (2). — 3. Église Sainte-Croix. — HV, Hôtel de Ville. — Le pointillé indique les bras de la Loire et l'Erdre inférieure comblés récemment.

ses vaisseaux en Afrique. Le commerce européen, toujours important, passe au second plan ; les produits coloniaux, le sucre avant tout et le « bois d'ébène », enrichissent les armateurs nantais. La ville enrichie se fait élégante, jette à bas ses murailles, que remplacent à l'Est des cours plantés, gagne vers l'Ouest, envahit l'île Feydeau : le cœur n'est plus la Cathédrale et le Château, mais le quartier Graslin, autour de la Bourse de Commerce ; là sont les hôtels, le théâtre : « La ville a ce signe de prospérité qui ne trompe jamais, de nouveaux bâtiments », dit Arthur Young, que le théâtre émerveille. Le glissement vers l'Ouest s'accroît : Chantenay déjà songe à s'unir à la grande ville ; les faubourgs, où s'installent les industries naissantes, s'étendent.

Ce fut l'apogée de l'ancienne Nantes. Sur elle soudain les catastrophes s'abattent : la mer fermée par les guerres de la Révolution et de l'Empire, la traite interdite, le sucre de betterave se dressant en rival du sucre de canne. A la paix, le trafic colonial ne joue plus qu'un rôle secondaire. De 1815 à 1885, le port de Nantes se maintient à grand peine, puis végète, puis se meurt : la Loire accueille de plus en plus mal les navires de mer chaque jour grossis. Nantes a peur d'être coupée de l'Océan. En vain se met-elle en quête de remèdes. Un jour d'abdication, elle se crée un avant-port, Saint-Nazaire (1856) ; Saint-Nazaire se rend indépendante (1879, création de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire). Nantes veut forcer l'estuaire : en 1877 les dragages portent le mouillage du chenal à 3 m. 30, 1 m. de plus qu'en 1840 ; c'est trop peu. Désespérant de l'estuaire, Nantes se rabat sur un canal maritime avec mouillage de 6 m. ; il ne remplace que le fond de l'estuaire ; à peine le canal achevé (1892), on vit qu'on s'était trompé : les hauts fonds subsistaient à l'entrée de l'estuaire ; les navires ne pouvaient les franchir qu'à marée haute : il fallait deux marées pour parvenir à

Nantes. Cependant la science de la correction des estuaires à fond mobile avait fait des progrès décisifs : les ingénieurs de l'État, par des dragages, par l'établissement surtout d'un chenal endigué à courbes bien calculées, ont sauvé le port de Nantes ; les eaux du fleuve, celles plutôt du courant de jusant, emprisonnées à l'étroit, se chargent de creuser le lit. Actuellement accostent à Nantes, plus de 300 jours par an, des navires d'un tirant d'eau de 7 m., de 7 m. 50 à 8 m. aux marées de vives eaux.

Grâce à cette « politique d'accès », le port soudain revint à la vie¹. La ville n'avait pas attendu la résurrection du port pour se ressaisir : elle s'était industrialisée.

Nantes, le port. — 3 618 325 tonneaux de jauge nette en 1933, 2 804 037 tonnes de marchandises manipulées en 1930, voilà les chiffres les plus hauts ; ceux de 1934 diffèrent peu : 3 583 902 tx, 2 431 184 t. (dont 1 938 749 à l'entrée) pour l'ensemble du port, annexes comprises².

Mais le trafic depuis 1913 s'est transformé. A l'importation³, la houille en 1913 comptait pour 70 % en poids, elle est tombée à 52 % ; les produits pétroliers ne comptaient pas, ils forment 8 % du trafic. A l'exportation³,

1. Ajoutons une politique d'aménagement et d'outillage. Le port est très bien outillé : des quais modernes, 160 grues (les grues électriques à flèche relevable — 68 — remplacent de plus en plus les grues à vapeur), une cale de radoub et un dock flottant, 24 734 m² de hangars sur les quais et, en arrière, des entrepôts couvrant 44 902 m². Les navires peuvent se décharger très rapidement : les surestaries sont en pratique inconnues. — Notons la création d'un port pour les pétroles sur le quai Cormerais en 1929.

2. Nantes, 2 050 navires, jaugeant 1 513 897 tx ; Annexes : 819 navires, 284 096 tx, dont : Basse-Indre, 116, 100 522 ; Couëron, 191, 49 080 ; Donges, 205, 110 821 ; Paimboeuf, 307, 23 673.

3. 1934, trafic avec l'étranger ou les colonies (en tonnes, sauf le vin). IMPORTATION. 1 536 980 ; houille, 795 394 ; phosphates, 154 168 ; produits pétroliers, 127 458 ; vins, 811 759 hl. ; céréales, 81 117 (dont riz, 64 256) ; produits chimiques, 41 597 ; métaux, 39 535 ; sucre brut, 37 589 ; bois, 28 074 ; bananes, 20 832 (11 953 de Guinée française, 8 879 des Canaries). — EXPORTATION. 276 093. Minéral de fer, 194 056 ; métaux, 16 241 ; céréales, 15 928 (dont riz, 85) ; ouvrages en métaux, 16 241 ; houille 2 642 ; tous les autres produits, moins de 2 000 t.

ce serait un effondrement, sans le minerai de fer qui, insignifiant en 1913, représente 70 % du trafic en 1934. En dépit du minerai, la part des exportations baisse : 15 % en poids du total des importations et exportations. De très nombreux navires repartent sur lest : 33 % des navires en nombre, 39 % du tonnage à Nantes même ; plus encore dans les annexes, 60 et 57 % : l'industrie nantaise reçoit par le port une grosse part de ses matières premières, envoie presque tout ce qu'elle produit en France par voie ferrée¹ ; il en va de même pour la houille. Nantes est essentiellement un port important de la houille anglaise, exportant du minerai de fer en Allemagne². La politique de protectionnisme à outrance et de contingentement pèse lourdement sur l'activité nantaise : une nécessité géographique impérieuse a maintenu — diminué — le trafic du charbon. Nantes le distribue dans une large zone privée de combustible ; le trafic du minerai parvient tout juste à ne pas décliner : mais qu'il a déçu les larges espoirs fondés sur lui ! Les relations d'antan avec l'Angleterre sont presque mortes, sauf pour l'indispensable charbon ; en décadence, le trafic colonial, en dépit d'une légère reprise : sucre des Antilles et de la Réunion, riz d'Indochine n'arrivent qu'en faibles quantités ; on regarde comme un succès que, grâce à une ligne directe vers Konakry, Nantes soit devenue en 1932 port bananier, le premier pour l'importation des bananes de Guinée (fort inférieur à Dieppe, où une compagnie norvégienne amène les bananes des Canaries).

Dans la grande navigation, le pavillon français l'em-

1. De là le gros trafic des gares : Nantes-État, 1 134 000 t. de marchandises, 848 000 voyageurs ; Nantes-Orléans, 1 069 000 t., 1 613 000 voyageurs.

2. Houille (pour cent) : Grande-Bretagne, 82 ; Allemagne, 10,5 ; Pologne, 5. — Minerai de fer (pour cent) : Allemagne, 59 + Pays-Bas, 37 ; Grande-Bretagne, 4.

porte : 51 % des navires, 61 % pour le tonnage. La moitié des navires étrangers sont britanniques, le tiers appartient aux petits États scandinaves et baltiques. De nombreuses lignes régulières, françaises et étrangères, partent de Nantes ou y font escale, vers la plupart des pays d'Europe et les colonies ; des services réguliers de cabotage, vers les ports français importants. Le cabotage en effet est actif : en 1934, 1 109 navires à l'entrée, jaugeant 294 445 tx, 1 153 à la sortie, de 411 544 tx ; mais 324, de 60 356 tx, arrivent sur lest, 226, avec 81 153 tx, repartent sur lest.

La navigation intérieure, limitée au voisinage de la grande ville, est médiocre : Nantes à Saint-Nazaire, 17 026 t. et 346 000 voyageurs, dont 329 000 entre Nantes et Le Pellerin ; canal de Nantes à Brest, 231 776 t. ; Loire en amont de Nantes, 48 515 t. ; Sèvre nantaise, 29 195 t. Nantes, à l'extrémité d'un fleuve inutilisable, d'un réseau ferré qui n'est guère orienté vers elle, est presque sans arrière-pays, hors le district des minerais angevins et bretons et la zone de distribution des charbons.

Nantes, l'industrie. — L'industrie date de l'ère coloniale, qui suscita la raffinerie ; au XVIII^e siècle l'industrie textile (filatures de coton, tissus) s'y ajouta ; dans la première moitié du XIX^e l'industrie métallurgique apparut dans la banlieue. Elle eut ensuite un grand développement, et maintint l'activité nantaise : c'est elle qui, aux heures sombres où le port pensa périr, força à le maintenir, à le ranimer coûte que coûte.

La poussée industrielle, vive à la veille et au lendemain de la grande guerre, est bien ralentie ; Nantes, qui n'eut jamais plus de 4 000 chômeurs, a pourtant moins pâti de la crise que Saint-Nazaire ; elle le doit à la diversité de ses industries, à son port resté actif, à l'appui qu'une grosse agglomération urbaine fournit au travail.

L'industrie textile (feutre, filature de crin) est presque

morte ; la tannerie et la chaussure végètent. Les industries de l'alimentation sont nées du port : une seule sucrerie, mais très grande, à Chantenay (850 ouvriers, 35 000 t. de sucre raffiné par an ; une autre a été créée à Nantes même), chocolaterie, rizerie, tapioca ; parfois liées aussi au milieu agricole et marin : une vingtaine de fabriques de conserves de légumes et poissons ; 3 biscuiteries, dont une très puissante : 700 ouvrières et 6 millions de biscuits en 1928 ; la France depuis achète moins, l'étranger n'achète plus (les biscuiteries en 1934 n'ont produit que les 2/3 d'une année normale). Au port et à l'agriculture est liée aussi la fabrication d'engrais (superphosphates ; le noir animal, sous-produit de la raffinerie, qui joua un rôle important lors du défrichement des landes dans toute la région au milieu du XIX^e siècle, ne compte plus).

L'industrie métallurgique, la plus importante, est fille du port, qui lui porta de tout temps houille et minerais ; d'hier seulement elle utilise les minerais de fer régionaux. A Nantes même, elle a des formes variées : fonderie et laminage de fonte et de fer, constructions navales de petites unités (11 bateaux mis à l'eau en 1934, d'un tonnage total de 532 tx), constructions mécaniques et électriques (en particulier, locomotives, machines agricoles), chaudronnerie et, en lien avec l'industrie des conserves, fabrication de boîtes métalliques. Mais les grandes usines sont en banlieue : en aval, le long de la rive droite de la Loire, Basse-Indre (acier Martin, fers blancs, tôle, fonte et aciers moulés ; 2 736 ouvriers ; production, 76 467 t.), Indret dans une île (usine d'État : machines pour la Marine), Couëron (fonderies et laminoirs ; 2 usines, l'une pour le plomb, l'autre pour le cuivre et le laiton ; 870 ouvriers).

Enfin, les industries variées que suscite une grande agglomération. Retenons seulement les industries du bois, la broserie, une usine de couleurs, encres et vernis (1 300 t.), la plus importante fabrique en France de four-

nitures pour machines à écrire (150 ouvriers), la manufacture d'État des Tabacs (production : 2 856 000 kil., 167 ouvriers, 727 ouvrières).

Nantes, la ville. — La ville s'est étendue dans toutes les directions, jetant autour d'elle des cités ouvrières et des lotissements, puis les rejoignant ; si bien qu'en 1908 elle annexe Doulon à l'Est, Chantenay à l'Ouest ; au Nord, elle atteint le Pont-du-Cens, à 4 km. du Château ; au Sud, où dans l'île Feydeau négociants et armateurs avaient dès le XVIII^e siècle bâti de beaux hôtels, elle a envahi l'île Gloriette, l'Ouest de l'île de la Prairie-auduc, débordé la rive gauche autour de la tête de pont de Pirmil : Rezé, vieux bourg gallo-romain, reste à peine distinct (13 499 hab. en 1936) ; du côté de l'Ouest, surtout, le long de la rive droite du fleuve, une poussée ininterrompue a créé une longue rue jusqu'à 4 km. du port, atteignant Indre (4 244 hab.), puis Couëron (8 836 hab.), en arrière Saint-Herblain (4 678 hab.) ; d'Indre, le bac mène à l'île d'Indret et, en face, à La Montagne (3 441 hab.), village qui s'industrialise. La ville semble fuir vers l'Ouest : silencieuse autour des Cours, le riche quartier des hôtels anciens, de la noblesse terrienne, elle s'anime autour de la place du Commerce et de la Bourse, quartier des gens d'affaire, où commence le port ; les foules ouvrières grouillent dans la périphérie.

Le port gallo-romain n'est plus reconnaissable : ne vient-on pas, effaçant les traces d'un passé glorieux, de combler l'Erdre inférieure, guidée au fleuve par un tunnel, et les bras septentrionaux de la Loire : les îles Feydeau et Gloriette sont soudées à la rive droite (fig. 12, carton) ; du moins a-t-on pu créer un bassin de marée, et le chemin de fer, rejeté dans l'île Gloriette, cessera d'obstruer les quais.

La population reflète les progrès du port, de l'industrie, du commerce. De 72 000 en 1826, 96 352 en 1851,

année où la voie ferrée atteignit Nantes, elle monta lentement à 127 482 en 1886 pour tomber à 122 750 en 1891, époque de la stagnation du port ; avec l'ouverture du canal maritime, elle remonte : 1901, 132 990 ; 1911 (annexions des 30 000 habitants de Chantenay et Doulon), 170 523 ; depuis l'ouverture du chenal en Loire, les progrès sont constants, jusqu'à 187 343 en 1931, 195 185 en 1936. L'agglomération comprend au moins 230 000 habitants.

En recréant son port maritime, en se donnant une industrie, qu'alimente avant tout son port, Nantes avait accompli ses destinées : décadence du fleuve, appel irrésistible de la mer, voilà son histoire. Mais à tourner le dos au fleuve agonisant, à presque tout demander à l'Océan, elle a renoncé à dominer un large arrière-pays continental. Elle n'est pas une capitale régionale : le long de la Loire, son influence expire en amont entre elle et Angers ; en aval, elle se heurte aussitôt à l'hostilité sourde de Saint-Nazaire. La « Loire navigable », le « Grand-Central », qui en feraient le débouché de tout le bassin de la Loire, de la Suisse, de l'Europe centrale, en dépit du dessin de notre réseau ferré, autant de beaux rêves : la nature résiste, ou les tarifs des chemins de fer, plus puissants que les avantages de distance. Nantes n'est que la capitale locale du « Pays Nantais ».

Pays divers, dont Nantes résume les contrastes : une aristocratie très fermée de nobles, grands propriétaires, les « maîtres » des fermiers des plateaux, le monde de la bourgeoisie commerciale et industrielle, surtout préoccupé des intérêts économiques de la ville et du port, la plèbe ouvrière, très républicaine depuis la Révolution et s'ouvrant au socialisme ; au petit monde original du Val se rattachent les maraîchers de la banlieue. Même dans le Pays Nantais, en dépit de l'attraction qu'exerce une grande cité et qu'exprime le rayonnement autour d'elle des routes, des voies ferrées, des services automobiles,

Nantes est presque une étrangère : son influence politique expire avec ses faubourgs ; l'opposition entre elle et le pays rural qui l'encadre est aussi forte qu'au temps d'Arthur Young, que choquait ce « miracle » d'une ville fastueuse et commerçante, « sans liaison avec la campagne » couverte alors de landes et de bruyères. Nantes n'est pas capitale terrienne, mais seulement l'un de ses quartiers, celui des Cours, assoupi dans la ville bourdonnante d'activité. Médiocrement liée au Pays Nantais, Nantes l'est moins encore à la Bretagne : elle n'aime pas à se dire bretonne et n'avoue guère la Bretagne que pour sa fierté d'en avoir été quelque temps la capitale.

Saint-Nazaire. — Saint-Nazaire n'a été d'abord que l'humble servante de Nantes ; on pensa en faire sa suppléante ; mais elle se rendit indépendante et dans ses rapports avec Nantes perça une nuance de réserve.

Jadis tout petit port entravé par les exigences des bourgeois de Guérande, elle se contenta jusqu'en 1856 de ramasser les miettes de Nantes : c'était, en même temps qu'un port de pêche, un poste de refuge pour les pilotes de l'estuaire ; les navires trop chargés s'y allégeaient ; il n'y eut pas même de cale pour faciliter l'accostage jusqu'à la construction d'un môle en 1775, d'un môle-abri en 1835. C'était déjà une petite ville, débordant peu à peu hors de l'emplacement primitif, le « rocher » : 1831, 3 206 hab. ; 1846, 4 145 ; c'est que le port commençait à s'animer, grâce aux services de navigation à vapeur entre Nantes et Saint-Nazaire.

Comme grand port, Saint-Nazaire naquit d'une défaillance de Nantes : de moins en moins accessible, celle-ci se résigna à la création d'un port à l'entrée de l'estuaire, réclamé par la Compagnie transatlantique et la Marine de guerre ; la décision date de 1845, la construction de 1848 à 1856 : alors s'ouvrit le premier bassin à flot, dit de Saint-Nazaire, un an avant l'ouverture de la voie ferrée

Nantes-Saint-Nazaire. Le port de Nantes cependant décroissait, et décroîtra jusqu'en 1892. Ce fut l'époque pour Saint-Nazaire des grands progrès et des larges espoirs : certains entrevoyaient la naissance d'une grande ville rivale de Nantes. Dès 1861, on décide le creusement d'un second bassin, celui de Penhoët, achevé en 1892 ; dès 1856 s'allumait une fièvre de spéculation sur les terrains et les constructions : 138 maisons nouvelles en 1857, 229 en 1858, 153 en 1859 ; en dix ans la ville gagne 13 000 hab. (1856 : 5 624 ; 1866 : 18 879), s'annexe une partie de Montoir et, consécration de son succès, ravit la sous-préfecture à Savenay (1868). Du vieux Saint-Nazaire, encore reconnaissable à ses rues étroites et irrégulières, de l'Hôtel-de-Ville, placé dans la première extension, la ville gagne vers l'Ouest et le Nord, selon un plan quadrillé qui révèle la cité artificielle, la ville « champignon » ; elle finira par englober le seul vieux monument nazairien, le dolmen.

Saint-Nazaire a le port en eau profonde, les grands chantiers de construction, le siège de la Compagnie transatlantique, tout ce qui manque à Nantes. Pourtant, à l'heure où elle se proclame indépendante (1879, création de la Chambre de Commerce), elle voit que les éléments de la richesse nantaise ne lui viendront jamais : les gros négociants, les armateurs, les industries, les capitaux ne quittent pas Nantes, et celle-ci va ranimer son port. De 1866 à 1876 (18 300 hab.) la population cesse de croître (il suffit de la fermeture des chantiers du premier bassin pour qu'un moment elle décroisse). Seule la poussée industrielle, avec l'appoint des travaux d'amélioration du port (nouvelle entrée, 1896-1907 ; forme-entrée, 1929-1933 ; une cale-bassin sera terminée en 1937), lui feront reprendre son essor : elle a atteint 40 448 hab. en 1931, 43 281 en 1936 ; il faut ajouter les 5 336 hab. de Triguac.

Saint-Nazaire est essentiellement un port transatlan-

tique et un chantier de constructions navales. Elle est port transatlantique grâce à sa situation ; c'est sur la côte française le port le plus proche de l'Amérique où aboutisse une grande voie ferrée à services rapides (Brest, plus proche encore, est trop à l'écart et au bout d'une voie ferrée trop longue) ; s'il ne peut disputer le gros trafic de l'Amérique du Nord au Havre et à Cherbourg, voisins de Paris et sur la grande voie mondiale de la Manche, il est naturellement tête de ligne des services de la Compagnie transatlantique pour les Antilles, l'Amérique centrale, le Mexique, le Venezuela ; les profondeurs de ses bassins, 8 m. 35 et 8 m., pouvant être portées à 9 m. 25 et 9 m., conviennent aux paquebots de ces lignes, plus modestes que les énormes navires qui vont d'Europe à New York. C'est aussi un port d'escale pour des bateaux allant vers le Maroc et l'Algérie, vers la Méditerranée et l'Extrême-Orient (Messageries maritimes), La Réunion et Madagascar (Compagnie havraise péninsulaire) ; ajoutons des services vers l'Angleterre et des services côtiers. C'est le grand rôle de Saint-Nazaire que d'assurer les services postaux d'Amérique centrale : services publics, peut-on dire, qui ne vivent que par les subventions de l'État.

Secondaire reste le port de commerce, dont le domaine est étroitement limité par la proximité de Nantes : il importe de la houille, — plus de la moitié des entrées —, mais la houille de Saint-Nazaire ne peut pénétrer loin et doit se contenter de la clientèle locale des usines, des navires et d'une petite réexportation ; il exportait surtout des minerais, les 2/3 des sorties en 1933 encore, mais ceux seulement des mines plus proches de Saint-Nazaire que de Nantes. Moindre encore le port de pêche, avec ses 25 voiliers, ses 10 bateaux à propulsion mécanique.

Le chantier de constructions navales est essentiel. Des navires de toutes dimensions en sortent, plus grands que

ceux qui fréquentent le port, comme la *Normandie*, le plus grand paquebot d'alors, navires de guerre et paquebots, dans les deux grands chantiers de Saint-Nazaire-Penhoët et de la Loire (qui fabriquent aussi des avions), bateaux de taille moyenne et barques de pêche dans plusieurs moindres chantiers ; à la construction s'ajoute la réparation. Ici encore, la grosse construction ne vit que par le concours de l'État : nulle part on ne surveille avec plus d'intérêt les programmes de construction de la marine d'État ou de la marine subventionnée des grandes compagnies maritimes.

La métallurgie enfin, grosse consommatrice de charbon venu par le port (400 000 t. par an), grosse productrice de pièces métalliques pour constructions navales (300 000 t. d'acier par an) complète la vie économique nazairienne. Les ateliers de forge, fonderie, chaudronnerie, chaînage de Saint-Nazaire pesaient peu, d'ailleurs, au regard de l'énorme usine de Trignac, 4 hauts fourneaux, 170 fours à coke, 5 fours Martin, 3 convertisseurs Thomas, laminaires, etc., occupant 3 600 ouvriers¹.

Pendant toute sa brève histoire, Saint-Nazaire a gardé sa tache originelle : elle est une ville improvisée, à qui manque une solide armature économique, éprouvée par le temps. Que l'une des trois branches, intimement soudées, de son activité, grande navigation, constructions navales, métallurgie, subisse une crise, qu'un service de paquebots cesse ou transporte moins, que sur ses chantiers un grand navire s'achève sans qu'un autre le remplace, que la métallurgie reçoive moins de commandes, c'est l'inquiétude, le chômage, les licenciements d'ouvriers. De cette faiblesse

1. Ajouter à Saint-Nazaire des industries liées au port (fabrication de briquettes, usine électrique desservant une grande région, jusqu'à Josselin, Ploërmel, Redon, Sion-les-Mines, une fabrique de conserves, un frigorifique) et des industries diverses (« Air liquide », produisant acétylène et oxygène, brasserie, cidrerie).

la grande crise a donné une démonstration tragique.

Le port, qui durant la grande guerre a supporté un trafic démesurément accru, a connu des heures de prospérité : en 1927, 1 651 navires à l'entrée, jaugeant 1 800 384 tx ; 813 274 t. aux importations, 389 020 aux exportations. En 1934 il tombe à 848 navires jaugeant 405 152 tx ; 54 % des navires, avec 48 % du tonnage, sortent sur lest. Aux importations, 407 336 t. seulement, avec relativement plus de houille (72 %) qu'en 1927 (69 %). Mais combien moins en quantité ! 295 242 t. au lieu de 592 090 ; il reste peu de chose pour compléter les importations : 31 421 t. d'hydrocarbures, 25 545 de matériaux de construction, puis une poussière de marchandises diverses. Le fret de sortie a toujours manqué (Saint-Nazaire comme Nantes expédie plus par terre — deux fois plus, en gros — que par mer), mais en 1934 les exportations tombent au chiffre dérisoire de 51 761 t. : mazout, 27 % ; machines et métaux, 23 ; houilles et briquettes, 16 ; pour le minerai de fer, qui sauve Nantes, un effondrement : 1927, 206 229 t. ; 1934, 4 100.

Les constructions navales tiennent mieux, par la grâce de l'État-Providence, avec les inévitables alternatives de haut et de bas (quand on termina le *Champlain*, 2 000 ouvriers furent licenciés, puis repris sur intervention d'en haut).

Le coup de grâce a été la fermeture de Trignac : une demande de charbon de près de 400 000 t. par an, une grosse exportation de produits métallurgiques soustraites au port. A Saint-Nazaire même (Trignac employait surtout des gens de Trignac et des Briérons), il y avait 2 555 chômeurs en février 1933 (dont 1 990 métallurgistes), 1 581 en septembre 1934. Au plus fort de la crise les chômeurs s'en furent à pied, en deux étapes, de Saint-Nazaire à Nantes, réclamer à l'administration préfectorale la fin de leurs maux. Un journal régional parla de « la faillite d'un grand port... », le Saint-Nazaire des quais

déserts, de la caisse de chômage et des théories lamentables de sans-travail ». Le port, admirablement outillé, — une trentaine de grues, 1 500 m. de voies ferrées, plus de 100 ha. de terre-plains, de 15 000 m² de magasins et hangars —, sans cesse amélioré, est prêt, la crise finie, pour un relèvement.

L'ensemble maritime de la Loire. — C'est presque une règle qu'on trouve sur les fleuves terminés par de grands estuaires un port intérieur sur le fleuve, au dernier pont, où le flot de marée conduit les navires de mer (Rouen, Bordeaux, etc.), un ou plusieurs ports sur l'estuaire, tantôt annexes du port intérieur (ports de la Gironde), tantôt indépendants (Le Havre). La Loire a son port intérieur, Nantes, ses ports d'estuaire, Paimbœuf, annexe de Nantes, Saint-Nazaire, complément de Nantes d'abord, puis indépendant. Ce dédoublement n'est pas l'effet d'une nécessité de géographie physique : il ne s'est imposé que tardivement ; le vieil avant-port, Paimbœuf, ne devint paroisse qu'en 1761, Saint-Nazaire végéta jusqu'en 1856. L'opposition actuelle de Nantes et de Saint-Nazaire répond à celle des grands paquebots pour voyageurs et des cargos de marchandises : aux uns il faut des eaux profondes et point de retard ; les seconds, pour qui le temps compte moins que l'argent, s'efforcent de pénétrer le plus avant à l'intérieur par la voie d'eau, la moins coûteuse.

Il est de règle aussi que, du port intérieur à l'entrée de l'estuaire, une rue de ports intermédiaires tende à se constituer : tels les ports pétroliers de l'estuaire de la Seine, tels Le Bec-d'Ambez, Blaye, Pauillac, Le Verdon en aval de Bordeaux. Ici c'est l'industrie qui a forgé les premiers anneaux de la chaîne : très tôt les établissements de Basse-Indre, Indret, Couëron ont eu leurs appointements ; de la grande guerre seulement date le port de Donges : il s'y est installé un grand entrepôt d'hy-

drocarbures (réservoirs d'une capacité de 55 000 m³ ; 200 ouvriers), puis en 1932 une petite raffinerie de pétrole (traitant environ 20 000 t. de brut)¹.

1. Sans rivaliser avec les ports de la basse Seine, ni même avec ceux de la Gironde, les ports de la Loire maritime trouvent dans le pétrole une source de fret appréciable : Donges, Nantes (entrepôt de La Roche-Maurice), Saint-Nazaire (entrepôt de Penhoët) ont importé en 1934 300 000 t. de produits pétroliers.

CONCLUSION

LA BRETAGNE ET LA FRANCE

*« La Bretagne est un grand vaisseau,
à côté d'un autre plus grand, la France ».*
Jean-Pierre CALLOC'H, en poésie
BLEIMOR, mort pour la France le
10 avril 1917.

Au sortir de la région parisienne, c'est aux abords de Bernay, un peu au delà de Chartres, de Châteaudun, de Vendôme, que le paysage change de face ; on entre dans les bocages de l'Ouest, qu'on verra désormais se dérouler, immuables, jusqu'aux derniers caps du Finistère : la Bretagne n'est qu'une partie de la vaste unité géographique qu'est l'Ouest français.

On pénètre en Bretagne sans que l'atmosphère se modifie ; la Bretagne occidentale est à peine moins continentale que les provinces qui la bordent ; elle conduit insensiblement à des terres qu'attédisent, de plus en plus, les effluves océaniques : la Bretagne, amincie en péninsule, a joint à sa vie terrienne une vie maritime.

Une transition sagement ménagée nous a conduit, sans rupture, du cœur de la France aux pointes extrêmes où la Bretagne et la France viennent expirer dans l'Océan : entre la Bretagne et la France, il n'y a pas de barrière physique.

Il n'y a pas non plus de barrière morale. Qu'on entre en Bretagne par la Normandie, par le Maine, par l'Anjou, on n'est point dépaysé ; on coudoie des hommes de même

type, vivant de la même vie, parlant le même langage : par tous ses caractères, la Bretagne orientale est bien une Bretagne française.

Sans doute, au delà de Rennes et de Nantes, le français cède la place aux parlers celtiques, mais non pas toute la place ; il garde pour lui les villes, les gros bourgs ; dans les campagnes même, s'il n'est plus la langue maternelle, il n'est pas une langue étrangère. Et le langage a été moins pénétré que les mœurs, les façons de sentir, les façons de penser : la Bretagne celtique tout entière est imprégnée de vie française.

Une transition graduelle, de nouveau, nous a mené de la France à la Bretagne bretonnante, par l'intermédiaire de la Bretagne française ; celle-ci a été, au cours des siècles, le grand chemin des influences françaises. Elle surtout a tissé l'indissoluble lien qui unit, en une même fraternité, les deux parties de la province entre elles, la province entière à la mère-patrie. La Bretagne, d'un bout à l'autre, se sent une, se sent passionnément française.

D'autres liens, moins proches de son cœur, l'enchaînent à la France. Elle sait que la France lui est nécessaire, et qu'elle manquerait à la France.

Sans la France, la Bretagne ne vivrait pas, ou languirait. La France achète, presque entièrement depuis que l'Angleterre s'est dérobée, les produits de sa pêche, de son agriculture, de ses industries. La France émigre chaque année, pour les beaux jours, sur les plages bretonnes. La France entretient en Bretagne, comme ailleurs, un corps nombreux de fonctionnaires, mais aussi tout un peuple de marins, de soldats, de douaniers, d'ouvriers d'État ; elle paye d'innombrables pensions aux anciens fonctionnaires, aux retraités précoces de la marine, aux pêcheurs en demi-solde. L'État est ici, a dit M. A. Siegfried, « le *Deus ex machina*, le protecteur riche et

puissant ». Sous des formes multiples, la France est partout présente en Bretagne.

Mais quels services, en revanche, la Bretagne ne rend-elle pas à la France ! Elle est, dans les parties au moins où son peuple maintient vaillamment sa fécondité, un réservoir d'hommes, où mainte région française a puisé largement. Elle est, peut-on dire, toute la marine française : le jour où les marins bretons manqueraient, les équipages de notre marine marchande, de notre flotte de pêche seraient décimés, notre marine de guerre mourrait. La Bretagne seule, entre toutes les provinces maritimes, maintient la puissance de la France sur les Océans. D'autres régions peuvent compter plus dans l'activité, dans la richesse du pays ; aucune n'est, au même degré, indispensable à la commune patrie.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

On s'est borné aux ouvrages géographiques et à quelques ouvrages historiques particulièrement utilisés, sans mentionner les ouvrages littéraires (comme ceux de RENAN, A. LE BRAZ, Ch. LE GOFFIC, A. CHEVRILLON, etc.), les histoires générales, les ouvrages d'archéologie ou de préhistoire.

Abréviations : AB, Annales de Bretagne ; AG, Annales de Géographie ; RC, Revue celtique. — P. = Paris.

Généralités. — *Travaux du Laboratoire de Géographie de l'Université de Rennes* : (Emm. de MARTONNE, *Le développement des côtes bretonnes et leur étude morphologique*, 1903 ; Emm. de MARTONNE et É. ROBERT, *Excursion géographique en Basse-Bretagne, Monts d'Arrée, Trégorrois*, 1904 ; É. ROBERT, *Densité de la population en Bretagne, calculée par zones d'égal éloignement de la mer*, 1905 ; J. LETACONNOUX, *Note comparative sur la distance en temps entre l'intérieur de la Bretagne et la mer aux XVIII^e, XIX^e et XX^e siècles*, 1908 ; H. GAILLARD, *De l'influence des conditions topographiques sur le développement de Rennes*, 1909 ; Ch. ROBERT-MULLER, *Saint-Malo-Saint-Servan port charbonnier*, 1923 ; M. LAMY, *Camaret-sur-mer*, 1937 ; Ch. ROBERT-MULLER, *La pêche et la conserve du thon dans la Bretagne de l'Atlantique*, 1937 ; A. MEYNIER, *La formation du réseau hydrographique de la Vilaine*, 1940). — R. MUSSET, *The geographical Characteristics of Western France* (Geogr. Review, XII, 1922). — Ch. BARROIS, *Des divisions géographiques de la Bretagne* (AG, VI, 1897). — A. LE BRAZ, *Les Provinces françaises. La Bretagne, choix de textes*, P., 1925. — C. VALLAUX, *La Basse-Bretagne, étude de géographie humaine*, P., 1907. — M. LE LANNOU, *Itinéraires de Bretagne*, P., 1938.

Climat et végétation. — A. ANGOT, *Études sur le climat de la France* (Annales du Bureau central météor. de Fr., I, 1897-1911). — R. MUSSET, *Les régimes pluviométriques de la France de l'Ouest* (Min. de l'Agr., Annales, fasc. 63, 1934). — J. DUROCHER, *Observations sur les rapports entre la nature des terrains et leur production agricole* (Congrès scientif. de Fr., XVI^e session, Rennes, 1849, I), Rennes, 1850. — Ch. PICQUENARD, *La végétation de la Bretagne*. P., 1900. — É. GADECEAU, *La flore bretonne et sa limite méridionale* (Bull. soc. bot. de Fr., 1903). — A. CHEVALIER, *Les espèces atlantiques de la flore française et la genèse des peuplements végétaux de l'Ouest et du Nord-Ouest*. P., 1924 (voir P. ALLORGE, Bull. soc. bot. de Fr., 1924, p. 1183). — G. DUBOIS et M^{me} G. DUBOIS, *Sur la silve de l'Armor léonard depuis le Flandrien moyen et sur la genèse de quelques tourbes en cette contrée* (Comptes rendus Ac. sc., t. 197, 1933, 2); *Résultats d'analyses polliniques de tourbes littorales flandriennes entre Penmarc'h et Concarneau* (Ibid., t. 200, 1935, 1).

Géologie, relief, côtes. — L. DAVY, *Bibliographie géologique du Nord-Ouest de la France* (Bull. soc. sc. nat. de l'Ouest, 1903-1905 et 1908). — Ch. BARROIS, *Les grandes lignes de la Bretagne* (Livre jubilaire de la Soc. géol. de Fr., I, P., 1930). — Emm. de MARTONNE, *La péninsule et les côtes bretonnes* (AG, XV, 1906). — R. MUSSET, *Le relief de la Bretagne occidentale* (AG, XXXVII, 1928); *La formation du réseau hydrographique de la Bretagne occidentale* (AG., XLIII, 1934); *Le point le plus haut de la Bretagne, le signal de Toussaines* (AB, XLI, 1934); *Les rias fossiles de la côte occidentale de la Bretagne* (AG, XXXV, 1926). — SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE, *Instructions nautiques, Côtes Nord et Ouest de la France*. P., 1925.

Population, mœurs, langues, vie politique. — P. BROCA, *Nouvelles recherches sur l'anthropologie de la France en général et de la Basse-Bretagne en particulier* (Mém. soc. d'anthrop., 1868). — J. CHOLEAU, *L'expansion bretonne au XX^e siècle*. P., 1922. — P. SÉBILLOT, *La langue bretonne, limites et statistique* (Rev. d'ethnogr., 1886); *Littérature orale de la Haute-Bretagne*. P., 1881; *Traditions et superstitions de la Haute-Bretagne*. P., 1882; *Coutumes populaires de la Haute-Bretagne*. P., 1883. — J. LOTH, *L'émigration bretonne en Armorique*. P., 1883; *Les langues romane et bretonne en Armorique* (RC, XXVIII, 1907); *Les noms des saints bretons*. P., 1910. — R. LARGILLIÈRE, *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*. Rennes, 1925 (Compte rendu, F. Lot, RC, XLIII, 1926). — Dom L. Gou-

GAUD, *Christianity in Celtic Lands*. London, 1932 (avec une excellente bibliographie de l'église celtique). — A. LE BRAZ, *La légende de la mort chez les Bretons armoricains*, 4^e éd. P., 1922; *Au pays des pardons*, 4^e éd. P., 1912; *Le théâtre celtique*. P., 1905. — F.-M. LUZEL, *Gwerziou Breiz Izel, Chants populaires de la Basse-Bretagne*. Lorient, 1874; *Contes populaires de la Basse-Bretagne*. P., 1887; *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*. P., 1881. — F.-M. LUZEL et A. LE BRAZ, *Soniou Breiz Izel, Chansons populaires de la Basse-Bretagne*. P., 1881. — A. DAUZAT, *Le breton et le français* (La Nature, 1926; voir aussi Rev. de Philol., XLIII, 1929, J. LOTH, *Les langues bretonne et française en Bretagne d'après un travail récent*, RC, XLIII, 1926, F. BRUNOT, *Histoire de la langue française*). — H. BOURDE DE LA ROGERIE, *Les fondations de villes et de bourgs en Bretagne du XI^e au XIII^e siècle* (Mém. soc. d'hist. et d'archéol. de Bretagne, IX, 1928, 1). — A. SIEGFRIED, *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*. P., 1913.

Géographie économique. — Agriculture. — H. SÈR, *Étude sur les classes rurales en Bretagne au moyen âge*. P., 1895; *Les classes rurales en Bretagne du XVI^e siècle à la Révolution*. P., 1906. — J. RIEFFEL, *Agriculture de l'Ouest de la France* [revue], I-VI, P., 1840-1847. — E. FROUIN, *Le cheval breton*. Saint-Brieuc, 1927. — C. VALLAUX, *L'évolution de la vie rurale en Basse-Bretagne* (AG, XIX, 1910, suivi, *ibid.*, d'une discussion avec É. ROBERT sur la « ceinture dorée »). — Ch. LE GOFFIC, *Brocéliande*. P., 1932 (publié par A. DUPOUY). — **Industrie.** — *Répertoire des mines*. P., 1934. — *Répertoire des carrières*. P., 1935. — F. KERFORNE, *Les ressources du sous-sol armoricain*. Rennes, 1918; *Carte minière du Massif armoricain* (Bull. soc. géol. de Bretagne, II, 1921). — L. CAYEUX, *Coup d'œil sur les minerais de fer de la presqu'île armoricaine* (Bull. soc. fr. de minéral., XLI, 1928); *Rapport sur l'inventaire des minerais de fer armoricains*. P., 1918. — A. NOYER, *L'industrie ardoisière en France*. P., 1934. — **Vie maritime.** — CONGRÈS NATIONAL MARITIME BRETON, *La Bretagne maritime...* P., 1933. — A. DUPOUY, *Pêcheurs bretons*. P., 1929. — J.-M. GROSSETÊTE, *La grande pêche de Torro-Neuve et d'Islande*. Rennes, 1921. — L. BRONKHORST, *La pêche du thon et de la sardine en Bretagne* (7^e Congrès nat. des pêches, Marseille 1922), Orléans 1923; *La pêche des crustacés en Bretagne* (Bull. de l'enseignement professionnel des pêches maritimes, 1923). — A. KREBS, *Le thon (germon), sa pêche et son utilisation sur les côtes françaises de l'Atlantique*. P., 1936. — E. VIDRMENT, *Les herbes marines...* Saint-Brieuc, 1909. — MINISTÈRE DE LA

MARINE MARCHANDE... *Statistique des pêches maritimes. Année 1932. P.*, 1934.

Études régionales. — MINISTÈRE DE LA GUERRE, Comité d'action économique de la X^e région. *Le développement économique des Côtes-du-Nord. Saint-Brieuc, 1919.* — M^{lle} A. CHOVEAUX, *L'influence des engrais marins sur les rives du golfe du Morbihan* (AG, XXIX, 1929). — A. DUPOUY, *Face au couchant, Brest, la côte et les îles. P.*, 1934; *Au pays breton, la Cornouailles. P.*, 1935. — A. LE BAIL, *Le Finistère agricole*. Angers, 1925. — M. LE LANNOU, *Le Trégorrois, étude de géographie agricole* (AG, XL, 1931). — M. E. MORAND, *De la production et du commerce des primeurs dans le pays de Léon*. Rennes, 1932. — C. VALLAUX, *La nature et l'homme en Montagne d'Arrée* (Bull. soc. archéol. du Finistère, XXXV, 1908); *La Montagne-Noire en Basse-Bretagne* (AG, XIX, 1910).

Villes, ports, îles (ordre alphabétique des lieux). — M^{me} M. BRESSON, *Belle-Ile-en-Mer* (AG, XXXIII, 1924). — M^{lle} G. VERGEZ-TRICOM, *L'île de Bréhat* (La Géogr., XLIII, 1925, 1). — A. DUPOUY, *Les grands ports français, Brest et Lorient. P.*, 1922. — M^{lle} S. CASTEL, *Brest, étude de géographie urbaine* (AB, XXXIX-XLI, 1930-1934). — J. LEVAINVILLE, *Le port de Brest* (AG, XXVIII, 1919). — A. GUILCHER, *Le trafic du port de Brest* (AG, XLV, 1936). — L. FOURNIER, *Monographie de la commune de Bulat-Pestivien (Côtes-du-Nord)*. Saint-Brieuc, 1934. — A. DAZIN, *Douarnenez, port de pêche* (AG, XXXV, 1926). — E. MARCHIS, *Un centre de pêche breton, Douarnenez-Tréboul* (Bull. soc. océanogr. de Fr., X, 1930). — A. BESNIER, *Le port du Légué* (AG, XXXVI, 1927). — F. JÉCOU, *Histoire de la fondation de Lorient*. Lorient, 1870; *Histoire de Lorient port de guerre, 1690-1720*. Vannes, 1887. — L. CHAUMEIL, *Histoire de Lorient au XVIII^e siècle*. Lorient, 1934; *Abrégé d'histoire de Lorient (1666-1939)* (et bibliographie) (AB, XLVI, 1939). — Ch. ROBERT-MULLER, *Lorient port charbonnier et la vie économique de la Bretagne française. P.*, 1926; *Le nouveau port de Lorient: chalutage et charbon* (AG, XXXVI, 1927). — J. LEJEUNE, *Le port de Pontrieux* (AB, XL, 1932-1933). — M^{lle} M. CHARTRON, *La pêche à Quiberon* (AG, XXXI, 1922). — M.-A. HÉRUBEL, *Le port de Roscoff*. Paris, s. d. — A. GUILCHER, *L'île de Sein et ses abords* (Bull. Ass. géog. fr., 1931; voir aussi L. COLLIN, *Formations quaternaires de l'Ouest du Finistère*, Bull. soc. géol. de Bretagne, 1936).

Pays bretons. — R. DION, *Le Val de Loire*. Tours, 1933. — R. MUSSET, *Commentaire de la feuille 117, Nantes, de la Carte géologique détaillée de la France* (AG, XXXVII, 1928). — R. BLANCHARD, *Nantes, la ville et le port* (Bull. soc. de géogr. commerciale de Bordeaux, XLIV, 1918). — E. COLIN, *Les grands ports français, Les ports de la Basse-Loire, Nantes et Saint-Nazaire. P.*, 1920. — P. JEULIN, *L'évolution du port de Nantes. P.*, 1929. — R. JOXE et J. CASEVITZ, *Nantes, la ville et l'industrie* (AG, XXXVIII, 1929). — LIGUE GÉNÉRALE POUR L'AMÉNAGEMENT ET L'UTILISATION DES EAUX, COMITÉ GÉNÉRAL DES CHARENTES ET DU POITOU. *Aménagement des eaux des Marais de l'Ouest...* Poitiers, 1929. — A. de CHATEAUBRIANT, *Au pays de Brière. P.*, s. d. — *Monographie du pays de Guérande*, 4^e éd. P., 1907. — Cl. A. CLARAC, *La presqu'île guérandaise* (Rev. de géogr. alpine, XIX, 1931). — H. QUILGARS, *Les origines anthropologiques de la population du pays de Guérande* (Bull. soc. sc. et méd. de l'Ouest, 1912); *La langue bretonne dans le pays de Guérande* (AB, XXXVIII, 1912, suivi d'Observations de J. LOTH). — F. GUILLOU, *Histoire de la conquête du Marais breton-vendéen et du port de Bourgneuf*. Rennes, 1923.

Cartes. — **Cartes topographiques.** — SERVICE GÉOGRAPHIQUE DE L'ARMÉE, *Cartes de France à 1 : 320 000^e* (feuilles 11 Brest, 12 Rennes, 16 Lorient, 17 Nantes), à 1 : 200 000^e (feuilles 12 Lannion, 13 Granville, 21 Brest, 22 Rennes, 23 Alençon, 29 Lorient, 30 Vannes, 31 Angers, 37 Nantes, 38 La Roche-sur-Yon), à 1 : 80 000^e (dite *Carte d'État-major*; feuilles 41 Lannion, 42 Tréguier, 56 Quessant, 57 Brest, 58 Morlaix, 59 Saint-Brieuc, 60 Dinan, 61 Avranches, 72 Quimper, 73 Châteaulin, 74 Pontivy, 75 Rennes, 76 Laval, 87 Pont-l'Abbé, 88 Lorient, 89 Vannes, 90 Redon, 91 Château-Gontier, 103 Quiberon, 104 Saint-Nazaire, 105 Ancenis, 117 Nantes, 118 Cholet, 129 Palluau); *Carte à 1 : 10 000^e*, dite *Plan directeur de Brest* (comprend l'Ouest du Léon et les îles, la péninsule de Crozon); *Camp de Coëtquidan*, 1 : 20 000^e; *Camp de Grand-Champ*, 1 : 10 000^e; *Plans des environs des villes de France à 1 : 20 000^e* (non datés; vers 1860): Nantes, Quimper, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes. — H. CHAUMONT, *Environs de Lorient*, 1 : 20 000^e. Lorient s. d. — LA MOUCHE et LAVENNE DE LA MONTOISE, *Environs de Nantes*, 1 : 20 000^e (seulement au N. de la Loire). P., 1907-1920.

Cartes géologiques. — MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, *Carte des étages du terrain silurien qui comprennent dans l'Ouest de la France les couches de minerai de fer*, 1 : 320 000^e; *Carte*

géologique générale de la France, 1 : 320 000^e, feuille 7-12, Cherbourg-Rennes ; Carte géologique détaillée de la France, 1 : 80 000^e (mêmes feuilles que la Carte topographique à 1 : 80 000^e).

Cartes marines. — Voir : SERVICE HYDROGRAPHIQUE DE LA MARINE, *Catalogue des cartes, plans et ouvrages qui composent l'hydrographie française*. P., 1935 (réédité périodiquement).

Additions.

Géologie, relief, côtes. — M^{lle} B. BROSSARD, *Bibliographie géologique...* (supplément de 1908 à 1938 à la *Bibliographie géologique* citée de L. DAVY). Caen, 1941. — F. DOWET, *Relief et hydrographie de la baie de Saint-Michel-en-Grève à l'estuaire de la Rance*. Guingamp, 1939.

Géographie économique. — Agriculture. — G. PERRAULT, *La culture de la fraise à Plougastel-Daoulas* (Bull. des Engrais, XII, 1939 ; résumé par R. Mussét, AG, XLIX, 1940). — Industrie. — L. PUSENAT, *La sidérurgie armoricaine* (Mém. de la Soc. géol. de Bretagne, IV). Rennes, 1939. — L. CHAUMEIL, *L'industrie ardoisière en Basse-Bretagne*. Lorient, 1938. — Vie maritime. — CH. ROBERT-MULLER, *La pêche au homard sur les côtes bretonnes* (Revue des Deux-Mondes, 15 sept. 1938).

Iles. — A. GUILCHER, *Les îles de Glénan et leurs abords* (Bull. Ass. géog. fr., 1937).

Pays nantais. — *Nantes et la Loire-Inférieure en 1935* (Assoc. fr. pour l'avancement des sc., Congrès de Nantes, 1935). Nantes, s. d. (1936). — R. MUSSET, *Les marais du Pays Nantais* (Bull. Ass. géog. fr., 1936).

LEXIQUE DE TERMES BRETONS

Aber, estuaire ; voir p. 48, n. 2.

Beuz, buis.

Bihan, petit.

Bod, bot, voir p. 65.

Bran, butte, colline.

Bras, grand.

Bré, bron, bren, bran, colline.

Breiz, Bretagne.

Bro, pays (Bro Weroc'h, le pays de Weroc'h).

Brug, bruyère.

C..., voir aussi K...

Caer, voir p. 65.

Camm, courbe.

Castel (lat. *castellum*), château.

Caran, endroit où il y a des restes de fougères, d'ajoncs, de chaumes.

Cenkis, plessis, maison de plaisance.

Clod, clos, cleuz, fossé avec talus.

Coat, coet, bois (Arcoat, le pays des bois).

Compot, combout, division territoriale.

Conc, conk, angle, coin (Conk Kerné, le coin de Cornouailles, nom breton de Concarneau ; Conk Léon, le coin du Léon, nom breton du Conquet).

Coum, vallon (Commana).

Coz, vieux (Cozilis, [Gohili], littéralement la vieille église, désigne les lieux où l'on a découvert des ruines antiques).

Crec'h (anc. *cenec'h*), hauteur, colline.

Cren, petit, rond.

Croes, croas, croix.

Dinas, forteresse (Dinan).
 Douar, terre.
 Dour, eau (Dourdu, la rivière noire).
 Enes, île (Enes-monac'h, l'île-aux-Moines).
 Garth, gars, talus garni de buissons, « fossé ».
 Goas, champ.
 Guern, aulnaye. — A parfois, devant un *n* remplacé *Ker* (Guernévé, en Plumergat, Morbihan = Ker-nevez, le village nouveau).
 Guic, gni, voir p. 63-64.
 Iis, église (Lannilis).
 K..., voir aussi C...
 Ker, voir p. 65. — Ker s'abrège en K.
 Kerné, Cornouailles.
 Kleus, klos, enclos.
 Knech, hauteur, tertre.
 Lan, lann, chapelle, monastère; voir p. 64; voir le suivant.
 Lan, lann (plus récent que le précédent), lande, ajoncs.
 Lec'h, pierre levée (cromlec'h, pierre courbe et non : cercle de pierres).
 Len, lac.
 Les, lis, cour, résidence seigneuriale (Lesneven, la cour de Neven; Neven, nom d'homme : cf. Noménoé).
 Loc, lok, voir p. 64. — Le *e* ne se prononce pas devant une consonne : Locmalo, prononcer : Lomalo.
 Loc'h, marais, étang (différent du *loch* écossais, auquel correspondrait *log*).
 Loc'hic, petite loge, cahute.
 Loden, logel, petite parcelle de terre.
 Ma, maes, champ.
 Magoer, magoar, moger, muraille.
 Main, pierre (cf. menhir).
 Mana, manac'h, monastère (Ploumanac'h).
 Méné ou menez, mané, monid, montagne.
 Meur, grand (Lanmeur, le grand monastère; Fronveur [et non Fromveur], le grand courant).
 Minihi, monihi (lat. *monachia*), lieu de refuge, asile.
 Mor, mer (Armor, le pays sur la mer; Aremoricani, les peuples sur la mer; Morbihan, la petite mer; Morbraz, la grande mer).
 Moustæer, moustoir, monastère.
 Nant, vallée.
 Nevez (anc. nouvid), nouveau (Plounevez, la paroisse neuve).
 Parc, champ labourable.

Pen, tête (Penmarc'h, la tête de cheval, de la forme d'un rocher), extrémité (Pentrez, la tête, le bout de la grève).
 Penity, lieu de pénitence, voir p. 69.
 Pleu, pleu-plec- (lat. *plebs*), voir p. 64; voir plus loin Poul.
 Po, pou, pays (Poutrecoet, d'où Porhoet, le pays à travers les bois).
 Porz, port, cour à l'entrée d'une maison.
 Poul, mare (Penpoul, nom breton de Paimpol, le bout de la mare); peut représenter un ancien *plou*, par métathèse (et réciproquement) : Poullan (Ploélan en 1468); Ploumanac'h, près de Perros-Guirec (ancien Poulmanac'h).
 Prat, pré.
 Raden, fougère.
 Rann, rann, part, parcelle.
 Rit, gué.
 Roc'h, rocher.
 Ros, voir p. 65.
 Run, colline.
 Sein (île de), a eu deux noms : *Sena*, gallo-romain, qui a donné Sein, *Seidhun*, breton, qui a donné *Sizun*, resté au « Cap » en face de l'île (l'étymologie *Seiz hun* = les sept sommeils, est fantaisiste).
 Stang, étang.
 Stiff (pl. stiffien), source qui tombe d'un rocher (dans Bulat-Pestivien, Pestivien = la tête des sources).
 Tan, dan, chêne.
 Tig, ti, teg, maison.
 Tossen et tuchen, butte, montée (cf. le signal de Toussaines ou mieux Tussen).
 Toul, trou.
 Traon, (anc. *tnou*) trou, bas-fond, vallée.
 Tré, voir p. 64. — Parfois, dissimule un *tnou*, *treth*- ou *treiz*-.
 Treth, treiz, passage sur une rivière ou un bras de mer, grève.
 Trêve (tref), subdivision ecclésiastique du plou.
 Tromenehi, Troménie, voir p. 68.
 Tron, bas-fond.
 Uhel, uzel, élevé.

NOMS BRETONS DE VILLES OU VILLAGES¹

<i>Audierne</i> , Goayen.	<i>Pont-l'Abbé</i> , Pont'n Abad.
<i>Auray</i> , Alré.	<i>Saint-Michel-en-Grève</i> , Lomikel-an-trez.
<i>Châteaulin</i> , Castellin.	<i>Saint-Pol-de-Léon</i> , Castel-Pôl.
<i>Concarneau</i> , Konk Kerné.	<i>Saint-Renan</i> , Lokronan ² .
<i>Grand-Champ</i> , Gregam.	<i>Saint-Servais</i> ³ , Saint-Selvestrar-Pihan.
<i>Morlaix</i> , Monroulès.	<i>Saint-Urbain</i> ² , Lanurban.
<i>Le Conquet</i> , Konk, Konk Léon.	<i>Vannes</i> , Guened.
<i>Pontivy</i> , Pondy.	

Noms en Saint- ... : « Il est fort probable qu'un examen très sérieux des noms en *Saint-* situés en zone bretonnante en laisserait subsister fort peu » (R. Largillière).

1. On a omis les noms bretons des villes de la Bretagne française, comme Roazon (*Rennes*), Naoned (*Nantes*), Penpoul (*Paimpol*).
2. Prononcé Lokournan. On dit Lokronan-Léon pour distinguer Saint-Renan de Locronan (au Nord de Quimper) ou Lokronan-Kerné.
3. Finistère.

TABLE DES CARTES

	Pages
FIG. 1. — Le relief de la Bretagne. (Cartons : Péninsule de Crozon. Presqu'île de Quiberon) . . .	8-9
FIG. 2. — Langues.	17
FIG. 3. — Climat.	29
FIG. 4. — Sillon de Talbert, ria du Trieux (partie aval), île Bréhat. — Sein, la péninsule du Cap.	44
FIG. 5. — Nombre de pêcheurs et de bateaux de pêche, 1932.	100
FIG. 6. — Ports et pêches, 1932.	102
FIG. 7. — Lorient. Heures d'expédition et d'arrivée de la marée (octobre 1935). Consommation (1934).	117
FIG. 8. — Rennes.	133
FIG. 9. — Guingamp.	136
FIG. 10. — Brest. Enceintes successives. (Carton : Langues ; Carte politique de la 1 ^{re} circonscription de Brest)	138
FIG. 11. — L'agglomération brestoise.	139
FIG. 12. — Le pays nantais. (Carton : L'enceinte gallo-romaine de Nantes).	182

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
AVANT-PROPOS.....	5
INTRODUCTION.....	7
La péninsule bretonne, 7. — L'isolement de la Bretagne, 13. — La Bretagne région historique, 15. — L'isolement intérieur, 19.	
CHAPITRE PREMIER. — Le climat	21
Aspects d'ensemble, 21. — Les éléments du climat, 25. — Les nuances régionales, 30. — Climat et végétation, 32.	
CHAPITRE II. — Les paysages bretons : les aspects physiques	35
Les aspects du relief, 35. — Les aspects des côtes, 42.	
CHAPITRE III. — Les paysages bretons : les aspects humains	53
<i>Champs, landes, marais tourbeux</i> : Les champs, 53. — Les landes, 57. — Les marais tourbeux, 59.	
<i>Maisons et villages, chapelles, manoirs</i> : La maison, 60. — Les groupes de maisons, 62. — Églises, chapelles, calvaires, croix, 66. — Châteaux, manoirs, 71.	
<i>Voies de communication</i> : Routes et chemins, 72. — Chemins de fer, 73. — Voies navigables, 75.	
CHAPITRE IV. — Les genres de vie	77
<i>La vie agricole</i> : L'évolution de l'agriculture, 77. — La vie agricole de la Montagne, 81. — La vie agricole (Montagne et cantons maraîchers exclus), 83. —	

Les cantons maraîchers du littoral, 90. — Propriété, exploitation, modes de tenure, 94.

La vie maritime : Généralités, 96. — Les marins, 98. — Les ports, 101 (Saint-Malo, 105 ; un type de port de ria, Pontrieux, 106). — La pêche et les industries maritimes, 107 (Douarnenez, 114 ; Lorient, 116).

Les industries non maritimes, 119.

CHAPITRE V. — Les villes, la population, la vie spirituelle 126

Les villes : Faiblesse de la vie urbaine, 126. — Les générations de villes, 127. — Rennes, 132. — Un type de ville féodale, Guingamp, 135. — Brest, 137. — Lorient, 142.

La population : Répartition de la population, 143. — Mouvement de la population, 145. — L'émigration bretonne, 148.

La vie spirituelle : Le Haut-Breton, 150. — Le Bas-Breton, 151. — La « race » celtique, 155. — La langue bretonne, 156.

CHAPITRE VI. — Les aspects locaux de la Bretagne 158

Les divisions de la Bretagne, 158. — Les deux parties de la Bretagne intérieure, 162. — Aspects de Bretagne intérieure : la partie orientale basse, 162 ; la petite montagne de l'Ouest, 165. — Aspects de Bretagne maritime : le long de la côte Nord, 167 ; le long de la côte Sud, 169.

CHAPITRE VII. — La vallée et l'estuaire de la Loire... 171

Le Val de Loire, 171. — La Loire maritime et l'estuaire, 176. — Les marais, 177. — Les villes de la Basse-Loire, Nantes, 181 ; Saint-Nazaire, 191. — L'ensemble maritime de la Loire, 196.

CONCLUSION. — La Bretagne et la France 199

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE 203

LEXIQUE DE TERMES BRETONS 209

NOMS BRETONS DE VILLES OU VILLAGES..... 212

TABLE DES CARTES 213

